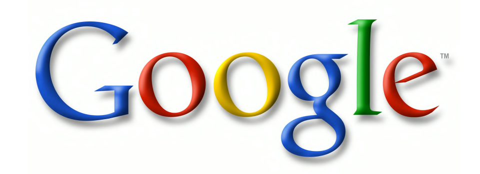
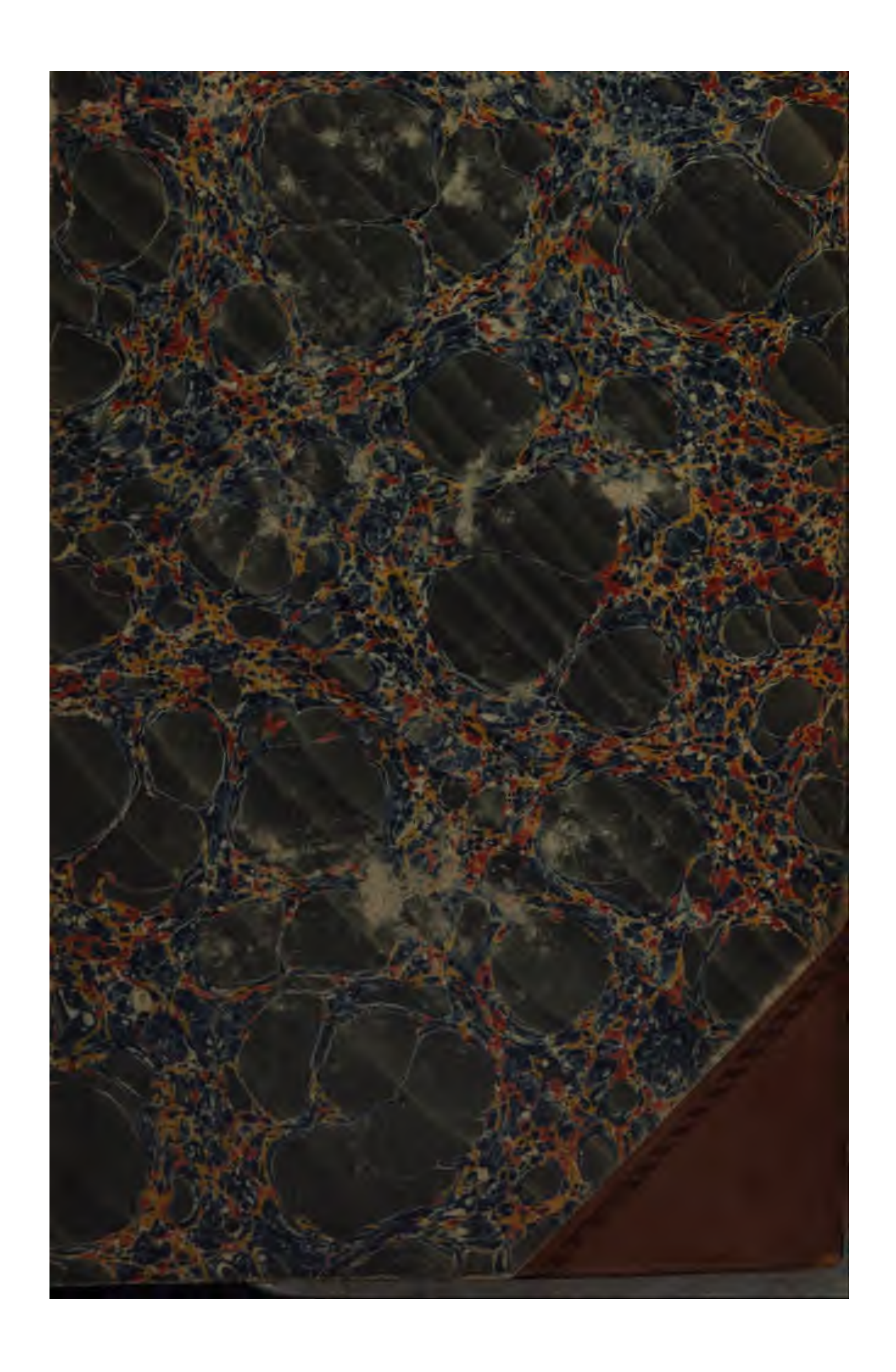

Google



46.

312.

ESSAI

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE POLITIQUE

DE LYON.

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN, A LYON.

ESSAI

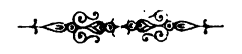
POUR SERVIR

A L'HISTOIRE POLITIQUE

DE LYON,

DEPUIS LES TEMPS HISTORIQUES
JUSQU'A LA DOMINATION DES FRANKS.

Par Alain-Maret.





LYON,

DORIER, QUAI DES CÉLESTINS, 51. | BOHAIRE, RUE PUITS-GAILLOT.

PARIS,

TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

1846.

AVERTISSEMENT.

« L'histoire nationale est pour tous les hommes du même pays une sorte de propriété commune ; c'est une portion du patrimoine moral que chaque génération, qui disparait, lègue à celle qui la remplace. Aucune ne doit la transmettre telle qu'elle l'a reçue, mais toutes ont pour devoir d'y ajouter quelque chose en certitude et en clarté. »

(Aug. Thierry, *Récits des temps mérovingiens*.)

Tous les écrits publiés jusqu'à ce jour, sur l'histoire de Lyon, ont le défaut de ne pas être coordonnés avec l'histoire générale. Il en résulte que, à moins d'avoir des connaissances historiques d'une certaine étendue, on peut difficilement comprendre l'histoire de Lyon, telle qu'elle nous a été transmise par divers historiens modernes.

C'est une œuvre difficile, il est vrai, de placer sur un même plan les événements particuliers à une province, et les faits généraux qui doivent lier entre eux ces événements. On s'expose, en adoptant cette méthode, à perdre souvent de vue l'histoire locale qu'on veut décrire et à s'égarer dans des excursions sur le domaine de l'histoire générale. Elle est cependant la seule qui puisse donner l'intelligence complète de l'histoire particulière d'une ville ou d'une province, du moins aussi complète que peuvent la transmettre les matériaux insuffisants qui sont parvenus jusqu'à nous. J'ai voulu l'essayer pour l'histoire politique de Lyon pendant la domination romaine. Je ne sais si cette innovation sera approuvée; mais on doit quelque indulgence à celui qui entreprend un travail ingrat, sans autre perspective de dédommagement que l'espoir, bien ou mal fondé, d'avoir fait quelque chose d'utile.

Quel intérêt peuvent présenter les événements qui se sont passés à Lyon, depuis le règne d'Auguste jusqu'à la chute de l'empire romain d'Occident, si on ne connaît en même temps l'histoire de Rome dans ses principales phases? Ce qui donne un attrait puissant à l'histoire particulière du peuple ségusien ou lyonnais, c'est de le voir, même avant la conquête des Gaules par Jules-César,

s'unir aux Romains par les liens les plus étroits; c'est de voir Lyon, dès le règne d'Auguste, représenter dans les Gaules la Rome impériale, puis suivre sa décadence et tomber avec elle. Mais supprimez de l'histoire de Lyon les détails qui se rattachent à l'existence dramatique de la capitale de l'empire, et vous n'aurez plus qu'un de ces récits comme on en trouve dans les chroniques arides du moyen-âge.

Le travail que je présente au public est donc un cadre d'histoire *gallo-romaine*, dans lequel j'ai fait entrer tous les documents qui sont particulièrement relatifs à l'histoire de Lyon et du Lyonnais. Cette méthode a encore l'avantage de faciliter le classement des matériaux qu'on pourra découvrir ultérieurement, car on serait dans une grande erreur si l'on croyait que tout est dit sur l'histoire de Lyon pendant la domination romaine : les flancs de nos collines recèlent peut-être encore une partie de cette histoire; un grand nombre d'inscriptions, plusieurs monuments importants, n'ont été découverts que depuis deux ou trois siècles. Nous citerons, entre autres, les tables de bronze qui contiennent une partie du discours de l'empereur Claude en faveur de la Gaule lyonnaise, et le monument d'Albigny élevé par l'armée d'Albin ces deux monuments n'ont été découverts que dans le

seizième siècle. L'autel taurobolique élevé par les Lyonnais sous le règne d'Antonin-le-Pieux, n'a été découvert qu'en 1704. On peut donc espérer que de nouveaux monuments archéologiques de l'époque gallo-romaine viendront enrichir encore l'histoire de notre cité.

En retraçant les événements politiques qui se rattachent à l'existence du peuple lyonnais, depuis les temps historiques jusqu'à la conquête du royaume de Burgondie par les Franks, je dois dire aussi quel a été mon but. Lyon compte un assez grand nombre de savants et de littérateurs, pour qu'on puisse espérer d'avoir un jour une bonne histoire de Lyon, c'est-à-dire un ouvrage qui joigne à l'exactitude scrupuleuse des faits, à leur appréciation intelligente, la concision et l'élégance du style. Mais il est difficile qu'un homme seul, quels que soient son talent et son opiniâtreté dans le travail, puisse suffire à cette tâche pénible, si on ne lui prépare les matériaux, car l'histoire d'une province est bien autrement difficile à écrire que celle d'une nation.

En préparant les matériaux de l'histoire politique de Lyon pendant la domination romaine, j'ai voulu contribuer pour une bien faible part au monument historique qui sera sans doute élevé un jour à la gloire de la cité lyonnaise. Ce travail exigeait beaucoup de notes et de

dissertations, qui en rendront nécessairement la lecture pénible et fastidieuse ; mais je ne pouvais remplir le but que je m'étais proposé, qu'à la condition de n'avancer que des faits incontestables. J'ai dû écrire pour prouver, et non pour raconter.

ESSAI

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE POLITIQUE

DE LYON.

TEMPS ANTÉRIEURS

A LA DOMINATION ROMAINE.

L'origine de Lyon et de ses habitants primitifs, comme celle de tous les peuples qui ont précédé les temps historiques, est couverte d'une obscurité impénétrable; ce serait une étude oiseuse que de rechercher cette origine d'après la Genèse, car les livres de Moïse sont en contradiction avec toutes les traditions de l'antiquité, et ne peuvent supporter l'examen sérieux de la géologie et de l'astronomie modernes. On doit être convaincu que des peuples existaient plusieurs mille ans avant l'époque de la création, fixée par

la Genèse. Les plus anciens qu'on puisse connaître sont les Atlantes. Ce nom désigne peut-être les peuples qui occupaient une partie de l'espace couvert aujourd'hui par l'Océan atlantique. Homère, Euripide, Platon, Denis d'Halycarnasse, Pline, Strabon, parlent de ces peuples; de la magnificence de leurs villes, et de leurs monuments. C'était donc une tradition qui s'était perpétuée jusqu'à ces historiens, et qui devait avoir quelque fondement. Si nous consultons les historiens modernes, nous pourrons citer une opinion qui a bien quelque valeur; c'est celle des savants qui accompagnèrent Napoléon dans son expédition d'Egypte :

« Il est prouvé, disent-ils, qu'antérieurement aux temps connus par l'histoire, il a existé des peuples chez lesquels les connaissances géographiques et astronomiques que celles-là supposent ont été poussées beaucoup plus loin qu'à aucune des époques dont les historiens grecs et latins nous ont conservé la mémoire (1). »

Ainsi, dès-lors qu'on admet qu'il y a eu des peuples dont l'existence peut remonter à dix mille ans, on peut croire que d'autres existaient antérieurement, et que peut-être il en a existé de tout temps, car le monde peut être improduit, incréé, puisque la production tirée du néant est aussi impossible à comprendre que l'incréation.

Si nous étudions toutes les traditions conservées par les plus anciens peuples connus, nous verrons que tous font remonter leur origine à une époque bien antérieure à celle que la Genèse indique comme étant l'époque de l'origine du monde (2).

Les Druides, ces prêtres savants des Gaulois, disaient dans leur langage mystérieux : « L'univers sera détruit

par l'eau, l'air et le feu, après un certain nombre de siècles, et puis il renaîtra de ses cendres (3). »

Il est évident en effet que l'action des eaux de la mer et des fleuves, ainsi que celle de l'air et du feu, par les déplacements successifs que ces éléments opèrent sur notre globe, doivent concourir à le décomposer entièrement dans une période de milliers de siècles, qu'on pourrait peut-être déterminer; d'autres causes contribuent puissamment aussi à la transformation du globe; les principales sont: l'attraction ou pesanteur réciproque de la terre et des corps célestes; l'impulsion que les différents mouvements de rotation de la terre impriment aux courants marins; la diminution de l'obliquité de l'écliptique, qui change successivement les climats; enfin, la transformation des productions marines du règne animal et végétal en produits minéralogiques, transformation qui s'opère soit par la pétrification naturelle de ces productions, soit par l'action des volcans sous-marins, de la chaleur centrale du globe, ou par celle des autres agents que la nature emploie dans le bassin des mers, dans ce grand atelier et ce vaste fourneau où s'élabore tout ce qui est nécessaire à l'existence de l'homme, et dans lequel se préparent de nouveaux continents pour les générations futures.

L'abaissement progressif des eaux de la mer Baltique, de la mer Noire, de la mer Caspienne, a été constaté par un grand nombre de savants; celui des eaux de la mer Rouge l'a été par les ingénieurs de l'expédition d'Egypte (4), et il est probable que la mer Rouge et la mer Méditerranée communiquaient ensemble dans le dix-septième siècle avant l'ère chrétienne, puisqu'il ré-

sulte du récit de l'Exode que les Israélites ne purent traverser l'isthme de Suez qu'à la marée basse (5). L'isthme de Suez, qui sépare aujourd'hui ces deux mers, n'est donc qu'un attérissement formé par le retrait des eaux de la mer Rouge et de la Méditerranée, car l'abaissement progressif des eaux de la Méditerranée est prouvé par des faits irrécusables. Damiette, port de mer au treizième siècle, Aigues-Mortes où Louis IX s'embarqua pour les croisades, Arles qui contenait des flottes nombreuses au cinquième siècle, ainsi que nous l'apprend un édit de l'empereur Honorius, sont aujourd'hui très éloignées des rivages de la mer. Narbonne, qui, du temps de Strabon, recevait les flottes marchandes de la Méditerranée, en est aujourd'hui à trois lieues. Ravenne, où Pompée et César faisaient hiverner leurs flottes, en est éloignée de deux lieues; le port de Fréjus, qui, sous le règne d'Auguste, était deux fois plus grand que le port actuel de Marseille; les ports de Tyr, de Sidon, qui servaient d'entrepôt au commerce du monde; ceux de Carthage, dont les flottes firent trembler Rome, sont également comblés; Marseille subira sans doute un jour le même sort. On sait que cette ville n'est déjà plus située sur le même emplacement qu'elle occupait dans l'antiquité.

Tandis que nous voyons la mer se retirer de certains points des côtes maritimes, nous la voyons sur d'autres points envahir dans la même proportion; car cette action simultanée des eaux de la mer et des fleuves, et des autres agents de la transformation du globe, ne se fait point au hasard, mais d'une manière constante, uniforme et surtout toujours progressive : de sorte qu'il est évident que, dans un espace donné de siècles, le

vaste bassin actuel de la mer se comblera et qu'il en sortira de nouvelles contrées, tandis que les contrées habitées aujourd'hui seront envahies progressivement et dans la même proportion par les eaux maritimes. Ainsi, il suffit de jeter les yeux sur l'Océan indien, pour voir que les milliers d'îlots qui surgissent dans cet Océan formeront un jour un vaste continent; l'archipel qui s'étend à l'est de l'ancien continent, et qu'on désigne sous le nom d'Océanie, formera un jour un continent aussi vaste que l'Asie; l'Australie, à elle seule, est déjà presque aussi grande que l'Europe actuelle.

Il est bien certain que la France et l'Angleterre ne formaient autrefois qu'un seul continent, et que le détroit qui les sépare aujourd'hui s'est formé par les envahissements des eaux de la mer. Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples du même genre pour prouver ces envahissements.

Il est aisé de comprendre, d'après ce système, pourquoi après un certain nombre de siècles on ne peut plus trouver de vestiges des anciens peuples; car le déplacement forcé, que la transformation du globe opère parmi eux, produit nécessairement une fusion de leurs langues, de leurs mœurs, de leurs sciences, de leurs arts, qui se dénaturent ainsi progressivement pour se renouveler sous d'autres formes : de sorte qu'il est probable que les peuples qui se succèderont après nous, ne sauront pas plus que nous ce qui s'est passé avant eux, au-delà de trois à quatre mille ans. On ne doit donc pas s'étonner si toutes les parties de notre globe terrestre, quelle que soit leur élévation, conservent des traces du séjour des eaux de la mer, et nous ne voyons pas que, pour les expliquer, il soit nécessaire d'avoir

recours au déluge universel de la Genèse, ou aux cataclysmes de quelques géologues modernes. L'inspection seule des différents dépôts dont se compose notre globe terrestre, l'ordre admirable dans lequel ils sont rangés, prouvent qu'il a fallu des milliers de siècles de calme pour former ces dépôts qui n'auraient pu être classés comme ils le sont, après un déluge, c'est-à-dire à la suite d'un bouleversement universel et d'un mélange confus et sans ordre de tous les matériaux qui composent notre globe.

Quant au changement progressif des climats, nous devons faire observer qu'on a trouvé dans les régions les plus septentrionales de l'Europe des monuments archéologiques de toute nature, qui indiquent que ces contrées ont été anciennement très peuplées par des nations adonnées aux sciences et aux arts; on a découvert dans ces mêmes régions un très grand nombre de fossiles, qui prouvent qu'elles ont été habitées par des animaux qui ne peuvent exister que dans les climats les plus chauds (6). Il faut bien admettre alors que le changement de l'obliquité de l'écliptique est toujours progressif *dans le même sens*, et doit ramener successivement tous les climats sous la même latitude. Ce système est combattu par le célèbre Laplace et par les astronomes modernes, qui prétendent que le changement de l'obliquité de l'écliptique a lieu tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; cependant le changement progressif des climats est dans l'ordre de la nature, qui soumet tout à ses lois de transformation : on ne doit donc pas supposer qu'il existera une zône torride et une zône glaciale éternellement fixées sur les mêmes points; cela serait d'ailleurs incompatible avec

les transformations du globe dont nous avons parlé plus haut. Ce qu'il y a de positif, c'est que depuis les calculs d'anciens astronomes qui ont évalué à 24 degrés l'obliquité de l'ecliptique, depuis Erastothènes, qui 250 ans avant J.-C. la trouva de 23 degrés 50 minutes, la diminution a suivi une progression toujours constante dans le même sens jusqu'à nos jours.

Nous ferons remarquer aussi un effet de l'action des eaux des fleuves : c'est l'exhaussement progressif de leur lit, constaté par un grand nombre de savants et par des faits que nous pouvons vérifier chaque jour. Cet exhaussement, qui oblige à élever le sol des villes riveraines et à enfouir les édifices, contribue puissamment aussi à la perte des monuments archéologiques.

Nous croyons donc qu'après avoir analysé consciencieusement les monuments historiques et archéologiques des âges qui nous ont précédés et les opinions contradictoires qui admettent ou rejettent la transformation du globe, on peut adopter les propositions suivantes :

1° Qu'il a existé des peuples bien antérieurement à l'époque fixée par la chronologie des livres de Moïse, et que les peuples ont pu exister de tout temps ;

2° Que les continents habités par les peuples qui ont précédé les temps historiques ont disparu par l'élévation progressive des eaux maritimes, pour faire place à de nouveaux continents qui ont été mis progressivement à découvert par le retrait ou l'abaissement de ces eaux qui les couvraient, ce qui explique les traces que la mer a laissées sur notre globe terrestre ;

3° Que nos continents actuels sont à leur tour envahis par les eaux maritimes, qui découvrent, en se

retirant sur d'autres points, de nouveaux continents dans la même proportion;

4° Que la transformation du globe est soumise à des lois fixes, invariables, et qui s'exécutent dans un espace régulier et périodique de siècles; que, dans le même espace de temps, les sciences, les arts, les langues des peuples éprouvent une transformation qui suit la même progression, et parcourent ainsi un cercle dont l'étendue est, il est vrai, immense, inconnue, mais dont elles ne peuvent sortir; que, par conséquent, les sciences, les arts, les découvertes que nous croyons nouvelles, ont été en usage chez les anciens peuples qui nous sont inconnus, et que ces sciences et ces arts ne sont que renouvelés.

Mais, s'il est impossible de connaître l'origine des peuples, on peut peut-être, en fouillant dans les traditions de l'antiquité, retrouver les traces d'anciens peuples qui ont habité Lyon à une époque très reculée, quoique les traditions des temps antiques aient été défigurées en passant à travers les systèmes astronomiques et mythologiques des âges qui nous ont précédés, et les fictions des poètes grecs et latins.

Les savants qui ont fait tant de dissertations prolixes sur les Chinois, les Egyptiens, les Indiens, les Chaldéens, ont fait très peu de recherches sur un peuple ou plutôt sur une confédération de peuples qu'ils reconnaissent avoir été très puissants et de la plus haute antiquité: nous voulons parler des *Lygues* ou *Lygiens*, que nous croyons avoir été les habitants les plus anciennement connus de Lyon et de la France actuelle. Denis d'Halycarnasse dit que les plus anciens habitants des Gaules descendaient des Lygiens; Onomacrite, dans

son poème de l'expédition des Argonautes (7), désigne les Gaules sous le nom de terre *Lygdonienne;* Erastothènes appuie l'assertion de ces deux historiens (8). Prométhée, dans Eschyle (9), indiquant à Hercule le chemin du Caucase aux Hespérides (Espagne), lui dit : « Vous arriverez chez le peuple intrépide des Lygiens, et de là aux Hespérides. » Une tradition mythologique, *la fable de Phaéton*, nous montre que, dès la plus haute antiquité, les Lygiens occupaient les bords de la Vistule et de la mer Baltique. Ptolémée, Tacite, Pomponius Méla, nous apprennent que, de leur temps, des peuples Lygiens occupaient encore une partie de ce territoire. Ptolémée, qui nous a donné la plus ancienne description de la Germanie, nomme *Lugi* les Lygiens de cette contrée, et place sur leur territoire une ville qu'il nomme *Lugidunum*, nom qui n'est évidemment que celui de *Lugdunum* défiguré, ce qui pourrait bien prouver que toutes les villes qui portaient ce nom devaient leur origine aux Lygiens. Nous remarquons aussi que le territoire que ces Lygiens occupaient dès la plus haute antiquité, et qui correspondait à la plus grande partie de la Pologne et de la Prusse, était traversé par un fleuve qui n'est plus aujourd'hui qu'une petite rivière connue sous le nom de *Rhodaune* (10) ou *Rhodune*, et qui portait probablement celui de *Rho-dan* en langue celtique. Le nom de *Rhodanus*, donné au Rhône par les Latins, n'est évidemment que celui de *Rhodan* auquel ils ajoutèrent leur terminaison habituelle. Pline le Naturaliste et saint Jérôme disent, il est vrai, que ce sont les Rhodiens qui ont donné leur nom au Rhône, mais ces historiens ne peuvent donner aucune preuve à l'appui de leur assertion : on peut donc croire, avec autant de

raison, que ce sont les Rhodiens qui ont tiré leur nom du fleuve gaulois.

Il y avait dans les Gaules trois villes qui portaient le nom de *Lugdunum*, du temps des Romains : c'étaient *Lugdunum Convenarum*, *Lugdunum Batavorum*, *Lugdunum Segusianorum*. Saint Jérôme nous apprend que la première devait le nom de *Convenarum* à des populations que Pompée avait rassemblées dans cet endroit, après les avoir chassées des Pyrénées. Pompée commandait à cette époque (76 ans avant J.-C.) dans la *Province romaine* (Dauphiné, Savoie, Languedoc, Provence). Cette ville, qui était située sur le territoire de Comminges, fut détruite au VI[e] siècle par Gontran, roi de Burgondie. *Lugdunum Batavorum* portait au moyen-âge le nom de *Ligdun* (11), qui paraît avoir préparé la transition à celui de Leyde ; la différence des noms de Leyde et de Lyon provient de la différence des dialectes qui existaient sur leurs territoires respectifs, lorsque la langue française se forma.

Quoique nous ne connaissions pas le nom que les Celtes donnaient à Lyon, nous devons présumer que ce nom était celui de *Lygy-don*, ou *Lyg-don* par abréviation, que les Latins traduisirent dans leur langue par *Lugudunum* ou *Lugdunum*, car l'Y n'était point connu dans l'alphabet primitif des Latins ; il correspondait à leur lettre U (12). L'Y appartenait sans doute à l'alphabet celtique, car nous croyons que la langue grecque dérivait de la langue celtique. Les écrivains qui prétendent, contre toutes les traditions de l'antiquité, que les Grecs sont plus anciens que les Celtes, disent que ces derniers parlaient la langue grecque depuis que les Grecs-Phocéens s'étaient établis à Marseille (600 ans av. J.-C.).

Mais saint Jérôme dit formellement qu'on parlait de son temps trois sortes de langues à Marseille : le latin, le grec et le celte ou gaulois. César nous apprend que lorsqu'il eut un entretien avec le gaulois Divitiac, il fut obligé de se servir d'un interprète : cependant César, comme tous les citoyens romains d'une classe élevée, connaissait la langue grecque ; ce conquérant des Gaules dit aussi qu'il écrivit à Cicéron une lettre en grec, afin que les Gaulois ne pussent pas la comprendre, dans le cas où ils l'intercepteraient. Enfin saint Irénée, qui était grec d'origine, dit que, lorsqu'il vint d'Orient à Lyon, il fut obligé d'apprendre la langue des Gaulois (*Traité des hérésies*, liv. Ier). D'ailleurs, nous appelons fort improprement *i* grec la lettre que nous écrivons Y : cette lettre n'existe pas dans l'alphabet grec ; elle correspond à l'upsilon υ.

Le nom de *Lyg-don* s'est sans doute changé en celui de *Lyon*, par élision, à l'époque de la formation de la langue française ; la syllabe *don* n'a d'autre signification dans les racines celtiques que celle de rivière ou ville située près d'une rivière. Les Latins, qui ont traduit ce mot par *dunum*, ne peuvent que lui avoir donné la signification du mot *ville*, ainsi que le prouvent les noms d'*Augusto-dunum*, *Cæsaro-dunum*, ou ville d'Auguste, ville de César.

Nous croyons donc que le mot *Lyg-don* peut être traduit par ville des Lygiens.

Le nom celtique de Lyon s'est conservé dans le manuscrit des Pandectes que les Florentins découvrirent à Pise, en 1406, lorsqu'ils firent la conquête de cette ville. Dans ce manuscrit, les Lyonnais sont nommés

2

Lygdonenses. Il est très probable que cette partie de la Méditerranée que nous appelons le *golfe de Lyon* doit son nom aux peuples Lygiens; ce golfe est appelé par les anciens géographes *sinus Ligusticus*, *sinus Lygdonensis*, c'est-à-dire golfe Lygien. Le nom de *golfe de Lyon* vient évidemment de *Lygdonensis*.

Ceux qui attribuent mal à propos à Lucius Munatius Plancus la fondation de Lyon, disent que le mot *Lugdunum* vient de *Lucii dunum*, syncopé pour *Lucdunum*; en admettant même cette syncope hardie, il faudrait supposer que Lyon s'est appelé *Lucdunum* du temps des Romains, et que le mot *Lugdunum*, qui est arrivé jusqu'à nous, n'est écrit ainsi que par corruption, et par la transformation du *c* en *g*, ce qui est impossible; car toutes les anciennes inscriptions de médailles, de monuments, tous les plus anciens manuscrits, portent le nom de *Lugudunum* ou *Lugdunum* par abréviation, et dans aucun de ces monuments historiques on ne trouve *Lucdunum*. Dans un rescrit de l'empereur Constance (13) Lyon est nommé *Lygdunum*, et *Lygdinus* sur une monnaie de Conrad-le-Pacifique (14) qui était souverain, au dixième siècle, du royaume de Burgondie dont Lyon faisait partie.

Un grand nombre d'historiens prétendent que Lyon n'existait pas avant la conquête des Gaules par Jules-César, parce qu'il ne fait pas mention de cette ville; mais il est permis de combattre cette opinion; il y a plusieurs villes importantes des Gaules, dont César ne parle pas: nous citerons *Cularo* (Grenoble), qui était cependant, de son temps, une ville de guerre d'une certaine importance, comme on le voit par les lettres de Plancus à Cicéron; nous citerons encore Toulouse, riche ville de

commerce, dont César ne dit rien, quoiqu'il asse mention du pays des Toulousains. On pourrait en citer plusieurs autres.

Clitophon fait remonter la fondation de Lyon à l'an 364 de Rome (15), c'est-à-dire 389 ans avant J.-C. Cet historien ancien était de Rhodes, ville fondée par les Rhodiens près des bouches du Rhône; elle n'existait plus du temps de Pline le Naturaliste, qui naquit l'an 23 de J.-C. Rhodes était déjà célèbre 900 ans avant l'ère chrétienne. Ainsi Clitophon, dont les ouvrages sont presque entièrement perdus, écrivait certainement avant la conquête des Gaules par César. Quoique la fable ridicule publiée par cet historien sur la fondation de Lyon n'ait pas besoin d'être réfutée, elle ne prouve pas moins que, du temps de Clitophon et de Plutarque qui le cite (16), on faisait remonter la fondation de Lyon à une époque très éloignée, et antérieure de plusieurs siècles à la conquête des Gaules par les Romains.

Une autre tradition rapportée par *Jean Nani*, moine vénitien, plus connu sous le nom d'Annius de Viterbe, dit que ce fut *Lugdus*, roi des Gaulois après *Narbon* son père, qui fonda Lyon. Cet écrivain du quinzième siècle n'a pas beaucoup de crédit, mais il affirme avoir découvert beaucoup de documents qui ont échappé aux historiens qui l'ont précédé. On a peut-être eu tort de rejeter comme faux ce qu'il dit relativement à Lyon; la tradition qu'il rapporte peut bien être tirée des fictions mythologiques qui désignent les Lygiens sous le nom du roi *Lygis* ou *Lugdus*, en parlant des combats de ces peuples contre l'Hercule tyrien, c'est-à-dire contre les Tyriens qui vinrent s'établir dans les Gaules au quinzième siècle avant l'ère chrétienne: on sait que dans ces

fictions les anciens déifiaient ou personnifiaient tout, les peuples, les rivières, les forêts, les volcans, les montagnes, et qu'ils mêlaient des événements réels avec leurs systèmes astronomiques et religieux; de là tant de bévues commises par quelques historiens qui ont pris dans un sens littéral ce qui ne devait l'être que dans un sens métaphorique, et qui ont répété toutes ces histoires de rois, de héros, de conquérants et de leurs voyages de long cours, dont quelques-unes désignaient chez les peuples de l'antiquité le passage du soleil aux douze signes du zodiaque. Il serait donc possible que la tradition rapportée par Annius de Viterbe fût fondée, et dans ce cas elle voudrait dire simplement que les Lygiens fondèrent Lyon après Narbonne, ou qu'ils s'établirent à Narbonne et ensuite à Lyon.

Strabon, qui écrivait sous le règne d'Auguste, dit en parlant de Lyon : « Cette ville est la plus peuplée après « Narbonne ; elle est célèbre par son commerce, et les « gouverneurs envoyés de Rome y font frapper des « monnaies d'or et d'argent. Elle est située au milieu du « pays comme une citadelle, soit à cause de la jonction « des fleuves, soit parce qu'elle est également à portée « de tous les pays qui l'environnent; aussi Agrippa « a-t-il fait de cette ville le centre des divers chemins « qu'il a fait tracer (17). »

Or, si cette ville n'avait été fondée qu'après la conquête des Gaules par Jules-César, comment aurait-elle pu en quelques années prendre un accroissement si considérable ?

Les peuples que nous nommons Lygiens dans notre langue, sont nommés Luges (*Lugi*) par Ptolémée, et Lyges (*Lygii*) par Tacite. Hérodote les nomme Ligues

(Λίγυες). Les Romains donnèrent le nom de Ligures à ceux de ces peuples qui s'étaient fixés en Italie, et le nom de Ligurie à la contrée qu'ils y occupaient encore, et dont l'état de Gênes formait la principale partie. Plusieurs historiens ont cherché l'étymologie du nom des Lygiens : M. Amédée Thierry (*Hist. des Gaulois*) le fait dériver de *Li-gor* en langue basque, qui selon lui signifie *peuple d'en haut.* Sabathier (*Dict. mythol.*) dit que ce nom vient de *Li-gour*, qu'il traduit en langue celtique par homme de mer. Enfin Malte-Brun, qui le fait aussi dériver de *Li-gour*, le traduit par homme des côtes. Mais on sait combien les hommes les plus savants se sont fourvoyés en voulant forcer les étymologies. Nous ferons seulement observer que tous ces historiens partent d'une base fausse, en prenant pour point de départ le nom de *Ligures* qui ne fut donné par les Romains aux Lygiens d'Italie qu'à une époque postérieure de plusieurs siècles à celle où ces peuples s'étaient établis dans les Gaules. M. Thierry fait dériver ce nom de la langue basque, et donne aux Lygiens une origine ibérienne; mais il est en contradiction avec tous les documents de l'antiquité.

Quoique le mot *lyg*, véritable racine du nom des Lygiens, ne puisse se retrouver dans les débris conservés de la langue celtique, nous pensons que ce mot n'a d'autre signification que celle de ligue ou confédération; nous ferons observer que le nom de *Ligues*, sous lequel Hérodote désigne les Lygiens, a conservé dans notre langue la même signification, celle de peuples ligués ou confédérés. Les Lygiens formaient, en effet, une vaste confédération de plusieurs peuples; les noms de quelques-uns d'entre eux nous ont été transmis par Festus

Aviénus, Scylax, Ptolémée, Tacite, Polybe, Pline, Méla et autres historiens. Voici ces noms, plus ou moins défigurés et tels qu'ils nous sont parvenus : ce sont les *Sardons*, les *Bryges*, les *Eluses* ou *Elysies*, les *Naharvalles* ou *Naharballes*, les *Saliens* ou *Salluviens*, les *Manimes*, les *Aries*, les *Helvécones* ou *Helvètes*, les *Ombres* ou *Ombriens*.

D'après le témoignage des anciens historiens et les traditions de l'antiquité, ces peuples devaient être ainsi classés, à une époque très reculée, sur le territoire de la France actuelle. Les Sardons occupaient ce qu'on appela plus tard le comté de Roussillon ; les Naharballes, le territoire de Narbonne ; les Elysies ou Eluses, le territoire des Elusates dont l'antique *Eause* était la capitale; les Saliens étaient fixés dans la Provence, ainsi que les Manimes ; quant au peuple des Lygiens qui portait le nom de *Bryges*, nous devons faire observer que leur nom est celui qui a subi le plus de mutations : les anciens historiens les nomment *Bryges*, *Brygiens*, *Bryces*, *Bébryces;* les Grecs nomment *Phrygiens* ceux qui avaient fondé une colonie puissante dans l'Asie mineure : cette colonie laissa le nom de Phrygie à la contrée qu'ils occupaient en Orient (18). Une partie des *Bryges* habitaient, sous le nom de *Ségo-Br ges*, le territoire où fut fondée Marseille; l'autre partie, sous le nom d'*Allo-Bryges*, occupait la plus grande partie de la Savoie et du Dauphiné. Tous les historiens nomment ces derniers, Allobroges ; mais ils sont nommés Allobryges par Polybe, par Ptolémée, et par Etienne de Bysance qui affirme qu'Apollodore et les historiens de l'antiquité les nomment Allobryges (19).

Les *Ombres* ou *Ombriens*, plus connus sous le nom

d'*Insubres* que leur donnèrent les Romains, occupaient une partie du Forez.

Les Helvécones occupaient une partie de la Suisse (20), et peut-être le Vivarais, dont les habitants sont désignés dans les anciens historiens sous le nom d'*Helves*, ou *Helvies*.

Le territoire occupé par les Aries n'est pas fixé par les historiens : Bouteroue, dans son Recueil de monnaies antiques, fait mention d'une médaille qui représente d'un côté le buste de Minerve avec le mot *Secusia*, et de l'autre une statue d'Hercule avec le mot *Arus*. * Cette médaille pourrait avoir été frappée du temps des Romains, pour conserver le souvenir d'une colonie d'*Aries* sur le territoire ségusien. On ne doit pas non plus dédaigner la tradition allégorique rapportée par Plutarque (21) : cette tradition dit que la Saône se nomma d'abord *Brigulus*, et qu'elle prit ensuite le nom d'*Arar* ; on peut en conclure que les Bryges donnèrent d'abord leur nom à cette rivière, et qu'elle prit ensuite le nom d'*Arar*, de celui des Aries.

La Saône porta le nom d'*Arar* jusqu'au temps d'Ammien-Marcellin qui, le premier, la nomme *Saucona*. Grégoire de Tours, au VIe siècle, la nomme *Sangona* ; Adon, évêque de Vienne au IXe siècle, l'appelle *Saona* ; dans plusieurs titres du même siècle, elle est nommée *Arar* par quelques historiens, et par d'autres *Sagona*.

* Ménestrier croit que le mot *Secusia* est relatif à la ville de Suze en Piémont, et que cette médaille a été frappée pour conserver le souvenir de la grande route que l'Hercule tyrien, c'est-à-dire les Tyriens, établit pour passer des Gaules en Italie.

Voici comment nous croyons devoir expliquer l'étymologie du mot *Saône* :

Dès le temps d'Ammien - Marcellin, les historiens étaient divisés sur une question qui a enfanté de nombreuses dissertations : il s'agissait de savoir si Annibal avait remonté le Rhône jusqu'à l'embouchure de l'Isère, ou jusqu'à celle de la Saône. Ceux qui adoptèrent la première opinion conservèrent à la Saône le nom d'*Arar*, et attribuèrent avec raison à l'Isère le nom de *Scora*, dont Polybe avait fait mention en retraçant l'itinéraire du célèbre capitaine carthaginois; les autres crurent que Polybe avait voulu désigner la Saône sous le nom de *Scora*, et lui conservèrent ce nom, qui, par altération, s'est successivement changé en ceux de *Saucona*, *Sangona*, *Saona*, et enfin Saône dans notre langue. Ainsi, d'après notre opinion, cette rivière porte un nom usurpé qui lui a été légué par Ammien-Marcellin, ou peut-être par d'autres avant lui.

Il est impossible de fixer d'une manière précise l'époque à laquelle les différents peuples des Lygiens étaient établis sur les territoires que nous venons de désigner; nous voyons seulement, par les fictions mythologiques, que les Lygiens étaient établis sur le territoire des Gaules au moins quinze cents ans avant l'ère chrétienne. Nous avons encore moins de notions sur leur existence antérieure : cependant, d'après les traditions obscures répétées par un grand nombre d'historiens, on peut juger que dès la plus haute antiquité les Lygiens se trouvèrent mêlés à de formidables invasions des peuples du Nord et de l'Occident, en Asie, en Italie, dans l'Orient et dans d'autres contrées où ils portèrent leurs arts, leurs sciences et leurs systèmes religieux (22). Isis, Hercule,

Saturne, sont des noms d'origine celtique, et le culte de ces divinités existait dans les Gaules avant d'être connu des Grecs et des Romains. Ces derniers reconnaissent que l'institution des Saturnales, ou fêtes en l'honneur de Saturne, qui dégénérèrent chez eux en orgies, avait été apportée en Italie, dès la plus haute antiquité, par les Pélasges, peuple celto-scythe, nom général sous lequel les anciens historiens désignaient les peuples du Nord et de l'Occident.

Quelques historiens grecs et latins affectent de traiter de barbares les peuples les plus anciennement connus des Gaules; ces historiens ne connaissaient guères mieux que nous l'antiquité, et seulement par des traditions allégoriques qu'ils ont encore défigurées; ils écrivaient sous le poids de la terreur qu'avaient inspirée à leurs ancêtres les peuples belliqueux des Gaules : aussi sont-ils obligés de se mettre souvent en contradiction avec eux-mêmes.

La tradition allégorique, connue sous le nom de *fable de Phaéton*, nous apprend cependant que les Lygiens excellaient dans l'art musical. Platon dit aussi : « Venez donc à ma voix, muses Lygies, vous qui avez emprunté votre nom aux Lygiens, enfants de l'harmonie (23). » Les anciens Grecs, pour désigner un air mélodieux, une voix agréable, disaient : un air lygien, une voix lygienne. Ne sait-on pas aussi que ce sont les Brygiens ou Phrygiens qui enseignèrent aux Grecs les premiers éléments de l'art musical, art à peine connu en Grèce à l'époque de la guerre de Troie, ainsi qu'on le voit dans Homère (24)? Si nous consultons les plus anciens historiens et plusieurs modernes, nous serons

convaincus que les peuples de l'Occident étaient civilisés de temps immémorial; nous nous bornerons donc à renvoyer à ces historiens (25).

Environ deux mille ans avant l'ère chrétienne, les Sidoniens et les Tyriens d'Afrique faisaient un commerce considérable, et entretenaient probablement depuis longtemps des relations avec l'Europe; ces peuples connaissaient la navigation de long cours, puisque Jacob, contemporain de ce temps, parle « de Sidon et de ses nombreux vaisseaux (26). »

Au seizième siècle avant l'ère chrétienne, les Israélites entrèrent dans le pays de Chanaan dont ils se rendirent maîtres, quoique les Chananéens fussent un peuple puissant, ainsi qu'on le voit par le livre des Nombres (27). Ceux des Chananéens qui occupaient le territoire qu'on nomma depuis Palestine ou Judée, vinrent se réfugier en grande partie chez les Tyriens d'Afrique : ces Chananéens de la Palestine portaient dans leur langue le nom de *Ben-Enakim*, c'est-à-dire fils ou descendants d'Enac ou des Enacéens. Les Grecs ont traduit postérieurement ce nom par celui de Phéniciens, sous lequel ils sont plus connus dans l'histoire. L'origine des Phéniciens et des Enacéens leurs ancêtres est inconnue : Sanchoniaton, écrivain phénicien, postérieur à Moïse de deux ou trois siècles, ne nous a laissé que quelques fragments d'une Cosmogonie conservés par Philon de Biblos, et qui ne peuvent offrir aucun éclaircissement à cet égard ; Sanchoniaton avoue d'ailleurs lui-même, en terminant sa Cosmogonie, écrite du ton de l'histoire, qu'elle n'est qu'une suite d'allégories qui ont pour objet les phénomènes de la nature et de l'astronomie, et que les prêtres du temps présentaient aux initiés afin de produire

chez eux l'étonnement et le respect qu'inspire le merveilleux (28).

Au quinzième siècle avant l'ère chrétienne, les Phéniciens unis aux Tyriens vinrent établir plusieurs colonies sur le territoire que nous appelons aujourd'hui l'Espagne, ainsi qu'en Italie et dans les Gaules : quoique les événements de cette époque ne nous soient connus que par les traditions mythologiques, et sous le nom de *travaux de l'Hercule tyrien*, quoiqu'ils soient mêlés dans ces traditions avec les douze travaux allégoriques d'Hercule, qui représentent le passage du soleil aux douze signes du zodiaque, nous voyons cependant que les Phéniciens-Tyriens eurent de grands combats à soutenir en Espagne où ils fondèrent Cadix, et ensuite dans les Gaules contre les Lygiens.

Diodore de Sicile, qui s'est borné à rapporter sans examen les traditions qu'il a recueillies dans les écrits de l'antiquité, quoiqu'elles fussent déjà bien altérées de son temps, raconte qu'à l'arrivée des Phéniciens-Tyriens en Espagne, une forêt s'étant embrasée sur les monts Pyrénées, on vit couler des ruisseaux d'argent raffiné provenant d'une mine de ce métal, mise en fusion par l'incendie ; il ajoute que les naturels du pays étaient des barbares qui ne connaissaient la valeur ni de l'or ni de l'argent, et que les Tyriens obtinrent ainsi d'immenses richesses en échange d'objets de peu de valeur. Nous laisserons à ceux qui sont compétents en pareille matière le soin de décider si une mine peut être mise en fusion par l'incendie d'une forêt. Cependant il est constant que les peuples de l'Espagne et des Gaules opposèrent une vive résistance aux Tyriens, ce qu'ils n'auraient pu faire sans armes; il est également reconnu que les

peuples de l'Occident et du Nord connaissaient, dès la plus haute antiquité, l'art d'exploiter les mines et de travailler les métaux (29).

Les traditions mythologiques nous apprennent qu'après avoir combattu les peuples de l'Espagne et des Gaules les Tyriens firent la paix avec eux, et entretinrent des relations commerciales dont ils retirèrent de grands bénéfices. Ils fondèrent dans les Gaules la ville de Nîmes (30) et celle d'Alise (31), dont le nom a été immortalisé par le siége de César et la défense du brave et malheureux Vercingétorix.

Les Tyriens firent aussi une grande route pour passer des Gaules en Italie, où ils fondèrent *Herculanum* (32).

L'alliance contractée entre les Tyriens et les Lygiens, ou autres peuples qui habitaient les Gaules à cette époque, est figurée dans les traditions mythologiqnes par le mariage d'Hercule avec la fille d'un roi, dont il eut un fils nommé *Galate* qui donna son nom aux Gaulois (33). Cette tradition a été très embrouillée et défigurée par les historiens qui nous l'ont transmise; car nous voyons par les Commentaires de César que le nom de *Gaulois* (*Galli*) n'est que la traduction latine du nom de Celtes, puisqu'il dit (*Guerre des Gaules*, liv. I[er]) : « La troisième partie des Gaules est habitée par ceux qui dans leur langue s'appellent Celtes, et dans la nôtre Gaulois. » Le véritable sens de cette tradition est que les peuples des Gaules, en se mêlant avec les colonies tyriennes, prirent le nom de *Celtes*. C'est aussi aux Tyriens que l'Europe doit son nom; Hérodote, prenant à la lettre une tradition allégorique qui ne devait être prise que dans un sens figuré, dit : « Quelques-uns croient que cette contrée tient son nom d'Europe de Tyr. »

César dit, dans ses Commentaires, que les Gaulois prétendaient descendre de Pluton; nous pourrions trouver encore dans les fictions mythologiques l'explication de cette énigme. Pluton a eu, comme tous les autres dieux de l'antiquité, un grand nombre de noms différents; il a été transporté avec son enfer dans tous les climats, selon le caprice des poètes grecs et latins. Il a été, comme les autres dieux, personnifié de toutes les manières et mêlé aux principaux événements de l'antiquité: il est connu, entre autres noms, sous celui d'Agesilaüs (de ἄγω je conduis, et λαὸς peuple). C'est sans doute celui dont il s'agit ici, c'est-à-dire de l'un des principaux chefs qui conduisirent des colonies tyriennes en Espagne et dans les Gaules. On retrouve en Espagne tous les attributs de Pluton: les enfers, ce sont les mines que les Tyriens exploitaient près de Cadix; ces mines, soit à cause de leur profondeur, soit parce que ceux qui faisaient l'extraction de leurs produits y terminaient ordinairement leur vie, ont été représentées dans les fictions mythologiques comme le séjour des morts. Nous retrouvons encore en Espagne le *Tartare*, le lac *Averne* (34), le *Léthé*, nommé ensuite *Guada-Léthé* ou rivière de Léthé par les Arabes, lorsqu'ils se rendirent maîtres de l'Espagne. Il est donc probable que la tradition allégorique rapportée à César par les Gaulois, faisait allusion au mélange des colonies tyriennes avec les peuples de la Gaule.

Au treizième siècle avant l'ère chrétienne, les Tyriens fondèrent sur les côtes d'Afrique une nouvelle colonie, à laquelle ils donnèrent le nom de Carthage (35). Cette colonie devint bientôt plus puissante que la métropole; le génie commercial des Carthaginois s'étendit sur toute

la surface du globe, et leurs colonies se répandirent dans toutes les contrées connues (36).

Nous croyons que les Carthaginois établirent une colonie à Lyon : ce qui nous le fait présumer, c'est que cette ville avait dans l'antiquité et a encore aujourd'hui pour symbole un lion, qui était aussi celui de Carthage (37). Il est probable qu'à l'époque où les Romains s'établirent dans les Gaules ils trouvèrent ce symbole sur les médailles des Gaulois lyonnais, et qu'ils le conservèrent, soit qu'ils en connussent l'origine, soit qu'ils l'ignorassent.

Environ mille ans avant l'ère chrétienne, les *Ombres* ou *Ombriens*, peuple des Lygiens, qui s'était établi en Italie depuis plusieurs siècles, furent chassés de cette contrée par les *Etrusques*. Quelques historiens modernes, d'après le récit de plusieurs historiens latins, prétendent que les Etrusques étaient un peuple émigré du nord de la Grèce, et le représentent comme très civilisé ; mais s'ils étaient venus du nord de la Grèce, comment Hésiode, Homère, Hérodote, n'en ont-ils pas fait mention ? comment ces peuples auraient-ils pu avoir atteint ce haut degré de civilisation seulement deux siècles après la guerre de Troie ? Denis d'Halycarnasse prétend que les Etrusques étaient originaires de l'Italie ; d'autres les font venir de la Rhétie (38). Il est bien certain que, dans des siècles postérieurs, les Etrusques furent très versés dans les arts ; mais on ne peut avoir aucune notion sur ce peuple à l'époque dont nous venons de parler. Nous savons seulement que les Etrusques prirent ou détruisirent trois cents villes, bourgs ou villages, aux prétendus barbares gaulois ombriens (39). Ceux de ces Ombriens qui habitaient les plaines circumpa-

danes portaient le nom d'*Is-Ombres* (40); une partie se réfugia chez les Gaulois, ses compatriotes : ils fondèrent ou occupèrent, sur le territoire connu de nos jours sous le nom de *Forez* (département de la Loire), une ville qui nous est connue sous le nom de Mey-land (41); comme nous le verrons plus loin, quatre siècles plus tard cette ville eut la gloire de donner son nom à la capitale de la Lombardie.

Lorsque le commerce des Carthaginois commença à décliner, au neuvième siècle avant l'ère chrétienne, époque à laquelle les Rhodiens étaient devenus à leur tour puissants sur mer, il est probable que les Tyriens et les Carthaginois continuèrent à avoir des relations avec les peuples des Gaules (42), puisqu'il est certain que les Tyriens restèrent constamment maîtres de Cadix (43). D'ailleurs, les Rhodiens paraissent avoir eu fort peu de relations avec l'intérieur des Gaules et n'avoir fondé des colonies que sur le littoral de la Méditerranée : cependant, s'il fallait en croire les traditions rapportées par Diodore de Sicile et quelques autres historiens, les Gaulois seraient retombés à cette époque dans un état de barbarie; mais ces historiens ne peuvent appuyer leurs assertions sur aucune tradition certaine, car depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 600 avant l'ère chrétienne on ne trouve plus aucun document historique sur les provinces gauloises; on peut seulement conjecturer que les Gaulois firent plusieurs expéditions tant en Italie qu'en Orient; les Tyriens et les Carthaginois, qui seuls auraient pu nous transmettre quelques éclaircissements à cet égard, n'ont pas laissé d'annales, ou du moins elles ont été perdues, car il est certain que ces peuples conservaient avec le plus grand soin des registres publics dans lesquels étaient consignés les événements importants (44).

Au sixième siècle avant l'ère chrétienne, les Grecs-Phocéens, obligés de quitter leur patrie pour fuir la tyrannie des Perses, vinrent s'établir dans les Gaules; ils se fixèrent sur le territoire des *Ségo-Bryges* avec la permission de ce peuple, et y fondèrent Marseille (45).

A la même époque nous voyons paraître, sur le territoire de la Gaule, des peuples dont le nom était inconnu auparavant : ce sont les *Bituriges* (peuple du Berri), les *Arvernes* (de l'Auvergne), les *Sénons* (territoire de Sens), les *Carnutes* (de Chartres), et les *Eduens* (46), ou plutôt *Edusies* ou *Edusiens*, comme les nomme Etienne de Bysance (47). On peut présumer que déjà, à cette époque, les Eduens avaient la même étendue de territoire que du temps de César. Ils occupaient l'Autunois dont *Bibracte* était la capitale, et le Mâconnais. Ils avaient sous leur dépendance : les Ambivarètes, peuple du Nivernais dont *New-don* (48), aujourd'hui Nevers, était la ville principale; les *Branovices*, peuple du Châlonnais (territoire de Brancion); les Branoviens (49); les Ambarres (du Charolais) (50). Les Eduens avaient encore sous leur patronage les Ségusiens, qui habitaient à peu près tout le territoire actuel des départements du Rhône et de la Loire, et dont les villes principales étaient *Lyg-don* (Lyon), Mey-land, Rhodumna (51) (Roanne), Lumna (52).

A l'époque de l'établissement des Phocéens à Marseille, les Lygiens étaient donc remplacés par les Ségusiens sur le territoire lyonnais; mais il est très possible que les Eduens et les Ségusiens fissent partie de la confédération lygienne, puisqu'on retrouve leur nom sur le territoire des Lygiens de la Germanie (53). Il est certain que, à l'époque de l'établissement des Phocéens à Mar-

seille, les Eduens et les Ségusiens vivaient en bonne intelligence avec les peuples des Lygiens qui étaient établis en Italie, au-delà du Rhône et dans le voisinage des Pyrénées.

590 ans av. J. C. — Peu d'années après l'établissement des Phocéens à Marseille, et lorsque Rome ne comptait encore qu'un siècle et demi d'existence (54), les provinces confédérées des Gaules formèrent deux expéditions formidables : l'une, sous les ordres de Sigovèse, fut dirigée sur l'Illyrie; l'autre, sous les ordres de Bellovèse, fit irruption en Italie : elle se composait de troupes levées parmi les Bituriges, les Arvernes, les Sénons, les Carnutes, les Ségusiens, et autres peuples alliés ou dépendants des Eduens. Les deux armées de Sigovèse et de Bellovèse étaient fortes de cent cinquante mille hommes chacune. Tite-Live dit que ces expéditions furent amenées par suite de la population excessive qui surchargeait les Gaules; mais elles furent certainement déterminées aussi par d'autres causes qui nous sont inconnues, et que ne pouvait connaître cet historien qui écrivait six siècles après ces événements.

L'expédition de Bellovèse offre quelque intérêt pour l'histoire du Lyonnais. Les Gaulois franchirent les Alpes et défirent les Toscans dans une bataille sanglante qui eut lieu sur les bords du Tésin : ils tiraient ainsi une vengeance éclatante de l'expulsion des Is-Ombres, ou Insubres, qui avait eu lieu, quatre cents ans auparavant, par les ancêtres de ces mêmes Toscans. Tite-Live nous apprend que les Gaulois ayant su que le lieu où ils s'étaient arrêtés se nommait terre des *Is-Ombres*, du nom des anciens *Is-Ombres* qui s'étaient réfugiés autrefois

chez les Ségusiens (55), ils en tirèrent un augure favorable, et fondèrent dans ce lieu une ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Mey-land* (Milan aujourd'hui) (56), nom que portait encore la ville des Is-Ombres du Forez. Tous les Gaulois qui étaient entrés en Italie adoptèrent en outre le nom général d'Is-Ombres, et il est remarquable que c'est sous ce nom d'un canton de notre province, que ces Gaulois et leurs descendants continuèrent la guerre pendant plusieurs siècles avec les peuples de l'Italie et avec les Romains, jusqu'à la prise de Milan, qui eut lieu 222 ans avant l'ère chrétienne.

Les peuples gaulois qui étaient entrés en Italie sous les ordres de Bellovèse, et plusieurs autres de ces peuples qui s'y rendirent successivement, y fondèrent les villes de Brescia, Côme, Vérone, Mantoue (57), et Suze en Piémont; la fondation de cette dernière ville est attribuée aux Ségusiens du Lyonnais (58). Les Gaulois étaient donc au moins aussi civilisés que les Romains, et ce n'était donc pas aux Grecs-Phocéens établis à Marseille depuis peu d'années qu'ils devaient cet état de civilisation: nous devons faire observer, d'ailleurs, que depuis le temps où ils s'établirent dans les Gaules, les Marseillais furent continuellement en guerre avec les Saliens et autres peuples leurs voisins; ils manifestèrent constamment leur haine pour les Gaulois, leur amitié pour les Romains; et s'ils fondèrent quelques établissements dans le voisinage des Pyrénées, leurs relations ne s'étendirent pas plus loin à cette époque; car, s'ils en avaient eu avec l'intérieur des Gaules, Hérodote en aurait fait mention. Depuis l'expédition de Bellovèse, jusqu'à celle de Brennus, on ne trouve plus de documents

sur les provinces gauloises; on voit seulement qu'il y eut de fréquentes migrations des Gaulois en Italie, soit pour combattre avec leurs compatriotes qui s'y étaient fixés, soit pour s'y établir eux-mêmes.

390 av. J.-C. — Les Gaulois étaient en possession du nord de l'Italie depuis deux siècles, lorsqu'une nouvelle expédition sous les ordres de Brennus (59), chef des Sénons, et forte de cinquante mille hommes (60), descendit en Italie par le mont Genèvre et le mont Cenis et vint mettre le siége devant *Clusium*, ville d'Etrurie (61). Les habitants, effrayés, envoyèrent demander l'assistance des Romains: ceux-ci, par leur médiation, commencèrent avec les Gaulois cette longue suite de guerres qui devaient se terminer par la ruine des peuples confédérés de la Gaule, ce qui n'aurait jamais pu avoir lieu si les Gaulois n'eussent été presque constamment divisés entre eux. Mais c'est là un vice inhérent aux républiques fédératives; aussi le fédéralisme doit-il être proscrit, comme un fléau, par les peuples qui tiennent à leur existence nationale.

Empressé de satisfaire à la demande des habitants de Clusium, le sénat romain envoya trois jeunes sénateurs de la famille des *Fabius*, pour demander aux Gaulois quel motif les portait à faire la guerre aux Clusiens. Le chef de l'armée gauloise répondit que « tout appartenait à l'homme de cœur (62), et que les braves ne reconnaissaient d'autre droit que celui de leur épée; les Romains, ajouta-t-il, n'en avaient pas de plus légitime sur les pays qu'ils avaient conquis, et d'ailleurs les Clusiens avaient refusé de partager des terres avec lui, quoiqu'ils en eussent beaucoup plus qu'il ne leur en fallait. »

Plus guerriers que négociateurs, les députés romains, irrités de cette réplique orgueilleuse, entrèrent dans la place assiégée et se mirent à la tête des Clusiens. Dans une sortie qu'ils firent contre les assiégeants, Fabius Ambustus, l'un des députés, tua un soldat gaulois, et fut reconnu en dépouillant le vaincu de son armure. Cette conduite déloyale excita le ressentiment de Brennus, qui fit demander justice au sénat de Rome; il n'obtint aucune réparation. « Lorsque les Gaulois, dit Tite-Live, apprirent que, loin de sévir contre ces infracteurs du droit des gens, on leur avait au contraire prodigué les honneurs, et qu'on s'était joué à ce point de leur députation, ils s'abandonnèrent à toutes les violences de la colère, dont cette nation ne fut jamais maîtresse; ils levèrent brusquement leurs enseignes, et marchèrent à grandes journées sur Rome. »

Brennus rencontra près de la rivière d'Allia l'armée romaine, forte de quarante mille hommes; elle fut mise en déroute après un combat sanglant, et presque entièrement détruite. Rome tomba au pouvoir de Brennus, qui la livra au pillage et à l'incendie. Les Romains s'étaient réfugiés dans le Capitole, forteresse presque imprenable; mais n'ayant plus de vivres, ils furent obligés d'acheter la retraite des Gaulois au prix de mille livres pesant d'or (63). Tite-Live prétend que, lorsqu'on pesait la rançon du vaincu, le dictateur Camille, rappelé de l'exil par les Romains, attaqua les Gaulois à l'improviste, et en fit un tel carnage qu'il *n'en resta pas un seul* pour porter la nouvelle de ce désastre à leurs compatriotes; mais Polybe, dont le témoignage est bien préférable, assure qu'ils se retirèrent volontairement et sans combattre. On sait, par le témoignage de Justin et autres

historiens, que les Gaulois de Brennus firent alliance l'année suivante avec Denis, tyran de Sicile (389 av. J.-C.), et qu'ils lui furent d'un grand secours pour continuer la guerre en Italie. Justin rapporte encore que, lorsque Mithridate fut en guerre avec les Romains, ce roi d'Asie harangua ses troupes, et, pour les encourager, leur rappela qu'ils avaient dans leurs rangs *un grand nombre de ces Gaulois, dont le nom fut toujours la terreur de Rome, et dont les ancêtres, après avoir pris cette ville, en furent éloignés, non par le fer, mais par l'or des Romains.*

Depuis la retraite de Brennus, les Gaulois établis en Italie combattirent souvent les Romains; tour à tour vainqueurs ou vaincus, ils finirent cependant par essuyer plusieurs défaites successives qui amenèrent la prise de Milan (l'an 222 de l'ère chrétienne), et la soumission de presque toute l'Italie septentrionale jusqu'aux Alpes (64).

Mais les Romains allaient avoir à combattre en Italie un ennemi redoutable, avec lequel ils s'étaient déjà mesurés: nous voulons parler des Carthaginois (65). Annibal avait pris la résolution hardie de porter la guerre sur le territoire des Romains. Il franchit les Pyrénées (218 av. J.-C.) avec une armée composée de cinquante mille hommes d'infanterie, neuf mille de cavalerie, et d'un grand nombre d'éléphants. En entrant dans les Gaules, Annibal envoya des courriers tant aux Gaulois de l'Italie qu'aux Gaulois transalpins, soit pour prendre les renseignements nécessaires à son expédition, soit pour s'assurer de leur concours, sans lequel il ne pouvait songer à porter la guerre en Italie. Tous lui répondirent qu'il pouvait compter sur eux (voyez Polybe). Les Gaulois transalpins facilitèrent de tout leur pouvoir sa route

jusqu'aux Alpes. Annibal remonta le Rhône jusqu'à son confluent avec l'Isère (66). Le consul Cornélius Scipion, père du célèbre Scipion-l'Africain, était arrivé par mer à Marseille avec quelques troupes auxquelles il réunit des bandes de Gaulois à la solde des Marseillais; il essaya vainement de défendre le passage du Rhône aux Carthaginois. Annibal se dirigea sur l'Italie par le mont Genèvre; il employa quinze jours à traverser les Alpes, ayant à lutter contre le froid, les neiges et les précipices; lorsqu'il arriva dans les plaines de la Lombardie, son armée était réduite de trente mille hommes, d'après le rapport de Polybe.

Les Gaulois de l'Italie réparèrent amplement les pertes d'Annibal; ils vinrent se ranger en foule sous ses drapeaux. Les Romains, attaqués par l'armée gallo-carthaginoise, éprouvèrent une première défaite près du Tésin: d'après le récit du poète Silius Italicus (67), on peut juger que les Gaulois prirent une part très active à cette bataille; il dit : « Les armées s'élancent dans la plaine...........

« Avant tous, la troupe agile des Boïens, commandés par Cryxus, heurte de ses vastes et robustes membres les premiers rangs ennemis. Fier de ses ancêtres, Cryxus faisait remonter son origine à Brennus, et rappelait dans ses titres la prise du Capitole. L'insensé! il portait gravés sur son bouclier la Roche-Tarpéïenne et les Celtes pesant l'or sur la sacrée colline (68). A son cou blanc comme le lait, reluit un collier d'or; l'or brille à ses vêtements rayés; l'aigrette de son casque étincelle des reflets de l'or.....

. . . .

« La première phalange, les Camertes, tombe renversée sous l'énorme choc de ces Boïens dont les torrents épais roulent dans la mêlée, grossis bientôt des hordes des Sénons, leurs alliés........

« Les Tyriens (Carthaginois) n'ont pu encore ni charger ni combattre; le Celte en furie occupe tout le champ de bataille (69). »

Les Romains éprouvèrent encore deux défaites successives sur les bords de la Trebbia et près du lac Trasimène (217 av. J.-C.). Dans la campagne suivante ils furent tellement maltraités à la bataille de Cannes (216 av. J.-C.), que Rome fut frappée d'épouvante et se crut à la merci de l'ennemi; mais les Carthaginois et leurs alliés avaient payé chèrement cette victoire. Annibal ne crut pas devoir attaquer Rome sans avoir reçu de nouveaux renforts; les secours qu'il demanda au sénat de Carthage lui furent refusés, par l'influence de ses ennemis. Malgré ce refus, il parvint, avec l'aide des Gaulois, à se maintenir en Italie pendant plusieurs années; mais les combats et les maladies affaiblirent tellement son armée, qu'il se disposait à abandonner l'Italie, lorsque le sénat de Carthage se décida enfin à lui envoyer de nouvelles troupes tirées de l'Espagne, et qui furent mises sous les ordres de son frère Asdrubal (207 av. J.-C.).

Asdrubal renforça encore son armée par de nombreuses levées qu'il fit chez les Allobryges, les Arvernes, les Ségusiens du Lyonnais et parmi tous les peuples gaulois qui habitaient les bords du Rhône et de la Saône, ainsi que nous l'apprennent Tite-Live (70) et le poète Silius qui traite ces Gaulois d'âmes vénales, et

semble exhaler toute son indignation romaine dans la rudesse des vers suivants :

Hinc nova complerunt haud tardo milite castra
Venales animæ, Rhodani qui gurgite gaudent,
Quorum serpit Arar per rura pigerrimus undæ.

L'armée d'Asdrubal était forte de cinquante mille hommes; elle entra en Italie par le grand St-Bernard. Les consuls Livius et Néron s'avancèrent à marches forcées pour l'attaquer avant qu'elle eût opéré sa jonction avec Annibal. La victoire fut longtemps douteuse, mais l'armée gallo-carthaginoise finit par céder à des forces trop supérieures. Asdrubal fut tué dans le combat.

Depuis la défaite d'Asdrubal, la fortune des Carthaginois alla toujours en déclinant. Annibal se maintint longtemps encore en Italie, mais il reçut ensuite du sénat de Carthage l'ordre de venir défendre sa patrie envahie par une armée romaine sous le commandement de Scipion. Annibal n'obéit qu'à regret, il savait que ce n'était qu'en Italie qu'on pouvait vaincre les Romains et retarder la chute de Carthage. Ses prévisions ne furent que trop tôt justifiées par la perte de la bataille de Zama, en Afrique, où Scipion fut victorieux contre lui (202 av. J.-C.). Nous n'entrerons pas dans le détail des guerres qui continuèrent entre les Romains et les Carthaginois, tant en Espagne qu'en Afrique, et qui se terminèrent (146 ans avant J.-C.) par la destruction de Carthage et la ruine des Carthaginois.

Après la bataille de Zama, les Romains recommencèrent la guerre contre les Gaulois de l'Italie septentrionale; ils parvinrent à les soumettre dans l'espace de

dix ans, et firent de la Gaule cisalpine une province romaine. Mais leur ambition n'était pas encore satisfaite; ils voulaient soumettre la Gaule jusqu'au Rhin : ils ne furent que trop bien secondés dans leurs projets par la haine des Marseillais contre les Gaulois, et par les malheureuses divisions qui existaient entre les différentes provinces gauloises.

INVASION DES ROMAINS

DANS LES GAULES.

Les Marseillais avaient le droit de compter sur la reconnaissance des Romains; ils avaient constamment manifesté leur amitié pour eux, et s'étaient même faits leurs auxiliaires sur mer contre les Carthaginois. Presque toujours en guerre contre les Saliens et autres peuples leurs voisins, ils appelèrent à leur aide les Romains, qui s'empressèrent de les secourir. Les Oxibiens et les Décéates, auxiliaires des Saliens, furent défaits par le consul Opimius (154 av. J.-C.). Vingt-neuf ans après, les Voconces et les Saliens furent également battus par le consul Fulvius Flaccus (125 av. J.-C.). Le proconsul

Caïus Sextius acheva la soumission des Saliens par une victoire plus complète, qui fit tomber toute la Provence au pouvoir des Romains (124 av. J.-C.). La même année, Domitius OEnobarbus, tribun du peuple, et l'un des ancêtres de l'empereur Néron, fut chargé de soumettre les Allobryges; les Romains rencontrèrent l'armée ennemie au confluent de la Sorgue et du Rhône, près d'une ville nommée *Vindalie* (1). Les Allobryges furent vaincus et perdirent vingt mille hommes tués ou blessés, et trois mille prisonniers: cependant ils ne furent point soumis, malgré cet échec; ils soutinrent encore la guerre contre les Romains; ils firent alliance avec les Arvernes, qui avaient donné asile aux chefs des Saliens, vaincus par Sextius.

Domitius profita, dans cette circonstance, des déplorables divisions qui agitaient presque constamment les peuples confédérés des Gaules: il savait que les Arvernes et les Eduens se disputaient souvent, les armes à la main, la suprématie qu'ils voulaient exercer sur les affaires générales de la nation gauloise; il obtint facilement la neutralité des Eduens.

La nation des Arvernes possédait non-seulement tout le territoire de l'Auvergne actuelle, mais elle avait encore sous sa dépendance les Ruthènes (peuple du Rouergue), les Gabales (du Gévaudan), les Vellaves (du Velay), les Helves ou Helvies (du Vivarais), les Cadurques (du Quercy), les Nitiobriges (de l'Agenois), et s'étendait jusque sur les bords occidentaux du Rhône. Les anciens historiens la représentent comme très riche et très puissante (2).

Les Arvernes levèrent une armée que les historiens les plus modérés évaluent à cent cinquante mille hommes;

on remarquait à leur tête Bituit, le chef des Arvernes, monté sur un char d'argent richement travaillé et orné d'armes peintes de couleurs variées. Cette armée traversa le Rhône pour se joindre aux Allobryges. Celle des Romains n'était forte que de trente mille hommes, mais composée de vieilles légions rompues à la guerre. Le consul Fabius Maximus, qui la commandait, se replia, à l'approche des Arvernes, jusqu'au confluent de l'Isère et du Rhône, et se fortifia dans cette position. Les Gaulois, regardant l'armée romaine comme une proie assurée, affectèrent pour elle le plus grand dédain; ils ne prirent pas même les précautions de sûreté les plus usitées en pareille circonstance, et ne s'occupèrent pendant plusieurs jours que de fêtes, de jeux militaires, de festins, tellement ils croyaient que l'armée romaine serait bientôt obligée de se livrer à discrétion et sans combattre. Mais le consul Fabius, profitant de leur sécurité et de leur désordre, les attaqua à l'improviste (121 av. J.-C.) et leur fit éprouver une déroute complète; les éléphants, qui étaient en grand nombre dans l'armée romaine, contribuèrent surtout à cette défaite désastreuse, par la terreur qu'ils portèrent dans la cavalerie gauloise. Les Arvernes furent très maltraités près du Rhône, où ils se pressaient en foule pour regagner leur pays: ce fleuve servit de tombeau à une partie de leur armée. Bituit fut fait prisonnier, et conduit à Rome; il fut ensuite transféré à Albe, où on le laissa vivre en liberté (3).

Les Romains regardèrent cette victoire comme tellement importante, que, sur la demande des consuls Fabius et Domitius, le sénat ordonna de faire construire, sur le lieu même du champ de bataille, des tours en

pierre surmontées de trophées des armes de l'ennemi vaincu, ce qui ne s'était jamais fait jusque-là (4). Il décréta, en outre, que deux temples seraient consacrés l'un à Mars, l'autre à Hercule (5), pour perpétuer le souvenir d'un événement si favorable aux armes romaines.

Les Romains attaquèrent ensuite les peuples du Languedoc, qui avaient aidé les Arvernes dans cette guerre. Ces peuples étaient connus sous le nom de Volkes-Arécomikes, et de Volkes-Tectosages. Les premiers avaient pour principales villes Nîmes, Béziers, Uzès; les seconds, Narbonne, Toulouse. Ils furent soumis par le consul Q. Marcius Rex (118 av. J.-C.). Les Romains étaient donc devenus maîtres de la Savoie, du Dauphiné, du Languedoc et de la Provence; ils donnèrent à ces territoires réunis le nom de *Province romaine*, ou simplement de *Province*, nom qui s'est conservé jusqu'à nous dans celui de Provence.

DOMINATION DES ROMAINS

DANS LES GAULES.

Peu d'années après la défaite des peuples du Languedoc, les *Cimbres* ou *Kimris*, et plusieurs peuples germains réunis sous le nom de *Teutons*, firent une irruption dans les Gaules. Florus et d'autres historiens ont ridiculement affirmé que ces peuples avaient été chassés de leur patrie par des tremblements de terre et des débordements maritimes. Nous croyons qu'ils furent appelés par les Gaulois qui habitaient les territoires nouvellement soumis aux Romains, et par les Helvètes (Suisses) qui devaient naturellement craindre d'être

bientôt attaqués par les Romains, devenus leurs voisins. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Helvètes, les Tectosages et les Allobryges (1) se réunirent aux Cimbres et aux Teutons, lorsque ceux-ci entrèrent dans les Gaules au nombre de trois cent mille (113 av. J.-C.). Les autres provinces gauloises, qui n'étaient point soumises à la domination romaine, paraissent n'avoir fait aucun effort pour arrêter cette armée formidable; les habitants se renfermèrent dans leurs villes et laissèrent le passage libre aux Germains, qui marquèrent leur route par d'horribles dévastations. Les Kimro-Teutons défirent ensuite plusieurs armées romaines envoyées pour défendre les territoires que les Romains occupaient entre le Rhône et les Alpes. Le consul Servilius Cépion s'étant emparé par trahison de Toulouse, capitale des Tectosages, la fit piller par ses troupes et s'empara des immenses richesses que renfermait cette ville (2). Les Volkes-Tectosages furent bientôt vengés; réunis aux Cimbres, ils livrèrent une nouvelle bataille aux Romains (105 av. J.-C.), et leur firent éprouver une défaite si désastreuse, que la terre fut jonchée de quatre-vingt mille cadavres romains (3). Les vainqueurs ne firent aucun quartier aux vaincus. L'inexplicable résolution que prirent les Cimbres d'aller ravager l'Espagne soumise aux Romains, pour revenir ensuite dans les Gaules, au lieu de fondre immédiatement sur l'Italie consternée, leur fit perdre le fruit de leur victoire; le génie de Marius acheva de sauver Rome et l'Italie : ce grand capitaine défit d'abord les Teutons dans le voisinage d'Aix (102 av. J.-C.), lorsqu'ils se disposaient à passer en Italie (4). L'année suivante il remporta une victoire non moins signalée sur les Cimbres, qui avaient franchi les Alpes.

Les Romains furent ensuite occupés pendant près de quarante ans par leur guerre contre Mithridate, puissant roi d'Asie, et par les guerres civiles de Marius et de Sylla : ils ne purent donc étendre leurs conquêtes dans les Gaules, mais ils ne négligèrent rien pour se maintenir dans celles qu'ils avaient déjà faites; ils comprimèrent plusieurs fois les mouvements insurrectionnels des Allobryges et autres peuples de la *Province romaine* (5) qui furent soumis à la plus cruelle tyrannie par les officiers romains, au nombre desquels il faut citer le célèbre Pompée, qui chassa Sertorius de cette province (76 av. J.-C.). Ces deux illustres généraux représentaient les partis de Sylla et de Marius, qui avaient survécu à la mort de leurs chefs. Le proconsul Fonteius ruina ensuite la Gaule romaine par ses exactions et sa rapacité. Les habitants portèrent plainte au sénat contre Fonteius; mais Cicéron prit sa défense et prétendit que le sénat *se couvrirait d'ignominie* s'il condamnait Fonteius sur la déposition des Gaulois, et par crainte de leurs menaces; il rappela au sénat que les Gaulois de la *Province romaine*, et surtout les Allobryges, s'étaient réunis aux Cimbres et aux Teutons (Cicéron, harangue pour Fonteius) pour humilier les armes romaines. Fonteius fut absous.

Dans le même temps, les Romains resserrèrent leurs liens d'amitié avec les Eduens; un décret du sénat leur donna le nom de *frères des Romains*. Ainsi, les Gaulois du Lyonnais, qui étaient membres de la confédération éduenne, briguaient, par une politique insensée, l'appui des Romains, tandis que Rome fomentait de tout son pouvoir les funestes divisions des provinces gauloises, pour les asservir plus facilement.

Les Arvernes, encore irrités de la sanglante défaite que leur avait fait éprouver le consul Fabius, ne purent voir sans jalousie leur puissance éclipsée par celle des Eduens : ces deux peuples se firent longtemps une guerre acharnée pour se disputer la suprématie politique des Gaules. Cette lutte était cependant sans résultat, lorsque les *Séquanes* (6) se réunirent aux Arvernes et sollicitèrent, en outre, d'Arioviste, chef des Suèves de la Germanie, un secours de quinze mille hommes qu'il leur amena lui-même. Les Eduens et leurs alliés furent vaincus dans deux batailles successives, où ils perdirent toute leur cavalerie et l'élite de leur noblesse; ils furent obligés de payer un tribut considérable, de donner en ôtages les principaux d'entre eux, et de promettre avec serment qu'ils ne chercheraient plus à renouveler la guerre et ne réclameraient aucun secours du peuple romain (7).

Les Séquanes ne tardèrent point à se repentir d'avoir demandé du secours aux Germains : ceux-ci, une fois établis dans les Gaules, avaient fait venir successivement jusqu'à cent vingt mille de leurs compatriotes. Maîtres du tiers du territoire des Séquanes, qu'ils se firent donner pour prix de leur protection, les Suèves firent peser sur toute cette nation un joug insupportable; les Séquanes, révoltés d'une si cruelle tyrannie, engagèrent les Eduens à oublier leurs anciennes querelles et à réunir leurs efforts contre l'ennemi commun. Les Eduens y consentirent : l'armée alliée se porta contre Arioviste; mais le chef suève se tint retranché pendant plusieurs mois dans son camp et dans des marais, sans que les Gaulois pussent le forcer à en sortir. Déjà las d'une longue guerre et désespérant de le combattre, ils

se dispersaient, lorsque Arioviste les attaqua subitement et les mit en déroute à Magte-Broie, près du confluent de la Saône et de l'Ognon (63 av. J.-C.).

Arioviste, fier de ses succès, ne mit plus de bornes à sa tyrannie; il réduisit les Eduens et les Séquanes à la condition de tributaires. Il exerça sur eux l'autorité la plus absolue.

Les Eduens implorèrent contre Arioviste l'assistance des Romains, qui ne purent immédiatement leur accorder des secours, à cause des troubles civils qui agitaient l'Italie. L'ambitieux Catilina avait formé le projet d'anéantir la république, pour s'emparer de l'autorité suprême; il engagea les Allobryges à lui fournir un corps de cavalerie, dès que la guerre éclaterait. Les Allobryges, écrasés d'impôts et réduits à la misère depuis qu'ils étaient soumis à la domination romaine, crurent qu'en rendant un service signalé au peuple romain ils obtiendraient quelque adoucissement à leur sort; ils trahirent les projets de Catilina; ils exigèrent des principaux conjurés un engagement écrit et revêtu de leur sceau, selon les instructions qu'ils avaient reçues de Cicéron : munis de ces preuves, ils vinrent en faire la déclaration publique devant le sénat (8). Les conspirateurs furent punis, mais les Allobryges ne retirèrent aucun fruit de leur perfidie, et voyant que Cicéron ne tenait pas les promesses magnifiques qu'il leur avait faites, ils se révoltèrent et portèrent la guerre sur le territoire de la Gaule soumis aux Romains. Ils chassèrent de Vienne la garnison romaine et les citoyens romains qui s'étaient établis dans cette ville; ceux-ci se réfugièrent chez les Ségusiens, au confluent du Rhône et de la Saône. C'est nécessairement à cette expulsion que le crédule Dion

Cassius fait allusion, lorsqu'il dit qu'après la mort de César le sénat donna ordre aux généraux Lépide et Plancus, qui commandaient dans la Gaule transalpine, de fonder une ville au confluent du Rhône et de la Saône, pour les citoyens romains *qui avaient été chassés autrefois de Vienne par les Allobryges.* Dion Cassius ajoute : « que le sénat donna à ces généraux l'ordre de fonder une ville, parce qu'il se méfiait d'eux et qu'il voulait les empêcher de rien entreprendre de nuisible à ses intérêts; que cependant ces généraux auraient bien pu se diriger immédiatement sur l'Italie, sans tenir aucun compte des décrets du sénat, dans ce temps fort peu respectés de ceux qui étaient à la tête d'une armée; mais qu'ils parurent obtempérer aux ordres du sénat, parce qu'ils ne savaient pas encore quelle serait l'issue de la guerre déclarée à Marc-Antoine, et qu'ils voulaient, quel qu'en fût le résultat, conserver leurs honneurs, leurs grades et leurs biens. » Mais on voit, par les lettres de Cicéron, que, loin de se méfier de Plancus, il le regardait au contraire comme le principal appui du sénat : on voit, dans cette correspondance de Cicéron avec Plancus, que toute l'attention, tous les efforts du sénat sont dirigés dans le but d'anéantir promptement l'armée de Marc-Antoine. Le sénat avait certainement bien autre chose à faire, dans cette circonstance, que de transformer ses généraux en architectes; aussi, bien loin de chercher à les retenir dans les Gaules, il leur donnait l'ordre de franchir promptement les Alpes, pour attaquer Marc-Antoine en Italie. Mais, en admettant même que le sénat eût donné l'ordre absurde de fonder une ville pour les citoyens romains expulsés de Vienne *depuis vingt ans*, on se convaincra, par le récit des événe-

ments ultérieurs, que Lépide et Plancus ne purent avoir ni le temps nécessaire pour exécuter cet ordre, ni même la volonté de l'exécuter. Nous devons faire observer aussi que Dion Cassius écrivait plus de deux siècles et demi après la conjuration de Catilina; nous croyons d'ailleurs que le texte de cet historien a été mal interprété par les historiens modernes. Voici la traduction latine du texte grec de Dion Cassius :

« *Jussi sunt* (*Lepidus et Plancus*) *à senatu, iis qui quondam Vienna ab Allobrogibus expulsi ad confluentes Rhodani Ararisque fluviorum consederant, urbem condere. Itaque illi subsistentes Lugdunum, quod olim Lugudunum vocatum fuit, ædificaverunt.* »

Les historiens modernes ont traduit : « Lépidus et Plancus, s'arrêtant au confluent du Rhône et de la Saône, y fondèrent *Lugdunum* (Lyon). »

Il nous semble qu'il faut traduire ainsi : « Lépidus et Plancus, s'arrêtant à *Lugdunum* (Lyon), qui fut autrefois appelé *Lugudunum*, y élevèrent des édifices pour les réfugiés de Vienne. »

Nous venons de dire que les Allobryges avaient pris les armes pour se soustraire au joug de Rome; commandés par un chef plein de bravoure et d'expérience, nommé Catugnat, ils obtinrent d'abord de brillants succès contre les légions romaines; mais le préteur Pontinius, qui commandait dans la *Province romaine*, ayant fait venir de nombreuses troupes de l'Italie, livra une nouvelle bataille aux Allobryges, et les battit à *Solonium*, près du confluent de l'Isère et du Rhône (61 av. J.-C.). Catugnat, leur chef, périt dans cette bataille sanglante, qui ne laissa aux Allobryges aucun espoir de se délivrer de la domination romaine. La même année, le sénat

romain ordonna que celui qui commanderait dans la *Province romaine*, défendrait et *protégerait les Eduens* et leurs alliés (9).

Le décret du sénat ne put recevoir immédiatement son exécution; Rome était encore agitée par de nouveaux troubles : César, gouverneur d'Espagne, s'associa à Pompée et à Crassus (10) pour s'emparer du pouvoir. Ces triumvirs établirent leur puissance par la faveur du peuple et l'abaissement du sénat; ils se partagèrent l'administration des provinces étrangères de la république romaine (59 av. J.-C.). César, qui songeait déjà sans doute à la conquête des Gaules, se fit donner le gouvernement de la *Province romaine;* ce fut lui qui devait *protéger* les Eduens, c'est-à-dire les délivrer du joug d'Arioviste, pour les faire passer sous la domination romaine. Les circonstances vinrent bientôt favoriser l'intervention de César dans les affaires des Gaulois.

GUERRE DE CÉSAR

DANS LES GAULES.

Les Helvètes (Suisses) avaient formé le projet de passer dans les Gaules et de s'y établir, soit qu'ils redoutassent les attaques d'Arioviste ou celles des Romains, soit que leur territoire fût trop resserré pour leur nombreuse population. Voulant s'ôter tout espoir de retour dans leur pays, ils brûlèrent leurs villes au nombre de douze, quatre cents villages, et tout le blé qu'ils ne purent emporter; plusieurs peuplades voisines se joignirent aux Helvètes, qui se mirent en marche avec leurs femmes et leurs enfants et s'avancèrent sur Genève, au nombre de trois cent soixante-huit mille individus, dont quatre-vingt-douze mille combattants valides. Avant d'exécuter leur projet de passer dans les Gaules, les Helvètes avaient pratiqué des intelligences avec deux partis, à la tête

desquels étaient Castic chez les Séquanes et Dumnorix chez les Eduens : ces deux chefs avaient l'espérance, avec l'aide des Helvètes, dit César, d'usurper l'autorité absolue chacun dans leur pays, et même de se rendre maîtres de toute la Gaule (1).

César ayant appris que les Helvètes voulaient passer par le territoire des Allobryges, se rendit promptement à Genève; il en fit rompre le pont, et, pour leur intercepter le passage, il fit élever un retranchement depuis le lac de Genève jusqu'au mont Jura : il ne restait plus aux Helvètes qu'un chemin étroit et difficile entre le Rhône et le Jura, et dans lequel ils ne pouvaient s'engager sans le consentement des Séquanes; ils l'obtinrent par l'entremise de Dumnorix, qui avait un grand crédit dans ce pays.

César, averti de la détermination des Helvètes et informé qu'ils avaient l'intention de se diriger sur le territoire des Santons (Saintonge), ne crut pas devoir laisser établir un peuple aussi belliqueux dans le voisinage du Languedoc, soumis aux Romains; mais comme il n'avait pas assez de troupes pour les attaquer, il se rendit en toute hâte dans la Gaule cisalpine (Lombardie) dont il avait le gouvernement, et en ramena cinq légions (2). Arrivé chez les Voconces (3), il conduisit son armée chez les Allobryges et de là chez les Ségusiens, pour se porter en droite ligne contre les Helvètes et leur barrer le chemin de la Saintonge. Il reçut bientôt des informations précises sur la marche et la position de l'armée ennemie : il apprit qu'à peine les trois quarts des Helvètes avaient traversé la Saône, et qu'ils dévastaient tout sur leur passage; des députés du Mâconnais et du Charolais vinrent lui représenter qu'il était honteux pour

lui de souffrir qu'on dévastât leurs champs et qu'on assiégeât leurs villes, presque à la vue d'une armée romaine (4). En apprenant ces nouvelles César se porta rapidement avec trois légions sur la rive gauche de la Saône, pour charger ceux des ennemis qui n'avaient pas encore traversé cette rivière; il atteignit les Helvètes-Tigurins (canton de Zurich), qui se disposaient à la franchir; surpris à l'improviste, séparés de leurs compatriotes, et embarrassés par leurs bagages, les Tigurins furent mis facilement en déroute par les légions romaines qui en firent un grand carnage (5). Pendant la guerre des Cimbres et des Teutons, ce même canton des Tigurins avait défait une armée romaine commandée par le consul Cassius (107 av. J.-C.), et avait fait subir aux légions la honte de passer sous le joug.

Après avoir défait les Tigurins, César fit jeter un pont sur la Saône et se mit à suivre le reste de l'armée ennemie, se bornant à l'observer et à empêcher ses courses et ses pillages. Lorsque les deux armées furent arrivées à la hauteur de Bibracte (Autun) et à six lieues de cette ville, César, sachant qu'elle était bien fournie de vivres, s'y rendit pour approvisionner ses troupes. Les Helvètes, voyant que César avait cessé de les suivre, revinrent sur leurs pas et se mirent à harceler son arrière-garde, soit qu'ils attribuassent à la crainte son mouvement de retraite, soit qu'ils voulussent l'empêcher de se rendre maître d'Autun. César fut obligé d'accepter la bataille; il avoue lui-même que le combat fut des plus opiniâtres, et que le succès en fut longtemps douteux. Cependant les légions romaines finirent par l'emporter (6). César fit désarmer les Helvètes, et les renvoya dans leur pays; les Eduens lui demandèrent de leur laisser les Boïens pour

les placer sur leurs frontières, parce que c'était un peuple en réputation de grande valeur. Cette demande leur fut accordée; ils leur donnèrent des terres entre la Loire et l'Allier (Bourbonnais).

César eut à peine terminé cette guerre, qu'il dut en entreprendre une autre : les Eduens et les Séquanes lui rappelèrent tout ce qu'ils avaient eu à souffrir de la tyrannie d'Arioviste, et lui dirent que si le peuple romain ne pouvait les secourir, ils seraient obligés de quitter leur pays, comme les Helvètes, et d'aller, loin des Germains, chercher une demeure paisible. L'intérêt des Gaulois était ce qui touchait le moins César, mais il ne voulait pas laisser tomber entre les mains d'Arioviste la riche proie qu'il convoitait; il craignait d'ailleurs que les Germains établis sur le territoire des Séquanes (Franche-Comté), et n'étant séparés de la *Province romaine* que par le Rhône, n'envahissent plus tard les Gaules et l'Italie.

Il eut avec Arioviste une longue conférence, dans laquelle il lui représenta l'ancienne amitié qui unissait les Romains et les Eduens; il lui rappela les fréquents et honorables décrets du sénat en leur faveur; il ajouta qu'avant même d'être liés d'amitié avec le peuple romain, les Eduens avaient toujours tenu le premier rang dans les Gaules, et que Rome avait pour habitude non-seulement de maintenir la puissance de ses alliés et de ses amis, mais de l'augmenter de tout son pouvoir, bien loin de souffrir qu'on les fît déchoir de leur première grandeur (7).

Après ces observations, César exigea de lui qu'il ne fît plus passer de Germains dans les Gaules; qu'il ne fît plus la guerre aux Eduens, ni aux Séquanes; qu'il cessât

d'en exiger un tribut, et qu'il leur rendît leurs ôtages. A ces seules conditions, ajouta César, le peuple romain pourrait le reconnaître pour allié et pour ami.

Arioviste répondit : « qu'il n'avait traversé le Rhin que sur les instances des Séquanes, qui l'avaient appelé à leur secours; que, s'il leur avait imposé un tribut, ainsi qu'aux Eduens, il avait usé des droits de la guerre après les avoir défaits à Magte-Broie; que, si Rome voulait lui ôter ses tributaires, il renoncerait à son alliance, d'aussi bon cœur qu'il l'avait désirée; que cette partie de la Gaule lui appartenait, comme la *Province romaine* appartenait aux Romains; qu'il soupçonnait fort César de n'avoir amené une armée dans la Gaule que pour l'opprimer; que, s'il ne se retirait, il le traiterait en ennemi, et, s'il était assez heureux pour le faire périr, il savait qu'il ferait une chose agréable aux plus grands de Rome; que si, au contraire, César se retirait sans le troubler dans la possession de ses droits, il lui offrirait l'appui de ses armes victorieuses, quelque guerre qu'il voulût entreprendre (8). »

Arioviste s'étant refusé à toute proposition d'accommodement, on se prépara des deux côtés à la guerre; elle se termina en une seule bataille : les Germains furent défaits par les légions romaines et les troupes auxiliaires fournies par les Eduens ; la plus grande partie de l'armée d'Arioviste fut détruite, soit dans le combat, soit lorsqu'elle fuyait en désordre vers le Rhin éloigné de seize lieues du champ de bataille; la cavalerie, envoyée à la poursuite des fuyards, les tailla en pièces. Arioviste ne put sauver sa vie qu'en traversant précipitamment le fleuve sur un bateau attaché à la rive.

Après la défaite des Germains, César mit ses troupes en quartier d'hiver chez les Séquanes et passa dans la gaule cisalpine (Lombardie), pour régler les affaires de son gouvernement; il employa ensuite plusieurs campagnes à soumettre différents peuples des Gaules (de 58 à 52 ans av. J.-C.). Nous n'entrerons point dans le détail de ces guerres qui n'offrent aucun intérêt pour l'histoire du Lyonnais, et qu'on trouve rapportées dans les Commentaires de César. Nous nous bornerons à dire que, pendant toutes ces campagnes, les Eduens et par conséquent les Ségusiens du Lyonnais, Forez, Beaujolais, restèrent constamment fidèles aux Romains, et combattirent souvent dans leurs rangs.

Cependant celles des provinces gauloises qui ne supportaient qu'avec irritation la présence des Romains dans les Gaules, n'avaient point renoncé à les en chasser. Quelques troubles qui eurent lieu en Italie, et l'absence de César qui était allé, selon son habitude, tenir les états de la Gaule cisalpine, encouragèrent les Gaulois à tenter un dernier effort pour recouvrer leur indépendance (52 av. J.-C.).

Les Arvernes, que le consul Fabius avait vaincus autrefois, mais qu'il n'avait pas osé poursuivre au-delà du Rhône, n'avaient point encore été soumis à la domination romaine : ce furent eux qui se mirent à la tête de l'insurrection. Vercingétorix, jeune seigneur d'Auvergne, fut nommé chef de la ligue; presque tous les peuples de la Gaule se disposèrent à en faire partie, à l'exception des Langrois et des Rhémois. Les Eduens, moins par affection pour les Romains que par suite de leurs anciennes hostilités avec les Arvernes, refusèrent aussi d'y entrer, quoiqu'ils dussent s'y réunir ultérieu-

rement. Les Carnutes (territoire de Chartres) commencèrent la guerre; ils se portèrent sur *Genabum* (Gien, Orléanais) dont ils s'emparèrent, et massacrèrent tous les citoyens romains que le commerce avait attirés dans cette ville.

César, informé de ces événements et ne voulant pas laisser aux Gaulois le temps de s'organiser et d'attaquer les légions qu'il avait laissées dans les Gaules (9), se rendit en toute hâte dans la *Province romaine* avec quelques troupes qu'il amenait d'Italie. Ayant réuni à ses troupes une partie de celles qui tenaient garnison dans cette province, il franchit les Cévennes malgré les neiges qui encombraient les montagnes, et, ravageant une partie du territoire des Arvernes, il ordonne à sa cavalerie de s'étendre au loin, et d'employer tous les moyens possibles pour jeter l'effroi dans le cœur des populations. Vercingétorix était alors chez les Bituriges (peuples du Berri), occupé à grossir et organiser son armée : le désastre de ses concitoyens le rappela en Auvergne, comme César l'avait prévu; mais celui-ci, qui n'avait voulu faire qu'une fausse attaque sur le territoire des Arvernes, pour y attirer toute l'attention de l'ennemi, avait quitté ses troupes et s'était rendu à Vienne en toute diligence. Il y trouva un corps de cavalerie qu'il avait ordonné de tenir prêt, et, se mettant à sa tête, il se porta à marches forcées sur Langres, sans s'arrêter ni le jour ni la nuit; il y joignit deux de ses légions et y fit venir toutes les autres, à l'exception de deux qu'il laissa à Sens (*Agendicum*) pour garder les bagages de l'armée.

Ainsi, à la tête de dix légions et des troupes qu'il avait amenées d'Italie, ou qui gardaient la Province

romaine, César pouvait entrer en campagne avec plus de quatre-vingt mille hommes. Vercingétorix, averti des mouvements de César, ramena son armée dans le Berri, et entrant sur le territoire des Boïens, qui dépendaient des Eduens, il vint mettre le siége devant *Gergovie*, leur ville principale (10). Cette entreprise mit César dans un grand embarras : car, n'ayant pas réuni tout ce qui était nécessaire à l'entretien de son armée, il ne voulait pas encore entrer en campagne; d'un autre côté, il ne se dissimulait pas que l'abandon des Eduens, ses alliés, pourrait avoir pour lui de funestes résultats. En conséquence, il se décida à marcher au secours des Boïens, après avoir recommandé aux Eduens de lui envoyer des vivres, et fait avertir les assiégés qu'il se mettait en route, les exhortant à tenir ferme jusqu'à son arrivée. Il se dirigea sur *Vellaunodunum* (Vallan, près d'Auxerre), ville des Sénons : la place demanda à capituler; César se fit livrer les armes, les chevaux et six cents ôtages. Il se porta ensuite sur *Genabum* (Gien) : cette ville, dépourvue de troupes, fut prise sans résistance; César la livra au pillage et la fit incendier, en représailles du massacre des citoyens romains.

Après avoir ruiné cette ville, les Romains passèrent la Loire et entrèrent dans le Berri, pour marcher au secours des Boïens; ils mirent le siége devant *Neuvy*, ville du Berri, qui se trouvait sur leur passage. Vercingétorix, averti de l'arrivée de César, quitte aussitôt le siége de *Gergovie*, pour marcher au secours de Neuvy; mais il ne put arriver à temps pour sauver cette ville, qui avait capitulé : la cavalerie de son avant-garde eut un engagement avec celle des Romains, qui aurait été mise en déroute, si César ne l'avait fait soutenir par un corps de

six cents cavaliers germains qu'il avait auprès de lui depuis le commencement de la guerre. La cavalerie gauloise fut rompue, et se replia sur le gros de l'armée.

Vercingétorix, voyant que déjà trois villes étaient tombées au pouvoir de l'ennemi, assembla un conseil où il représenta qu'il ne fallait plus faire la guerre comme par le passé; que, la saison n'étant pas assez avancée pour que les Romains pussent trouver des vivres et des fourrages dans les champs, il fallait ruiner le pays autour de l'armée romaine, brûler les villes et les lieux où elle pourrait trouver des subsistances, et qu'en la harcelant il serait facile de la détruire, lorsqu'elle ne pourrait plus se procurer ni vivres ni munitions. Cet avis fut adopté. « Plus de vingt villes des Bituriges (Berri), dit César, furent brûlées en un jour; la même chose se fit sur les territoires voisins, de sorte qu'on ne voyait qu'incendies de toutes parts. Quelque douloureux que fût ce spectacle pour ces peuples, ils se consolaient, parce que, se croyant sûrs de la victoire, ils espéraient réparer leurs pertes en peu de temps. On délibéra même en plein conseil sur ce qu'on ferait d'*Avaricum* (Bourges), pour décider si l'on défendrait cette ville, ou si on la brûlerait; mais les habitants se jetèrent aux pieds des chefs de l'armée, pour les prier de ne point les obliger à brûler une ville qui était une des plus belles de toute la Gaule, l'ornement et le soutien de la province : ils représentèrent que la nature des lieux la rendait facile à défendre, parce qu'elle était environnée de tous côtés d'une rivière et d'un marais, et qu'elle n'avait qu'une avenue fort étroite. On leur accorda ce qu'ils demandaient. Vercingétorix lui-même, après avoir rejeté leurs prières, s'y rendit enfin par compassion

pour le peuple, et l'on choisit des gens capables de défendre la ville. »

Après s'être emparé de Neuvy, César s'était dirigé sur Bourges, dont la possession devait être pour lui de la plus haute importance, vu les nombreux approvisionnements qu'elle renfermait. Vercingétorix le suivit de près, et alla camper à cinq lieues de Bourges, dans une position défendue par des bois et des marais; il fit entrer dix mille hommes dans la ville, pour aider les habitants à se défendre, et se mit en même temps à harceler l'armée romaine, toutes les fois que ses détachements s'écartaient pour aller chercher des vivres et du fourrage : il l'obligea à souffrir cruellement de la disette des subsistances, car elle n'en tirait que du pays des Eduens, dont la fidélité commençait déjà à s'ébranler en voyant l'héroïque résistance des habitants de Bourges et de la garnison que les Arvernes y avaient fait entrer. Cependant, après un mois d'un siége pénible, César parvint à emporter cette place : la population de Bourges périt tout entière; tous les habitants furent massacrés; ni le sexe, ni l'âge ne furent épargnés. D'après le récit du vainqueur lui-même, sur quarante mille habitants que renfermait cette ville, huit cents seulement purent rejoindre le camp de Vercingétorix (11).

L'autorité et la confiance qu'inspirait le général gaulois ne furent point diminuées par cet échec; car il avait été d'avis de ne pas défendre Bourges, et ses prévisions se trouvaient justifiées par la prise de cette ville qui, abondamment pourvue de vivres et de munitions, allait fournir à César tout ce qui était nécessaire pour reposer son armée de ses longues fatigues, et la dédommager des privations de tout genre qu'elle avait essuyées.

Vercingétorix assembla le conseil, exhorta tous les membres à ne pas perdre courage, malgré le désastre qui venait de les frapper, et qui était dû, disait-il, bien moins à la valeur des légions romaines qu'à leur habileté dans l'art des siéges, et surtout à l'imprudence des habitants de Bourges (12). Il ajouta qu'il espérait voir bientôt se réunir aux Arvernes les peuples de la Gaule qui n'étaient point encore entrés dans leur alliance, et que, si tous les Gaulois voulaient être unis pour la défense de leur liberté, le monde entier ne serait pas capable de leur résister. Il fit en même temps demander un nouveau contingent à chaque peuple qui était entré dans la ligue, et eut bientôt réparé la perte qu'il avait faite à Bourges.

César, après avoir fait prendre quelques jours de repos à son armée, se disposait à reprendre l'offensive, lorsque les Eduens, divisés au sujet de l'élection de leur *vergobret*, ou premier magistrat, espèce de dictateur annuel, lui firent dire que, s'il n'interposait sa médiation, la guerre civile était imminente. Quoique cet événement obligeât César à suspendre pour quelque temps la guerre contre Vercingétorix, il accorda cependant sa médiation avec empressement; car il n'ignorait pas les démarches du général gaulois auprès des Eduens, et savait qu'une partie d'entre eux étaient disposés à faire cause commune avec les Arvernes : en conséquence il se rendit à Décize, y convoqua les principaux de la nation éduenne, régla leurs différents au sujet de l'élection de leur vergobret, et les exhorta à rester fidèles aux Romains, leur promettant de les récompenser généreusement lorsque les Arvernes seraient soumis; il leur demanda en même temps dix mille hommes d'infanterie et toute leur ca-

valerie. Se voyant alors à la tête de forces bien supérieures à celles de Vercingétorix, il donna à Labiénus quatre légions et une partie de la cavalerie pour marcher contre les Sénons et les Parisiens; quant à lui, prenant six légions et le reste de la cavalerie, il alla mettre le siége devant Gergovie (Clermont), capitale des Arvernes. Vercingétorix, instruit de son dessein, s'avança en toute diligence vers cette ville et se disposa à la défendre.

César avait à peine commencé les travaux du siége, lorsqu'il apprit que les troupes des Eduens, qui étaient en marche pour le rejoindre et qui n'étaient plus qu'à dix lieues de Clermont, venaient de se déclarer contre les Romains. Convictolitan leur vergobret, Litavic leur général, et les principaux du pays, étaient les instigateurs de cette révolte. Litavic, pour la faire éclater, avait fait répandre le bruit que les Romains avaient massacré toute la cavalerie des Eduens. César, laissant deux légions pour garder son camp, se porta en toute hâte à la rencontre des Eduens avec quatre légions et toute sa cavalerie; il les rencontra à huit lieues de Clermont, leur découvrit la fraude de Litavicus, et, les ayant fait rentrer dans l'obéissance, il donna trois heures de repos à son armée, puis revint camper sous les murs de Clermont. César devait échouer dans son entreprise contre cette ville; il fut obligé d'en abandonner le siége, après avoir éprouvé de nombreuses pertes dans les assauts qu'il donna à la place, et se hâta de repasser l'Allier. Les Eduens, voyant la position critique de César, l'abandonnent de nouveau; ils marchent sur Nevers, qui était une de leurs villes (13), et dans laquelle César avait enfermé le trésor de l'armée, les bagages et d'immenses

magasins de vivres et de munitions. Après avoir embarqué sur la Loire le blé et tout ce qu'ils purent charger sur des bateaux, ils mirent le feu à la ville, pour qu'elle ne pût fournir aucune ressource aux Romains; ayant ensuite levé des troupes dans le pays, ils se mirent en observation sur la rive droite de la Loire, espérant qu'en leur présence les Romains ne pourraient traverser ce fleuve, enflé par la fonte des neiges, et que la disette des vivres les obligerait à se replier précipitamment sur la *Province romaine*, ce qu'ils ne pouvaient faire sans s'exposer à être entièrement détruits par l'armée de Vercingétorix. Mais César était favorisé par le destin : sa cavalerie trouva un gué où le soldat n'avait de l'eau que jusque sous les épaules; il la plaça au-dessus du courant pour rompre le fil de l'eau, et son infanterie put ainsi traverser le fleuve. Les Eduens, en apprenant qu'il avait passé sur la rive droite, et n'ayant pas de forces suffisantes pour le combattre, se retirèrent à son approche. L'armée romaine trouva dans les campagnes une abondante provision de blé et de bétail, et, s'en étant pourvue, elle prit rapidement le chemin de Sens, pour opérer sa jonction avec Labiénus qui avait, comme nous l'avons dit plus haut, emmené quatre légions et une partie de la cavalerie pour faire la guerre aux Parisiens. Son entreprise avait entièrement réussi : les Parisiens avaient été mis en déroute; ils avaient commis la faute de diviser leur armée en plusieurs corps, qui furent successivement écrasés. Labiénus, ayant appris dans le même temps que César abandonnait le siége de Clermont, se hâta de marcher à sa rencontre et opéra sa jonction avec lui.

Depuis leur défection , les Eduens étaient devenus

les plus ardents promoteurs de la guerre ; ils n'épargnèrent rien pour soulever toute la Gaule contre les Romains; ils firent prier Vercingétorix de venir conférer avec eux à ce sujet : leur proposition fut acceptée avec empressement. Les Eduens demandèrent pour eux le commandement général; cette demande ayant été contestée, on convoqua à Bibracte (Autun) une assemblée de toute la Gaule : les Langrois et les Rhémois refusèrent seuls de s'y rendre. L'assemblée, à une grande majorité de voix, maintint Vercingétorix dans le commandement général. César prétend que les Eduens, affligés de n'avoir pu obtenir cette dignité pour un des leurs, se rappelèrent les égards qu'il avait eus pour eux, et regrettèrent de s'être engagés dans la ligue contre les Romains, mais qu'ils n'osèrent cependant pas, dans une pareille circonstance, revenir sur leur détermination de soutenir la guerre. Vercingétorix, investi de l'autorité absolue, demande aux Gaulois de lui fournir promptement quinze mille cavaliers, dont il voulait se servir pour harceler l'armée romaine et lui enlever les moyens de se procurer des vivres et des fourrages : il pensait que cette manœuvre lui suffirait pour la détruire, sans courir les chances d'une bataille; il engagea, en conséquence, les habitants des territoires exposés à l'invasion de l'ennemi à détruire leurs récoltes et leurs provisions, et à brûler leurs villages. En même temps il donna des ordres pour attaquer la *Province romaine* (Dauphiné, Savoie Languedoc, Provence), afin qu'elle ne pût fournir aucune ressource à César : elle n'avait pour sa défense que vingt-deux cohortes, levées dans le pays même. Vercingétorix charge les Ségusiens et autres peuples de la confédération éduenne de porter la guerre

chez les Allobryges (Dauphiné, Savoie), avec dix mille hommes d'infanterie et huit cents chevaux. Cependant, comme il espérait que la haine des Allobryges contre les Romains n'était pas éteinte depuis la dernière guerre, il les fait solliciter par des émissaires secrets, et leur promet la souveraineté de toute la *Province romaine*, s'ils veulent entrer dans la ligue générale des Gaulois. Les Allobryges, craignant sans doute d'avoir à subir de cruelles représailles de la part des Romains, refusèrent d'accepter ces propositions; ils placèrent de nombreux corps-de-garde sur la rive gauche du Rhône, et empêchèrent les Ségusiens de traverser ce fleuve. Cependant Vercingétorix atteignit son principal but, celui de couper les communications de l'ennemi avec la *Province romaine* et l'Italie. César, voyant qu'il ne pouvait tirer aucun secours de ces pays, fit demander aux peuples de la Germanie qu'il avait soumis dans les campagnes précédentes un corps de cavalerie avec l'infanterie légère qui combattait dans leurs rangs, selon l'habitude des Germains. Ce fut, en partie, à ces auxiliaires germains qu'il dut ses succès ultérieurs contre les Gaulois.

César continuait sa retraite en suivant la frontière du territoire de Langres; il se dirigeait sur la Franche-Comté (Séquanes), pour se porter de là sur la *Province romaine*. Vercingétorix, ayant reçu toutes les troupes qu'il avait demandées, se décida à livrer bataille à l'ennemi, après l'avoir suivi pendant quelques jours. Craignant sans doute que l'armée romaine ne lui échappât, il lança contre elle toute sa cavalerie pour l'arrêter dans sa marche; il y eut un combat très meurtrier entre les deux armées (14). Plutarque nous apprend que César faillit être fait prisonnier; il perdit son épée, que les Arvernes

suspendirent comme un trophée dans un de leurs temples (15). Quoique la cavalerie des Romains fût soutenue par l'infanterie, elle pliait déjà, lorsqu'une charge des auxiliaires germains décida la victoire en faveur de César. La cavalerie gauloise, mise en déroute et horriblement maltraitée, se replia sur l'armée de Vercingétorix. Celui-ci, consterné de la défaite de sa cavalerie, ne crut pas devoir tenter le sort d'une nouvelle bataille; il se dirigea aussitôt sur Alise (Ste-Reine, département de la Côte-d'Or), ville fortifiée qui appartenait aux Mandubiens, membres de la confédération éduenne. César le suivit de près, et tua trois mille hommes à son arrière-garde dans ce mouvement de retraite; cependant Vercingétorix parvint à se renfermer dans la place. Le lendemain, César campa sous les murs d'Alise.

Les événements allaient décider si la Gaule serait pour toujours asservie au joug de Rome, ou si elle sortirait victorieuse et libre de ce dernier champ de bataille. Aussi, jamais le général romain ne déploya plus de génie pour donner la victoire à ses légions. Instruit par la défaite de Clermont, il ne chercha point à emporter la place de vive force, mais se disposa à exécuter d'immenses travaux de siége, au moyen desquels il espérait réduire les Gaulois à la famine et les forcer à se rendre à discrétion. Il fit immédiatement commencer une enceinte de circonvallation autour de la place; pendant qu'on y travaillait, Vercingétorix fit sortir sa cavalerie pour empêcher les Romains de continuer leurs travaux: la cavalerie romaine était vivement pressée par celle des Gaulois, lorsque César la fit soutenir par les auxiliaires germains; rompue par ces troupes fraîches, la cavalerie gauloise fut obligée de se rejeter précipitamment

dans la place, après avoir éprouvé de nombreuses pertes. Vercingétorix, voyant qu'il tirerait peu de ressources de sa cavalerie, la renvoya pendant la nuit; il donna ordre aux cavaliers de se rendre chacun dans son pays, d'en ramener tous ceux qui seraient en état de porter les armes, de faire toute la diligence possible, parce qu'il n'avait des vivres que pour un mois, et leur dit qu'il attendrait l'arrivée des troupes gauloises pour attaquer les Romains.

César, instruit de cette détermination par des prisonniers et des déserteurs, ne mit que plus de promptitude à faire achever sa ligne de circonvallation : elle avait près de quatre lieues de tour; elle était flanquée de vingt-trois redoutes, garantie par une multitude d'ouvrages de détail, et par des fossés larges et profonds, remplis des eaux de la rivière qui coule au pied du mont Auxois; il fit en même temps commencer une ligne de contrevallation pour repousser les ennemis extérieurs. Cette seconde enceinte, une fois terminée, avait près de cinq lieues de tour, et n'était pas moins fortifiée que la ligne intérieure. Après avoir exécuté ces immenses travaux dont on ne peut lire le récit sans admiration, les légions romaines se munirent de vivres pour un mois et s'enfermèrent entre leurs deux lignes de fortifications : César avait résolu de vaincre, ou d'y trouver son tombeau.

Pendant ce temps, les états de la Gaule s'étaient assemblés : il y fut décidé que, au lieu de faire prendre les armes à tous ceux qui étaient en état de les porter, ainsi que l'avait ordonné Vercingétorix, chaque peuple fournirait un certain nombre de troupes, pour que la discipline militaire fût mieux observée, et qu'il fût plus aisé

de pourvoir aux vivres. Les Ségusiens et autres peuples de la confédération éduenne furent taxés, pour leur part, à trente-cinq mille hommes. L'armée auxiliaire gauloise se rassembla sur les frontières des Eduens ; elle était forte de deux cent quarante mille hommes d'infanterie et huit mille de cavalerie (16) : elle était divisée en quatre corps, commandés par Comius, de l'Artois ; Virdumare, Eporédorix, éduens ; et Vergasillaun, d'Auvergne, parent de Vercingétorix.

Un mois s'était écoulé depuis que l'armée gauloise était renfermée dans Alise ; la famine s'y faisait déjà sentir, et l'armée auxiliaire ne paraissait pas. Nous emprunterons à César les détails suivants sur ce qui se passait dans le camp de Vercingétorix :

« Les assiégés avaient consumé tous leurs vivres. Ignorant ce qui se passait chez les Eduens (17), ils assemblèrent leur conseil et délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre. Les uns voulaient se rendre, les autres faire une vigoureuse sortie, pendant que la faim ne les avait pas encore trop affaiblis. Je ne dois pas, ce me semble, oublier ici le discours de Critognat, à cause de son exécrable cruauté. Ce seigneur, d'une haute naissance et d'un grand crédit parmi les Arvernes, parla ainsi :

« Je ne dirai rien de ceux qui donnent à un esclavage honteux le nom de reddition ; on ne doit, selon moi, ni les regarder comme citoyens, ni les admettre dans ce conseil. Je ne m'adresse qu'à ceux qui sont d'avis de faire une sortie, parce que je découvre comme vous, dans leur opinion, le souvenir de la valeur de nos ancêtres ; mais c'est faiblesse d'âme et non pas fermeté, de ne pouvoir supporter un peu la disette. Il y a plus de gens qui

s'exposent volontiers à la mort, que de ceux qui souffrent patiemment la douleur : cependant j'approuverais cet avis (car l'honneur a beaucoup de pouvoir sur moi) si, en le suivant, nous n'étions exposés qu'à perdre la vie; mais, en prenant une résolution, il faut avoir égard à la Gaule entière que nous avons appelée à notre secours. Quel sera, je vous le demande, le découragement de nos compatriotes, s'ils se voient obligés de combattre presque sur les cadavres de quatre-vingt mille des leurs? Ne refusez pas votre secours à ceux qui, pour vous en donner, négligent leur propre vie; n'allez pas, par imprudence, par témérité ou par faiblesse, accabler toute la Gaule et la précipiter dans une servitude éternelle. Quoi! parce qu'ils ne sont pas arrivés précisément au jour marqué, vous douteriez de leur constance et de leur fidélité? Pensez-vous que les Romains travaillent sans relâche à leurs retranchements, uniquement pour leur plaisir? Si vous ne recevez point de nouvelles de la Gaule, parce que les passages sont fermés, les Romains ne vous annoncent-ils pas par leur conduite l'approche de nos auxiliaires? c'est parce qu'ils en sont effrayés qu'ils passent les jours et les nuits à multiplier leurs travaux de défense. Quel est donc mon avis? c'est de faire aujourd'hui ce que firent nos ancêtres dans la guerre bien moins dangereuse qu'ils soutinrent contre les Cimbres et les Teutons : lorsqu'ils se virent renfermés dans leurs villes, et réduits comme nous à la disette, ils se nourrirent de la chair de ceux que leur âge rendait inutiles à la guerre, plutôt que de se rendre aux ennemis. Si nous n'avions pas cet exemple, je pense que, pour la cause de l'indépendance nationale, il serait très beau de le donner et de le transmettre à nos descendants. Car,

enfin, qu'a-t-on jamais vu de pareil à cette guerre ? Les Cimbres, après avoir ravagé la Gaule qu'ils accablèrent d'un grand désastre, se retirèrent pour porter leurs armes en d'autres pays; ils nous laissèrent nos droits, nos lois, nos champs, notre liberté. Mais les Romains, que veulent-ils? que demandent-ils? L'envie et la haine seules les conduisent. Ils ne pensent qu'à accabler ceux qui se sont acquis de la réputation par leur valeur; ils veulent s'emparer de leurs terres, de leurs villes, et les réduire à l'esclavage; ils n'ont jamais eu d'autre but en faisant la guerre; et si vous ignorez ce qui se passe chez les nations éloignées, soumises au joug de Rome, jetez les yeux sur cette partie de la Gaule, dont vous êtes voisins: après avoir été réduite en *Province romaine*, après avoir vu ses lois et ses coutumes changées, courbée sous la hache des licteurs, elle est vouée à une servitude éternelle (18). »

« Chacun ayant dit son avis, il fut résolu qu'on ferait sortir de la ville tous ceux que leur âge ou leur faiblesse rendaient inutiles à la défense de la place, et que l'on tenterait tout avant d'adopter la proposition de Critognat; mais que l'on s'y résoudrait s'il le fallait, et si l'armée auxiliaire tardait trop à paraître, plutôt que de traiter avec les Romains ou de se rendre à eux. Les habitants d'Alise furent obligés de sortir de la ville avec leurs femmes et leurs enfants, et, s'étant approchés en pleurant vers les remparts des Romains, ils demandèrent instamment d'être faits esclaves au prix des aliments; mais César défendit qu'on les reçût (19). »

L'armée auxiliaire parut enfin; elle campa sur une colline, à cinq cents pas des lignes de l'armée romaine. La position de César semblait désespérée; enfermé dans

un pays ennemi, menacé dans ses lignes intérieures et extérieures par trois cent mille hommes, sa défaite paraissait inévitable (20). Cependant il devait sortir vainqueur de cette dernière lutte, aussi solennelle que terrible : il dut la victoire à ses travaux de fortifications presque inabordables, à la cavalerie des Germains, et surtout à la faute immense que commirent les auxiliaires gaulois de ne pas porter toutes leurs forces sur le seul point où les lignes de César pouvaient être forcées.

Le lendemain de son arrivée, l'armée auxiliaire déploya toute sa cavalerie dans la plaine; César fit sortir la sienne : le combat s'engagea ; il dura depuis midi jusqu'au coucher du soleil, sans qu'il y eût rien de décisif. La cavalerie romaine commençait cependant à plier, lorsque César fit avancer les auxiliaires germains; la cavalerie gauloise, exténuée de fatigue, ne put tenir contre ces nouveaux escadrons, elle fut rompue et taillée en pièces.

Ce premier échec fit une douloureuse impression sur les assiégés qui, comptant sur la coopération de toute l'armée gauloise, avaient déjà commencé à combler les fossés de la ligne intérieure ; ils se renfermèrent dans la ville en voyant la déroute de leur cavalerie auxiliaire, et ne comptèrent presque plus sur la victoire.

Le lendemain, l'armée auxiliaire ne parut point en bataille; elle fit ses préparatifs pour donner l'assaut: vers minuit, elle se dirigea vers le camp de César en poussant de grands cris pour avertir Vercingétorix d'agir de son côté. Le combat dura jusqu'au jour; les Gaulois auxiliaires furent obligés de rentrer dans leur camp, sans avoir pu forcer les retranchements extérieurs des Romains : l'armée de Vercingétorix n'avait pu aborder les

retranchements intérieurs, elle n'avait eu que le temps de combler les fossés, et, comme la veille, elle était rentrée dans la place en voyant la retraite de ses auxiliaires.

Cependant les Gaulois veulent faire un dernier effort pour sauver l'armée de Vercingétorix; car cette armée, exténuée par la famine, ne pouvait tarder à se rendre de gré ou de force : ils apprirent qu'une colline située au nord n'avait pu être enfermée tout entière dans les lignes des Romains à cause de sa vaste étendue, et que les retranchements conduits sur la pente de cette colline pouvaient être emportés plus facilement que sur aucun autre point ; ils la firent reconnaître par leurs éclaireurs, et, choisissant cinquante-cinq mille hommes d'élite dans toute leur armée, ils en donnèrent le commandement à Vergasillaun et le chargèrent d'attaquer cette partie des retranchements, tandis que la cavalerie se porterait vers les retranchements de la plaine et que le reste de l'armée se tiendrait en bataille à la tête du camp.

Vercingétorix, qui du haut de la citadelle d'Alise voit l'armée auxiliaire se mettre en mouvement, sort en même temps de la ville, avec ses troupes et tout l'attirail qu'il avait fait préparer pour donner l'assaut aux retranchements intérieurs; le combat s'allume partout, et partout la défense est aussi désespérée que l'attaque : les Romains savent que, s'ils obtiennent la victoire, la Gaule sera courbée éternellement sous le joug de Rome, et les Gaulois regardent ce jour comme le dernier de leur liberté s'ils ne peuvent forcer les retranchements de l'ennemi.

César dit, en parlant de ce combat : « Le poste que nous avions le plus de peine à défendre était celui où nous avons dit que Vergasillaun fut envoyé, parce que cette

petite élévation, qui dominait une partie des retranchements, donnait un grand avantage à l'ennemi. Les uns nous lancent des traits de dessus cette hauteur; d'autres montent à l'assaut, couverts de leurs boucliers. La terre qu'ils jettent dans nos retranchements leur donne la facilité de les franchir, et les garantit de tous les piéges dont ils étaient hérissés; déjà nous manquions d'armes, et nos forces étaient épuisées.....

« D'un autre côté, les troupes qui étaient dans la place, désespérant de pouvoir forcer les retranchements de la plaine à cause de leur élévation, tâchent d'emporter ceux que nous avions sur la colline et y portent tout ce qu'ils avaient préparé pour l'assaut. Ils délogent à force de traits ceux qui combattaient sur les tours; ils comblent les fossés avec de la terre et des fascines, et avec des faux ils détruisent le rempart et le parapet. »

Ainsi, il ne faut plus qu'un instant, et celles des légions romaines qui défendent les retranchements intérieurs et extérieurs de la colline vont avoir à combattre corps à corps les cinquante-cinq mille hommes de Vergasillaun, et les quatre-vingt mille de Vercingétorix. Mais le général romain a mesuré d'un coup d'œil toute l'étendue du danger : il sait que le moment de la défaite ou de la victoire est arrivé ; il donne six cohortes à Labiénus pour soutenir les légions qui combattaient le corps de Vergasillaun, lui recommandant de se borner à contenir l'ennemi, et, s'il ne peut en venir à bout, de faire une sortie, mais de n'en venir là qu'à la dernière extrémité ; en même temps il envoie deux de ses lieutenants, Fabius et le jeune Brutus, renforcer avec treize cohortes ceux qui étaient opposés à Vercingétorix : ce secours ne suffisant pas, il s'y porte lui-même et par-

vient à repousser l'attaque des assiégés, avant qu'aucun d'eux eût pu franchir la ligne de circonvallation. César se porta ensuite au secours de Labiénus avec quatre cohortes et un corps de cavalerie, tandis qu'il ordonnait au reste de sa cavalerie de sortir des lignes et de charger l'ennemi en queue. Labiénus, voyant qu'il lui était impossible de repousser les troupes de Vergasillaun avec celles qu'il commandait, avait encore fait venir trente-neuf cohortes des forts voisins. Ainsi, par ces habiles dispositions, l'armée romaine presque entière n'allait avoir à combattre que le corps de Vergasillaun, tandis que, par la faute inexplicable des chefs de l'armée auxiliaire, une masse énorme de combattants restait inactive dans le camp gaulois.

La présence de César vient redoubler l'ardeur des légions romaines; les Gaulois, qui le reconnaissent à la couleur de son vêtement de bataille, se précipitent vers les escadrons et les cohortes qui l'entourent. Un cri effroyable, cri de mort pour l'une des deux armées, s'élève de toutes parts; mais c'est le dernier et impuissant effort des soldats de Vergasillaun. Harassés de fatigue par un combat qui avait duré depuis midi jusqu'à la nuit, attaqués en tête par des forces supérieures et des troupes fraîches, tournés par la cavalerie des auxiliaires germains, ils durent succomber. Ce corps d'armée fut presque anéanti; soixante-et-quatorze drapeaux tombèrent au pouvoir des Romains; Vergasillaun fut fait prisonnier. Vercingétorix, en voyant la déroute et le massacre de ses auxiliaires, abandonna toute espérance et renonça à attaquer de nouveau les retranchements de la ligne intérieure. La plus forte partie de l'armée auxiliaire était restée en bataille à la tête du camp gaulois, sans doute

pour appuyer le corps de Vergasillaun et combattre les Romains, dans le cas où ils sortiraient de leurs lignes : cette armée pouvait peut-être ressaisir la victoire; mais, après avoir perdu l'élite de leurs compagnons d'armes et vu la retraite de Vercingétorix, ils abandonnèrent leur camp en désordre; chaque contingent retourna dans son pays. Cette fuite fut-elle l'effet d'une trahison ou d'une terreur panique? César se borne à dire que les Gaulois abandonnèrent leur camp dès qu'ils connurent la défaite de Vergasillaun.

Vercingétorix montra autant de grandeur d'âme dans l'adversité, qu'il avait déployé de talent et de courage pour rendre la liberté à sa patrie. Ayant assemblé le conseil, il dit qu'il n'avait point entrepris cette guerre pour ses intérêts particuliers, mais pour la liberté commune; il ajouta que, si sa mort pouvait apaiser le vainqueur, il ferait volontiers le sacrifice de sa vie. En conséquence, la place se rendit à discrétion aux Romains. César se fit livrer les chefs et les armes; il distribua à ses soldats tous les prisonniers, à titre de butin : il en excepta cependant vingt mille qui appartenaient aux Eduens et aux Arvernes, espérant par ce moyen regagner la confiance de ces deux peuples; mais il déshonora sa victoire en ordonnant de jeter Vercingétorix dans les fers (21). Quelques années après, comme nous le verrons plus loin, il devait le faire mettre à mort, après l'avoir fait servir à son triomphe.

Après la reddition d'Alise, César mit ses légions en garnison dans diverses villes de la Gaule et se disposa à passer l'hiver à Autun. Les peuples du Berri, du pays Chartrain, du Beauvoisis, tentèrent bien encore quelques mouvements insurrectionnels, mais ils furent ré-

primés. La Gaule fut entièrement asservie au joug des Romains (50 av. J.-C.). César avait employé neuf ans à faire cette conquête; on voit, par son propre récit, qu'elle fut achetée par un massacre épouvantable (22).

On ne peut avoir que des connaissances très incertaines sur les mœurs, les arts, les usages des Gaulois, si l'on veut remonter au-delà d'un ou deux siècles avant l'ère chrétienne. Les historiens grecs et latins, qu'on doit regarder comme modernes relativement à l'antiquité des Gaulois, ne connaissaient pas les Gaules avant la soumission de ces provinces aux Romains. Ils ont publié beaucoup de fables sur ce pays; et si l'on prenait leurs récits à la lettre, on pourrait, à volonté, regarder les Gaulois comme très barbares ou comme très civilisés, car ces historiens sont remplis de contradictions les plus étranges sur les mœurs et les usages des peuples qui habitaient les Gaules.

César avoue lui-même son ignorance sur l'administration intérieure de ces provinces, lorsqu'il dit que *les républiques gauloises passent pour bien réglées.* César fut toujours campé dans les Gaules comme en pays ennemi ; et lorsque la guerre lui laissait quelques instants de loisir, il allait les employer en Italie, aux intrigues du *Forum*, ou à régler les affaires de son gouvernement de la Gaule cisalpine (Lombardie) : il n'est pas étonnant qu'il ne nous ait transmis sur les provinces des Gaules que des renseignements incomplets et quelquefois erronés. Nous allons cependant rapporter textuellement ses expressions :

« Dans toute la Gaule, il n'y a que deux ortes de personnes qui jouissent de quelque considération : ce sont les druides et les chevaliers, car le peuple est pres-

que regardé comme esclave; il ne peut rien par lui-même, et n'entre dans aucun conseil. Les Gaulois, pour la plupart, lorsqu'ils sont accablés de dettes et d'impôts, ou opprimés par la violence des grands, se livrent aux nobles qui obtiennent dès-lors sur eux la même autorité que celle d'un maître sur ses esclaves. Les druides sont chargés des choses divines, des sacrifices publics et particuliers. Ils expliquent ce qui a rapport à la religion; ils ont soin de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, qui les respecte beaucoup. Ils décident de toutes les contestations, tant publiques que particulières. S'il se commet un crime, un meurtre, s'il s'élève quelque discussion entre des héritiers, si l'on dispute sur les bornes d'un champ, ce sont eux qui prononcent le jugement, ce sont eux qui décernent les peines et les récompenses. Si quelqu'un, de quelque condition qu'il soit, refuse de se soumettre à leurs décisions, il est exclu de toute participation à leurs sacrifices : c'est un châtiment terrible chez les Gaulois. Celui contre lequel est prononcée cette interdiction passe pour un impie et un scélérat, et tout le monde le fuit; personne ne veut le voir ni lui parler; on le regarde comme un pestiféré, que l'on évite de peur de gagner son mal; il perd tous les droits de citoyen; il est l'objet du mépris universel. Tous les druides n'ont qu'un seul chef; son autorité est absolue. Après sa mort, il est remplacé par le plus distingué de ceux qui lui survivent; s'il y a plusieurs prétendants, l'affaire est décidée entre eux par l'élection et quelquefois par les armes. Tous les ans, à une certaine époque de l'année, ils s'assemblent sur la frontière du pays des Carnutes (territoire de Chartres), qui passe pour le milieu de la Gaule, et dans un lieu consacré

pour ces assemblées. Là, tous ceux qui ont quelques contestations se rendent de toutes parts et se soumettent à leurs jugements. On croit que leur institution vient de la Bretagne (Angleterre), d'où elle a passé dans la Gaule. De là vient qu'aujourd'hui ceux qui veulent en être mieux instruits y font, pour la plupart, un voyage.

« Les druides ne vont point à la guerre, ne payent point d'impôts, et sont exempts de toutes charges et de toutes contributions. Tant de priviléges engagent quantité de gens à entrer parmi eux, et les pères à y envoyer leurs enfants. On dit qu'ils y apprennent par cœur un grand nombre de vers : aussi quelques-uns restent-ils pendant vingt ans sous la discipline de leurs maîtres qui ne permettent pas qu'on écrive ces vers, quoique, dans presque toutes les affaires publiques et particulières, ils se servent de caractères grecs (23). Je crois qu'ils ont adopté cet usage pour deux raisons : la première, parce qu'ils ne veulent point initier le peuple à leurs mystères; la seconde, de peur que leurs élèves, ayant ces vers écrits, ne cultivent moins leur mémoire: en effet, il arrive presque toujours que lorsqu'on a les choses écrites, on les apprend avec moins d'application. Une de leurs principales maximes est que l'âme ne meurt point, mais qu'à la mort elle passe d'un corps dans un autre; ce qu'ils croient très utile pour encourager la bravoure et faire mépriser la mort (*). Ils traitent encore

* Lucain (*Pharsale*) fait allusion dans les termes suivants à ce dogme des prêtres gaulois :

« Druides, selon vous, les ombres ne descendent pas au silencieux Érèbe, au pâle royaume de Pluton; le même souffle ranime

de plusieurs choses : sur les astres et leur mouvement, la grandeur et l'étendue de l'univers, la nature des choses, la grandeur et la puissance des dieux immortels, et ils les enseignent à la jeunesse.

« Les chevaliers, qui forment un autre ordre, prennent tous les armes quand il y a quelque guerre ; et, avant l'arrivée de César, il y en avait presque tous les ans, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Plus quelqu'un est distingué par sa naissance et sa fortune, plus il a de vassaux et de gens à ses gages : c'est là le principal titre à la considération publique et la plus grande marque de pouvoir.

« Toute la nation gauloise est fort superstitieuse ; en sorte que, s'ils sont atteints de maladies graves, exposés à des dangers sérieux, ou entraînés aux combats, ils font des sacrifices de victimes humaines, ou font vœu d'en immoler. Ce sont les druides qui font ces sacrifices : ils s'imaginent ne pouvoir apaiser leurs dieux qu'en leur offrant vie pour vie ; ils ont même établi des sacrifices publics de cette espèce. D'autres ont des statues d'osier d'une énorme grandeur, qu'ils remplissent d'hommes vivants, après quoi ils y mettent le feu, et les font expirer dans les flammes. Ils préfèrent, pour cela, des gens coupables de vol ou d'autres crimes : ils croient que le sacrifice de pareilles gens est bien plus agréable aux

nos corps dans un autre monde, et la mort (si vos chants nous sont bien connus) n'est que le milieu d'une longue vie. Peuples du nord, heureux de ce mensonge ! la plus grande des craintes, celle de la mort, ne vous tourmente pas ! De là cette ardeur vaillante qui se jette sur le fer, ce courage qui affronte le trépas, et ce dédain prodigue d'une vie qui sera rendue. »

dieux immortels; mais quand il leur en manque, ils leur substituent des innocents.

« Le dieu qu'ils révèrent le plus est Mercure : ils en ont quantité de statues; ils le croient l'inventeur des arts, le guide des voyageurs dans les chemins et les voyages, le protecteur du commerce. Après lui, les plus honorés sont : Apollon, Mars, Jupiter et Minerve, desquels ils pensent à peu près la même chose que les autres peuples. Ils croient qu'Apollon chasse les maladies, que Minerve préside aux arts et aux sciences, que Jupiter a l'empire du ciel, et que Mars est l'arbitre de la guerre. La plupart du temps ils font vœu de consacrer à Mars les dépouilles de l'ennemi, et après la victoire ils lui sacrifient le bétail qu'ils ont pris; le reste est déposé dans un lieu particulier, et l'on voit dans plusieurs villes de ces monceaux entassés dans des lieux consacrés. Il arrive rarement que, au mépris de la religion, quelqu'un cache le butin qu'il a fait, ou ose détourner quoi que ce soit de ce qui a été mis en dépôt; les châtiments les plus cruels sont attachés à un pareil crime.

« Les Gaulois se disent descendus de Pluton; c'est une tradition qu'ils tiennent des druides. C'est pour cela qu'ils mesurent le temps par le nombre des nuits, et non par celui des jours. Soit qu'ils commencent les mois, les années, ou qu'ils parlent de l'époque de leur naissance, la nuit précède le jour. Quant aux autres usages, les Gaulois ne diffèrent guère des autres peuples, qu'en ce qu'ils ne permettent à leurs enfants de paraître devant eux en public que lorsqu'ils sont en âge et en état de porter les armes. Ils croient qu'il est honteux que leurs enfants en bas âge se montrent publiquement en leur présence.

« Un homme, en se mariant, est obligé de mettre dans la communauté la même somme, estimation faite, qu'il a reçue de sa femme : on dresse un état de tout cet argent, et les fruits en sont mis à part; ces deux sommes et ce qu'elles ont rapporté appartiennent au survivant. Le mari a puissance de vie et de mort sur sa femme, comme sur ses enfants. Quand un homme de distinction meurt, ses parents s'assemblent, et, si la femme est soupçonnée, on la fait périr par le feu, après lui avoir fait souffrir les plus cruels tourments. Leurs funérailles sont magnifiques et somptueuses pour le pays : on y brûle tout ce qu'on croit que le défunt chérissait, jusqu'aux animaux, et il n'y a pas même fort longtemps que les esclaves et les affranchis qu'il avait aimés étaient jetés au feu avec son corps.

« Dans leurs républiques, qui passent pour bien réglées, il est établi par les lois, si l'on apprend par le bruit public ou autrement quelque chose qui concerne l'Etat, d'en informer le magistrat, sans le communiquer à aucun autre; car on sait que souvent des gens imprudents et sans expérience, effrayés par de faux bruits, sont capables de se porter aux plus grandes extrémités et de prendre un mauvais parti sur des affaires de la dernière importance : le magistrat n'en découvre au peuple que ce qu'il juge convenable, et cache le reste. Ce n'est que dans le conseil qu'il est permis de parler des affaires de la république.

« Autrefois les Gaulois étaient plus braves que les Germains, et ils portaient souvent la guerre chez eux. Comme ils manquaient de terres, eu égard à leur grand nombre, ils envoyaient des colonies au-delà du Rhin. C'est ainsi que les cantons les plus fertiles de la Ger-

manie, situés vers la forêt Hercinie (Forêt-Noire), qui a été connue des Grecs, comme on le voit par Eratosthènes et autres historiens grecs, qui la nomment Orcinie, tombèrent au pouvoir des Volkes-Tectosages qui s'y établirent (24): ils y sont restés jusqu'à présent en grande réputation de justice et de valeur; ils y vivent encore aujourd'hui dans la même indigence et la même frugalité que les Germains, s'habillent et se nourrissent comme eux. Quant aux Gaulois, le voisinage de la *Province romaine* et la connaissance du commerce de mer les ont mis dans l'abondance et dans l'usage des plaisirs (25). Peu à peu, accoutumés à se laisser battre, après avoir été vaincus plusieurs fois, ils ne se comparent plus aux Germains en valeur. »

LYON

SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

Le temps pour lequel le gouvernement des Gaules et celui de la Lombardie avaient été conférés à César, était sur le point d'expirer; il en demanda la continuation. Pompée avait soutenu précédemment César de tout son crédit; mais jaloux de l'éclat de ses conquêtes, et aussi ambitieux que le conquérant des Gaules, il craignit que son rival ne s'emparât du pouvoir à son détriment, et fit rejeter sa demande par le sénat. César, prévoyant l'imminence d'une guerre civile, fit tous ses efforts pour capter la confiance des Gaulois et s'en faire, au besoin, un appui. Avant de les quitter, il combla de riches présents ceux qui avaient le plus d'ascendant sur la nation. Les Eduens et plusieurs autres peuples furent déclarés libres, c'est-à-dire exempts de tout tribut, et conservèrent leurs lois et leurs usages. Les autres ne furent assujettis

collectivement qu'à un modique tribut annuel de quarante millions de sesterces (1). Il est vrai que César avait, pendant la guerre, dépouillé les Gaulois d'une grande partie de leurs richesses; voici ce qu'en dit Suétone :

« César dépouilla, dans les Gaules, les temples des dieux, qui étaient remplis de riches offrandes. On le vit plus souvent détruire les villes pour y faire du butin, qu'en punition de quelque faute; aussi avait-il de l'or en abondance. Il ne laissa échapper aucune occasion de faire la guerre, lors même qu'elle était injuste ou périlleuse; il soutint la dépense des guerres civiles, des triomphes et des spectacles publics, par des rapines et des sacriléges manifestes. »

Suétone ne s'exprime point ainsi par haine contre César, puisqu'il vante en même temps sa sobriété, son éloquence, ses talents militaires, et dit qu'il a surpassé les plus grands orateurs et les plus grands capitaines. Cependant les Ségusiens et autres peuples de la confédération éduenne eurent beaucoup moins à souffrir des extorsions de César : leur titre de *frères des Romains*, et les décrets que le sénat avait rendus en leur faveur, leur furent très utiles; il faut reconnaître que César eut pour eux de grands ménagements.

Il paraît qu'avant de quitter les Gaules César avait établi une colonie sur le territoire ségusien (dans le Forez), car Spon rapporte l'inscription suivante :

C. IVL. F. SEG. LIBERA.

Colonia Julia Forum Segusianorum libera.

L'établissement de cette colonie fut l'origine de la ville de Feurs, puisqu'on ne lui connaît pas d'autre nom

que celui de *Forum Segusianorum*; et, si elle eût existé avant l'invasion romaine, elle serait connue sous un nom celtique. Quelques écrivains ont prétendu que, le nom de Jules étant commun à César et à Octave-Auguste son petit-neveu et son fils adoptif, la plus grande partie des colonies qui portent le nom de *Julia* doivent reconnaître Auguste pour fondateur; mais il faut remarquer que celles qui sont fondées par Auguste joignent au nom de *Julia* quelque autre dénomination : ainsi, celle établie à Narbonne fut appelée *colonia Julia paterna;* celles fondées par César portent seulement le nom de *Julia*. La ville de Feurs ne peut donc faire remonter son existence plus haut que l'époque de la conquête des Gaules par Jules-César, et c'est à lui qu'elle doit sa fondation. Le nom de *Feurs* vient de *Forum*, ainsi que celui de *Forez*. La colonie de Feurs avait peu d'importance, comme toutes les colonies auxquelles les Romains donnaient le nom de *forum*, *conciliabulum*, *castellum;* peu d'années après son établissement, elle fut incorporée à celle que Lucius Munatius Plancus conduisit à Lyon. L'établissement de cette colonie militaire sur le territoire lyonnais a été constatée par l'inscription suivante, trouvée sur le tombeau de Plancus à Gaëte, dans le royaume de Naples :

L. MVNATIVS . L. F. N. L. PRON.
PLANCVS . COS. CENS. IMP. ITER . VII . VIR
EPVLON . TRIVMP. EX . RAETIS . AEDEM . SATVRNI
FECIT . DE . MANIBIS . AGROS . DIVISIT . IN ITALIA .
BENEVENTI . IN GALLIA COLONIAS DEDVXIT
LVGVDVNVM ET RAVRICAM.

« Lucius Munatius Plancus, fils de Lucius, petit-fils « de Lucius, arrière-petit-fils de Lucius, consul, cen- « seur, deux fois général, septemvir du banquet des « dieux, a triomphé des Rhètes (Grisons), a construit « de leurs dépouilles le temple de Saturne, a partagé « entre ses soldats vétérans les terres de Bénevent en « Italie, et a conduit dans les Gaules des colonies, à « Lyon et à Raurique (Augst, à deux lieues de Bâle). »

On a mal à propos conclu de cette inscription que Plancus était le fondateur de Lyon; elle prouve seulement qu'il conduisit des colonies à Lyon et à Raurique: or, les officiers romains conduisaient souvent des colonies dans les lieux où des villes existaient déjà. Nous pourrions en citer un grand nombre d'exemples; nous avons déjà cité Narbonne. On pouvait donc conduire une colonie sans fonder une ville. L'établissement réel et fixe de la colonie ne pouvait même avoir lieu et elle ne pouvait prendre le rang de *municipe*, qu'autant qu'on avait fait le partage des champs entre les soldats légionnaires; car on sait que le sénat distribuait largement les terres des peuples vaincus aux cohortes romaines, et qu'au besoin il s'emparait de celles des Latins, voire même de celles du poète Virgile. On pouvait cependant faire le partage des champs sans être regardé comme le fondateur de la colonie; mais il n'y a rien dans les anciens historiens qui puisse faire soupçonner que Plancus eût assigné des champs aux soldats sur le territoire lyonnais, ou qu'il fût le fondateur de la colonie municipe de Lyon, tandis qu'une phrase de Sénèque, où se trouvent ces mots : *Marci municipem* (2), prouve que la colonie établie à Lyon fut fondée par Marc-Antoine. Une médaille, dont nous reparlerons plus loin,

et qui fut frappée à Lyon en l'honneur de ce triumvir, vient encore prouver le fait d'une manière authentique. Dans la correspondance qui eut lieu entre Plancus et Cicéron, après la mort de César, on voit que Plancus demandait qu'on assignât des champs à ses soldats vétérans; Cicéron lui répondit que le sénat avait ajourné cette affaire. Ainsi, il n'y avait point encore de colonie fondée à Lyon à l'époque de cette correspondance, c'est-à-dire 44 ans avant J.-C. Tout ce qu'on peut savoir de certain, c'est que, de l'an 44 à l'an 42 avant J.-C., Plancus y établit une colonie qui ne fut définitivement fondée que par Marc-Antoine.

Le passage de Sénèque, dans lequel la colonie de Lyon est nommée *Municipe de Marc-Antoine*, a d'autant plus d'importance que ce même auteur, en parlant de l'incendie de Lyon, qui eut lieu sous le règne de Néron, dit que Plancus avait conduit une colonie dans cette ville. Ainsi, les expressions de cet historien prouvent qu'on pouvait conduire une colonie sans en être le fondateur. L'inscription de Gaëte nous fournit un autre argument : cette inscription porte que Plancus conduisit des colonies à Lyon et à Raurique; or, ce dernier nom n'a aucune analogie avec ceux de Lucius, Munatius, Plancus : on pouvait donc conduire une colonie sans lui donner son nom.

Nous avons dit que César n'avait pu obtenir la continuation du gouvernement des Gaules; le sénat, qui ne pouvait plus douter de ses projets de domination (3), donna ce gouvernement à Lucius Domitius OEnobarbus : il fit faire des levées de troupes dans toute l'Italie, ordonna que César licencierait son armée sous peine d'être regardé comme ennemi public, et rendit ce

décret qui n'était porté que lorsque Rome était en péril: « *que les consuls, les préteurs, les tribuns du peuple et les proconsuls veilleraient au salut de la république.* »

César, irrité de ces mesures, rassembla ses légions, leur représenta qu'un exil honteux allait être le prix de leurs glorieux services, et parvint facilement à les faire déclarer contre le sénat et Pompée. La défaite de Pompée à Pharsale (48 av. J.-C.), et les victoires que César remporta dans d'autres provinces sur les fils et les partisans de ce grand capitaine (de 48 à 46 ans av. J.-C.), rendirent à l'ambition du conquérant des Gaules toute son activité; il revint à Rome (46 av. J.-C.), où plusieurs *triomphes* (4) furent célébrés en l'honneur de ses victoires. Le plus magnifique fut le triomphe des Gaules, qui n'avait pas encore eu lieu, à cause de la guerre civile: on y voyait les simulacres enchaînés de l'Océan, du Rhin et du Rhône. Le malheureux Vercingétorix, chargé de chaînes, précédait le char du vainqueur gonflé d'orgueil, qui eut cependant à subir de grandes tribulations. Un ancien usage autorisait les soldats à se permettre, le jour du triomphe, toutes sortes de licences vis-à-vis du triomphateur. Les soldats de César ne l'épargnèrent pas; ils le plaisantaient sur ce qu'il était chauve, sur son libertinage, sur ses amours avec Cléopâtre, sur ses débauches avec Nicomède, roi de Bithynie (5). César riait lorsqu'ils parlaient de ses liaisons avec la belle reine d'Egypte, mais il se fâcha lorsqu'ils l'accusèrent de s'être adonné à un libertinage crapuleux (6). Les légionnaires ne tenaient aucun compte de sa mauvaise humeur, ils redoublaient leurs plaisanteries; ils criaient: « Citadins, veillez sur vos femmes, nous amenons le chauve adultère. Dans la Gaule, tu as dépensé l'or en

débauches avec les femmes (7); ici, tu l'as emprunté (8). » Un événement de sinistre présage vint faire cesser les propos orduriers des légionnaires et ralentir la marche de l'insolent triomphateur : l'essieu de son char se rompit ; César fut presque renversé par terre, et témoigna une grande frayeur (9). Cet accident retarda la cérémonie, qui ne put se terminer qu'à la nuit. Afin d'éviter la confusion, on fit ranger à droite et à gauche du char quarante éléphants, sur lesquels étaient assis des hommes portant des flambeaux pour éclairer la marche. César monta au Capitole. Vercingétorix, le brave défenseur des Gaules, et plusieurs autres prisonniers, furent les victimes offertes en sacrifice (10).

L'année suivante (45 av. J.-C.) César termina la guerre civile en Espagne, où les partisans de Pompée se soutenaient encore : l'armée le proclama *empereur;* il revint triomphant dans Rome. Les honneurs les plus excessifs lui furent prodigués par la flatterie la plus déhontée : on lui dressa une statue au Capitole parmi celles des anciens rois de Rome ; on lui décerna le titre de *Jupiter-Julius*, et on dressa à ce nonveau dieu des autels où des prêtres firent des sacrifices publics en son honneur. On lui éleva des statues dans toutes les villes, dans tous les temples, une entre autres dans le temple de *Quirinus* (11), sous le nom de *dieu invincible*. Le mois *quintilis*, dans lequel César était né, prit le nom de sa famille et fut nommé *Julius* (12). Ces honneurs et beaucoup d'autres, rendus par le peuple et le sénat, furent non-seulement tolérés, mais recherchés par César ; ils lui attirèrent la haine de tous ceux qui, dans Rome, redoutaient de voir un tyran s'élever sur les ruines de la république. César n'eut pas le temps d'exécuter ses ambitieux

projets, il expira la même année sous le poignard des républicains (44 av. J.-C.).

Le jour de la mort de César fut un jour de deuil pour le peuple romain, corrompu par les largesses du dictateur. Junius Brutus, Cassius, et les principaux conjurés qui avaient frappé César au milieu du sénat, furent obligés de prendre la fuite. Marc-Antoine, un des lieutenants de César, profita des circonstances pour satisfaire ses intérêts personnels, sous le prétexte de venger la mort de son général. Il se fit donner par le peuple, et malgré le sénat, le gouvernement de la Gaule cisalpine (13). Son intention était de s'emparer de toute l'autorité; mais Octave, petit-neveu et fils adoptif de César, accourait aussi à Rome pour venger la mort de son bienfaiteur qui l'avait déclaré son héritier par testament. Marc-Antoine vit cette arrivée avec déplaisir, et le sénat, comptant rétablir sa puissance sur la ruine des deux prétendants, engagea Octave à se déclarer contre Antoine. Celui-ci avait mis le siége devant Modène où s'était renfermé Décimus Brutus, dévoué au sénat qui lui avait donné le gouvernement de la Gaule cisalpine. Le sénat ordonna en même temps à Lépide, gouverneur de la Provinee romaine (Dauphiné, Savoie, Languedoc, Provence), et à Munatius Plancus qui commandait dans la Gaule transalpine, de se diriger sur Modène pour combattre l'armée d'Antoine.

Cicéron, membre du sénat, et le plus influent, écrivait à Plancus (février, an de Rome 710, 44 av. J.-C.): « que le sénat attendait beaucoup de lui, et fondait les plus grandes espérances sur son armée. »

Plancus lui répondait par une lettre datée *de la Gaule*, mois de mars :

« J'ai sous mes enseignes cinq légions ; la république peut compter sur leur fidélité et leur courage : elles sont disposées par mes largesses à suivre exactement mes ordres. Toute ma province (la Gaule transalpine) est prête aussi à les exécuter, de l'accord unanime de toutes les villes qui se disputent l'honneur de mieux remplir leur devoir. J'ai autant de cavalerie et de troupes auxiliaires que le pays peut en fournir pour la défense de son salut et de sa liberté. Quant à moi-même, je suis si déterminé à mon devoir, que je ne refuse ni de garder ma province, ni d'aller où la république peut m'appeler, ni de remettre mon armée, mes auxiliaires et mon commandement, ni même d'attirer sur moi tout le feu de la guerre, pourvu qu'à toutes sortes de risques je puisse assurer le salut de ma patrie ou retarder les dangers qui la menacent. »

Au mois de mars, Cicéron écrit de nouveau à Plancus :

« Notre sort dépend d'une bataille (14), et je crois qu'elle en aura décidé lorsque vous recevrez cette lettre. Si nous avions un consul à Rome (15), le sénat n'aurait pas manqué de vous faire connaître par quelques honneurs extraordinaires combien il est satisfait de vos efforts et de vos préparatifs.. ..Sauvez votre patrie, volez au secours de votre collègue (16) »

Par une lettre datée d'avril, Plancus annonce qu'il se met en marche pour Modène :

« Je suis parvenu, dit-il, par de grandes marches à faire passer le Rhône à mon armée le 26 avril ; j'ai fait partir de Vienne mille cavaliers par un chemin plus court. Si Lépide ne me cause point d'embarras dans ma marche (17), on sera content de ma diligence ; mais s'il

s'oppose à mon passage, je prendrai conseil des circonstances. J'amène des troupes auxquelles il ne manque rien, pour le nombre, le choix et la fidélité. »

Mais déjà Marc-Antoine était défait devant Modène par Octave et les consuls Hirtius et Pansa, qui tous deux périrent dans la bataille. Antoine, quoique vaincu et déclaré ennemi public par le sénat, rallia ses troupes et se dirigea sur la Gaule, comptant entraîner facilement la défection de l'armée de Lépide, avec laquelle il avait sans doute des intelligences. Celui-ci était campé au confluent de l'Isère et du Rhône, lorsqu'il apprit que la cavalerie d'Antoine, conduite par Lucius son frère, arrivait déjà à Fréjus. Il engagea Plancus à joindre ses forces aux siennes pour combattre Antoine, et, levant son camp, il le transporta d'abord à Vaison, et enfin sur les bords de la rivière d'Argens près de Fréjus.

Plancus écrivit à Cicéron (de la Gaule, mois de mai), pour l'avertir que Lépide le priait de se réunir à lui; il ajoutait :

« Ayant fait jeter en un seul jour un pont sur l'Isère, grande rivière du pays des Allobroges, je l'ai passé avec mon armée le 11 mai; cependant, sur l'avis que Lucius, frère d'Antoine, s'était avancé avec de la cavalerie et des cohortes jusqu'à Fréjus, j'avais fait partir mon frère à la tête de quatre mille chevaux pour aller à sa rencontre. Je le suis avec quatre légions et le reste de ma cavalerie. Si la fortune favorise la république, nous arrêterons ici l'audace de ce rebelle; mais si le *brigand* regagne l'Italie, ce sera l'affaire de Décimus Brutus de le chercher et de le joindre. Dans cette supposition, je ferai partir mon frère avec ma cavalerie pour garantir l'Italie des ravages de ces furieux. »

Peu de jours après, Plancus écrit encore à Cicéron les deux lettres suivantes :

« Antoine est arrivé le 15 mai à Fréjus avec son avant-garde..... Lépide est campé à *Forum Vocontium* (Vaison), et, suivant ce qu'il m'écrit, il est résolu de m'y attendre. Si Lépide et la fortune me sont fidèles, je vous garantis que le succès sera bientôt décidé. » (*Lettre XVII*, liv. X.)

« Je savais bien qu'il était plus sûr d'attendre près de l'Isère que Brutus eût fait passer ici son armée (18), et d'aller de concert avec lui au-devant de l'ennemi; mais j'ai considéré que si, dans les bons sentiments où l'on pouvait supposer Lépide, il lui arrivait quelque chose de fâcheux, on ne manquerait pas d'en accuser mon opiniâtreté ou ma frayeur : l'une, pour n'avoir pas secouru Lépide, parce qu'il n'était pas mon ami; l'autre, pour avoir évité le combat dans une guerre si indispensable..... J'ai donc quitté mon camp de l'Isère le 19 mai, après avoir muni de deux redoutes la tête du pont que j'ai fait jeter sur cette rivière, afin que Brutus, en y arrivant avec son armée, pût trouver le passage libre. J'espère que dans huit jours je me joindrai aux troupes de Lépide. » (*Lettre XVIII*, liv. X.)

Pendant ce temps Antoine se rendait auprès de Lépide, qui, sans attendre Plancus, était venu camper près de Fréjus. Antoine était dans un état fait pour exciter la commisération : ses cheveux en désordre, sa barbe qu'il avait laissé croître depuis la perte de la bataille de Modène, donnaient à son visage un aspect des plus sombres. Vêtu d'une tunique noire, il s'approcha des retranchements pour parler aux soldats. Lépide ordonna de faire sonner les trompettes, pour que le bruit empêchât de l'enten-

dre (19) ; mais les soldats, touchés de compassion, lui envoyèrent dire par deux centurions, Lélius et Claudius, déguisés en courtisanes, qu'il pouvait attaquer leur camp en toute confiance, qu'ils étaient disposés à le recevoir, et même à tuer Lépide s'il en donnait l'ordre. Antoine devint donc maître de cette armée ; il traita Lépide avec beaucoup de bienveillance, et lui laissa son titre de général. (*Voyez* PLUTARQUE.)

Plancus apprit bientôt cette défection ; il l'annonça à Cicéron en ces termes : « Je ne dois pas oublier que Lépide haranguant son armée, ses soldats, ou mal disposés d'eux-mêmes, ou corrompus par leurs chefs, tels que les *Canidius*, les *Rufenus*, et d'autres que je vous ferai connaître lorsque cela sera nécessaire, se sont écriés indignement qu'ils voulaient la paix, et qu'après avoir vu déjà périr deux consuls, après la perte de tant de citoyens morts pour leur patrie, ils étaient résolus de ne se battre avec personne. Lépide n'ayant ni puni les séditieux ni apporté de remède au désordre, j'ai cru que, sans excès de folie et de témérité, je ne pouvais songer plus longtemps à le joindre, ni exposer à deux armées réunies une armée remplie de fidélité, un grand nombre d'auxiliaires, l'élite des Gaulois (*principes Galliæ*), toute la province. J'ai compris, dis-je, que risquer de périr dans cette entreprise, c'était perdre la république avec moi et me rendre indigne, non-seulement du moindre honneur, mais de la moindre pitié après ma mort. Je suis donc résolu de retourner sur mes pas, pour ne pas donner de si grands avantages à des *misérables*. J'aurai soin de faire occuper de bonnes positions à mon armée, et, quand celle de Lépide persisterait dans sa rébellion, je m'efforcerai de défendre ma province

jusqu'à ce que vous m'ayez envoyé de nouvelles troupes et que vous vengiez ici la république, aussi heureusement qu'à Modène. Comptez que personne n'est plus disposé que moi, soit à combattre pour vous dans l'occasion, soit à soutenir un siége s'il en est besoin, soit à mourir si le hasard m'y expose (20). »

Plancus était alors campé sur la frontière du pays des Voconces (territoire de Vaison). Ayant appris que les deux armées de Lépide et d'Antoine marchaient contre lui et n'en étaient plus qu'à dix lieues, il fit promptement retraite derrière l'Isère. Dans une lettre de Plancus à Cicéron, datée de *Cularo* (Grenoble), 6 juin, il annonce à ce sénateur : « qu'il s'est replié devant les troupes réunies de Lépide et d'Antoine; qu'il a repassé l'Isère le 4 juin et rompu le pont qu'il avait fait jeter sur cette rivière, afin d'avoir le temps de rassembler ses forces et de se joindre à son collègue Décimus Brutus, qu'il attend dans trois jours. » Il ajoute : « Aucun de mes soldats n'est tombé entre les mains de *ces voleurs affamés;* que César (Octave) se hâte de nous joindre avec ses meilleures troupes. » (*Lettre XXIII*).

Enfin, dans une dernière lettre (*Lettre XXIV*) Plancus dit à Cicéron : « que si l'armée de César (Octave) venait le rejoindre, il risquerait volontiers une bataille. »

Cependant les secours que Plancus demandait avec tant d'instance n'arrivaient pas : il se dirigea vers les Alpes pour opérer sa jonction avec Décimus Brutus; mais un événement important venait d'amener la défection des troupes de ce général. Octave, après avoir défait Antoine à Modène, avait demandé les honneurs du triomphe et le consulat, ce qui lui avait été refusé par le sénat, qui avait mis toute sa confiance en Déci-

mus Brutus. Ouvrant enfin les yeux sur les intrigues de ce corps dégénéré, Octave fit faire des propositions de paix à Marc-Antoine, qui les accepta avec empressement. Les troupes de Décimus Brutus (21) se déclarèrent alors pour le parti d'Octave et abandonnèrent leur général, qui se réfugia chez les Séquanes (Franche-Comté); mais ils s'emparèrent de sa personne, et peu de temps après le mirent à mort par les ordres d'Antoine (Paül Orose, liv. VI). Plancus s'empressa de faire sa soumission, et de réunir ses troupes à celles des deux généraux qui campaient près de lui. Lorsque Antoine repassa les Alpes pour retourner à Rome, il était à la tête de dix-sept légions et dix mille hommes de cavalerie; il laissait en outre, pour garder la Gaule, six légions sous les ordres de Varius, son compagnon de débauches de table, et auquel on avait donné par plaisanterie le surnom de Chopine (*Cotylon*). (*Voyez* Plutarque.)

Octave, Antoine et Lépide eurent une entrevue près de Modène; ils s'emparèrent de la souveraine autorité, sous le nom de *triumvirs;* ils s'adjugèrent: Marc-Antoine, les Gaules; Lépide, l'Espagne; Octave, l'Afrique et les îles de la Méditerranée. L'Italie et les provinces de l'Orient devaient rester en commun jusqu'à l'entière destruction du parti contraire. Lépide ne fut admis dans ce triumvirat que pour écarter la jalousie mutuelle d'Antoine et d'Octave, car il n'avait dans l'armée aucun crédit, et sur le peuple aucune autorité (22).

Les triumvirs marchèrent ensuite sur Rome, qu'ils remplirent de sang et de carnage; Cicéron fut une de leurs victimes. Cependant Junius Brutus et Cassius, chefs de la conjuration républicaine contre César, obligés de quitter l'Italie, avaient levé une armée considérable

dans les provinces de l'Orient. Octave et Antoine marchèrent contre eux. La bataille de Philippes (sur les frontières de la Thrace), perdue par l'armée républicaine (42 ans av. J.-C.), décida que l'univers aurait un maître.

Ce fut après la défaite de l'armée républicaine, et l'an 42 av. J.-C., que Marc-Antoine, qui avait le gouvernement de la Gaule, fit prendre le rang de colonie municipe à la colonie militaire conduite par Plancus sur le territoire lyonnais. Il assigna des champs aux soldats de cette colonie : cela est prouvé par une médaille frappée à Lyon, qui porte d'un côté l'effigie de Marc-Antoine avec les caractères III. VIR. R. P. C., et de l'autre l'effigie d'un lion avec le mot LVGVDVNI, et les caractères A.XL., qui indiquent la division des champs par centuries. La lettre A signifie acte : l'acte comprenait cinq centuries, ou le partage des terres fait à cinq cents soldats. Ainsi, les quarante actes nous donnent le chiffre de vingt mille pour le nombre de soldats établis à cette époque sur le territoire de la nouvelle colonie. La quantité de terrain qu'on donnait à chaque soldat était ordinairement de deux arpents romains, mais elle variait selon la nature des lieux et la qualité du terrain. Autant qu'on peut en juger, la circonscription de la nouvelle colonie dont Lyon était la métropole devait s'étendre sur le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, sur une partie de la Bresse et du Bugey, et sur la partie du Dauphiné la plus voisine de Lyon. Ce fut sans doute à l'époque de l'établissement de la colonie, que les officiers romains donnèrent leurs noms aux territoires qui leur furent assignés : quelques-uns de ces noms se sont conservés jusqu'à nous, par les villages qui s'élevèrent dans les enceintes tracées

par les cohortes romaines. La circonscription de cette colonie se retrouve encore dans ce qu'on appelait, au moyen-âge, le comté ou pays lyonnais (*comitatus vel pagus Lugdunensis*).

Quant au lion représenté sur la médaille dont nous venons de parler, c'était probablement, comme nous l'avons dit, le symbole d'une colonie établie à Lyon par les Carthaginois, et qui fut conservé par les Romains (23). Les caractères III.VIR. R. P. C., qui se trouvent sur l'autre côté de cette médaille, nous donnent probablement la date de l'établissement fixe de la colonie sur le territoire lyonnais; car ils signifient sans doute que le partage des terres fut fait par le triumvir Marc-Antoine, *Plancus étant consul de Rome ou de la république* (*Romæ Plancus consul*), c'est-à-dire 42 ans av. J.-C., ou l'an 712 de Rome, qui correspond à ce consulat. Visconti, dans son *Iconographie romaine*, traduit les lettres R. P. C., de cette médaille, par *Reipublicæ constituendæ*. Nous laissons à ceux qui sont plus compétents que nous le soin de décider s'il a eu raison de les expliquer ainsi. Quoi qu'il en soit, la fondation de la colonie lyonnaise dut nécessairement avoir lieu 42 ans avant J.-C., puisque Marc-Antoine passa en Orient l'année suivante, et que peu de temps après il fit avec Octave un nouveau partage de l'empire, par lequel les provinces d'Orient lui furent adjugées pour son lot. Lépide fut exclu de ce partage. L'administration de Lyon par Marc-Antoine fut de si courte durée, que les historiens contemporains ne nous ont transmis aucun renseignement à cet égard. On voit, par le témoignage d'Appien (*de Bellis civilibus*), qu'Octave fit un voyage dans les Gaules l'an 40 av. J.-C. Appien dit qu'*il fit une expédition* dans ces provinces, ce qui

semble indiquer qu'il y vint pour réprimer quelques mouvements insurrectionnels. Trois ans après, l'an 37 av. J.-C., Agrippa, qui devint plus tard gendre d'Auguste, vint aussi dans les Gaules pour étouffer une insurrection; mais les historiens ne nous donnent aucun détail à ce sujet.

La guerre civile ayant éclaté entre Octave et Antoine (24), elle se termina par la bataille d'Actium (Epire), où Antoine fut défait (31 avant J.-C.). Il se donna la mort. Octave devint maître de tout l'empire romain, dont il fut le fondateur sous le nom d'Auguste (25).

Auguste vint dans les Gaules (27 av. J.-C.), pour donner à ces provinces une nouvelle organisation. Il n'exécuta point son projet sans difficulté: étant venu à Narbonne (26), il y tint une assemblée des états des trois provinces des Gaules : l'Aquitaine, la Belgique et la Celtique, pour faire exécuter le dénombrement de la population et dresser l'état des biens des personnes. Cette opération avait pour but de préparer une nouvelle division de ces provinces, et de connaître leurs ressources pour la répartition des impôts. Les Gaulois crurent qu'il voulait augmenter les subsides, et, se trouvant humiliés de cette mesure à laquelle ils n'étaient point habitués, ils s'insurgèrent sur plusieurs points. Mais ces troubles furent apaisés, tant par des moyens de conciliation que par les armes. Messala fut envoyé par Auguste contre les insurgés, et les força à se soumettre (27). La réorganisation des provinces des Gaules, faite par Auguste, produisit les changements suivants :

La *Province romaine* prit le nom de *Gaule narbonnaise;* l'Aquitaine fut reculée jusqu'à la Loire (28), aux

dépens de la Celtique qui dut céder aussi quelques territoires à la Gaule belgique. La confédération éduenne, dont les Ségusiens faisaient partie, fut brisée, et le nom d'Eduens ne s'appliqua plus qu'aux habitants d'Autun et du district dont cette ville était la capitale. Toute la Gaule celtique, à l'exception des territoires qui avaient été incorporés à la Belgique et à l'Aquitaine, fut érigée en *Gaule lyonnaise*, et Lyon devint la métropole de cette province, équivalente, à peu près, à la moitié de la France actuelle : cette ville prit dès-lors un accroissement rapide et considérable; mais sa nationalité s'effaça promptement. Auguste en fit réellement la Rome des Gaules, et déjà sous son règne elle fut une cité plus romaine que gauloise.

Les armes romaines dominaient sur la plus grande partie du monde : cependant la Germanie n'avait point été soumise; elle ne devait jamais l'être, malgré les succès éphémères des légions qu'elle eut à combattre. C'est du sein de cette contrée que devaient sortir les vengeurs des peuples conquis. Après une lutte de plusieurs siècles, Rome, malgré l'expérience de ses généraux, malgré la bravoure de ses légions, devait tomber sous la framée germanique.

Auguste était en possession de l'empire depuis peu d'années, lorsque les Germains commencèrent à faire des incursions sur la rive gauche du Rhin. Agrippa, gendre d'Auguste, y fut envoyé pour les repousser (19 ans avant J.-C.). Il remplit avec succès sa mission, et fut dans le même temps nommé gouverneur de la Gaule lyonnaise; il établit sa résidence à Lyon (29). Par les ordres d'Auguste, il fit commencer d'immenses travaux qui devaient embellir cette ville et la rendre le centre

des plus riches provinces de l'empire. Il en fit le point de départ de quatre grandes voies militaires qui aboutissaient au Rhin, aux Pyrénées, à la Méditerranée et à l'Océan (30) : elles étaient construites en béton composé de cailloux cimentés avec de la chaux vive ; elles avaient plusieurs pieds de profondeur et cinquante-quatre pieds de largeur (31). On peut en reconnaître encore aujourd'hui les vestiges sur différents points des environs de Lyon. Plusieurs embranchements venaient s'adapter aux quatre voies principales : ces routes militaires servaient en même temps de voies de transport pour les marchandises et les voyageurs. Lyon devint dès-lors l'entrepôt d'un immense commerce de transit. On attribue aussi la construction de plusieurs des aqueducs qui amenaient à Lyon les eaux des montagnes voisines, à Agrippa, à cet homme célèbre qui fit construire à Rome le *Panthéon*, temple dédié par lui à tous les dieux, et consacré aujourd'hui à tous les saints, sous le nom trivial de *Ste-Marie de la Rotonde*. Rome et Lyon, la Rome de l'Italie et la Rome des Gaules, se couvrirent en même temps d'édifices somptueux et de monuments publics aussi remarquables par leur utilité que par leur imposante architecture. Suétone dit, en parlant de cette époque du règne d'Auguste :

« Il eut raison de se vanter de ce que, ayant trouvé Rome bâtie en briques, il la laisserait toute de marbre. Il fit construire, entre autres monuments : le temple de Mars le Vengeur, celui d'Apollon dans le palais, eelui de Jupiter Tonnant dans le Capitole ; il encouragea les principaux de la ville à l'embellir. Munatius Plancus bâtit le temple de Saturne, et Agrippa un grand nombre de monuments (32). »

Les gigantesques travaux entrepris par Agrippa sur le territoire lyonnais, et dont les ruines nous frappent encore d'admiration, furent exécutés par les légions romaines dans l'espace de quelques années (33). Agrippa ne les vit sans doute pas terminer, car il resta fort peu de temps préfet de la Gaule lyonnaise. Tibère, fils adoptif d'Auguste (34), lui succéda dans ce gouvernement (35), et fut ensuite remplacé par Lollius. S'il faut s'en rapporter à Velleius Paterculus, Lollius était un homme plein de vices qu'il s'étudiait à dissimuler, et plus occupé de s'enrichir que de remplir consciencieusement ses fonctions; il se laissa battre par les Rhètes (Grisons, et partie du Tyrol). La cinquième légion perdit son aigle, que les Germains emportèrent en triomphe (16 av. J.-C.). Quoique cette défaite fût plus humiliante que désastreuse, Auguste crut qu'elle exigeait une réparation éclatante : il résolut de venir lui-même à Lyon, pour préparer une expédition contre les Rhètes. Le départ de l'empereur se célébra à Rome avec une grande solennité, et des vœux publics furent faits pour son retour.

Auguste arriva à Lyon avec Tibère et Drusus, ses deux fils (15 ans av. J.-C.). L'empereur était accompagné d'un nombreux cortége, dans lequel on remarquait Mécène, le protecteur de Virgile et d'Horace. Tibère et Drusus conduisirent la guerre contre les Rhètes, à travers mille difficultés résultant de la nature des lieux et de la valeur des habitants; cependant les Rhètes furent vaincus (14 av. J.-C.). Plancus était un des lieutenants de Drusus dans cette guerre. C'est sans doute à cette époque qu'il conduisit une colonie de vétérans à Raurique (Augst, à 2 lieues de Bâle).

Pendant ce temps, Auguste avait fixé son séjour à Lyon; il faisait continuer les travaux commencés par Agrippa, et de nouveaux monuments venaient embellir la capitale de la Gaule lyonnaise. Ces bienfaits lui attiraient l'affection générale des Lyonnais, car personne ne sut étouffer la liberté avec plus d'adresse que le fondateur de l'empire romain. Si quelques mécontentements partiels éclataieut, ils étaient occasionnés par les exactions des receveurs d'impôts; mais l'intervention d'Auguste venait bientôt les apaiser. Ainsi, à Lyon, un nommé Licinius exaspérait les habitants de la province lyonnaise par sa cupidité. Gaulois de naissance, son véritable nom était Encelade: il avait d'abord servi comme simple soldat dans les légions de César, et était parvenu à remplir successivement plusieurs emplois importants. Il obtint d'Auguste la recette générale des impôts de la Gaule lyonnaise (36); à peine fut-il en possession de sa charge, qu'il inventa toutes sortes de moyens pour satisfaire sa rapacité. Par flatterie pour Jules-César et Auguste, on avait donné au mois *quintilis* le nom de *Julius*, et au mois *sextilis* le nom d'*Augustus* (qui s'est transformé en celui d'août). Licinius, au lieu de substituer ces deux noms, en avait fait deux mois nouveaux; et comme les impôts se payaient par somme fixe chaque mois, il augmentait ainsi les contributions d'un sixième, par l'addition de ces deux mois qu'il appela *Augustaux* (37). Des plaintes furent portées à l'empereur. Licinius, craignant de subir le châtiment de ses concussions, eut recours à un nouvel artifice; il étala aux yeux d'Auguste tout l'or et l'argent qu'il avait entassés, et lui dit : « C'est pour toi et pour les Romains que j'ai ramassé ces richesses, afin que les Gaulois fussent dans l'impossibilité de se soule-

ver contre Rome; c'est pour toi que j'ai conservé ces trésors, tu peux en disposer (38). »

Auguste eut la faiblesse de se contenter de cette excuse et de laisser impuni le crime de son intendant, en considération des ressources que lui offraient tant de richesses, soit pour continuer la guerre contre les Germains, soit pour subvenir aux énormes dépenses que nécessitaient les embellissements de Rome et de Lyon, et ses prodigalités envers le peuple romain. Licinius était d'ailleurs un homme précieux pour Auguste, parce qu'il lui avançait souvent des sommes considérables; cependant il est probable qu'il remplaça Licinius par un autre receveur.

Auguste retourna ensuite à Rome (12 av. J.-C.). Les mouvements des Germains ne discontinuèrent point pendant son absence; ils prirent bientôt un caractère menaçant : les Sicambres et plusieurs peuples, leurs auxiliaires, encouragés par l'absence d'Auguste, et croyant pouvoir compter sur la coopération de quelques peuples des Gaules qui supportaient impatiemment le joug de la servitude, firent de grands préparatifs de guerre; les Cattes se joignirent à eux : d'un autre côté, les Dalmates se révoltèrent et refusèrent de payer les tributs. Drusus fut chargé de soumettre les Sicambres, et Tibère les Dalmates. Drusus était alors gouverneur de la Gaule lyonnaise: ce jeune prince, d'un caractère affable, et qui avait déjà obtenu la réputation de grand capitaine et d'habile administrateur, fit tous ses efforts pour se concilier l'affection des Gaulois, avant d'entrer en campagne. Il convoqua à Lyon les hommes les plus marquants de la nation gauloise, et les combla de prévenances et de faveurs. Le prétexte de cette réunion fut la dédicace d'un temple (39),

que les peuples de la Ganle avaient élevé à Auguste en mémoire de ses bienfaits (40). Drusus fit célébrer cette cérémonie avec magnificence (10 av. J.-C.). Les principaux citoyens de toutes les provinces s'empressèrent de venir briguer les nouvelles dignités qu'on devait établir à cette occasion, selon les usages des Romains : des prêtres furent institués pour le sacrifice des victimes, des aruspices pour en consulter les entrailles (41), des augures pour prédire l'avenir et les événements importants, d'après l'inspection du chant, du vol et de l'alimentation des oiseaux; d'autres prêtres furent institués pour célébrer les cérémonies, les jeux et les fêtes qui devaient avoir lieu à l'avenir, tous les ans (42), devant l'autel d'Auguste (43). La dignité la plus élevée, celle de grand-prêtre, fut accordée à un gaulois d'Autun, nommé Vercundaridube (44). Le même jour de cette dédicace (45), naissait à Lyon Claude (*Tiberius Claudius Nero Drusus*), fils de Drusus, et qui devint empereur après la mort de Caligula (46).

Drusus réussit à concilier les esprits à la domination romaine; non-seulement les Gaulois restèrent tranquilles pendant sa campagne contre les Germains, mais ils lui fournirent avec affection tous les secours qu'il put désirer. Il repoussa les Sicambres qui commençaient à traverser le Rhin; il les défit, ainsi que les Cattes, et dévasta leur pays (47). A la suite de cette guerre, il transplanta quatre cent mille Germains, de tout sexe et de tout âge, sur la rive gauche du Rhin (48). Tibère vainquit aussi les Dalmates. Ces deux princes revinrent ensuite trouver l'empereur à Lyon : il résidait alors presque continuellement dans la Gaule lyonnaise, pour surveiller les mouvements des Germains (49). Lorsque

cette campagne fut terminée, il retourna à Rome avec Tibère et Drusus.

Drusus revint en Germanie l'année suivante (9 av. J.-C.); il y mourut, dit-on, d'une chute de cheval. Tibère, qui lui succéda dans le commandement des légions, fit plusieurs campagnes contre les Germains, toujours prêts à recommencer la guerre, malgré leurs défaites : il parvint à les contenir, et, dans l'espace de quinze ans, remporta même sur eux plusieurs avantages qui lui valurent, à Rome, les honneurs de l'ovation (50) (7 ans après J.-C.)

Les succès de Drusus et de Tibère furent vengés par la défaite de Quintilius Varus (10 ans de J.-C.). Velleius Paterculus dit que c'était un homme indolent et avide de richesses (51). Florus prétend que Drusus contint les Germains plutôt par sa justice et sa clémence que par les armes, mais que Varus se fit détester de ces peuples par ses caprices tyranniques et sa cruauté.

Varus se laissa surprendre par les Germains dans la forêt de Teuteberg (près de Paderborn). Les Chérusques (52), commandés par Hermann (l'Arminius des Romains), contribuèrent surtout à sa défaite; trois légions, six cohortes et un corps de cavalerie furent entièrement détruits. Suétone nous apprend que ce désastre mit Auguste dans une telle consternation, qu'il laissa croître pendant deux mois sa barbe et ses cheveux, et que souvent, dans son désespoir, il se frappait la tête en s'écriant : « Varus, rends-moi mes légions ! »

Dion Cassius dit qu'Auguste déchira ses vêtements en apprenant cette nouvelle. Il ajoute :

« Auguste, désespéré de la perte de ses légions, et

craignant de voir les Germains passer en Italie et s'avancer jusqu'aux portes de Rome, leva des troupes; mais il y avait une telle consternation, que ceux qui étaient en âge de porter les armes ne voulaient pas s'enrôler pour cette guerre : il fut contraint de les tirer au sort, prenant le cinquième de tous les hommes en état de porter les armes, au-dessous de trente-cinq ans, et au-dessus le dixième, confisquant les biens de ceux qui refusaient de se présenter et les notant d'infamie. Voyant que ces peines étaient insuffisantes, il en fit périr plusieurs. Il enrôla les vétérans qui avaient reçu leur congé, et des serfs affranchis en grand nombre, pour les envoyer avec Tibère en Germanie. Mais ayant appris que l'ennemi n'avait pas osé s'avancer jusqu'au Rhin, sa terreur se dissipa. »

Auguste donna le commandement de l'armée qu'il envoya contre les Germains, à Tibère et à Germanicus (11 de J.-C.). Dion nous apprend qu'ils s'éloignèrent peu des rives du Rhin, de crainte de s'exposer à un nouvel échec; ils ravagèrent quelques territoires, et ne vainquirent l'ennemi dans aucun combat.

Pour contenir les Germains, huit légions furent placées sur le Rhin; Germanicus, fils de Drusus (53), en eut le commandement. Il parvint à rejeter les Germains dans leurs limites; ses succès se bornèrent là. Germanicus revint ensuite à Lyon; il y tenait l'assemblée des états de la Gaule pour la répartition des impôts, lorsqu'il apprit la mort d'Auguste et l'avénement de Tibère à l'empire (14 de J.-C.).

Strabon donne, sur l'état de la Gaule à cette époque, quelques renseignements que nous croyons devoir rapporter. Après avoir dit que Lyon est une ville très com-

merçante et le séjour des gouverneurs envoyés de Rome, il cite encore comme grandes villes de commerce : Narbonne, Arles, Nîmes, Marseille, la *cité grecque* (54), renommée pour ses écoles. Les plus illustres Romains, dit Strabon, préféraient pour leur instruction cette ville à Athènes. Cet historien ajoute encore les détails suivants: « Toute la Gaule est arrosée de fleuves si bien disposés, qu'on peut aisément transporter les marchandises de l'Océan à la Méditerranée. Aucun terrain n'y est en friche, si ce n'est les parties occupées par les bois ou les marais; encore ces lieux mêmes sont-ils habités, ce qui est plutôt le résultat de la population que de l'industrie des habitants (55) : car les femmes y sont très fécondes; les hommes sont portés à l'exercice de la guerre, plutôt qu'aux travaux des champs. Aujourd'hui cependant, forcés de mettre bas les armes, ils consacrent plus de soins à l'agriculture.....

« Le Rhône étant difficile à remonter, il y a des marchandises que l'on préfère porter par terre, sur des chariots : telles sont celles destinées pour les Arvernes, et celles qu'on embarque sur la Loire (56).

« Les Gaulois sont vifs, belliqueux, prompts à se battre; pour peu qu'on les irrite, ils courent en foule aux armes, et cela sans dissimuler leurs projets, ce qui fait qu'on peut aisément les vaincre par ruse : car on les trouve toujours prêts à accepter le combat, quels que soient le temps, le lieu et le prétexte dont on se sert.

« Les Gaulois portent les cheveux longs; leurs vêtements sont la *saye* (57) et les *bragues* (58); leurs *tuniques* ne ressemblent point à celles des Romains : elles sont fendues, ne descendent pas même jusqu'aux jarrets, et ont des manches (59). Leurs armes sont le sabre

long, le bouclier, la lance, l'arc, la fronde, le matar (javelot). Les Gaulois possèdent un si grand nombre de moutons et de cochons, qu'ils fournissent non-seulement Rome, mais l'Italie entière, de *sayes* et de porc salé, etc. »

Diodore de Sicile, contemporain de César et d'Auguste, donne aussi quelques détails sur les usages des Gaulois; mais cet historien les confond souvent avec les Germains, et mêle des faits vrais avec les fables les plus absurdes. Au reste, les détails qu'il donne diffèrent peu, sur certains points, de ceux de Strabon.

D'après Diodore, les tuniques des Gaulois étaient faites en étoffes teintes et semées de fleurs de diverses couleurs. Leurs sayes étaient faites en étoffe fort épaisse pour l'hiver, et très légères pour l'été. Leurs armes principales étaient la lance, l'épée et le spathe (60). Ces armes étaient forgées, les unes droites, les autres en zig-zag avec l'extrémité recourbée en arrière.

Les Gaulois se servaient aussi d'une cuirasse d'airain imitant des figures d'animaux, relevées en bosse et travaillées avec beaucoup d'art; d'autres se servaient de cottes d'armes, faites de mailles de fer.

Leurs casques en cuivre étaient terminés par une saillie à laquelle ils adaptaient des cornes qui semblaient y prendre naissance, ou des masques d'oiseaux ou de quadrupèdes.

Ils fabriquaient un grand nombre d'ornements et de bijoux en or, tels que bagues, bracelets pour les bras, colliers massifs pour le cou, etc.

Diodore donne ensuite des détails, déjà connus, sur les *Bardes*, poètes gaulois; sur les Druides, etc.....

Il ajoute : « Les Gaulois consultent en outre des de-

vins, singulièrement estimés parmi eux, qui prédisent l'avenir d'après le vol des oiseaux ou l'inspection des victimes offertes en sacrifice, et auxquels tout le peuple obéit.» Mais Diodore de Sicile, comme plusieurs autres historiens latins, écrit sous le poids du *vœ victis* de Brennus, et il termine sa description par la tirade obligée contre les Gaulois :

« On les trouve, dit-il, *adonnés, dès la plus haute antiquité, au brigandage*, envahissant les terres étrangères et méprisant les lois humaines : ce sont eux qui ont pris Rome, pillé le temple de Delphes, rendu tributaires une grande partie de l'Europe et plusieurs contrées de l'Asie, et qui se sont établis sur les territoires des peuples qu'ils avaient vaincus ; ce sont eux, enfin, qui ont défait les plus puissantes armées des Romains. »

Si on ajoute à ces détails ceux que Pline le Naturaliste, écrivain du premier siècle de l'ère chrétienne, donne sur l'industrie des Gaulois, on verra que les arts industriels devaient être en grande activité chez ces peuples longtemps avant l'invasion des Romains dans les Gaules. Cet historien indique plusieurs produits manufacturés que les Romains furent obligés de tirer des provinces gauloises, jusqu'à ce qu'ils fussent venus à bout de les imiter : il cite, entre autres, les matelas et les coussins remplis d'étoupe de lin, plusieurs espèces de savon, dont la plus estimée était celle fabriquée avec du suif de chèvre et des cendres de hêtre. Pline ajoute que le charronnage était très perfectionné chez les Gaulois ; qu'ils exploitaient des mines de cuivre, dont le métal était très recherché ; que le fer qu'ils préparaient, et dont ils fabriquaient leurs armes, était d'une qualité tellement su-

périeure, que les Romains le préféraient à celui qu'ils tiraient de tous les autres pays.

Les documents généraux qui nous ont été transmis par Strabon, Pline et Diodore de Sicile, doivent s'appliquer également à l'histoire particulière du Lyonnais.

On doit comprendre aussi que Lyon, par sa position, par le rassemblement des troupes que nécessitait la guerre contre les Germains, par ses priviléges de métropole d'une grande province, enfin par les séjours fréquents de l'empereur et des grands dignitaires, devait être, sous le règne d'Auguste, le centre commercial et militaire le plus important peut-être de tout l'empire.

Pour succéder à Auguste, Tibère n'avait point éprouvé d'opposition de la part du peuple romain, façonné à l'esclavage; il n'en fut pas ainsi de l'armée, déjà animée de cet esprit d'insubordination qui contribua à la chute de l'empire. Le caractère de Tibère, arrogant, dissimulé et sévère jusqu'à la cruauté, lui avait attiré la haine des soldats. Les huit légions cantonnées sur le Rhin, et dont Germanicus avait le commandement en chef, étaient divisées en deux corps d'armée, celui du Haut-Rhin et celui du Bas-Rhin. Deux lieutenants de Germanicus les commandaient : Silius les légions du Haut-Rhin, et Cécina celles du Bas-Rhin. Les légions de Cécina, irritées de la discipline cruelle à laquelle elles étaient soumises par les ordres de Tibère (61), se révoltèrent en disant qu'elles avaient droit de disposer de l'empire, puisqu'elles l'avaient agrandi par leurs victoires; elles massacrèrent leurs centurions, et déclarèrent qu'elles ne voulaient reconnaître d'autre empereur que Germanicus, leur général en chef. Ce jeune

prince était adoré de l'armée : l'affabilité de son caractère, ses vertus privées, son extérieur agréable, le rendaient cher aux soldats, qui se plaisaient à reporter sur lui l'affection qu'ils avaient eue pour Drusus son père; mais cette popularité le faisait d'autant plus haïr de Tibère son oncle, qu'Auguste lui avait imposé l'obligation d'adopter Germanicus et de le reconnaître pour son successeur à l'empire.

En apprenant la nouvelle de la mort d'Auguste, Germanicus avait quitté Lyon, pour faire prêter aux Séquanes (Franche-Comté) et aux Belges le serment de fidélité à Tibère : il était occupé de cette mission, lorsqu'on lui annonça la révolte des légions du Bas-Rhin et les dispositions qu'elles témoignaient en sa faveur; il ne voulut pas en profiter, et se rendit aussitôt dans leur camp. Arrivé au milieu des soldats, il cherche à les apaiser en leur rappelant combien de fois Tibère les avait conduits à la victoire : il oppose au spectacle de leur révolte celui de la fidélité des Gaules; mais lorsqu'il vient à leur reprocher le massacre de leurs centurions, un murmure effroyable s'élève : les uns se dépouillent de leurs vêtements et montrent les traces des flétrissures de verges, et d'autres cicatrices produites par les cruels traitements que ces officiers leur avaient infligés; d'autres se plaignent des travaux pénibles qu'on leur fait exécuter sur les bords du Rhin; d'autres, enfin, demandent une augmentation de solde, et les vétérans s'écrient qu'après trente ans de service il est temps de mettre un terme à leurs fatigues, et de leur donner des terres pour les mettre à l'abri du besoin. Germanicus leur promet que leurs vœux seront exaucés; mais ils veulent être satisfaits sur-le-champ. Pour calmer cette sédition, il épuise

sa bourse et celle de ses officiers, fait distribuer des gratifications, et ordonne d'expédier des congés. Germanicus se rendit ensuite promptement à l'armée du Haut-Rhin, et la décida, non sans quelque peine, à prêter le serment de fidélité à Tibère. Après s'être assuré de l'obéissance de cette armée, il retourna vers les légions de Cécina, qui, livrées à elles-mêmes, avaient commis les plus grands désordres.

Germanicus était dans les quartiers de la première et de la vingtième légion (62), lorsque arrivèrent près de lui les députés chargés des ordres du sénat et de Tibère relativement à cette insurrection. L. Munatius Plancus, ce vieillard qui avait survécu aux derniers orages de la république, était à la tête de la députation. En apprenant l'arrivée des commissaires du sénat, les soldats s'écrient qu'ils apportent un ordre pour punir les légions, et que c'est Plancus qui a provoqué et dicté le décret.

Vers le milieu de la nuit, ils demandent à grands cris le drapeau qu'on gardait dans la maison de Germanicus; ils s'attroupent à sa porte, l'enfoncent, arrachent Germanicus de son lit, et le forcent, sous peine de la vie, à leur livrer ce drapeau; ils se répandent ensuite dans les rues : ils rencontrent les députés du sénat, qui au premier tumulte étaient accourus auprès de Germanicus; ils les insultent, et font entendre des menaces de mort. Plancus, contre lequel ils étaient le plus irrités, cherche un asile auprès de l'aigle de la première légion : il la tient embrassée, comptant sur la vénération des soldats pour leur drapeau; mais ce personnage consulaire eût été massacré sans la résistance de Calpurnius, officier chargé de l'aigle. Les autres députés avaient pris la fuite.

Cependant un spectacle inattendu vient émouvoir de pitié ces soldats furieux, et faire entrer le remords dans leur cœur : ils voient s'avancer Agrippine, l'épouse de Germanicus; elle fond en larmes, et ses femmes éplorées la suivent; elles se dirigent sur Trèves, pour y chercher un abri contre la sédition des soldats. Agrippine porte dans ses bras le fils de Germanicus, cet enfant né dans leur camp (63), nourri sous leurs tentes, auquel ils ont donné le nom de Caligula, parce qu'on lui faisait porter, par esprit de popularité, les *caligues*, chaussure semblable à la leur. Les légionnaires se précipitent sur les pas d'Agrippine, et la supplient de rester dans leur camp; d'autres vont se jeter aux pieds de Germanicus, et lui adressent la même prière.

« Ne croyez pas, leur répond Germanicus, que ma femme et mon fils me soient plus chers que la république et mon père. Mais mon père (64) a pour sauvegarde sa propre majesté, l'empire a ses autres armées. Ma femme et mes enfants, que j'immolerais volontiers à votre gloire, je les dérobe maintenant à votre fureur, afin que, si le crime ensanglante encore ces lieux, je sois la seule victime, afin que vous n'ajoutiez pas à vos forfaits le meurtre de l'arrière-petit-fils d'Auguste, et celui de la bru de Tibère. En effet, que n'avez-vous point osé dans ces derniers jours? que n'avez-vous point violé? quel nom donnerai-je à cette foule qui m'entoure? vous appellerai-je soldats, vous qui avez assiégé comme un ennemi le fils de votre empereur? vous appellerai-je citoyens, vous qui foulez aux pieds l'autorité du sénat? les lois mêmes de la guerre, le caractère sacré d'ambassadeur, vous avez tout méconnu....

« Et c'est vous, soldats de la première légion, qui

tenez vos enseignes de la main de Tibère; c'est vous, soldats de la vingtième, compagnons de ses victoires, riches de ses bienfaits, qui payez votre général d'une telle reconnaissance! Voilà donc ce que j'annoncerai à mon père, tandis que les autres provinces ne lui donnent que des sujets de joie. Je vais lui apprendre que ses jeunes soldats, que ses vétérans ne se rassasient ni de congés, ni d'argent; qu'ici seulement les centurions sont tués, les tribuns chassés, les députés prisonniers; qu'ici le sang inonde les camps, et que ma vie est à la merci d'une multitude furieuse. » (Tacite.)

Ces reproches mérités achèvent de faire rentrer les soldats dans le devoir; leur égarement fut effacé par un repentir sublime, et dont l'histoire n'offre pas d'exemple. Ils demandent qu'on punisse les plus coupables d'entre eux, et veulent être bourreaux ou victimes; les chefs de la sédition et leurs principaux complices sont égorgés en quelques instants. « Voici, dit Tacite, de quelle manière on en fit justice: les légionnaires, l'épée nue, entouraient le tribunal; chaque prisonnier y montait successivement; un tribun le montrait aux soldats; s'ils criaient qu'il était coupable, on le précipitait en bas où il était égorgé. »

Cependant la cinquième légion et la vingt-unième, qui étaient en quartier d'hiver à vingt lieues de là, persistaient dans leur révolte. Germanicus écrit à Cécina qu'il va marcher contre les rebelles, et que, si l'on ne prévient sa justice, le fer n'épargnera personne. Cécina lit secrètement cette lettre aux aquilifères, aux porte-enseignes, à la plus saine partie des soldats : à un signal convenu, ils se jettent dans les tentes, où ils massacrent sans pitié tous les séditieux; puis, les mains teintes en-

core du sang de leurs compagnons d'armes, ils s'écrient qu'ils veulent marcher à l'ennemi, que c'est le seul moyen d'expier tant de meurtres et de forfaits, que la mort des Germains pourra seule apaiser les mânes de leurs frères.

Germanicus arrivait au camp de Cécina, lorsque finissait cette scène de carnage : il seconde l'ardeur des soldats, et fait jeter un pont sur le Rhin; douze mille légionnaires, vingt-six cohortes de Gaulois auxiliaires et huit ailes de cavalerie s'y précipitent avec fureur. On arrive, pendant la nuit, aux bourgades des Marses : surpris à l'improviste et sans défense, ils furent taillés en pièces (14 de J.-C.); leurs édifices furent rasés et incendiés; seize lieues de pays furent mises à feu et à sang. Ni le sexe, ni l'âge ne furent épargnés. Après cette honteuse vengeance du massacre des légions de Varus, Germanicus se replia sur le Rhin; les Bructères, les Tubantes, les Usipètes, accourus au bruit du carnage des Marses, voulurent couper le passage à l'armée romaine, mais ils furent repoussés. Germanicus fit d'immenses préparatifs pour la campagne suivante, et pratiqua, en outre, des intelligences avec Ségeste, beau-père d'Hermann, qui trahit lâchement sa patrie et son gendre. Germanicus traversa le Rhin avec une armée considérable (15 de J.-C.). Cécina avait sous ses ordres quatre légions, cinq mille auxiliaires gaulois et les milices levées chez les Germains qui avaient été transplantés à diverses époques sur la rive gauche du Rhin, par Auguste, Drusus et Tibère.

Germanicus se mit lui-même à la tête de quatre légions et dix mille auxiliaires : avec ces deux corps d'armée, dont la force devait s'élever au moins à quatre-vingt mille hommes, il se borna à faire une irruption

pour surprendre les Cattes, comme il avait surpris les Marses. Ils eurent le temps d'abandonner leurs bourgades et de se retirer dans les bois; mais les femmes, les enfants, les vieillards qui ne purent échapper par la fuite, furent massacrés sans pitié. *Mattium*, capitale des Cattes, fut brûlée. Après cette expédition inhumaine et sans gloire, Germanicus revint sur le Rhin. Il fut rappelé peu de jours après par Ségeste: les partisans d'Hermann, son gendre, le tenaient assiégé; il demandait du secours aux Romains. Ségeste fut délivré après un combat de peu d'importance; il avait avec lui un nombreux cortége de parents et de vassaux, ainsi que sa fille Thusnelda, l'épouse d'Hermann, qu'il avait fait enlever. « Elle avait l'âme de son époux, dit Tacite; elle marchait sans verser une larme, sans se permettre une prière, et tenait avec fierté ses bras croisés sur sa poitrine. Elle portait dans son sein un fils d'Arminius (Hermann); ses regards s'y fixaient, comme pour appeler un vengeur. »

« Arminius, furieux de l'enlèvement de sa femme et de l'esclavage anticipé de son fils, se livre aux plus terribles emportements; il vole chez les Chérusques; il demande de tous côtés des secours contre Ségeste, des secours contre Germanicus, et n'épargne pas les invectives. Le bon père! s'écrie-t-il, le grand général, la puissante armée! dont les exploits se bornent à l'enlèvement d'une femme! Moi, j'ai fait mordre la poussière à trois légions, à trois généraux; ce n'était pas avec le secours des traîtres, et contre des femmes enceintes, que je faisais la guerre; je combattais des légions armées, et ouvertement. On voit encore dans nos forêts les enseignes romaines que j'ai vouées aux dieux de la patrie. Que Ségeste se contente d'habiter une terre esclave, de rendre à son

fils un vil sacerdoce (65) ! jamais les enfants de la Germanie ne pardonneront à ce lâche, d'avoir fait paraître entre l'Elbe et le Rhin les verges, les haches et la toge (66). D'autres nations ne doivent qu'au bonheur d'être inconnues aux Romains, l'exemption des supplices et des tributs : les Germains doivent à leur courage de s'en être affranchis, et, puisqu'ils ont su résister à cet Auguste, mis au nombre des dieux, à ce Tibère, élu maître de l'empire, que peuvent-ils craindre d'un enfant inexpérimenté (67) conduisant une armée de séditieux? Si la patrie, la famille, la liberté léguée par leurs ancêtres, ont plus de prix à leurs yeux que l'exil et l'esclavage, ils suivront Arminius pour vivre glorieux et libres, plutôt que de ramper avec Ségeste dans la route de l'opprobre et de la servitude. »

Les Chérusques et les autres peuples situés entre le Rhin et l'Elbe répondirent à l'appel d'Hermann, à l'exception des Chauques et des partisans de Ségeste qui fournirent du secours aux Romains. L'armée romaine parvint, presque sans combattre, jusqu'à la forêt de Teuteberg, lieu célèbre par la défaite de Varus.

Tacite décrit ainsi la marche et l'expédition de cette armée :

« Cécina fut envoyé en avant pour sonder la profondeur de la forêt, pour établir des ponts et des chaussées sur les terrains marécageux et mouvants ; puis l'on s'enfonça dans ces bois sinistres, qui offraient un coup d'œil et des souvenirs affreux. Le premier camp de Varus, à sa vaste enceinte, aux dimensions de la place d'armes, annonçait le travail des trois légions. On comprenait que le second avait été le théâtre de leur dé-

faite, en voyant la faiblesse des retranchements et le délabrement du rempart. Au milieu du champ de bataille étaient des ossements blanchis, épars ou entassés, suivant qu'on avait fui ou combattu; des monceaux d'armes brisées, des membres de chevaux, des têtes d'hommes attachées aux troncs des arbres. Dans les bois voisins on voyait les autels barbares sur lesquels on avait égorgé les tribuns, et les centurions des premières compagnies. Quelques témoins de cette fatale journée, échappés du carnage ou des fers, montraient les lieux où périrent les lieutenants, ceux où l'on prit les aigles, celui où Varus reçut sa première blessure, celui où ce chef infortuné s'acheva de ses propres mains, le tribunal d'où Arminius harangua; ce qu'il y eut de gibets pour les suppliciés, ce qu'il y eut de fosses pour les prisonniers; enfin, tous les outrages dont son orgueil accabla les enseignes et les aigles romaines.

« Pendant ce temps, Arminius s'était retiré dans des lieux impraticables; dès que Germanicus put le joindre, il fit marcher la cavalerie, pour le chasser d'une plaine qu'il occupait. Arminius avait averti les siens de se replier et de se rapprocher de la forêt : là, il les fait tourner brusquement et donne le signal de l'attaque à ceux qu'il avait cachés dans les bois. La vue d'une nouvelle armée trouble la cavalerie, qui se renverse sur les cohortes envoyées pour la soutenir, et les entraîne dans sa fuite. Le désordre devenait général; ils allaient être poussés dans un marais connu des vainqueurs, dangereux pour des étrangers, lorsque Germanicus fit avancer les légions en ordre de bataille. Ce mouvement intimide l'ennemi, rassure nos troupes, et *l'on se sépare avec un avantage égal.* Germanicus ramena bientôt ses

légions vers l'Ems, et les y embarqua sur les vaisseaux qui les avaient transportées. Une partie de la cavalerie reçut l'ordre de gagner le Rhin en côtoyant l'Océan. Cécina conduisait son corps séparément; et, quoique la route qu'il prit lui fût connue, on lui recommanda de faire la plus grande diligence pour repasser les *ponts-longs*. On nommait ainsi une chaussée étroite entre de vastes marais, anciennement construite par Lucius Domitius. Des deux côtés était une fange épaisse, visqueuse ou mouvante par les sources qui l'entrecoupaient : tout autour s'élevaient des bois en pentes douces. Arminius, avec des troupes plus lestes, avait par des chemins plus courts prévenu nos soldats chargés d'armes et de bagages, et s'était posté dans ces bois. Cécina, doutant de pouvoir rétablir les ponts que le temps avait rompus, et repousser en même temps l'ennemi, jugea convenable de camper dans cet endroit. Il disposa une partie de ses troupes pour l'ouvrage, et l'autre pour le combat.

« Les Barbares s'efforcent de rompre les corps avancés, afin de percer jusqu'aux travailleurs; ils nous harcellent, nous inquiètent sur les flancs, nous attaquent de front. Le cri des travailleurs se mêle au cri des combattants. Tous les désavantages étaient pour les Romains, embarrassés dans cette fange profonde où l'on enfonçait en s'arrêtant, où l'on glissait en marchant : leurs lourdes cuirasses les gênaient; ils ne pouvaient ajuster leurs traits au milieu de l'eau, tandis que tout favorisait les Chérusques, et l'habitude de combattre dans les marais, et leur haute stature, et leurs longues lances qui atteignaient de loin. Nos légions commençaient à plier; enfin la nuit les dégagea d'un combat inégal. Les Germains,

délassés par le succès, loin de prendre du repos, travaillèrent à détourner toutes les eaux qui arrosaient cette chaîne de montagnes, les versèrent dans le vallon qui en fut submergé, et noyant tous les travaux du jour, les doublèrent pour le lendemain. C'était la quarantième campagne que faisait Cécina, soit comme chef, soit comme subalterne : il connaissait les succès et les disgrâces de la guerre : aussi rien ne l'étonnait. Dans ce moment, combinant sa position, il ne trouva d'autre expédient que d'occuper une petite plaine qui s'étendait entre les montagnes et les marais, et où l'on pouvait ranger quelques troupes en bataille : de là il contiendrait l'ennemi dans les bois, jusqu'à ce qu'il eût fait passer les blessés avec les gros bagages. Il fait un choix des légions : il place la cinquième à la droite, la dix-neuvième à la gauche ; il réserve la première légion pour conduire la marche, la vingtième pour protéger la retraite.

« La nuit, de part et d'autre, fut sans repos ; mais quelle différence entre les deux camps! chez les Barbares, des festins, des chants d'allégresse, ou des cris menaçants que l'écho des forêts renvoyait au fond des vallées ; chez les Romains, quelques feux languissants, des mots entrecoupés, un accablement général dans les soldats, étendus le long des palissades, errants le long des tentes, veillant plutôt par insomnie que volontairement. Au point du jour, les légions qu'on avait placées sur les ailes, soit frayeur, soit mutinerie, quittèrent leur place, et se postèrent à la hâte dans un champ au-delà du marais.

« Cependant, libre de fondre sur nous, Arminius ne voulut point encore attaquer ; mais dès qu'il vit nos bagages embarrassés dans la vase et dans les fossés, tout

autour les soldats en désordre, les rangs mal gardés, alors, profitant de la confusion inséparable de ces moments où chacun, ne songeant qu'à soi, n'écoute plus le commandement, il ordonne aux Germains de charger, en criant : « Voilà un second Varus, la même des« tinée nous livre ces légions. » En même temps, suivi de ses braves, il enfonce nos bataillons : il s'attachait surtout à blesser les chevaux; le sang échappé de leurs plaies, humectant cette fange déjà glissante, les fait chanceler; ils renversent leurs cavaliers, écrasent ceux qui sont tombés, dispersent ceux qui les entourent. Le plus grand désordre était autour des aigles, qu'on ne pouvait ni porter à travers une grêle de traits, ni assujettir dans une terre limoneuse. Cécina, s'efforçant de soutenir le choc, eut son cheval tué sous lui; il tomba et allait être enveloppé, sans les efforts de la première légion. L'avidité des ennemis, plus occupés du butin que du carnage, nous sauva, et sur le soir les légions parvinrent à gagner un terrain découvert et solide. Mais leurs maux n'étaient point à leur terme : il fallut construire un rempart, creuser un retranchement. On avait perdu la plupart des outils nécessaires pour jeter la terre, ou couper le gazon; on n'avait point de tentes pour les soldats, de secours pour les blessés; en se partageant quelques vivres souillés de boue et de sang, ils se lamentaient sur cette nuit sinistre, et sur ce que tant de milliers d'hommes n'avaient plus qu'un jour à vivre.

« Dans ce moment, un cheval échappé, effrayé par leurs cris, renversa quelques hommes sur son passage. On crut que les Germains avaient pénétré dans le camp. A l'instant ce fut une consternation générale : tous les soldats se précipitent vers les portes; la plupart courent

à la porte *Décumane* qui, étant la plus éloignée de l'ennemi, était la plus sûre. Cécina, instruit que c'était une fausse alarme, ne pouvait retenir les soldats ni par autorité, ni par prières, ni par force. Enfin il se jette tout étendu sur le seuil de la porte, fermant le passage avec son corps. Émus de pitié, les soldats eurent honte de fouler aux pieds leur général : en même temps, les tribuns et les centurions leur apprirent ce qui causait leur frayeur. Alors Cécina rassemble les soldats dans la place d'armes, et leur ayant recommandé le silence, il leur représente la situation de l'armée : qu'ils n'ont de ressource que dans leur courage, mais qu'il faut le tempérer par la prudence; qu'il faut rester dans les retranchements jusqu'à ce que l'ennemi s'avance pour les forcer : alors ils feront une sortie vigoureuse de tous les côtés et pourront regagner les rives du Rhin, tandis que, s'ils fuient, ils trouveront de plus vastes forêts, des marais plus profonds, des ennemis plus féroces; que, vainqueurs, l'honneur et les distinctions les attendent. Il leur rappelle ce qu'ils ont de cher dans leurs foyers, de glorieux daus le camp; il se tait sur les revers. Il fait amener les chevaux des tribuns et des centurions, en commençant par les siens, et, ne consultant que le mérite, il les donne aux plus braves. Ceux-ci devaient charger d'abord, ensuite l'infanterie.

« L'espérance, l'avidité du pillage ne tenaient pas les Germains moins éveillés. Arminius conseillait de laisser décamper les Romains, pour les envelopper de nouveau lorsqu'ils seraient engagés dans des lieux humides et difficiles. Inguiomer, son oncle, voulait au contraire qu'on attaquât les retranchements; il promettait un prompt succès, plus de prisonniers, un plus riche butin.

Cet avis, plus hardi, plut aux Barbares. Dès le point du jour ils abattent les fossés, y jettent des claies, et cherchent à saisir les palissades. Nos soldats se montrent sur le rempart, clair-semés et comme transis de frayeur. Dès que Cécina voit les Germains embarrassés dans les retranchements, il donne le signal à ses troupes : tous les clairons, toutes les trompettes sonnent à la fois ; les Romains sortent brusquement, enveloppent les Germains de leurs cris et de leurs armes, et les provoquent par des injures : « Ils n'avaient plus ici leurs bois, ni leurs marais ; sur un terrain égal les dieux seraient neutres. » L'ennemi comptait sur une victoire facile ; il nous croyait en petit nombre et mal armés. Le bruit des trompettes et l'éclat des armes venant à le saisir tout-à-coup, la surprise ajoute à l'effroi de son imagination ; il se laisse tuer, aussi déconcerté dans le malheur qu'auparavant présomptueux dans le succès. Arminius et Inguiomer quittent le combat, l'un sain et sauf, l'autre grièvement blessé. La multitude est massacrée, tant que le jour favorise la colère du soldat. La nuit enfin ramena les légions, avec *plus de blessures et la même disette de vivres ;* mais nos soldats trouvèrent tout, force, santé, abondance, dans la victoire. » (TACITE, traduction Nisard.)

Il résulte de ce récit de Tacite, que les légions de Cécina ne purent se replier sur le Rhin qu'après avoir éprouvé des pertes très graves, et qu'elles auraient éprouvé probablement le même sort que celles de Varus, si les Germains avaient suivi l'avis d'Hermann.

Les Gaules, l'Espagne, l'Italie réparèrent les pertes de Germanicus ; l'année suivante (16 de J.-C.), il entreprit une nouvelle expédition contre les Germains : il réunit

ses troupes dans l'île des Bataves (Hollande). Mille navires les transportèrent par l'Océan jusqu'à l'embouchure de l'Ems; l'armée romaine remonta ensuite ce fleuve jusqu'à l'embouchure du Weser. Les Bataves, qui traversèrent les premiers ce fleuve, furent mis en déroute par les Chérusques, et tellement maltraités que la plus grande partie de leur noblesse resta sur le champ de bataille; ils furent enfin dégagés par la cavalerie, et toute l'armée romaine franchit le Weser. Hermann avait choisi pour champ de bataille la plaine d'*Idistavise* (d'Hastenbeck), qui s'étend entre le Weser et une longue chaîne de collines : enflammés par l'avantage qu'ils avaient remporté sur les Bataves, les Germains avaient eu l'imprudence de descendre dans cette plaine, au lieu de suivre leur tactique habituelle qui consistait à attirer l'ennemi dans les bois et les marais. Ils offrirent ainsi un grand avantage à la cavalerie des Romains, qui parvint à les tourner, et jeta dans leurs rangs le plus grand désordre, tandis que l'infanterie les chargeait en tête; ils furent mis en déroute, malgré les efforts d'Hermann qui, tout sanglant de ses blessures, parvint cependant à se faire jour au milieu des rangs ennemis. Les Romains firent un grand carnage, surtout aux bords du Weser qui engloutit une partie des fuyards. Les auxiliaires gaulois, rhètes et vindéliciens contribuèrent grandement à la victoire des légions romaines.

Germanicus fit élever sur le champ de bataille un monument avec un trophée d'armes, où l'on grava les noms des peuples défaits dans ce combat.

Cet outrage remplit les Germains de fureur; ils se rallient, appellent aux armes tous ceux qui peuvent venir renforcer leur armée, et se mettent à harceler les légions

dans leur marche. Enfin ils choisissent un champ de bataille plus favorable que le dernier, mais malheureusement trop resserré pour leur manière de combattre; cependant ils soutinrent vigoureusement le choc des légions, avant de céder le terrain. « Les Germains, dit Tacite en parlant du dénouement de cette bataille, n'avaient pas moins de bravoure que nos soldats, mais la nature du combat et des armes leur donnait du désavantage. Le lieu était trop resserré pour cette immense multitude; ils ne pouvaient ni allonger librement leurs grandes lances et les ramener à eux, ni s'élancer par bonds et déployer l'agilité de leurs membres (68). Ils étaient réduits à combattre de pied ferme; tandis que le soldat romain, avec son bouclier serré contre sa poitrine, et son épée dont la main embrassait la garde, perçait sans peine leurs corps gigantesques, leurs visages découverts, et se faisait jour par le massacre des ennemis. Enfin la continuité du péril rebuta Arminius, qu'affaiblissaient peut-être aussi ses dernières blessures. Inguiomer, plus opiniâtre, volait dans tous les rangs, et la fortune lui manqua plutôt que la valeur. »

Après cette victoire, Germanicus fit élever un trophée avec cette inscription emphatique :

« L'armée de Tibère-César, victorieuse des nations
« entre l'Elbe et le Rhin, a consacré ce monument à
« Mars, à Jupiter et à Auguste. »

Dans la même campagne, Germanicus fit encore une expédition contre les Cattes et les Marses; il employa quatre-vingt mille hommes à dévaster leur territoire, puis ramena ses légions sur le Rhin.

Nous avons cru devoir rapporter sommairement ces campagnes de Germanicus, quoiqu'il ne fût pas néces-

saire d'entrer dans de si longs détails; il nous a semblé que ce récit pouvait intéresser les habitants du Lyonnais, parce que Germanicus était gouverneur de la Gaule lyonnaise, en même temps que général en chef des légions du Rhin : comme tous les gouverneurs de cette province, il faisait sa résidence à Lyon dans les moments de paix. La guerre contre les Germains dut nécessairement imprimer un grand mouvement d'activité à cette ville placée entre Rome et le théâtre de la guerre, et chargée de transmettre dans toute la Gaule les ordres de la capitale du monde. Et puis, peut-on se dispenser de parler d'Hermann, de ce héros des peuples barbares qui ont donné leur nom à notre France? Enfin, nous avons voulu réfuter ces nombreux historiens qui ont, comme Tacite, beaucoup trop exalté les victoires de Germanicus; car on ne peut se dissimuler qu'avec le nombre et le choix des troupes qu'il avait sous ses ordres il n'obtint que des résultats médiocres, puisqu'il ne prit pas possession du pays, et que toutes ses campagnes se terminèrent, après de nombreuses pertes, par l'évacuation du territoire germanique. Tacite, qui exalte les victoires de Germanicus, montre lui-même combien elles étaient éphémères, lorsqu'il dit en parlant de la mort d'Hermann, qui eut lieu peu d'années après : « Arminius avait été le libérateur de la Germanie, et avec d'autant plus de gloire qu'il combattit le peuple romain dans tout l'éclat de sa puissance. Battu quelquefois, *il ne fut jamais vaincu.* »

Germanicus avait l'intention d'entreprendre une nouvelle campagne contre les Germains; Tibère le rappela à Rome, sous le prétexte de l'élever à un second consulat et de l'envoyer en Orient où des troubles avaient éclaté.

Tacite prétend que cette résolution fut inspirée à Tibère par jalousie des succès de Germanicus, par sa haine contre lui, et qu'il voulait l'envoyer en Orient pour l'exposer à périr dans les hasards de la guerre. Mais lorsque Tibère prit la résolution d'envoyer Germanicus en Orient, c'était avant la bataille d'Idistavise, c'est-à-dire avant qu'il eût remporté aucun avantage sérieux contre les Germains. Germanicus aurait moins été exposé à périr en Orient que sur le Rhin, car la guerre de Germanie était la seule guerre sérieuse à cette époque et la seule qui offrît des dangers. Tibère avait sans doute beaucoup de vices; il commit beaucoup de crimes; il se joua du sénat, du peuple et de l'armée : il haïssait certainement Germanicus, et son caractère soupçonneux se méfiait d'un prince qui possédait l'affection des Gaulois, était maître de huit légions, d'une armée d'auxiliaires, et avait à sa disposition toutes les ressources d'une riche province; mais on ne peut nier que Tibère fut un profond politique, un grand administrateur et un grand homme de guerre; il connaissait les Germains mieux que personne. Tacite lui-même nous apprend que, lorsque Tibère rappela Germanicus, il lui écrivit qu'il avait été envoyé neuf fois en Germanie par Auguste, et qu'il avait terminé plus de choses par la politique que par les armes. Tibère voyait que cette guerre de Germanie coûtait d'énormes sacrifices d'hommes et d'argent, et qu'il était douteux qu'on pût détruire ce chancre dévorant, par le fer et le feu; il ne remplaça point Germanicus par un autre général en chef, et défendit de faire une nouvelle campagne contre les Germains, recommandant seulement de se borner à les contenir s'ils attaquaient les rives du Rhin. Les

Germains, délivrés de la crainte des armes romaines, entreprirent, suivant leur habitude, une guerre civile que Tibère fomenta de tout son pouvoir par l'entremise de Drusus son fils, prince cruel, dissimulé, et bien fait pour remplir une semblable mission. Les prévisions de Tibère furent justifiées, et les Gaules et l'Italie furent délivrées pour de longues années de la crainte des Germains.

Germanicus, revenu à Rome, avait reçu cependant les honneurs du triomphe (17 de J.-C.), comme s'il avait assuré la soumission des Germains. Il passa en Orient, et y mourut deux ans après (19 de J.-C.). Tacite prétend que sa mort fut causée par le poison, et que Tibère fut soupçonné d'être complice des auteurs de ce crime.

Depuis le commencement du règne d'Auguste, les Gaules étaient restées fidèles à l'empire, mais une partie de ces provinces se souleva l'an 21 de J.-C. Tacite dit qu'elles étaient écrasées de dettes (*ob magnitudinem æris alieni*), sans nous apprendre la cause précise de ces emprunts ruineux qui ne purent être contractés que pour satisfaire aux dépenses de la guerre de Germanie, ou pour acquitter des impôts trop élevés et établis depuis le départ de Germanicus. Le désir de recouvrer leur ancienne indépendance contribua sans doute aussi à les faire insurger; car les principaux moteurs de la révolte furent les Autunois, qui avaient vu passer toute leur importance politique entre les mains des Lyonnais, sur lesquels ils exerçaient autrefois une sorte de suzeraineté. Florus chez les Trévires (territoire de Trèves), et Julius Sacrovir chez les Autunois, se mirent à la tête de l'insurrection; ils convinrent entre eux d'appeler aux armes, Florus les Belges, Sacrovir les peuples voisins des Autu-

nois. « Ils vont, dit Tacite, dans les assemblées générales et particulières, et se répandent en discours séditieux sur la prolongation des impôts, le poids accablant de l'usure, l'orgueil et la cruauté des gouverneurs. Ils ajoutent que la discorde est dans nos légions, depuis la mort de Germanicus; que jamais l'occasion ne fut plus favorable pour recouvrer leur indépendance. Ne connaissaient-ils pas eux-mêmes les ressources de la Gaule, le dénument de l'Italie (69), les mœurs efféminées du peuple romain? Ne savaient-ils pas que les étrangers et les auxiliaires faisaient seuls la force des armées de Rome? »

Ces excitations n'entraînèrent qu'une partie de la Gaule dans l'insurrection; les Lyonnais n'y prirent aucune part. La plus grande partie de la population lyonnaise se composait déjà de Romains, à cette époque. La colonie romaine établie à Lyon depuis plus de soixante ans, sur le territoire lyonnais, avait dû se multiplier considérablement; en outre, une foule de citoyens romains étaient venus s'établir à Lyon, soit pour remplir des emplois dans les différentes administrations, soit pour s'y livrer au commerce. Les Lyonnais avaient d'ailleurs peu de motifs de se révolter contre la domination romaine, qui avait augmenté considérablement leur puissance en les mettant à la tête de la Gaule celtique; ils n'avaient plus le même esprit de nationalité que les Autunois, qui regrettaient leur ancienne autorité; en un mot, ils étaient plus romains que gaulois.

Les Andécaves et les Turons (Anjou et Touraine) éclatèrent les premiers; le lieutenant Acilius Aviola les défit avec une cohorte de la garnison de Lyon, et un corps de troupes qu'il tira de l'armée du Bas-Rhin,

commandée par Varron. Florus, qui avait à peine réuni quelques bandes mal armées, fut cerné par les légions de Varron et par celles de Silius, qui commandait l'armée du Haut-Rhin ; il se tua volontairement.

La révolte des Autunois fut plus difficile à réprimer. Sacrovir, à la tête de quelques troupes, s'était d'abord emparé d'Autun, leur capitale, ville renommée par ses écoles, où la jeune noblesse des Gaules allait faire ses études. Il comptait, en s'emparant de ces ôtages, entraîner leurs familles dans son parti. Il parvint à rassembler quarante mille hommes, dont la cinquième partie seulement put être armée comme les troupes régulières; le reste n'avait d'autres armes que des pieux, des javelots, des couteaux de chasse, et ressemblait plutôt à des bandes de chasseurs qu'à des soldats levés pour combattre l'ennemi. Sacrovir avait joint à ces troupes un corps de *Crupellaires*. Ces esclaves gaulois, destinés au métier de gladiateur, étaient entièrement revêtus de fer, suivant l'usage du pays ; mais cette armure, que ne pouvaient entamer le javelot ni l'épée, les rendait incapables de combattre en bataille rangée, tant elle était pesante et gênait leurs mouvements.

Cette révolte, exagérée par l'éloignement, avait cependant porté l'effroi dans Rome : le bruit courait que tous les peuples des Gaules étaient en pleine insurrection, qu'ils se liguaient avec les Germains et allaient entraîner l'Espagne. On murmurait hautement contre l'inaction de Tibère, qui, retiré dans la Campanie, ne paraissait aucunement affecté de ces nouvelles. Cependant un grand nombre de mécontents espéraient que l'insurrection gauloise les délivrerait de la tyrannie de l'empereur. Mais la révolte des Autunois fut promptement

étouffée par Silius, commandant de l'armée du Haut-Rhin. Tacite raconte ainsi leur défaite :

« Silius s'avance avec deux légions précédées d'un corps d'auxiliaires, et dévaste les frontières des Séquanes qui avaient fait alliance avec les Autunois. Il marche ensuite à grandes journées sur Autun : les porte-enseignes, les moindres soldats signalaient à l'envi leur impatience; ils s'indignaient des retardements de la nuit, des haltes accoutumées; ils demandaient la présence de l'ennemi, ne voulant, pour vaincre, que voir et être vus. A douze mille (4 lieues) d'Autun, on découvrit dans une plaine l'armée de Sacrovir : il avait placé les cohortes sur les ailes, au front ses hommes couverts de fer, et derrière, les bandes à moitié armées. Lui-même, monté sur un cheval superbe, entouré des principaux chefs, parcourait tous les rangs : il rappelait à chacun les anciens exploits des Gaulois et les coups terribles qu'ils avaient portés aux Romains; combien la liberté serait glorieuse après la victoire, et la servitude plus accablante après une nouvelle défaite. Il parla peu de temps, et fut écouté avec peu d'enthousiasme; car nos légions s'avançaient en ordre de bataille, et cette multitude sans discipline, sans la moindre expérience de la guerre, ne pouvait plus rien voir, ni rien entendre. De son côté, Silius, auquel l'assurance du succès permettait de supprimer les exhortations, s'écriait cependant qu'un ennemi comme les Gaulois devait faire honte aux vainqueurs de la Germanie (70). Une cohorte, disait-il, vient d'écraser le Turonien rebelle; une aile de cavalerie a réduit les Trévires, et quelques escadrons de notre armée ont battu les Séquanes; les riches et voluptueux Autunois sont encore moins redoutables. « Romains,

vous êtes vainqueurs, ne songez qu'à poursuivre. » Un grand cri s'élève à ce discours : la cavalerie enveloppe les flancs, l'infanterie attaque le front de l'ennemi; les ailes ne firent aucune résistance. On fut un peu arrêté par les *Crupellaires*, dont l'armure résistait au javelot et à l'épée; mais les soldats, saisissant des cognées et des haches, enfoncent ces murailles de fer, fendent le corps avec l'armure; d'autres, avec des leviers et des fourches, culbutent ces masses lourdes et immobiles, qui, une fois renversées, restaient comme mortes, sans pouvoir faire le moindre effort pour se relever. Sacrovir, avec ses plus fidèles amis, se sauva d'abord à Autun, et de là, craignant d'être livré, dans une maison de campagne voisine. Il s'y poignarda lui-même; les autres s'entre-tuèrent : le feu qu'ils avaient mis aux bâtiments leur servit de bûcher.

« Alors enfin Tibère fit part au sénat de ces événements, annonçant la révolte avec la soumission; n'ajoutant, n'ôtant rien à la vérité; rendant justice à la bravoure, à la fidélité de ses lieutenants (71), comme aussi à la sagesse de ses propres mesures. En même temps il expliqua pourquoi ni lui ni Drusus son fils n'étaient partis pour la Gaule, exaltant la grandeur de l'empire, dont les chefs oublieraient leur dignité si, pour les troubles d'un ou de deux cantons, ils quittaient la ville d'où partent les ordres qui régissent le monde. Maintenant qu'on ne pouvait plus attribuer son départ à la crainte, il irait voir l'état du pays et consolider la paix (72). »

Jusqu'à la mort de Tibère, qui eut lieu l'an 37 de l'ère chrétienne, les historiens latins ne rapportent aucun événement important relatif aux provinces des Gaules.

On chercherait plus vainement encore, dans ces historiens, quelques détails sur l'administration et le commerce de Lyon: cependant, sous le règne de Tibère comme sous le règne d'Auguste, Lyon devait être le centre d'un grand mouvement commercial.

La bassesse du sénat (73), l'avilissement du peuple romain, les crimes de Séjan, Tibère enseveli pendant dix ans dans les infâmes débauches de Caprée, faisant couler le sang des principaux citoyens de Rome, et gouvernant l'empire par la terreur de son nom : tel est le sommaire de l'histoire de Rome pendant les dernières années du règne de Tibère, époque si énergiquement flétrie par Tacite.

Quant à la Germanie, l'événement le plus important de cette contrée fut une insurrection des Frisons, qui, s'étant soumis à un tribut annuel, se révoltèrent à cause des exactions, des rapines et de la cruelle tyrannie d'Olennius, commandant de la Frise. Le propréteur Apronius marcha contre eux (28 de J.-C.) avec des troupes tirées des légions du Rhin; elles furent mises en déroute et fort maltraitées. Il fut obligé de faire venir encore plusieurs légions pour les soutenir, et parvint à les sauver d'une destruction entière. Tibère défendit qu'on fît de nouvelles tentatives pour soumettre ce peuple, et continua à laisser l'armée du Rhin sans général en chef.

Tacite nous a transmis le tableau suivant, dressé par Tibère lui-même, des forces militaires qui suffisaient pour contenir Rome et les provinces de l'empire sous le règne de ce prince :

« L'Italie avait, sur les deux mers, deux flottes : l'une à Misène, l'autre à Ravenne; sans compter les galères

prises par Auguste à la bataille d'Actium, qu'il avait envoyées, bien équipées de rameurs, à Fréjus, pour protéger la côte des Gaules la plus voisine de l'Italie. Mais sa principale force était huit légions sur le Rhin, destinées à contenir également les Germains et les Gaulois. L'Espagne était gardée par trois légions ; la Mauritanie par le roi Juba, qui l'avait reçue en don du peuple romain. Dans le reste de l'Afrique il y avait deux légions, autant en Egypte, et quatre seulement dans ce vaste pays qui s'étend depuis la Syrie jusqu'à l'Euphrate, et qui comprend l'Albanie, l'Ibérie (Géorgie), et d'autres royaumes que la grandeur romaine protége contre les empires voisins. Rhémétalcès et les enfants de Cotys (74) étaient chargés de la Thrace. Deux légions dans la Pannonie, deux dans la Mésie, défendaient la rive du Danube; deux autres, placées dans la Dalmatie, étaient, par la position de cette province, à portée de secourir les premières, et de protéger même l'Italie dans une attaque imprévue, quoique Rome eût ses troupes particulières, les trois cohortes de la ville et les neuf cohortes du prétoire. On avait en outre distribué convenablement dans les provinces les flottes, la cavalerie et l'infanterie auxiliaires, qui composaient des forces presque égales; mais on ne peut rien dire de certain, ni sur leur destination qui variait sans cesse, ni sur leur nombre, tantôt plus ou moins grand. »

Caïus-César Caligula succéda à Tibère (37 de J.-C.): il était fils de Germanicus, et à ce titre fut accueilli avec enthousiasme par le peuple et l'armée. Mais les espérances qu'avait fait naître son avénement à l'empire, s'évanouirent bientôt; Caligula avait tous les vices de Tibère, sans avoir aucune de ses grandes qualités. En

moins d'un an il dissipa en débauches ou en folles prodigalités les trésors amassés par Tibère, et qui s'élevaient à près de cinq cent millions de francs de notre monnaie actuelle. Il employa ensuite toutes sortes de moyens odieux pour se procurer de l'argent; l'Italie commençait à murmurer hautement contre lui. Caligula, dont les excès en tout genre avaient considérablement altéré les facultés intellectuelles depuis qu'il était parvenu à l'empire, prétexta une expédition contre les Germains, pour quitter l'Italie, soit qu'il éprouvât quelque crainte des conspirations, soit qu'il voulût pressurer les Gaules pour satisfaire à ses prodigalités. On fit par ses ordres des levées immenses de troupes dans tout l'empire, comme s'il se fût agi de conquérir toute la Germanie. Il fit aussi rassembler, pour ses plaisirs, une multitude d'histrions, de gladiateurs, de courtisanes, de danseuses, et de chevaux pour les courses. Ce fut à la tête de ce cortége bizarre qu'il se mit en route pour Lyon (39 de J.-C.). L'impératrice, les courtisans, toute la maison impériale, ses deux sœurs, Julie (75), et Agrippine qui devint célèbre par ses forfaits, l'accompagnèrent aussi dans ce voyage.

Peu de temps après son arrivée à Lyon, Caligula apprit qu'on avait formé une conjuration contre lui; Æmilius Lépidus, son beau-frère (76), en était le chef. Lentulus Gétulicus, qui commandait les légions du Haut-Rhin, lui avait promis l'appui de ses troupes qui lui étaient toutes dévouées. Julie et Agrippine, qui s'étaient prostituées à Lépidus et à d'autres compagnons de débauches de leur frère, avaient trempé aussi dans cette conjuration. Ce fut Anicius Cérialis qui la découvrit à Caligula. L'empereur se rendit aussitôt chez ses sœurs,

et les obligea à lui remettre tous les papiers dont elles étaient dépositaires : il y trouva toutes les preuves de la conjuration. Lépidus et Gétulicus furent condamnés à mort ; les sœurs de Caligula furent exilées, et leurs biens confisqués ; Agrippine fut condamnée à porter publiquement, pendant la route de l'exil, l'urne qui renfermait les cendres de Lépide. Caligula envoya au sénat toutes les preuves de cette conjuration, avec ordre de les rendre publiques, ainsi que des lettres qui révélaient toutes les débauches de ses sœurs ; il y ajouta un tableau révoltant de leurs prostitutions, et écrit de sa main, quoiqu'il eût vécu avec elles dans un commerce incestueux. Le sénat s'empressa de montrer toute sa servilité : il fit mettre à mort tous ceux qui à Rome étaient impliqués dans la conjuration, et ordonna des sacrifices aux dieux, en reconnaissance de ce qu'elle avait été découverte ; enfin, il décréta qu'on enverrait une députation à l'empereur pour le complimenter à ce sujet. Aussitôt après la découverte de la conjuration, Caligula s'était rendu à l'armée du Haut-Rhin ; il fit trancher la tête à Gétulicus et le remplaça par Sergius Galba, qui devait être un jour proclamé empereur. L'armée du Haut-Rhin, déjà irritée de la perte d'un chef auquel elle avait voué toute sou affection, s'indignait encore de le voir remplacé par Galba, dont la sévérité lui était connue ; mais elle n'osa pas se révolter en présence des troupes considérables que Caligula avait rassemblées dans les Gaules, et dont on évalue le nombre à deux cent cinquante mille hommes. Caligula franchit ensuite le Rhin à la tête de son armée. Cette expédition n'eût été qu'une comédie ridicule, si elle n'eût coûté la vie à plusieurs milliers de ses soldats. Des Germains de sa garde et d'autres

troupes jouèrent le rôle de l'ennemi, et, soit par ses ordres, soit par esprit de rivalité entre ces troupes de diverses nations, il y eut un combat très meurtrier, dans lequel, comme nous venons de le dire, plusieurs milliers d'hommes perdirent la vie. Quant aux Germains, qui se moquèrent de cette expédition, on n'envahit pas même leur territoire, et Caligula repassa le Rhin presque aussitôt après l'avoir traversé. Il se dirigea de là vers les rivages de l'Océan, en manifestant l'intention d'embarquer ses troupes pour faire la conquête de la Grande-Bretagne; mais il se borna à faire une promenade en mer, dans une galère richement décorée, et à faire ramasser des coquillages par ses troupes, pour en orner, disait-il, la capitale de l'empire, et montrer que la mer, aussi bien que la terre, était soumise aux Romains. Il voulait cependant qu'à Rome on le crût tout occupé des soins de la guerre, et livré aux plus grands dangers. Il publia une espèce de proclamation qui n'était qu'une censure violente du sénat et du peuple romain : ils n'étaient, disait-il, occupés que de fêtes, de plaisirs, de jeux du Cirque, et ne songeaient qu'à jouir des délices de Rome, tandis que lui César était en proie aux alarmes, aux horreurs de la guerre, et s'exposait pour les Romains aux plus grands périls. Peu de temps après, Caligula, qui était de retour à Lyon, apprit que le sénat lui envoyait une députation pour le féliciter sur l'heureuse découverte de la conjuration de Lépidus, et lui apprendre qu'on avait célébré des jeux extraordinaires à Rome, en réjouissance de la victoire qu'il annonçait avoir remportée contre les Germains. Caligula, croyant que le sénat lui envoyait cette députation pour le surveiller, défendit aux députés d'entrer dans les Gaules, à

l'exception d'un petit nombre d'entre eux qu'il consentit à admettre auprès de lui. Claude, oncle de Caligula et son futur successeur à l'empire, faisait partie de cette députation qui fut très mal accueillie : Caligula éclata en reproches contre le sénat et contre les députés, avec toute la violence de son caractère ; il se plaignit surtout de ce qu'on avait envoyé son oncle comme pour le régenter, et ordonna même de le jeter tout habillé dans le Rhône : il l'eût fait périr, dit Dion Cassius, s'il n'avait eu autant de mépris pour ce prince, à cause de l'air stupide dont la nature avait stigmatisé sa physionomie, et qu'il affectait de rendre encore plus prononcé.

Cependant les folies de Caligula ne s'exécutaient point sans occasionner d'énormes dépenses; ne pouvant plus y subvenir, il eut d'abord l'idée de faire vendre aux enchères les meubles, les bijoux, les esclaves et même les affranchis de ses sœurs et des autres condamnés qui avaient pris part à une conjuration contre lui. Ayant tiré de cette vente des sommes considérables, il fit venir de Rome le mobilier des palais impériaux, ainsi que les chefs-d'œuvre de l'art et les trésors de la nature qui embellissaient le magnifique palais des Césars construit par Auguste. Suétone nous apprend que, pour transporter ce mobilier et ces objets précieux, il fallut tant de chariots et de bêtes de somme, que, faute de chevaux pour tourner les meules, le pain manqua souvent à Rome, et que beaucoup de plaideurs perdirent leur procès pour n'avoir pu se procurer un char afin de se rendre à Rome au jour de l'assignation. Caligula présida lui-même à la vente de ces richesses, dans la capitale de la Gaule lyonnaise. Il usa de toutes sortes de fraudes pour en exagérer la valeur : tantôt il blâmait les assis-

tants d'être si avares, et de n'avoir pas honte d'être plus riches que lui ; tantôt il semblait se désoler d'être obligé de céder à de simples citoyens ces objets précieux, qui ne devaient servir qu'à des princes. Il faisait valoir lui-même chaque pièce, avant de l'adjuger : « Cet objet, « disait-il, appartenait à Germanicus mon père, celui-ci « à mon aïeul, cet autre à mon bisaïeul ; ce meuble ser- « vait à Marc-Antoine, en Egypte ; ma mère employait « ce bijou précieux pour sa parure ; ce morceau fut « pour Auguste le fruit de la plus célèbre bataille, et « ornait le triomphe qui lui fut décerné pour la bataille « d'*Actium.* » (DION CASSIUS.)

Lorsque les assistants paraissaient douter de ses assertions, il fixait le prix de chaque article et désignait les acquéreurs, qui étaient obligés d'acheter s'ils ne voulaient s'exposer à perdre la vie.

Un riche Gaulois, pour être admis à un des repas de l'empereur, avait donné deux cents grands sesterces (77) aux commissaires chargés des invitations ; le lendemain il se trouvait à la vente aux enchères. Caligula le reconnut et lui fit présenter quelques objets de peu de valeur, dont il fixa le prix à deux cents grands sesterces ; il lui fit dire en même temps que César l'invitait à souper avec lui.

Mais les sommes énormes que Caligula avait retirées de ces ventes ne pouvaient encore suffire à ses folles dépenses, et surtout à celles qu'il devait faire pour l'installation de son troisième consulat, cérémonie qu'il voulait faire célébrer à Lyon avec le plus grand éclat. Il employa les moyens les plus odieux pour se procurer de nouvelles richesses : il établit des impôts arbitraires, qu'il fit lever par des centurions et des tribuns des gar-

des prétoriennes ; il fit mettre une taxe sur toutes les denrées qui se vendaient dans les marchés de la ville ; il exigea des plaideurs la quarantième partie de la somme en contestation, la huitième partie du gain des portefaix et des femmes publiques. Il n'y eut, dit Suétone, ni objet de quelque nature qu'il fût, ni citoyen à quelque classe qu'il appartînt, qui ne fussent chargés d'impôts arbitraires. Caligula établit aussi un *Lupanar* dans le palais impérial : ce lieu de prostitution se composait de plusieurs chambres séparées et richement agencées ; un grand nombre de femmes et de jeunes garçons, destinés à être prostitués, y furent amenés. Caligula fit ensuite inviter les citoyens, par un crieur public, à venir se plonger dans les débauches dont il devait toucher le salaire (78).

Aujourd'hui, par une bizarrerie du sort, l'hospice des fous et des vénériens a remplacé le palais où le fou impérial tenait une maison de prostitution (79).

Les supplices et les confiscations furent aussi employés par Caligula pour se procurer de l'argent. Il faisait un jour une partie de dés, et, voyant que l'argent lui manquait pour continuer la partie, il donna ordre de lui apporter le *Cens* des Gaules (80) : il connut par ce moyen les plus riches Gaulois, et en désigna quelques-uns pour les faire mettre à mort et s'emparer de leurs biens ; puis, se retournant vers ses compagnons de jeu, il leur dit : « Vous jouez pour quelques deniers (81), et moi je viens de gagner six cents millions de sesterces (82). »

On était arrivé aux calendes de janvier (40 de J.-C.) : c'était l'usage, à Rome, de donner ce jour-là (1er janvier) des étrennes à l'empereur. Quoique Caligula fût absent,

le sénat s'empressa de faire les cérémonies usitées; les sénateurs vinrent au Capitole pour offrir des sacrifices. Ils rendirent servilement leurs hommages au siége de l'empereur, placé au milieu du temple de Jupiter; ils déposèrent les étrennes qu'ils lui auraient présentées s'il se fût trouvé à Rome, et les autres ordres de l'Etat suivirent cet exemple. Mais Caligula ne pouvait laisser échapper une si belle occasion d'extorquer de l'argent aux Lyonnais : il leur demanda aussi ses étrennes; il fit publier qu'il les recevrait lui-même à la porte de son palais, et, le jour venu, il se tint sous les portiques, prenant de toutes mains les offrandes nombreuses que la foule lui apportait (83).

Enfin le moment était arrivé de célébrer les fêtes que Caligula devait donner à Lyon, à l'occasion de son troisième consulat. Les jeux du Cirque, et autres spectacles publics en usage chez les Romains, furent célébrés avec une magnificence extraordinaire; le souvenir nous en a été conservé, non-seulement par les historiens latins, mais encore par une médaille que je m'étonne de n'avoir vu mentionnée dans aucun écrivain lyonnais. Cette médaille, qui se rapporte au séjour de Caligula à Lyon, puisqu'elle est datée de son troisième consulat, nous a été conservée par Spanheim (*Numismat.*); elle porte d'un côté :

C. CAESAR . DIVI . AUG. PRON. AUG.

au milieu de cette légende, les lettres S. O. C.
sur l'autre face, les mots :

PP. COS. III. PONT. MAX. TRIB. POT. III.

au milieu, les lettres R. CC. (*restituit Circenses*).

Caïus-César Auguste, arrière-petit-fils du divin Auguste, père de la patrie, consul pour la troisième fois, très grand pontife, investi pour la troisième fois de la puissance tribunitienne, a restitué les jeux de Cirque.

Quant aux lettres s. o. c., nous croyons qu'il faut les traduire par : *Sanctus ordo Cæsari*, « le saint ordre des « décurions (conseil municipal) à César. »

Caligula est appelé restituteur des jeux du Cirque par les magistrats municipaux de Lyon, parce que ces jeux n'avaient pas été célébrés depuis longtemps, et surtout parce qu'il les donna complets. Les jeux du Cirque, institués par les premiers rois de Rome, se composaient de sept exercices ou combats différents. Le premier était le pugilat, ou bien le combat des *cestes*, gantelets garnis de fer, ou avec des épées, lances, bâtons ou javelots. On y joignait aussi les combats de gladiateurs et ceux contre les bêtes féroces : il n'y avait ordinairement que les esclaves qui prenaient part à ces deux derniers. Le second exercice était la course des chars, qui partaient en même temps d'une extrémité du Cirque : celui qui arrivait le premier, après avoir tourné trois fois autour du but, remportait le prix. Le troisième était le saut en plein champ, ou d'un lieu bas à un lieu élevé, ou d'un lieu élevé à un plus bas. Le quatrième était le jeu du palet, des flèches et de toutes sortes de traits qui se lançaient de loin. Le cinquième était la course à cheval ; le sixième, le combat qui se faisait sur des chars ; le septième, la naumachie ou combat naval sur un vaste bassin, un lac, ou une rivière.

Mais il était rare que tous ces jeux ou combats se célébrassent à la fois pendant les jeux du Cirque : c'est donc pour avoir fait exécuter les jeux du Cirque dans toute

leur étendue et dans tout leur éclat, que Caligula en fut nommé le restituteur. C'est aussi pour la même raison que Suétone dit qu'il donna à Lyon *les Jeux mêlés*.

On conserve au Musée de Lyon une mosaïque représentant les jeux du Cirque : elle pourrait avoir été exécutée pour conserver le souvenir des jeux donnés par Caligula.

Muratori (*Inscriptions*) rapporte l'épitaphe suivante, trouvée à Lyon, d'un nommé Hylas, vainqueur dans les sept combats du Cirque, et qui combattit peut-être dans ceux que Caligula fit célébrer à Lyon :

D. M.
ET MEMORIAE
AETERNAE . HYLATIS
DYMACHERO . SIVE
ESSEDARIO . P. VII. R. V.
ERMAIS . CONIVX
CONIVGI . KARISSIMO
P. C. ET S. AS. D

« Aux dieux mânes, et à la mémoire d'Hylas, dymachère (*a*), essédaire (*b*), rudaire (*c*), vainqueur dans les sept combats du Cirque. Ermaïs, sa femme, a élevé ce monument à cet époux chéri, et l'a dédié sous le ciseau du tailleur de pierre. »

(*a*) Gladiateur qui se sert de deux épées en combattant.

(*b*) Gladiateur qui combat sur un char.

(*c*) On appelait *rudaires* des gladiateurs émérites ou vétérans qui portaient dans les jeux une baguette, en signe d'affranchissement et d'autorité.

Caligula affecta surtout de donner une grande solennité aux luttes d'éloquence grecque et latine qui devaient avoir lieu, d'après ses ordres, devant l'autel d'Auguste, élevé par les Gaulois au confluent du Rhône et de la Saône. Il avait la prétention de ne pouvoir être surpassé dans ces combats littéraires; il est certain, au moins, qu'il devait être remarqué : sa haute stature, son air féroce, sa voix retentissante, le faisaient distinguer parmi les orateurs. Il possédait à fond la langue grecque, ne manquait pas d'une certaine éloquence, mais véhémente, désordonnée comme son esprit, et animée par une gesticulation violente, ou par des mouvements brusques et rapides, qui le faisaient changer de place à chaque instant, pendant qu'il parlait au public.

Ceux qui étaient vaincus dans cette lutte d'éloquence payaient le prix dû aux vainqueurs, et devaient en outre prononcer leur panégyrique; quant à ceux dont les discours étaient trop mauvais, Caligula leur infligea un châtiment qui ne pouvait être imaginé que par un cerveau malade : il ordonna qu'ils effaceraient leurs écrits avec une éponge ou avec la langue, à moins qu'ils ne préférassent être battus de verges ou plongés dans le Rhône. C'est ce qui a fait dire à Juvénal : « Qu'il pâlisse comme celui qui presse un serpent sous ses pieds nus, ou comme le rhéteur qui doit parler devant l'autel de Lyon (84). »

Lyon était vraiment alors la capitale de l'empire; le sénat de Rome ne conservait qu'une autorité illusoire et asservie aux caprices de Caligula. Les folies de ce prince accumulaient à Lyon les richesses des provinces; un nombre considérable de troupes y était rassemblé; une affluence prodigieuse d'étrangers était accourue de

tous les points de l'empire, pour prendre part aux fêtes de la Rome des Gaules. On donnait un jour le spectacle des combats de gladiateurs : parmi les assistants se trouvait Ptolémée, roi de Mauritanie (Alger, Fez et Maroc), fils de Juba, et, par sa mère, petit-fils de Marc-Antoine et de la célèbre Cléopâtre; après Claude, oncle de Caligula, il était son plus proche parent. Il eut le malheur d'attirer sur lui tous les regards, soit par le luxe de son cortége, soit par l'éclat de la pourpre dont il était revêtu. Caligula, irrité de se voir éclipsé par un roi vassal de l'empire, et calculant que la mort de Ptolémée lui procurerait des richesses considérables, ordonna secrètement de le tuer lorsqu'il retournerait dans ses états, ce qui fut exécuté. Caligula s'empara de tout ce qui appartenait à sa victime; mais les sujets de Ptolémée prirent les armes pour venger sa mort, et allumèrent une guerre que les généraux romains eurent beaucoup de peine à terminer.

Les plaisirs de Caligula furent troublés par une nouvelle qui lui causa une terreur panique : on annonça que les Germains avaient fait une irruption en deçà du Rhin; mais on apprit, peu de jours après, que Galba les avait battus et rejetés au-delà du fleuve. L'empereur le combla de largesses, ainsi que son armée. (PERSE, *Sat.*)

Cependant Caligula semblait prévoir le sort qui lui était réservé : il ne voyait plus autour de lui que des conspirateurs. Déjà il avait fait expulser de Lyon Hérode-Antipas, tétrarque de Galilée (85), et sa femme Hérodiade, qu'il avait fait exiler précédemment dans cette ville, sous le prétexte qu'ils avaient conspiré contre l'empire (86). Il s'imagina ensuite que les légions du Bas-Rhin, qui s'étaient révoltées contre Germanicus son

père, pourraient bien se révolter aussi contre lui, et résolut de les faire massacrer. Ses principaux officiers lui représentèrent que les légions du Bas-Rhin avaient été entièrement renouvelées depuis cette époque, et qu'elles ne contenaient plus qu'un très petit nombre de légionnaires qui servaient sous Germanicus; que leur faute avait d'ailleurs été effacée par un prompt repentir, et par leurs succès contre les Germains. Caligula répondit qu'il consentirait à ne pas les détruire entièrement; mais il exigea qu'elles fussent décimées. Il convoqua, sous le prétexte de les passer en revue, tous les légionnaires de l'armée du Bas-Rhin qui se trouvaient à Lyon; il ordonna en même temps à sa cavalerie de s'armer et de les envelopper, pendant qu'il les haranguerait. Mais, dès le premier mouvement de la cavalerie, les légionnaires conçurent de la défiance et coururent aux armes. Caligula, effrayé, se jeta en bas de son siége, et, accompagné des gardes prétoriennes, il quitta précipitamment Lyon pour retourner à Rome. Pendant sa route, il reçut une députation du sénat qui le suppliait de revenir dans la capitale de l'empire, et de se rendre aux vœux du peuple romain, *impatient de le revoir.* « Oui, je reviendrai à Rome, répondit Caligula, et ceci y reviendra avec moi : » en parlant ainsi, il frappait sur la garde de son épée. Il publia en même temps une proclamation pour annoncer son arrivée prochaine : il y disait que s'il revenait à Rome, c'était uniquement pour ceux qui désiraient sincèrement son retour, c'est-à-dire l'ordre des chevaliers et le peuple romain; mais que le sénat ne trouverait plus en lui ni un citoyen, ni un prince. Il défendit expressément aux membres de ce corps de venir au-devant de lui.

Peu de temps après son arrivée à Rome, Caligula reçut le châtiment de ses crimes. Une conjuration s'était formée contre lui : il en précipita le dénouement par ses insultes envers le sénateur Valérius Asiaticus. Il se vanta devant lui, et dans un festin public, d'avoir débauché sa femme; il entra dans les détails les plus cyniques au sujet de cet adultère, et en présence des convives. Valérius jura de se venger, et la mort de Caligula fut résolue avec les autres conjurés. Il fut tué au milieu de ses gardes (24 janvier, 41 de J.-C.). Cassius Cherea était à la tête de cette conspiration, dans laquelle il avait entraîné plusieurs officiers des cohortes prétoriennes (87).

On s'étonnera peut-être de voir le peuple, l'armée, le sénat, supporter si longtemps les folies sanguinaires de Caligula. La bassesse du sénat ne doit pas surprendre : ce corps dégénéré avait été dressé par Tibère à se prosterner devant le maître de l'empire; cependant il est probable que, sous leurs adulations exagérées, les sénateurs cachaient depuis longtemps le désir de se défaire de Caligula : la haine de celui-ci contre le sénat prouve qu'il avait conçu des soupçons qui n'étaient pas dénués de fondement, ainsi que le prouva sa mort tragique.

Le servilisme des légions et du peuple romain se comprend, si l'on se reporte aux mœurs de cette époque. La population de Rome était composée en partie d'esclaves et d'affranchis dévoués à des maîtres corrompus par l'abus des richesses; Caligula s'était attiré l'affection de ces légions indisciplinées et du peuple romain en leur faisant distribuer des sommes énormes, pour étouffer chez eux tout sentiment d'esprit public.

Les conjurés avaient formé le projet de rétablir la république, et d'exterminer toute cette famille des Césars, qui semblait ne devoir plus produire que des fous ou des monstres de cruauté. Ils avaient mis facilement dans leurs intérêts le sénat, qui, après avoir eu des maîtres tels que Tibère et Caligula, devait être peu disposé à subir le joug d'un nouveau César. Mais le peuple romain était accoutumé aux largesses des empereurs, qui facilitaient son oisiveté; les gardes prétoriennes étaient enrichies par leurs prodigalités; elles avaient contracté l'habitude du luxe, et commençaient à avoir la prétention de disposer de l'empire. Les soldats et les citoyens étaient déjà bien loin de ces mœurs qui avaient rendu la république romaine l'objet de l'admiration du monde entier: ils se prononcèrent hautement contre les conjurés. Le sénat dut céder; Cassius Cherea et ses principaux complices furent mis à mort. Claude, oncle de Caligula, fut proclamé empereur (41 de J.-C.).

La première année de son règne, Claude ordonna une expédition contre la Grande-Bretagne (Angleterre). Aulus Plautius, général distingué par ses talents militaires, fut chargé de rassembler dans les Gaules les troupes destinées à cette guerre : il commença la conquête de la Grande-Bretagne, que Jules-César avait le premier envahie, sans y laisser aucune trace de la domination romaine. L'empereur se rendit aussi dans les Gaules; il passa de là dans la Grande-Bretagne, où il ne resta que peu de temps, et retourna à Rome jouir des honneurs du triomphe. Parmi les trophées qu'on portait dans cette cérémonie, on remarquait une couronne d'or massif de neuf livres pesant, dont la Gaule lyonnaise lui avait fait don, pour perpétuer le souvenir de ses succès contre les Bretons (88).

Nous devons être convaincus que l'empereur Claude, à son passage dans les Gaules, dut s'arrêter à Lyon, sa ville natale. Cependant, telle est l'indifférence des historiens de ce règne pour tout ce qui ne touche pas directement aux intérêts de Rome, qu'ils ne font aucune mention du séjour de Claude à Lyon. Tacite en a sans doute parlé, mais la partie des annales où il décrit les premières années du règne de ce prince a été perdue, comme celle qui concerne le règne de Caligula. Une inscription de colonne milliaire, trouvée à Nîmes, constate que Claude fit rétablir cette colonne lorsqu'il était désigné consul pour la seconde fois, c'est-à-dire l'an 41 de J.-C. Une autre inscription de colonne milliaire, trouvée à Solaize (entre Vienne et Lyon), porte qu'il la fit rétablir pendant son troisième consulat (43 de J.-C.). Ces deux inscriptions peuvent indiquer que Claude s'arrêta à Nîmes en allant dans la Grande-Bretagne, et à Solaize en revenant.

On croit aussi que ce prince fit construire ou achever le principal aqueduc de Lyon, lequel prenait les eaux au pied du mont Pilat et parcourait, jusqu'à Lyon, un espace de seize lieues; ce qui le fait présumer, c'est qu'on a trouvé les noms de *Tibérius Claudius César* gravés sur des tuyaux en plomb de huit pouces de diamètre, qui formaient siphon dans la vallée de Soucieux (89).

Un des actes les plus importants de cet empereur fut de faire élever Lyon au rang de colonie romaine (90), et de faire accorder les droits de citoyens romains à tous les peuples de l'ancienne confédération éduenne (91) (48 de J.-C.).

« Il s'agissait, dit Tacite, de compléter le sénat; les

principaux habitants de la Gaule *chevelue* (92), depuis longtemps alliés de Rome et honorés du titre de citoyens romains, désiraient aussi en avoir les droits, et sollicitaient celui de pouvoir posséder les dignités dans la capitale de l'empire. Il s'éleva, à ce sujet, de vives contestations : plusieurs sénateurs, en présence de l'empereur, s'y opposèrent avec force : ils disaient que l'Italie n'était pas épuisée au point de ne pouvoir fournir assez de sujets au sénat de sa capitale ; que Rome y suffisait bien jadis, avec les seuls citoyens nés dans ses murs, avec les seuls peuples de son sang, et qu'on n'avait point à se repentir de son ancienne administration ; qu'on ne parlait encore que des prodiges de gloire et de vertu qui avaient signalé ses mœurs antiques. N'était-ce point assez que les Vénètes et les Insubres eussent envahi le sénat ? fallait-il y faire entrer, en quelque sorte, la captivité elle-même avec cette foule d'étrangers ? Quelles prérogatives aurait donc désormais ce qui restait de nobles ou de sénateurs pauvres du *Latium* ? Ces nouveau-venus, avec leurs richesses, allaient envahir toutes les dignités, eux dont les ancêtres, à la tête des nations ennemies, avaient massacré nos légions, assiégé le divin Jules (César) dans Alise. Ces injures étaient récentes : que serait-ce si l'on se rappelait le Capitole et la citadelle renversés par la main de ces mêmes Gaulois ? On pouvait sans doute les laisser jouir du titre de citoyens romains, mais il ne fallait pas leur prostituer les décorations sénatoriales, les insignes de la magistrature. »

L'empereur, qui appuyait vivement les sollicitations des principaux habitants de la Gaule lyonnaise, ne se laissa point ébranler par ces objections. Il convoqua le sénat, et prononça le discours suivant en présence de cette assemblée (93) :

« Mes ancêtres, dont Clausus le plus ancien, quoique Sabin d'origine, fut élevé à la fois au rang de patricien et de citoyen romain, nous offrent un exemple que nous pourrions suivre, en faisant participer à l'administration de la république tout ce que l'empire renferme de citoyens illustres : et, sans fouiller aussi loin dans le passé, vous verrez que la Lucanie, l'Etrurie et l'Italie entière nous ont fourni des sénateurs ; qu'enfin nous avons étendu l'Italie elle-même jusqu'aux Alpes, et donné ainsi le nom de citoyens romains, non-seulement à quelques particuliers, mais à des nations entières. Ce fut une époque de tranquillité profonde au dedans, et de gloire au dehors, quand les peuples transpadans (au-delà du Pô) eurent reçu le titre de citoyens romains ; quand, pour réparer l'épuisement que causait à l'empire le transport de nos légions sur toute la terre, nous y incorporâmes les plus braves soldats des provinces. Regrettons-nous d'avoir pris à l'Espagne ses *Balbus*, et à la Gaule narbonnaise tant d'hommes non moins illustres? Leur postérité subsiste encore, et leur amour pour leur nouvelle patrie ne le cède point au nôtre. Pourquoi Lacédémone et Athènes sont-elles tombées malgré la gloire de leurs armes, si ce n'est pour avoir toujours exclu de leur sein les vaincus ; tandis que notre fondateur, Romulus, bien plus sage, vit la plupart des peuples voisins de Rome, le matin ses ennemis, le soir ses concitoyens ? On nous rappelle la guerre de Brennus, et Rome tombée sous les coups des Gaulois ; mais les Etrusques (Toscans), qui nous demandèrent du secours contre ces Gaulois, nous ont aussi forcés à donner des ôtages, et les Samnites nous ont fait passer sous le joug. Ce que je demande n'est donc point nouveau, car

je prévois qu'on me fera d'abord cette objection; mais, au lieu de rejeter ma demande comme une innovation, jetez un coup d'œil sur ce qui s'est passé dans Rome depuis sa naissance, et vous verrez que rien n'a été à l'abri des changements, pas même l'autorité suprême, qui passa successivement des premiers rois de Rome à un dictateur, puis aux tribuns du peuple, aux décemvirs, aux consuls, aux tribuns militaires; et dans toutes ces dignités des étrangers furent admis.

« Tibère mon oncle voulut qu'on admît dans le sénat non-seulement ceux des colonies romaines, mais encore ceux des colonies municipes qui étaient le plus distingués par leur crédit et par leurs vertus. Quoi! me dira-t-on, le sénateur de l'Italie n'aura aucune prééminence sur celui des provinces ? Je vous prouverai bientôt que telle n'est point mon intention (94); mais je crois qu'on ne doit point exclure du sénat les citoyens des provinces, s'ils peuvent contribuer à sa splendeur.

« La colonie distinguée et puissante de Vienne nous fournit depuis longtemps des sénateurs: parmi eux, je nommerai Lucius Vestinus, l'ornement de l'ordre des chevaliers et mon intime ami; je tairai cependant le nom sinistre d'un brigand (95) qui, par son adresse aussi odieuse qu'étonnante, a fait entrer le consulat dans sa maison, avant même que sa colonie jouît de tous les droits des citoyens romains.

« Lyon vous a également donné des sénateurs, et vous n'avez point à vous en plaindre.

« Mais il est temps, sénateurs, de vous parler ouvertement en faveur de la Gaule *chevelue*. Si quelqu'un m'objecte qu'elle a soutenu pendant dix ans la guerre contre le divin Jules (César), je lui opposerai cent ans

d'une fidélité inébranlable, au milieu des troubles qui agitaient l'empire romain. Lorsque Drusus mon père soumettait les Germains, les Gaulois conservèrent derrière lui un pays paisible, quoiqu'il eût été obligé de lever sur eux de nouveaux subsides, auxquels ils n'étaient point accoutumés (96). Nous connaissons maintenant par notre propre expérience combien cette opération devait offrir de difficultés, puisque aujourd'hui même elle nous suscite de graves embarras, quoiqu'elle n'ait d'autre but que de faire connaître exactement les ressources de l'empire. Que les Gaulois, déjà nos alliés par les mœurs, les arts et les liens du sang, apportent donc ici leurs richesses, plutôt que d'en jouir seuls : que cet exemple, qui nous a été donné par nos ancêtres, soit continué par nous, et serve un jour à nos descendants. »

L'empereur n'obtint pas tout-à-fait ce qu'il demandait : il voulait que les droits de citoyen romain fussent accordés à toute la Gaule lyonnaise ; le sénatus-consulte qui suivit son discours ne concéda ces droits qu'aux peuples qui faisaient partie de l'ancienne confédération éduenne (97), à cause de l'antiquité de leur alliance et du privilége qu'eux seuls avaient, parmi les Gaulois, de se dire *frères du peuple romain* (98).

La colonie *municipe* de Lyon fut ainsi élevée au rang de *colonie romaine :* c'est-à-dire qu'en échange de la considération politique qu'elle allait acquérir, et de la faculté de faire entrer ses membres dans le sénat et dans les principales dignités de Rome, elle devait perdre ses usages, ses lois, ses mœurs, son langage, et voir effacer entièrement sa nationalité gauloise. Il est vrai que ces changements s'étaient déjà opérés naturellement à Lyon,

dont Auguste avait fait, comme nous l'avons dit, une ville plus romaine que gauloise; mais dans toutes les autres parties de la colonie lyonnaise, c'est-à-dire dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, l'introduction de la langue latine substituée à la langue nationale, et de tous les usages romains, dut produire une certaine agitation. La colonie de Lyon fut annexée à la vingt-deuxième tribu romaine, appelée *stellatine* (99). On annexait ainsi les colonies des provinces aux tribus romaines, avec lesquelles elles devaient voter pour donner les suffrages qui accordaient les dignités du gouvernement romain. Dans le même temps la colonie lyonnaise reçut les noms de *colonia copia Claudia* : « colonie riche et puissante de « Claude. »

Plusieurs sénateurs montrèrent cependant le plus vif mécontentement de la concession faite à la cité lyonnaise. Sénèque, dans un libelle publié après la mort de Claude, et intitulé *Apokolokintose*, s'exprime ainsi, en parlant de l'empereur, à propos de son discours au sénat :

« Il est né à Lyon ; c'est un citoyen de la colonie municipe de Marc-Antoine (100); il est né à seize milles de Vienne : c'est un véritable Gaulois; aussi, il a fait ce qu'un Gaulois devait faire, il a pris Rome. Je le répète, il est né à Lyon, où Licinius a régné en maître pendant plusieurs années (101). »

Sous le règne de Claude, les Germains, quoique bien affaiblis par leurs guerres civiles, firent quelques excursions en deçà du Rhin; les *Chauques* commirent des dévastations dans la basse Germanie (102). Corbulon, qui commandait l'armée du Bas-Rhin, les repoussa : il franchit le Rhin, pour obtenir sur eux de plus grands

avantages ; mais Claude, fidèle à la politique de Tibère, défendit toute nouvelle entreprise contre les Germains, et ordonna que les garnisons romaines fussent reportées en deçà du Rhin (47 de J.-C.). Corbulon s'occupa alors à rétablir une discipline sévère parmi les légions, qui, d'après le témoignage de Tacite, ne connaissaient plus l'occupation et le travail, et ne respiraient que le pillage. Pour ôter aux soldats l'habitude de l'oisiveté, il fit creuser entre la Meuse et le Rhin un canal de vingt-trois mille pas, destiné à recevoir les débordements de l'Océan. Les *Cattes* firent aussi une irruption dans la haute Germanie (50 de J.-C.); mais ils furent également repoussés, et consentirent même à envoyer à Rome des députés et des ôtages.

Dans la Grande-Bretagne, les Bretons-Silures firent éprouver un grave échec aux armes romaines : ils battirent une légion commandée par Manlius Valens (50 de J.-C.), et enlevèrent deux cohortes d'auxiliaires ; cependant, malgré cet échec, les Romains se maintinrent dans leur conquête.

Claude survécut peu d'années à ces événements. Né avec un caractère faible et un esprit borné, il ne lui manqua que le courage du crime, pour être aussi sanguinaire que Tibère et Caligula ; car il laissa ensanglanter son règne par ceux qui le gouvernaient, par les affranchis Narcisse et Pallas, et par ses femmes Messaline et Agrippine (103). Celle-ci le fit empoisonner (54 de J.-C.). Voulant priver de ses droits Britannicus, fils de Claude et de Messaline, elle avait eu le soin, avant la mort de Claude, de lui faire adopter et reconnaître, pour son successeur à l'empire, Néron qu'elle avait eu d'un premier lit (104).

Néron fut le dernier et le plus infâme des Césars. Guidé par les conseils de Sénèque et de Burrhus, il commença son règne par des réformes utiles qui lui attirèrent l'affection de l'Italie et des provinces ; mais il jeta bientôt le masque de la dissimulation, et le reste de sa vie ne fut qu'un tissu de crimes.

Dès la première année de son règne, les Parthes voulurent disputer aux Romains la possession de l'Arménie; les hostilités, suspendues par des traités, puis renouvelées, ne se terminèrent que l'an 63 de J.-C. Corbulon, par sa valeur et son habileté, assura la possession de cette province aux Romains.

Les Germains, divisés entre eux, ne commirent aucune agression en deçà du Rhin. « Depuis longtemps, dit Tacite, on était tranquille en Germanie. Paulinus Pompeius et Lucius Vétus commandaient les légions du Rhin (58 de J.-C.): ces deux chefs ne voulant pas laisser le soldat oisif, Paulinus fit achever la digue commencée soixante-trois ans auparavant par Drusus pour contenir le Rhin, et Lucius Vétus se proposait de faire un canal pour joindre la Saône à la Moselle. Nos troupes embarquées sur la Méditerranée, puis sur le Rhône et sur la Saône, auraient été, par ce canal, portées de la Moselle dans le Rhin, et de là dans l'Océan : on eût évité l'embarras des marches, et l'on aurait réuni par la navigation les côtes du Nord et celles de l'Occident. Elius Gracilis, qui commandait en Belgique, fit avorter ce projet, à force d'alarmer Vétus sur le danger de porter des légions dans une province qui n'était pas la sienne, et de paraître briguer l'affection des Gaules, ce dont l'empereur prendrait de l'ombrage. »

La Grande-Bretagne donna de sérieuses inquiétudes

aux Romains ; plusieurs peuples de cette province se soulevèrent, indignés des mauvais traitements et des violences que leur faisaient subir les légions indisciplinées de Rome. Ils attaquèrent les Romains sur plusieurs points (61 de J.-C.). La neuvième légion fut entièrement taillée en pièces, à l'exception de la cavalerie qui en faisait partie.

Suétonius Paulinus, qui commandait dans la Grande-Bretagne, parvint à se faire jour jusqu'à *Londinium* (Londres), dont les Romains avaient déjà fait l'entrepôt d'un très grand commerce. Malgré les prières des habitants, il sacrifia cette ville ouverte et sans défense, pour sauver la province : les habitants valides furent obligés de le suivre, pour se dérober à la fureur des Bretons ; tout le reste devint la proie de l'ennemi. « Les Barbares, dit Tacite, firent périr, tant à Londres qu'en d'autres lieux, près de soixante-et-dix mille citoyens romains ou alliés : ils ne voulaient ni faire ni vendre des prisonniers, ni entendre parler d'aucun échange ; ils ne faisaient que tuer, pendre, brûler, crucifier ; et, dans l'idée que nous leur rendrions bientôt ces supplices, ils se hâtaient de prendre les devants et précipitaient leurs vengeances. »

Suétonius Paulinus étant parvenu à rassembler un corps de dix mille hommes, choisit une très forte position dans laquelle il attendit les Bretons pour leur livrer bataille. Ceux-ci, enflés de leurs succès, se croyaient tellement sûrs de la victoire, qu'ils avaient amené leurs femmes avec eux pour en être témoins, et les avaient placées sur une file de chariots, en arrière du champ de bataille ; ils se précipitèrent ensuite sur les Romains, sans garder aucun ordre de combat. Les Romains s'a-

vancèrent en bataillons serrés, et enfoncèrent du premier choc les rangs ennemis : les Bretons, embarrassés par leurs chariots, furent presque entièrement détruits; quatre-vingt mille d'entre eux, hommes ou femmes, jonchèrent la terre de leurs cadavres; les Romains n'eurent que quatre cents morts, et à peu près autant de blessés. Suétonius Paulinus ayant ensuite reçu sept à huit mille hommes de renfort, fit mettre à feu et à sang tous les cantons ennemis ou suspects, et parvint ainsi à contenir dans l'obéissance la partie de la Grande-Bretagne soumise aux Romains.

Pendant ces événements, Néron s'était plongé à satiété dans le crime et la débauche; il avait fait périr Agrippine sa mère, Octavie sa femme, et Britannicus.

« On l'avait vu, déguisé en esclave, parcourir les rues de Rome, les cabarets, les lieux de prostitution, accompagné de jeunes gens qui pillaient les marchandises qu'on exposait en vente, qui frappaient les passants; et d'abord on le méconnut au point qu'il reçut des coups, dont il porta les marques sur le visage. Lorsque ensuite on apprit que c'était l'empereur qui se permettait ces excès, on en vint à insulter des hommes et des femmes du premier rang; quelques-uns même, voyant la licence autorisée par le nom du prince, se réunissaient en troupes, exerçaient les mêmes violences, et les nuits de Rome retraçaient les horreurs d'une ville prise d'assaut (105). »

Néron avait la prétention d'être un grand poète et le premier chanteur de Rome. « Il institua, dit Tacite, sous le nom de *Juvénales*, des jeux dans lesquels s'enrôlèrent tous les citoyens indistinctement. Ni la naissance, ni l'âge, ni d'anciennes dignités, ne dispensèrent

d'exercer le métier d'un histrion grec ou latin, d'imiter leurs gestes et leurs chants les plus dissolus. Les femmes du premier rang faisaient leur étude de ces infamies. On construisit, près du bois qu'Auguste avait planté autour de sa naumachie, des salles et des boutiques, où l'on étalait tout ce qui pouvait irriter les passions; on y distribuait de l'argent, que les gens de bien par nécessité, les débauchés par vaine gloire, consumaient en orgie. Ce fut une source de dérèglements et d'infamies; ce fut le dernier coup porté aux mœurs, et de ce réceptacle impur se débordèrent tous les crimes. Enfin, Néron monta lui-même sur le théâtre, exécutant sur sa lyre des morceaux travaillés longtemps avec soin: il avait autour de lui, outre sa cour, une cohorte de prétoriens, leurs centurions, leurs tribuns, et Burrhus qui louait, quoiqu'il fût affligé de ce spectacle. »

Néron prodiguait en même temps les dons et les largesses au peuple romain qui applaudissait à ces licencieuses innovations.

Tacite ajoute : « Il couvrait de ses festins les places publiques, et il semblait que Rome entière fût son palais. Entre tous ces repas, célèbres par leur somptuosité, on remarqua celui qu'ordonna Tigellinus (106): je le cite, pour ne plus revenir sur ces prodigalités énormes. On construisit, sur l'étang d'Agrippa, un radeau que d'autres bâtiments faisaient mouvoir, et sur lequel on servit le festin. Les navires, couverts d'or et d'ivoire, avaient pour rameurs tous les jeunes prostitués du prince, rangés suivant leur âge et leurs talents pour la débauche. On avait rassemblé le gibier de tous les pays, les productions de toutes les mers. Les bords de l'étang étaient garnis de lupanars, où les plus illustres Romaines

se prostituaient en foule ; vis-à-vis, se montraient des courtisanes toutes nues. On exécuta d'abord des danses et des pantomimes obscènes; ensuite, à l'approche de la nuit, le bois voisin de l'étang et toutes les habitations étincelèrent d'illuminations, et retentirent de chants licencieux. Néron s'y souilla par les plus sales débauches, et l'on eût cru qu'il avait épuisé tous les genres de dépravation, si quelques jours après il n'eût choisi, dans ce vil troupeau d'infâmes libertins, un nommé Pythagore, qu'il prit pour époux, avec toute la pompe d'un mariage solennel. L'empereur reçut le *flammeum* (107); on n'oublia ni les aruspices et la dot, ni le lit et les torches nuptiales; enfin, on donna publiquement en spectacle tout ce que, avec les femmes mêmes, on couvre des voiles de la nuit. »

La même année (64 de J.-C.), la capitale de l'empire fut presque entièrement détruite par un incendie; des quatorze quartiers de Rome, quatre seulement furent préservés; un grand nombre de monuments remarquables, de manuscrits précieux, de chefs-d'œuvre et d'objets d'art enlevés à la Grèce et aux peuples conquis furent détruits par le fléau. On attribua ce désastre à Néron qui voulait, dit-on, se procurer la gloire de bâtir une ville nouvelle, et de lui donner son nom. Pour détruire ces bruits, Néron accusa les chrétiens d'avoir allumé l'incendie de Rome.

Cette secte religieuse, établie par Jésus-Christ sous le règne de Tibère, avait été jusque-là à l'abri des persécutions. Jésus-Christ avait été mis à mort par les ordres de Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée; mais il paraît que celui-ci avait agi contre la volonté de Tibère, puisque, s'il faut en croire Tertullien, cet empereur, après

la mort du Christ, aurait proposé au sénat de le mettre au nombre des dieux. Cependant il est permis de douter du fait, si l'on se rappelle que le sénat tremblait devant Tibère, et se montrait toujours empressé à exécuter ses moindres désirs.

Ponce-Pilate fut condamné à l'exil, sous le règne de Caligula, pour ses malversations, et envoyé à Vienne où il se tua volontairement (108). Mais, depuis cette époque, la secte des chrétiens avait pris un accroissement considérable. Voici ce que dit Tacite à ce sujet :

« Néron chercha des coupables et fit souffrir les plus cruelles tortures à des malheureux *abhorrés pour leurs infamies*, qu'on appelait vulgairement chrétiens. Christ, qui leur donna son nom, avait été condamné au supplice, sous le règne de Tibère, par le procurateur Ponce-Pilate : ce qui réprima, pour le moment, cette exécrable superstition ; mais bientôt le torrent se déborda de nouveau, non-seulement dans la Judée où il avait pris sa source, mais jusque dans Rome même, où viennent enfin se rendre et se grossir tous les dérèglements et tous les crimes. On commença par se saisir de ceux qui s'avouaient chrétiens, et ensuite, sur leur déposition, d'une multitude immense, qui fut moins convaincue d'avoir incendié Rome que *d'avoir haï le genre humain.* A leur supplice on ajoutait la dérision : on les enveloppait de peaux de bêtes fauves, pour les faire dévorer par les chiens; on les attachait en croix, ou bien on enduisait leurs corps de résine et l'on s'en servait, la nuit, comme de flambeaux pour s'éclairer. Néron avait cédé ses propres jardins pour ce spectacle, et dans le même temps il donnait des jeux au Cirque, se mêlant parmi le peuple, en habit de cocher, ou conduisant des

chars. Aussi, *quoique coupables et dignes des derniers supplices*, on se sentit ému de compassion pour ces victimes, qui semblaient immolées moins au bien public qu'à la cruauté d'un seul (109). »

Pline le Jeune, qui vivait sous le règne de Trajan, ne traite pas mieux les chrétiens, dans une lettre qu'on lui attribue; il déclame cependant moins contre eux que contre Jésus-Christ. L'auteur de cette lettre, adressée à Cécilius Varron qui avait embrassé les opinions de la nouvelle secte, déplore l'influence chaque jour croissante des chrétiens; il attribue à l'amour de la nouveauté, la résolution que plusieurs Romains ont prise de se faire chrétiens; il combat les doctrines d'égalité et de fraternité professées par le christianisme; il ajoute, en parlant de Jésus-Christ: « Plusieurs d'entre nous ont connu votre chef; rejeton obscur d'une famille illustre (110), il a passé sa jeunesse dans l'oisiveté et les repaires des courtisanes. »

Mais l'opinion de Tacite et de Pline le Jeune doit être fort suspecte, si l'on considère que ces deux riches patriciens, élevés à de hautes fonctions publiques, croyaient sans doute leur fortune et l'Etat menacés par la propagation de la religion chrétienne, religion enfantée par la misère et l'esclavage, et qui avait évidemment un but politique, celui de protester énergiquement contre le luxe, le despotisme et la corruption de Rome.

Néron bouleversa l'Italie et les provinces, et les accabla d'impôts, sous le prétexte de les faire contribuer à la reconstruction de la capitale. Ses mesures tyranniques excitèrent à Rome même une conspiration contre lui (65 de J.-C.); mais les conjurés furent trahis par un

affranchi : une foule de victimes, accusées ou soupçonnées d'avoir pris part à la conjuration, fut immolée par les ordres de Néron. Lucain et Sénèque furent du nombre.

Après avoir assouvi sa vengeance, Néron fit distribuer aux soldats deux mille sesterces par tête, et ordonna qu'on leur livrerait gratuitement le blé qu'auparavant ils payaient au prix du commerce (111). Il fit en même temps publier un édit et un mémoire relatifs à la conjuration, pour calmer le peuple qui commençait à murmurer de ces exécutions continuelles.

Le sénat, oppressé de douleur, mais tremblant de crainte, affecta la plus grande joie de ce qu'on avait immolé tant de victimes à la haine ou à la sûreté du prince. Il rendit des actions de grâces aux dieux ; il décerna toutes sortes d'honneurs à Néron, et redoubla de bassesse et d'adulations envers le maître de l'empire; un sénateur nommé Anicius proposa d'élever un temple au *dieu Néron*. Connaissant la vanité puérile de l'empereur, le sénat lui offrit le prix de l'éloquence et du chant; Néron répondit qu'il ne voulait point tenir de la faveur du sénat, mais de l'équité des juges, les couronnes qu'il se flattait d'obtenir. « Il commença d'abord, dit Tacite, à déclamer des vers sur la scène; puis, sur les instances du peuple qui le pressait de mettre tous ses talents au grand jour (car ce furent les propres termes dont ils se servirent), il monte sur le théâtre, s'assujettissant à toutes les lois prescrites aux musiciens, à ne point s'asseoir pour se reposer, à n'essuyer sa sueur qu'avec la robe qu'il portait, à ne cracher, à ne se moucher jamais. Quand il eut fini, mettant un genou en terre, il attendit l'arrêt des juges avec l'air de la crainte. La po-

pulace de Rome, accoutumée à seconder aussi le jeu des histrions, accompagnait Néron avec des acclamations notées et des applaudissements en mesure. On les eût crus transportés de joie, et peut-être l'étaient-ils dans leur indifférence pour la honte de l'Etat. Mais les habitants des villes éloignées, où l'on retrouve encore l'ancienne Italie avec toute la sévérité de ses premières mœurs, et tous ceux des provinces reculées, qui, avec l'inexpérience de ces dissolutions, se trouvaient à Rome par députations, ou pour leurs affaires particulières, ne pouvaient endurer ce spectacle, ni suffire à cette tâche ignominieuse : leurs mains inhabiles retombaient de lassitude, troublaient l'harmonie des autres, et souvent ils se voyaient frappés par les soldats qui stationnaient sur les degrés de l'amphithéâtre, afin de veiller à ce qu'aucun intervalle de silence, ou moins de vivacité dans les acclamations, ne refroidît le succès. C'est un fait certain, que plusieurs chevaliers, en voulant se faire jour à traver la foule qui les pressait dans les passages étroits, furent écrasés, et que d'autres, à force de rester jour et nuit sur leurs bancs, tombèrent dangereusement malades; mais ils craignaient encore plus de quitter le spectacle, à cause des délateurs qui, plusieurs ouvertement, et beaucoup en secret, s'informaient des noms, épiaient sur les visages la joie et la tristesse des spectateurs. On sévit sur-le-champ contre les plus obscurs; et quant aux grands, la haine de Néron, un moment dissimulée, ne tarda point à éclater. Vespasien, qui avait paru vouloir un moment s'assoupir, fut, dit-on, réprimandé durement par l'affranchi Phébus, et il fallut beaucoup de sollicitations pour le sauver : il n'échappa à sa perte que par l'ascendant de sa destinée (112). »—Sur la fin de la

même année (65 de J.-C.), Néron fit un don de quatre millions de sesterces (113) aux Lyonnais, pour relever les ruines de leur ville détruite par un incendie; ils avaient offert auparavant la même somme aux Romains, dans un moment de détresse (114).

Sénèque nous a donné quelques détails sur cet incendie; dans sa lettre adressée à Lucilius, cet écrivain s'exprime ainsi :

« Notre ami Libéralis (115) est bien triste aujourd'hui; il vient d'apprendre qu'un incendie a consumé la colonie de Lyon (116). Cette catastrophe est arrivée si inopinément, d'une manière si inouïe (117), que je ne suis pas étonné qu'il fût sans appréhension, puisque le fait était sans exemple; car des incendies ont ravagé bien des villes, mais aucune n'a disparu entièrement (118). Qui croira que tant de monuments magnifiques, qui auraient suffi à l'embellissement de plusieurs villes, aient disparu dans l'espace d'une nuit, et que cette ville ait éprouvé, dans le calme d'une paix profonde, un accident qu'elle ne pouvait craindre des fureurs les plus cruelles de la guerre? Lyon, le plus bel ornement des Gaules, se cherche et ne se trouve plus; une nuit a changé en ruines une cité florissante (119), qui faisait l'orgueil de ces provinces et avait donné son nom à l'une d'elles. Mais cette ville renaîtra sans doute plus belle et plus puissante que jamais, car la fortune éprouve quelquefois par des disgrâces ceux qu'elle veut combler plus tard de ses faveurs : on peut donc en espérer autant de Lyon, puisque cette colonie ne comptait qu'un siècle d'existence, âge auquel un homme peut vivre encore; conduite par Plancus dans ce lieu très peuplé, l'avantage de la position l'avait rendue extrêmement florissante (120). »

Néron sacrifia encore un grand nombre de victimes à sa tyrannie : parmi les plus illustres, nous citerons seulement Corbulon, le vainqueur des Parthes, et Ostorius, général distingué, qui avait contribué sous le règne de Claude à la conquête de la Grande-Bretagne. Il s'éloigna ensuite de Rome (67 de J.-C.) pour aller figurer dans les jeux de la Grèce, où il se fit donner dix-huit cents couronnes; il n'en désola pas moins cette province par ses rapines et sa cruauté. Pendant ce temps, deux de ses affranchis, Hélius et Polyctète, gouvernaient en son nom la capitale de l'empire, et signalaient leur administration par le meurtre et le pillage.

Il y eut enfin une province qui voulut débarrasser l'univers du joug de Néron. Les Gaules s'insurgèrent contre lui (68 de J.-C.); le propréteur Julius Vindex, gaulois de naissance (121), se mit à la tête des insurgés. Dion Cassius raconte que Vindex, ayant fait assembler les principaux des provinces de la Gaule qui avaient été accablées d'impôts par Néron, monta sur son tribunal et commença à déclamer contre l'empereur, disant qu'il fallait non-seulement se soustraire à son obéissance, mais encore se défaire de lui ; il prononça ensuite le discours suivant :

« Néron a dépouillé toutes les provinces; il a fait périr les hommes les plus illustres du sénat; il a fait tuer sa mère, après l'avoir souillée par un commerce incestueux ; enfin, il déshonore la dignité de l'empire. D'autres avant lui, je le sais, se sont souvent signalés par des injustices, des violences, des meurtres et des rapines; mais qui pourrait raconter tout ce qu'il a ajouté à ces crimes? Moi-même, mes chers amis et alliés, j'ai vu cet homme, si on peut donner le nom d'homme à

celui qui s'est fait publiquement la femme d'un Pythagore et le mari d'un Sporus, je l'ai vu jouant de la cithare sur le théâtre et dans l'orchestre; je l'ai vu portant un orthostade, chaussé du cothurne, et quelquefois avec des souliers de femme, et ayant un masque sur le visage. Je l'ai entendu souvent chanter en public, réciter des tragédies et faire l'office de héraut; je l'ai vu sur la scène, lié, garrotté, déchiré; je l'ai vu jouant le rôle d'une femme qui engendre et qui accouche. Enfin, je l'ai vu récitant, écoutant, faisant, souffrant tout ce que les poètes ont laissé par écrit de fabuleux. Qui pourrait donc l'appeler César? qui pourrait le nommer empereur, ou le saluer du nom d'Auguste? Oh! je vous en conjure, que ces noms sacrés, portés par Auguste et par Claude, ne soient pas profanés! Nommons-le Thyeste, Œdipe, Alcméon, Oreste : car il les représente sur la scène; il est souillé de tous leurs crimes. Levez-vous donc! délivrez-vous du joug de ce monstre; portez secours au peuple romain, et rendez la liberté à l'univers. »

Vindex n'étant dirigé par aucun motif d'ambition personnelle, fit proclamer empereur Sergius Galba, vieillard de 72 ans, qui remplissait les fonctions de gouverneur d'Espagne (122), et que nous avons vu déjà commander l'armée du Haut-Rhin sous le règne de Caligula. Après quelques hésitations, Galba consentit à se déclarer contre Néron, mais en prenant seulement le titre de *lieutenant du sénat et du peuple romain.* Vindex avait rassemblé cent mille Gaulois, principalement parmi les Arvernes, les Séquanes et les Autunois. Les Lyonnais restèrent fidèles à Néron, moins sans doute par reconnaissance pour les bienfaits de ce prince que par animosité contre les Viennois leurs voisins qui sui-

virent le parti de Galba, et avec lesquels ils étaient fréquemment en hostilité. Lorsque Auguste érigea Lyon en capitale de la Gaule lyonnaise, cette ville prit un accroissement considérable aux dépens de celle de Vienne. Ce fut sans doute un premier motif de haine entre les Lyonnais et les Viennois, que nous avons déjà vus divisés d'intérêts sous leurs anciens noms de Ségusiens et d'Allobryges, dès l'époque de l'invasion romaine dans les Gaules. Il faut remarquer aussi qne l'établissement d'une colonie militaire sur le territoire lyonnais, et l'importance qu'Auguste et ses successeurs donnèrent à Lyon, avaient dû, comme nous l'avons dit, rendre la population de race romaine bien supérieure en nombre à la population de race gauloise. La haine des Lyonnais et des Viennois peut donc se considérer aussi comme haine de Romains à Gaulois. Vienne avait bien le rang de colonie romaine, c'est-à-dire qu'elle jouissait des droits de citoyens romains; mais sa population ne s'était point dénationalisée, comme celle de Lyon, par le mélange d'une colonie militaire et l'établissement d'un grand nombre de citoyens romains.

Néron était à Naples lorsqu'il apprit le soulèvement des Gaules. « Il reçut cette nouvelle avec tant d'indifférence et de sécurité, dit Suétone, qu'on le soupçonna de voir avec plaisir cette occasion de dépouiller, par le droit de la guerre, des provinces si opulentes. Il alla sur-le-champ au Gymnase, et s'appliqua avec beaucoup d'attention à voir lutter les athlètes; mais il fut interrompu dans son souper par les lettres les plus inquiétantes. S'abandonnant à la plus violente colère, il menaça du dernier supplice tous ceux qui se rendraient coupables de défection; il s'irrita surtout des proclamations ou-

trageantes que Vindex publiait contre lui : il écrivit alors au sénat pour l'exhorter à venger ses intérêts et ceux de la république, et s'excusa de n'être point venu à Rome, en prétextant un mal de gorge. Rien ne l'avait tant blessé dans les proclamations de Vindex, que d'être taxé de mauvais joueur de cithare, et d'être appelé Æno-barbus au lieu de Néron ; il déclara qu'il reprendrait son nom de famille, qu'on lui rappelait par forme d'injure, et quitterait son nom d'adoption. Néron perdit courage en apprenant la défection de Galba ; cependant il ne laissa pas de continuer ses débauches et de mener la même vie qu'auparavant. Loin de là, une nouvelle heureuse lui étant arrivée (123), on le vit, à un souper splendide, réciter des vers qui se répandirent ensuite dans le public. Les chefs de la révolte y étaient tournés en ridicule; il accompagnait sa déclamation de gestes bouffons et lascifs (124). »

Néron revint ensuite à Rome : il mit à prix la tête de Vindex, et fit déclarer Galba ennemi public; il se disposa à passer dans les Gaules, et, pour assurer le succès de son expédition, il extorqua de l'argent de toutes les manières; il obligea tous les ordres de l'Etat à verser dans le fisc une partie de leurs revenus, et exigea que tous les locataires des maisons particulières lui apportassent le loyer d'une année. Entre autres préparatifs de son voyage, il s'occupa surtout avec le plus grand soin de faire rassembler des chariots, destinés à porter les instruments de musique pour les jeux du théâtre; il réunit aussi un grand nombre de concubines qu'il voulait emmener avec lui, leur fit couper les cheveux courts, et ordonna qu'elles fussent armées de haches et de boucliers, pour prendre part à la guerre (125).

Les événements marchaient avec tant de rapidité, que Néron n'eut pas le temps d'exécuter ses projets. Le sénat avait ordonné à Virginius Rufus, commandant de l'armée du Haut-Rhin, de marcher contre Vindex. Il se porta au-devant de l'armée gauloise, plutôt dans l'intention d'entamer des négociations avec elle que de lui livrer bataille. Les légions romaines ayant rencontré les troupes de Vindex près de Besançon, les attaquèrent sans en avoir reçu l'ordre; après un combat acharné, la victoire resta aux Romains, et vingt mille Gaulois périrent sur le champ de bataille. Vindex se tua de désespoir. Les légions du Haut-Rhin ne s'étaient cependant point battues pour Néron, mais parce qu'elles regardaient comme une usurpation sur leurs droits, que les Gaulois voulussent disposer de l'empire; quelques historiens prétendent même que les légions, trompées par un mouvement des Gaulois, les attaquèrent, parce qu'ils crurent que l'armée de Vindex voulait commencer les hostilités (126). Quoi qu'il en soit, après la défaite de l'armée gauloise, les légions du Haut-Rhin offrirent l'empire à Virginius Rufus, qui refusa d'accepter cette dignité, soit qu'il en redoutât les périls, soit qu'il voulût attendre les événements.

Le sénat, voyant que Néron ne pouvait plus compter sur les légions du Rhin, parvint à lui ôter encore l'appui des cohortes prétoriennes. Il fut déclaré ennemi public, et condamné au dernier supplice. En même temps le sénat proclama empereur Galba, qu'il avait repoussé peu de jours auparavant. Néron s'évada et se réfugia dans une maison, à quatre milles de Rome; il fut obligé de se donner la mort pour éviter le supplice des verges, qu'il devait subir avant d'être exécuté. Le courage

lui manquait pour terminer sa vie; il s'écriait à chaque instant : « Quel sort pour un tel artiste! (*Qualis artifex pereo!*) » Mais des cavaliers envoyés à sa poursuite approchaient pour se saisir de sa personne; un de ses affranchis lui aida à se percer la gorge avec un poignard. Après ces événements, Galba, qui avait été fort abattu en apprenant la mort de Vindex, n'hésita plus à accepter l'empire: Virginius se décida à le faire reconnaître par les légions du Haut-Rhin. Galba, voulant récompenser les Gaulois de leur zèle pour ses intérêts, leur accorda le titre de citoyens romains, et les exempta pour l'avenir du quart des tributs; il excepta de cette faveur quelques cités qui avoisinaient les armées du Rhin, et qui s'étaient déclarées contre Vindex. Quant aux Lyonnais, Galba, pour les punir de l'opposition qu'ils avaient manifestée contre lui, fit confisquer leurs revenus et les fit verser dans le trésor public, tandis qu'il combla de bienfaits les Viennois qui s'étaient prononcés avec enthousiasme en sa faveur. Galba se rendit ensuite à Rome, où il fit son entrée avec une nombreuse armée. Il signala son arrivée par le massacre de plusieurs milliers de soldats, qu'il supposait encore attachés à Néron : la plupart d'entre eux et la populace n'avaient abandonné qu'à regret le dernier des Césars. La cruauté de Galba lui fit beaucoup d'ennemis; les prétoriens commencèrent bientôt à murmurer hautement contre les réformes qu'il voulait introduire dans la discipline militaire; ils joignirent aussi leurs plaintes à celles des basses classes du peuple, contre l'avarice du nouvel empereur : car, à cette époque de corruption, les soldats et la populace ne vendaient leur affection qu'au prix des largesses auxquelles ils étaient habitués, et qu'ils regardaient comme une dette obligée du prince (127).

Galba s'aliéna aussi les légions du Haut-Rhin. Craignant la popularité de Virginius Rufus, leur général, il le fit mander à Rome, sous le prétexte de l'avoir auprès de lui et de récompenser dignement ses services. Le commandement de ces légions fut confié à Hordéonius, lieutenant de Virginius : c'était un vieillard infirme, goutteux, incapable, et méprisé des soldats. Ils virent, dans l'éloignement de Virginius, une marque de défiance qui les inquiéta; leurs soupçons furent encore augmentés par les faux bruits qu'on faisait courir dans leur camp : on disait que les soldats allaient être décimés, que les centurions les plus déterminés seraient renvoyés; d'autres nouvelles sinistres arrivaient de Rome. Les Lyonnais, irrités contre Galba, propageaient toutes ces rumeurs, et en inventaient d'autres non moins effrayantes (128). Fidèles à la mémoire de Néron, ils employaient tous les moyens possibles pour entraîner l'armée du Haut-Rhin à la révolte : leur espoir ne fut pas trompé.

« Cette armée, dit Tacite, était ivre de gloire et chargée de butin : la victoire facile qu'elle avait remportée contre Vindex lui avait livré une contrée opulente; elle ne parlait plus que d'expéditions et de batailles; la solde ne lui suffisait plus, il lui fallait encore des dépouilles; elle était pourvue d'hommes, d'armes, de chevaux, et pour le besoin du service, et pour le luxe; elle voulait de nouveaux troubles et une autre guerre. Les Gaulois n'étaient plus à leurs yeux, comme autrefois, des alliés; c'étaient des ennemis, c'étaient des vaincus. Les Gaulois qui habitent les bords du Rhin avaient embrassé la cause des légions, et c'étaient alors les plus ardents instigateurs contre les *Galbiens*, comme ils appelaient

les autres Gaulois, méprisant trop Vindex pour appeler un parti de son nom. Animé d'une haine qu'il mesurait à leur opulence, contre les Séquanes, les Autunois et tous ceux qui avaient des richesses, le soldat repaissait son imagination de la prise des villes, de la dévastation des campagnes et du pillage des maisons. A l'avarice et à l'arrogance, vices dominants de qui se sent le plus fort, se joignait, pour aigrir les esprits, l'insolence des Gaulois, qui, en se vantant que Galba leur avait remis le quart des tributs et donné des récompenses publiques, prenaient plaisir à braver l'armée. »

Les légions du Haut-Rhin commencèrent par refuser de prêter le serment à Galba; elles déclarèrent qu'elles ne juraient obéissance qu'au sénat et au peuple romain (1er janvier, 69 de J.-C.), et envoyèrent des députés aux cohortes prétoriennes, à Rome, pour les prévenir qu'elles n'acceptaient point Galba pour empereur, et qu'ainsi elles en élussent un qui fût agréé de toutes les armées (129).

Lorsque Galba apprit cette insurrection, il crut qu'il affermirait son autorité en adoptant un héritier qui lui succéderait à l'empire. Son choix tomba sur Pison, descendant des Pompée et des Crassus, et digne, par ses vertus, de monter sur le trône des Césars. Cette mesure ne fit que précipiter la chute de Galba.

Othon, ancien compagnon de débauches de Néron, et qui était alors gouverneur militaire de la Lusitanie (Portugal), s'était d'abord déclaré pour Galba, dans l'espoir de lui succéder bientôt à l'empire; mais lorsqu'il le vit adopter Pison pour successeur, il résolut de les faire périr tous deux. Etant à Rome au moment où l'on apprit la révolte de l'armée du Haut-Rhin, il lui fut facile de s'as-

surer du peuple et des cohortes prétoriennes, par son affabilité, son faste et ses largesses : ils espéraient retrouver, sous un prince aussi débauché, toute la licence du règne de Néron. Galba et Pison furent abandonnés de leurs partisans ; ils furent tués tous deux par les soldats : le premier, dans le *Forum;* le second, à la porte du temple de Vesta, où il s'était réfugié.

Mais Othon allait avoir un autre compétiteur à combattre : c'était Vitellius, général de l'armée du Bas-Rhin. Elevé à Caprée, au milieu des prostituées de Tibère, Vitellius n'était remarquable que par ses vices : indolent, dissolu, glouton, il fut moins le chef que l'instrument de ses lieutenants et de ses soldats. Les légions du Bas-Rhin avaient d'abord reconnu Galba, lorsqu'il fut proclamé par le sénat ; mais elles ne s'étaient décidées à cet acte d'obéissance qu'avec des murmures et des menaces. Lorsqu'elles apprirent que l'armée du Haut-Rhin avait abandonné cet empereur, elles offrirent l'empire à Vitellius, qui fut proclamé également par les légions du Haut-Rhin. Il eut bientôt une armée formidable : les légions de la Grande-Bretagne se déclarèrent aussi pour lui ; celles de la Rhétie et de l'Espagne le reconnurent peu de temps après. Il joignit à ces troupes un grand nombre d'auxiliaires ; Junius Blésus, gouverneur de la Gaule lyonnaise, lui offrit la légion italique et la cavalerie de la légion de Turin, qui tenaient garnison à Lyon.

Vitellius mit un corps de quarante mille hommes sous les ordres de Fabius Valens, qui fut chargé de traverser les Gaules en ravageant le territoire de tous ceux qui refuseraient de se soumettre, et d'entrer ensuite en Italie par les Alpes Cottiennes (Mont-Cenis). Un autre corps d'armée de trente mille hommes fut mis sous les

ordres de Cécina, qui, prenant une autre route, devait se diriger sur l'Italie par la Suisse et les Alpes Pennines (grand Saint-Bernard). Enfin, Vitellius devait suivre et observer les événements avec une forte armée de réserve.

« Il y avait, dit Tacite, un contraste bien étonnant entre le chef et les soldats : ceux-ci demandaient leurs armes, voulaient marcher malgré l'hiver, et, sans s'arrêter à de lâches négociations, profiter de la terreur des Gaules, des irrésolutions de l'Espagne, envahir l'Italie, prendre Rome, se hâter enfin, parce que rien n'est plus important dans les guerres civiles, et qu'il y faut agir bien plus que délibérer. Vitellius s'endormait, n'usait de sa nouvelle fortune que pour consumer d'avance les revenus de l'empire en lâches dissolutions et en festins ruineux. Dès midi, il était ivre et appesanti de nourriture. Cependant tout marchait par la seule ardeur et par le seul courage des troupes, comme si le chef eût été présent pour animer les braves et châtier les lâches. Assemblés et tout prêts, ils demandaient le signal du départ. »

A l'approche de l'armée de Valens, qui commença par égorger quatre mille habitants de Metz (*Divodurum*), toutes les villes gauloises s'empressèrent de reconnaître Vitellius et de demander grâce, d'autant mieux qu'elles venaient d'apprendre la mort tragique de Galba. L'armée de Valens aurait bien voulu trouver un prétexte pour mettre à feu et à sang le territoire des Autunois; mais, outre l'argent et les armes qu'on les somma de livrer, ils offrirent encore gratuitement des vivres, et obtinrent d'être épargnés.

Les troupes de Valens furent accueillies à Lyon avec

la plus grande joie. Les Lyonnais s'empressèrent de fournir tout ce qui était nécessaire pour le besoin et le bien-être du soldat : le désir de se venger des Viennois contribuait aussi à exciter leur enthousiasme. « Il régnait, dit Tacite, entre les Viennois et les Lyonnais une ancienne inimitié, que la dernière guerre avait aigrie; ils s'étaient désolés mutuellement par des combats trop souvent renouvelés et trop acharnés, pour n'avoir de motifs que l'intérêt de Galba ou de Néron. Galba avait profité de ses ressentiments contre Lyon pour en confisquer les revenus; Vienne, au contraire, fut comblée d'honneurs; et de là des rivalités, des jalousies et des haines, qui n'avaient qu'une rivière à franchir pour s'entre-choquer. Les Lyonnais donc ne cessent d'aiguillonner chaque soldat en particulier, et de les pousser à la destruction de Vienne. Ils représentaient que les Viennois avaient assiégé leur colonie, secouru Vindex, levé, depuis peu, des légions pour le service de Galba. Après avoir suggéré aux soldats des prétextes de haine, ils étalaient la richesse du butin. Bientôt ils ne se bornent plus à des exhortations secrètes; ils les conjurent publiquement de marcher à la vengeance, d'anéantir ce foyer de la guerre des Gaules, où tout était étranger et ennemi. Pour eux, ils étaient une colonie de Rome, une partie de l'armée, les compagnons inséparables de leurs prospérités et de leurs disgrâces. Si la fortune était contraire, seraient-ils donc abandonnés à la merci d'un ennemi furieux ? »

Ces discours, et mille autres semblables, avaient tellement échauffé le soldat, que les lieutenants ne croyaient plus possible de calmer sa colère. Les Viennois, qui ne se dissimulaient pas leur danger, vinrent sur le chemin

de l'armée avec tout l'appareil religieux des suppliants, et là, se jetant aux genoux des soldats, s'attachant à leurs armes, à tous leurs pas, ils commencèrent à les adoucir. Valens exigea trois cents sesterces pour chaque soldat. Alors on sentit l'importance d'une colonie aussi ancienne. Les représentations du général pour qu'on ne détruisît pas la ville, pour qu'on n'égorgeât pas les habitants, furent écoutées favorablement. Toutefois, on leur infligea une peine publique : on les dépouilla de leurs armes, et chaque habitant fut obligé de fournir des provisions de toute espèce au soldat. Il a passé pour constant que Valens s'était fait acheter pour une forte somme d'argent. Il conduisit ensuite l'armée, à petites journées, à travers le pays des Allobroges (Dauphine) et celui des Voconces; il réglait la marche et le séjour des troupes sur les sommes qu'il n'avait pas honte de se faire donner, et il les exigeait des magistrats des villes et des possesseurs de terres avec la plus grande violence, au point que, dans une ville des Voconces, nommée Luc, il avait déjà disposé les torches pour l'incendier, lorsqu'on l'apaisa avec de l'argent : à défaut d'argent, des adultères et des prostitutions le fléchissaient. C'est ainsi qu'il gagna les Alpes. »

Les Helvétiens (Suisse) furent encore plus maltraités par l'armée de Cécina : ignorant la mort de Galba, ils n'avaient pas voulu reconnaître Vitellius; leurs places fortes furent rasées, leur territoire dévasté; plusieurs milliers d'entre eux furent passés au fil de l'épée.

Cependant le parti d'Othon s'était considérablement fortifié. L'autorité du sénat, dont il se couvrait, décida les légions d'Orient à le reconnaître. En Judée, Vespasien, qui réprimait une révolte des Juifs, Mucien en Syrie,

lui firent prêter serment par leurs légions. Celles d'Afrique, d'Egypte, de Mésie, de Pannonie et de Dalmatie, suivirent cet exemple. Cependant les légions d'Orient, et surtout les sept légions qui gardaient la Judée et la Syrie, agirent ainsi, plutôt pour attendre les événements que par affection pour Othon; car elles étaient disposées à donner l'empire à Vespasien. Mais les quatre légions de Dalmatie et de Pannonie marchèrent au secours d'Othon, qui montra, dans le commencement de cette horrible guerre civile, beaucoup d'activité et de talent : il fit éprouver plusieurs défaites successives à l'armée de Cécina, qui commit la faute de combattre avant l'arrivée de Valens. Cependant, n'étant plus en état de tenir la campagne, il se décida à opérer sa jonction avec son collègue. Ces deux généraux avaient évité jusque-là de concerter leurs opérations, autant par jalousie que par différence de caractère, l'un étant impétueux et avide de gloire, et l'autre ne songeant qu'à temporiser et à satisfaire son avarice. Les deux armées réunies défirent celle d'Othon, à Bédriac (130), après une bataille sanglante. Othon avait voulu livrer cette bataille contre l'avis de ses meilleurs généraux, et sans attendre plusieurs légions qui devaient arriver de la Mésie et d'autres provinces.

Othon ne voulut pas survivre à sa défaite : il refusa de continuer une guerre civile qui avait déjà coûté tant de sang; il repoussa les supplications de ses officiers, qui lui montraient toutes les ressources dont il pouvait encore disposer, et se donna volontairement la mort. Cependant c'eût peut-être été un bonheur pour la liberté et le repos de l'Italie, que ces infernales légions othoniennes et vitelliennes se fussent entre-tuées jusqu'au

dernier soldat; car, dans tout le cours de cette guerre civile, elles se rassasièrent de rapines, de séditions et de crimes. La défaite de Bédriac fut loin de mettre fin à toutes ces horreurs. « L'Italie, dit Tacite, fut plus cruellement dévastée que pendant la guerre. Les Vitelliens, dispersés dans toutes les villes, pillaient et saccageaient: ce n'étaient que viols et prostitutions; se vendant pour le crime ou s'y livrant par eux-mêmes, ils n'épargnaient ni le sacré, ni le profane. Connaissant le pays, ils marquaient les domaines les plus fertiles, les maisons les plus riches, s'en emparaient, ou, en cas de résistance, détruisaient tout. Les chefs n'osaient rien empêcher; tous deux étaient esclaves de leurs soldats : Cécina, par ambition plus que par avarice; Valens, par l'infamie de ses rapines et de ses concussions, qui le forçaient à dissimuler celles d'autrui. Dans l'Italie, déjà écrasée par une longue oppression, tant de soldats de toutes armes, leurs injustices, leurs violences, leurs brigandages, devenaient intolérables. »

Après la mort d'Othon, le sénat s'empressa de reconnaître Vitellius. Lorsque celui-ci apprit à la fois la défaite d'Othon et sa mort, il était encore dans le pays d'Autun, avec une armée de réserve composée d'une partie des légions de Germanie, de huit mille hommes des légions de la Grande-Bretagne, et d'un grand nombre d'auxiliaires qui le suivaient de gré ou de force. Quoique, dans son état de torpeur habituelle, ces nouvelles fissent peu d'impression sur lui, il s'embarqua cependant sur la Saône pour se rendre à Lyon, tandis que son armée le suivait par la route de terre. Lorsque Vitellius arriva dans cette ville, il attira tous les regards par son extérieur plus que négligé et indigne de la ma-

jesté impériale. Junius Blésus, gouverneur de la Gaule lyonnaise, mit à sa disposition ses immenses richesses et l'entoura d'un cortége brillant. Ces prévenances lui attirèrent toute la haine de Vitellius ; il la dissimula cependant alors sous de basses flatteries. Pendant son séjour à Lyon, il donna le spectacle des combats de gladiateurs, comme s'il n'eût pas été satisfait, dit Dion Cassius, du carnage de tant de milliers d'hommes dont les cadavres jonchaient encore la terre.

A son arrivée à Lyon, Vitellius trouva Cécina et Valens qui étaient venus l'attendre dans cette ville ; ils amenaient avec eux les chefs du parti vaincu et les principaux officiers qui avaient échappé au désastre de Bédriac : parmi les premiers on remarquait Suétone Paulin, l'un des meilleurs généraux d'Othon. Dans une assemblée publique, Vitellius prononça lui-même le panégyrique de Valens et de Cécina qu'il avait fait asseoir à ses côtés dans sa chaise curule. Il pardonna à Suétone Paulin après avoir fait subir beaucoup d'humiliations à ce général, mais il fit mettre à mort les plus braves officiers de l'armée vaincue ; il ordonna ensuite à ses troupes d'aller au-devant de son fils âgé de dix ans, et qui avait été retenu captif par Othon, en qualité d'ôtage. On le lui apporta couvert du *paludamentum* (131) ; il le prit dans ses bras, le nomma Germanicus (132), et le décora de tous les attributs du pouvoir suprême (133).

Pendant que Vitellius était encore à Lyon, une insurrection eut lieu dans le pays des Boïens (Bourbonnais). Un nommé Marric, homme du peuple, prit le titre emphatique de *dieu libérateur des Gaules ;* il entra chez les Autunois à la tête de huit mille hommes, et chercha à les entraîner dans son parti. Les Autunois ne pouvaient

se compromettre, en présence d'une armée romaine, sans s'exposer à des représailles terribles; ils furent même obligés d'attaquer les Boïens avec quelques cohortes que Vitellius leur envoya. Les Boïens furent défaits; Marric fut fait prisonnier, amené à Lyon et livré aux bêtes féroces : comme elles ne le déchiraient pas, le peuple s'écria que les dieux le protégeaient, et qu'il était invulnérable; mais Vitellius, qui assistait à ce hideux spectacle, le fit tuer par ses soldats à coups de lances.

Vitellius quitta ensuite Lyon, pour se rendre à Rome. Devenu maître de l'empire, il sembla ne plus songer qu'à satisfaire sa gloutonnerie et ne plus vouloir vivre que pour manger : toutes les provinces de l'empire furent mises à contribution pour satisfaire sa voracité. Quelque corrompu que fût le peuple romain, un maître si ignoble ne devait pas espérer de conserver l'autorité pendant longtemps, d'autant mieux qu'il joignit à ses plaisirs grossiers des actes d'une cruauté révoltante, entre autres l'empoisonnement de Julius Blésus, gouverneur de la Gaule lyonnaise : il le fit périr parce qu'il avait donné une fête brillante à Rome, lorsque lui Vitellius était malade de ses excès de table.

Les légions de l'Orient avaient reconnu Vitellius après la victoire de Bédriac, quoiqu'elles fussent peu disposées à le soutenir; Mucien, qui commandait en Syrie, détermina bientôt Vespasien à accepter l'empire. Les neuf légions de Syrie, d'Egypte et de Judée, et tous les auxiliaires, se prononcèrent pour lui avec empressement. Les trois légions de Mésie qui n'étaient pas arrivées à temps pour soutenir Othon à la bataille de Bédriac, les deux légions de Pannonie et celles de Dalmatie, qui avaient été défaites avec l'armée d'Othon, se préparèrent

aussi à soutenir Vespasien; ce que firent également toutes les troupes qui avaient été licenciées ou renvoyées dans leurs cantonnements, après avoir combattu pour Othon. Le massacre de leurs officiers, à Lyon, contribua surtout à les faire déclarer pour Vespasien.

Ces légions, renforcées de plusieurs corps d'auxiliaires, sans attendre les ordres de Vespasien, attaquèrent les Vitelliens dans ces mêmes champs de Bédriac où ils avaient défait l'armée d'Othon; mais, cette fois, ils furent vaincus par les légions de Vespasien : l'armée de Vitellius, quoique bien supérieure en nombre, éprouva une seconde défaite décisive sous les murs de Crémone. Cette ville, qui avait été fondée depuis trois siècles pour opposer une barrière aux invasions des Gaulois cisalpins, fut obligée de se rendre à discrétion au vainqueur : elle fut livrée au pillage pendant quatre jours, et incendiée.

« Quarante mille soldats, dit Tacite, fondirent sur la ville, sans compter les valets et les vivandiers, plus nombreux, d'une dissolution et d'une barbarie plus brutales. Ni l'âge, ni la dignité n'arrêtaient ces furieux; ils mêlaient la débauche au carnage, le carnage à la débauche; des vieillards cassés, des femmes décrépites, que leur cupidité dédaignait, servaient de jouet à leur insolence. Une jeune fille, un jeune homme d'une beauté remarquable tombaient-ils entre leurs mains, ils étaient mis en pièces par les ravisseurs, qui se les disputaient et qui finissaient par s'entre-égorger. Emportaient-ils de l'argent, de l'or, de riches offrandes des temples, ils en étaient dépouillés par un plus fort qui les massacrait. Quelques-uns, dédaignant ce qui se présentait, employèrent les verges et les tortures pour arracher aux habitants le secret de leurs richesses. Ils sondaient les

recoins des maisons, ils fouillaient jusque dans la terre. Ils avaient des torches à la main, et quand tout le butin était enleve, les maisons vides, les temples dépouillés, ils lançaient leurs torches par amusement. Dans cette armée différente de langage, de mœurs, où il y avait des alliés, des citoyens, des étrangers, s'agitaient mille passions diverses; chacun ayant sa morale particulière, et personne ne trouvant rien d'illicite. Le saccagement de Crémone dura quatre jours entiers. Tandis que tous les édifices profanes et sacrés s'abîmaient dans les flammes, un seul temple resta debout, celui de *Méphitis*, qui était hors la ville. Sa position, ou la déesse, le sauva (134). »

Vitellius rassembla encore quelques troupes, qui se soumirent sans combattre à l'approche de l'armée ennemie; quelques cohortes et une partie du peuple de Rome se montraient encore disposés à le soutenir : ils incendièrent le Capitole où s'était réfugié, avec quelques détachements, Sabinus, préfet de Rome et frère de Vespasien; Sabinus fut mis à mort. Mais les légions qui venaient de défaire les Vitelliens sous les murs de Crémone, se portaient rapidement sur la capitale de l'empire : elles s'en emparèrent, après plusieurs combats sanglants. Vitellius, qui s'était réfugié dans une maison, y fut arrêté; sa mort fut aussi ignoble que sa vie. Arraché d'un réduit obscur où il s'était caché, il fut mené aux Gémonies (135), couvert de boue et d'ordures, livré aux plus lâches insultes de la populace qui le massacra, traîna ensuite son cadavre dans les rues, et finit par l'ensevelir dans les eaux du Tibre.

Les légions victorieuses commirent ensuite toutes sortes d'excès dans Rome, et la traitèrent comme une ville prise d'assaut.

Pendant ces événements, les provinces étrangères n'étaient point restées indifférentes à cette guerre civile; des révoltes avaient éclaté en plusieurs lieux. Quelques peuples de la Grande-Bretagne recouvrèrent leur indépendance. Un chef des Bataves (Hollandais) (136) faillit soulever toute la Gaule et la Germanie contre la puissance de Rome : aussi habile politique que général expérimenté, il avait feint d'abord de se prononcer pour Vespasien contre Vitellius, afin de se prévaloir, au besoin, de cet acte de soumission à l'empereur proclamé par les légions d'Orient; mais son projet était de se créer un vaste état, composé d'une grande partie de la Germanie et des Gaules. Déjà soutenu par un grand nombre d'auxiliaires germains, il remporta des avantages signalés sur les cohortes romaines et auxiliaires gauloises que Vitellius avait laissées pour défendre la frontière du Rhin. « La Gaule et la Germanie, dit Tacite, célébrèrent les Bataves comme des libérateurs; la Germanie envoya sur-le-champ des députés pour leur offrir des secours. Civilis mettait tout son art à se faire une alliée de la Gaule; il employait la séduction et les présents. Les préfets des cohortes auxiliaires, qui étaient prisonniers, furent libres de retourner dans leur pays; on laissa aux soldats la liberté de rester ou de partir: ceux qui restaient obtenaient un grade honorable, cenx qui s'en allaient obtenaïent quelques dépouilles des Romains. En même temps, dans des entretiens secrets, il leur représentait les maux qu'ils avaient soufferts, depuis tant d'années, dans une malheureuse servitude qu'ils décoraient du faux nom de paix. Les Bataves, quoique exempts de tributs, avaient pris les armes contre leurs communs tyrans : la première bataille

avait dispersé et vaincu les Romains. Que serait-ce si la Gaule entière secouait le joug? et que restait-il de forces en Italie? C'est avec le sang des provinces que les provinces étaient vaincues; qu'on n'objectât point la défaite de Vindex : c'était la cavalerie batave qui avait écrasé les Autunois et les Arvernes. Virginius avait eu des Belges pour auxiliaires; et, à vrai dire, la Gaule s'était vaincue elle-même. Maintenant il n'existait plus qu'un seul parti, fortifié de toute la vigueur de la discipline qui eût jamais régné dans les camps romains. Civilis n'avait-il pas avec lui ces vieilles cohortes (137) sous lesquelles avaient succombé dernièrement les légions othoniennes? L'esclavage était fait pour la Syrie, pour l'Asie, pour l'Orient, accoutumés à servir sous des rois; mais la Gaule! combien de vieillards y vivaient encore qui étaient nés avant les tributs! Naguères, du moins, la Germanie avait exterminé Varus et chassé la servitude; et ce n'était pas un Vitellius, c'était César-Auguste (Octave-Auguste) dont elle avait défié la puissance. La liberté est un présent de la nature, dont les animaux mêmes ont leur part; la valeur est l'héritage privilégié de l'homme, et les dieux secondent le plus brave : que tardent-ils donc, pleins de force et libres de soins, à fondre sur un ennemi dispersé et fatigué? Pendant que les uns soutiennent Vespasien, les autres Vitellius, on peut les écraser tous deux par une attaque hardie. »

Civilis, par ses excitations, détacha peu à peu de l'alliance des Romains une grande partie des Gaulois, qui commencèrent à s'armer pour lui et à refuser le tribut et l'enrôlement.

Lorsque Civilis apprit la mort de Vitellius, il laissa

de côté toute dissimulation et attaqua indistinctement tous les Romains, qu'ils appartinssent au parti de Vespasien ou à celui de Vitellius. Les cohortes vitelliennes aimèrent mieux se réunir à lui que de reconnaître Vespasien pour empereur.

« Les Gaulois, ajoute Tacite, avaient pris de l'audace à l'idée que la fortune de nos armes était partout la même; car le bruit courait que les Sarmates et les Daces tenaient assiégés nos camps de Mésie et de Pannonie, et l'on en supposait autant de la Bretagne. Rien, surtout, n'avait, comme l'incendie du Capitole, accrédité l'opinion que l'empire touchait à sa fin. Autrefois, disait-on, Rome avait été prise par les Gaulois; mais la demeure de Jupiter était restée debout, et l'empire avec elle. Ces flammes, au contraire, le destin les avait allumées comme un signe de la colère céleste, et un présage que la souveraineté du monde allait passer aux nations transalpines. Telles étaient les vaines et superstitieuses prédictions des druides. »

Les cohortes vitelliennes, ainsi que les auxiliaires gaulois, prêtèrent serment *à l'empire des Gaules*. Civilis fit connaître toute son ambition en refusant de prêter ce serment, qui semblait attribuer une prépondérance à la Gaule sur la Germanie; mais il n'en continua pas moins à être le chef du parti opposé à Vespasien. Dans le même temps, Sabinus, citoyen de Langres, avait fait insurger les Langrois; il se vantait de ce que César avait eu des relations avec sa bisaïeule, dans le temps de la guerre des Gaules, et il prenait le titre de César, comme s'il eût eu le droit de compter parmi ses ancêtres le conquérant des provinces gauloises. Cependant il agissait de concert avec Civilis. Suivi de ses troupes, il

entra sur le territoire des Séquanes qui avaient reconnu Vespasien. Sabinus fut défait et s'enfuit lâchement, avant que la bataille fût terminée. Ce premier échec et la nouvelle que le sénat, en l'absence de Vespasien, dirigeait de nombreuses forces contre Civilis (138), déterminèrent la plupart des peuples de la Gaule qui s'étaient jetés dans l'insurrection à convoquer une assemblée à Rheims (*Durocorturum*), où il fut décidé qu'on opterait pour la paix, et que Vespasien serait reconnu. Les Langrois, les Trévires (territoire de Trèves) et les Bataves prirent, au contraire, la résolution de continuer les hostilités. Mucien, qui commandait les légions de Syrie et qui avait contribué principalement à donner l'empire à Vespasien, avait dirigé tous les préparatifs de la guerre contre Civilis : il avait fait donner le commandement des légions à Cérialis, général distingué, et se rendait lui-même dans les Gaules avec Domitien, le plus jeune des fils de Vespasien ; mais il avait l'intention de s'arrêter à Lyon pour attendre les événements, et pour être également à portée de communiquer avec Rome et avec les légions qui s'étaient dirigées contre Civilis. Les Lyonnais n'avaient pris aucune part au mouvement insurrectionnel des provinces gauloises ; ils ne voyaient plus dans les Gaulois que des étrangers, peut-être des ennemis, et non des compatriotes. On ne peut pas savoir s'ils soutinrent le parti de Vitellius jusqu'au dernier moment, mais il est certain qu'après sa mort ils reconnurent Vespasien avec empressement. Cérialis marcha contre les Trévires, qui furent promptement défaits. A peine avaient-ils succombé, qu'on vit arriver à Trèves les cohortes vitelliennes qui venaient d'abandonner le parti de Civilis : elles montraient un profond repentir de s'être alliées au

chef des Bataves; Cérialis les rassura en disant qu'il ne datait leurs services et leurs serments que de ce jour, et que ni l'empereur ni lui ne se ressouvenaient du passé.

Cérialis fit ensuite convoquer une assemblée des Trévires et des Langrois, et leur adressa le discours suivant:

« Je n'ai jamais cultivé l'éloquence, et c'est par les armes que je vous ai prouvé la valeur du peuple romain. Mais puisque les paroles ont sur vous tant d'empire, et que vous jugez des choses moins par elles-mêmes que par les discours des séditieux, j'ai voulu vous faire part de quelques réflexions. Maintenant que la guerre a cessé entre nous, il vous sera plus utile de les entendre qu'à nous de vous les dire. Lorsque les généraux de Rome entrèrent sur votre territoire et dans les autres contrées de la Gaule, ce ne fut par aucun esprit de cupidité, mais à la prière de vos ancêtres, que fatiguaient des dissensions meurtrières, et que les Germains appelés à leur secours avaient mis sous le joug, amis comme ennemis. Le monde sait nos combats contre les Cimbres et les Teutons, les grands exploits de nos armées, et le succès de nos guerres avec les Germains; et si nous avons occupé les rives du Rhin, ce n'a point été pour protéger l'Italie, mais de peur qu'un nouvel Arioviste ne s'élevât sur vos têtes. Croyez-vous que vous serez plus chers à Civilis et aux Bataves, et à tous ces peuples dont le Rhin vous sépare, que vos ancêtres ne l'étaient aux ancêtres de ces mêmes nations? Les mêmes motifs d'invasion subsisteront toujours pour les Germains : la luxure, l'avarice, et le désir de changer de lieu; et toujours on les verra déserter leurs solitudes et leurs marais, pour se jeter sur ces Gaules si fertiles, pour asservir vos champs et vos personnes. On vous éblouit aujourd'hui

des beaux noms de liberté et d'affranchissement, et jamais ambitieux ne voulut asservir et dominer qu'il ne se servît de ces mêmes noms. »

« Il y eut toujours des tyrans et des guerres dans les Gaules, jusqu'au moment où vous acceptâtes nos lois; et nous, quoique trop fréquemment insultés, nous ne vous avons demandé, pour prix de nos victoires, que les moyens de vous maintenir en paix : car pour avoir la paix il faut des soldats, pour des soldats il faut une solde, pour cette solde des tributs. Le reste est commun entre nous. Vous-mêmes, le plus souvent, vous commandez nos légions; vous-mêmes vous gouvernez ces provinces ou d'autres : nul privilége, nulle exclusion. Si nous avons de bons princes, vous en ressentez également les avantages, malgré votre éloignement; s'ils sont cruels, ce sont les plus proches qui en souffrent.

« Comme on supporte la sécheresse, les pluies excessives, ou les autres maux de la nature, supportez les prodigalités ou les vices de vos maîtres. Il y aura des vices tant qu'il y aura des hommes; mais ces fléaux ne sont pas continuels, et il arrive des temps plus heureux qui dédommagent: à moins peut-être qu'asservis à Tutor et à Classicus (139), vous ne comptiez sur un gouvernement plus modéré, ou qu'il fallût moins d'impôts pour l'entretien des armées qui vous garantiraient des Germains et des Bretons. En effet, si (ce dont les dieux nous préservent !) les Romains venaient à être chassés de la terre, qu'y verrait-on, sinon la guerre universelle des nations ? Il a fallu huit cents ans d'une fortune et d'une discipline constantes pour élever ce colosse immense, qui ne peut être détruit sans la ruine des destructeurs; et alors le plus grand péril sera pour vous,

qui avez l'or et les richesses, principale cause des guerres. Aimez donc, chérissez donc la paix et cette Rome qui se donne également et aux vainqueurs et aux vaincus. Instruits par l'une et l'autre fortune, gardez-vous de préférer l'indocilité qui vous perdrait à la soumission qui vous sauve (140). »

Ce discours acheva de faire rentrer les insurgés dans l'obéissance; cependant plusieurs détachements de Trévires et de Langrois allèrent rejoindre l'armée de Civilis, pour continuer les hostilités.

Mucien et Domitien n'avaient pas encore franchi les Alpes, lorsqu'ils reçurent la nouvelle de la défaite des Trévires; ils continuèrent leur route et arrivèrent à Lyon. Domitien avait manifesté le désir de prendre part à la guerre contre Civilis, mais Mucien s'y était opposé en lui représentant qu'il lui siérait mal de se rendre à l'armée, au moment où la guerre était presque finie, pour recueillir la gloire d'un autre; qu'il lui suffisait de se tenir à Lyon, d'où la splendeur et la puissance impériales frapperaient les regards de plus près, où il serait tout porté pour les grandes occasions, sans se compromettre dans les petites. Domitien n'en fit pas moins sonder secrètement les dispositions de Cérialis, pour savoir si, dans le cas où il paraîtrait, on lui remettrait l'armée et le commandement. Ce prince, né avec un caractère défiant, et dominé par une ambition ridicule pour son jeune âge, voulait peut-être s'emparer de l'autorité aux dépens de Vespasien son père et de Titus son frère; mais Cérialis éluda sa demande par une réponse évasive, et la traita comme un caprice d'enfant. Domitien, s'apercevant que son âge était méprisé par ces deux généraux, feignit alors de ne plus s'occuper que de la

culture des lettres et de la poésie, quoiqu'il y fût étranger, dans la crainte d'éveiller la jalousie de son frère, qu'il jugeait d'après son caractère soupçonneux (141).

Ce ne fut pas sans de grands efforts et de grands périls que Cérialis termina la guerre avec les Bataves : avant l'arrivée de Domitien à Lyon, ils avaient surpris le camp de Cérialis, l'avaient forcé, et l'armée romaine pliait déjà, lorsque la vingt-unième légion, par un effort vigoureux, fit tourner les chances du combat en faveur des Romains qui repoussèrent l'ennemi. Cérialis vit encore plusieurs fois son armée compromise, malgré les succès qu'il remporta contre les Bataves; aussi s'empressa-t-il de leur accorder les conditions les plus honorables, pour obtenir leur soumission. Pendant ce temps Vespasien et Titus, revenus de l'Orient, recevaient à Rome les honneurs du triomphe, et le temple de Janus fut fermé pour marquer que l'univers était en paix (70 de J.-C.).

Les Gaules furent tranquilles sous les règnes pacifiques de Vespasien et de Titus. Domitien succéda à ce dernier, qu'il fut soupçonné d'avoir fait périr par le poison (81 de J.-C.). Il renouvela dans les Gaules la comédie de Caligula; il prétexta une expédition contre les Cattes, peuple de la Germanie, et retourna jouir à Rome des honneurs du triomphe, quoiqu'il n'eût pas même vu l'ennemi. Il revint quelque temps après dans ces provinces, à l'occasion de l'irruption des Daces et des Sarmates, qui faisait craindre celle d'autres peuples germains plus voisins du Rhin, toujours prêts à profiter des circonstances pour se jeter sur les frontières. Les généraux de Domitien parvinrent à les contenir, plus encore par des concessions honteuses que par les armes.

Domitien prit à cette occasion le surnom de Germanicus, et alla demander encore une fois à Rome les honneurs du triomphe, pour prix de ses prétendues victoires.

Domitien eut pour successeur Nerva, qui ne régna que deux ans; il fut remplacé par Trajan (98 de J.-C.), gouverneur militaire des provinces du Haut-Rhin. Ce grand capitaine recula par ses nombreuses victoires les limites de l'empire, qui n'eut jamais une aussi grande étendue que sous son règne (142). Mais ces conquêtes éphémères, qui portaient en elles-mêmes une cause d'affaiblissement, furent le moindre titre de Trajan à la reconnaissance publique : ce qui fit bénir surtout son administration, c'est le soin qu'il prit de faire fleurir le commerce et d'embellir les provinces de monuments utiles. Lyon ne pouvait être oublié par lui: il est probable qu'il y fit un assez long séjour, quoique les historiens contemporains n'en fassent pas mention ; mais nous savons qu'il y fit construire, sur la colline de Fourvières, un édifice immense destiné à servir de marché aux nombreux négociants de l'Orient, de l'Espagne et des autres provinces de l'empire, qui se rendaient à certaines époques de l'année dans la capitale de la Gaule lyonnaise.

Nous ignorerions ce bienfait de Trajan, si une chronique du moyen-âge ne nous avait appris que cet édifice remarquable tomba en ruines et s'écroula au milieu du neuvième siècle (143). Il était connu alors sous le nom de *Forum vetus*, ou vieux Marché, et a laissé son nom à la colline sur laquelle il était construit. Dans la transition du latin à la langue romane, et de la langue romane à la langue française, le nom de *Forum vetus* se changea successivement en ceux de Forvieil et Fourvières.

Nous voyons aussi que, sous le règne de ce prince, les lettres florissaient à Lyon: Pline le Jeune, l'homme le plus remarquable du barreau de Rome, écrivait à un de ses amis (*lettre IX, à Géminus*), qu'il apprenait avec plaisir que ses écrits se vendaient à Lyon, et qu'il commençait à estimer un ouvrage sur lequel des hommes de climats si différents étaient du même avis. A la même époque, le poète Martial s'applaudissait, dans les vers suivants, de ce que les citoyens de tout âge et de tout sexe, de *Vienne la belle*, comme il la nomme, faisaient leurs délices de ses épigrammes :

Fertur habere meos, si vera est fama, libellos
Inter delicias pulchra Vienna suas.
Me legit omnis ibi senior, juvenisque puerque,
Et coram tetrico casta puella viso.

L'empereur Adrien, qui succéda à Trajan (117 de J.-C.), voulant prévenir les troubles que pouvait faire éclater une sourde agitation qui se manifestait dans plusieurs provinces, eut la sagesse de reporter les limites de l'empire en deçà de l'Euphrate; il céda aux Perses l'Assyrie, la Mésopotamie et l'Arménie, conquêtes faites par Trajan. Il lui fut alors facile de contenir les Germains: de nombreuses légions campaient dans la Gaule et sur les deux rives du Rhin. L'empereur visita les provinces gauloises l'an 119 de J.-C.; ses libéralités, la remise des impôts arriérés, la diminution de ceux qui existaient, lui méritèrent le titre de *restituteur de la Gaule*. Gruter nous a conservé, dans l'inscription suivante, un témoignage de la reconnaissance des Lyonnais et des peuples riverains du Rhône envers Adrien :

IMP. CAES. DIVI
TRAIANI PARTHICI . F.
DIVI NERVAE NEP.
TRAIANO HADRIANO
AVG. PONT. MAX.
TRIB. POT. III. COS. III.
IMP. II. PF.
RHODANICI
INDULGENTISSIMO . PRINCIPI

Dans cette inscription, Adrien est nommé Trajan, fils de Trajan et petit-fils de Nerva, parce que Trajan, adopté par Nerva, avait également adopté Adrien. Le mot *Rhodanici* veut dire, littéralement : *négociants sur le Rhône*. On le trouve dans un grand nombre d'inscriptions, ainsi que celui d'*Ararici*, qui désigne ceux qui font le commerce par la Saône, pour leur propre compte ou celui d'autrui. L'inscription que nous venons de rapporter se trouve datée par le troisième consulat d'Adrien, qui correspond à l'an 119 de J.-C.

Antonin, proconsul d'Asie, et d'une famille originaire de Nîmes, fut adopté par Adrien, l'an 138 de J.-C., et lui succéda la même année. Ce prince vint aussi dans les Gaules pour réprimer les mouvements des Germains, ce qu'il fit encore plus par des concessions d'argent que par la force. Il paraît avoir fait un assez long séjour à Nîmes, où il fit construire le magnifique amphithéâtre (les Arènes), dont les ruines majestueuses ont échappé à la colère impuissante de Charles-Martel et aux ravages du temps.

Muratori et Maffei rapportent l'inscription suivante, trouvée à Narbonne, et qui constate qu'il fit reconstruire

dans cette ville des thermes tombant de vétusté, ainsi que les portiques et les basiliques qui joignaient cet établissement :

IMP. CAES. DIVI HADRIANI FIL. DIVI
TRAIANI PARTHICI NEPOS DIVI NERVAE
PRONEPOS T. AELIVS HADRIANVS ANTONINVS
AVG. PIVS PONT. MAXIMVS TRIB. POT. XX
IMP. II. COS. IIII. PP. THERMAS VETVSTATE
CONSVMPTAS CVM PORTICIBVS
ET BASILICIS ET OMNI CVLTV IMPENSA
SVA RESTITVIT

« L'empereur César Titus Ælius Adrien Antonin Auguste, pieux, très grand pontife, investi pour la vingtième fois de la puissance tribunitienne, deux fois général, consul pour la quatrième fois, père de la patrie, fils du divin Adrien, petit-fils du divin Trajan, vainqueur des Parthes, arrière-petit-fils de Nerva, a fait reconstruire, à ses frais, ces thermes tombant de vétusté, avec les portiques, les basiliques et tous les ornements accessoires. »

Cette inscription est datée par le quatrième consulat d'Antonin, qui correspond à l'an 146 de J.-C.

Il faut citer encore un monument remarquable relatif au règne d'Antonin : c'est l'autel taurobolique trouvé à Lyon en 1704 sur la colline de Fourvières, et qui est conservé au Musée de cette ville.

L'an 160 de J.-C., la santé de l'empereur étant menacée par une maladie grave sous laquelle il succomba, les Lyonnais offrirent à Cybèle, mère des dieux, le sacrifice d'un taureau, pour l'implorer en faveur d'Antonin, et élevèrent cet autel destiné à perpétuer le souvenir du

sacrifice (144). Ce monument a trois faces : la principale porte un *bucranium*, ou tête de taureau, parée de bandelettes pour le sacrifice; la seconde, un crâne de bélier, animal consacré à Cybèle ou Atys, mère des dieux; la troisième, le couteau du sacrificateur, au-dessus duquel on lit :

CVIVS MESONYCTIVM FACTVM EST V ID. DEC.

c'est-à-dire : « Le *mesonyctium* (la veille de ce sacrifice) a « eu lieu le 5 des ides de décembre (145). »

Sur la face principale on lit l'inscription suivante :

TAVROBOLIO MATRIS D. M. ID. D.
QVOD FACTVM EST EX IMPERIO MATRIS
DEVM.
PRO SALVTE IMPERATORIS CAES. T. AELI
HADRIANI . ANTONINI . AVG. PII PP.
LIBERORVMQVE EIVS
ET STATVS COLONIAE LVGVDVN.
L. AEMILIVS CARPVS IIIIII VIR. AVG. ITEM
DENDROPHORVS.
VIRES EXCEPIT ET A VATICANO TRANS
TVLIT ARA ET BVCRANIVM
SVO IMPENDIO CONSECRAVIT
SACERDOTE
Q. SAMNIO SECVNDO AB XV VIRIS
OCCABO ET CORONA EXORNATO
CVI SANCTISSIMVS ORDO LVGDVNENS.
PERPETVITATEM SACERDOTI DECREVIT
APP. ANNIO ATILIO BRADVA T. CLODIO VIBIO
VARO COS.
L . D. D. D.

« Pour le taurobole de la grande mère des dieux, idéenne, dindyméenne, qui a été fait par ses ordres, pour la conservation de l'empereur César Titus Ælius Adrien Antonin Auguste, pieux, père de la patrie, pour celle de ses enfants et de la colonie de Lyon. Lucius Æmilius Carpus, sévir augustal et dendrophore (*a*), a recueilli les forces du taureau (*b*), les a transportées du Vatican (*c*), et a consacré l'autel et le bucrâne à ses dépens, sous le sacerdoce de Quintus Samnius Secundus, orné par les quindécemvirs (*d*) d'un occabe (*e*) et d'une couronne; auquel le très saint ordre de Lyon (*f*) a décerné le sacerdoce perpétuel : sous le consulat d'Appius Annius Atilius Bradua, et de Titus Clodius Vibius Varus (*g*). L'emplacement a été donné par un décret des décurions. »

Si l'on pouvait fixer une époque où la décadence de l'empire commence à prendre un caractère plus marqué, ce serait peut-être celle du règne de Marc-Aurèle,

(*a*) On nommait Dendrophores ceux qui portaient des branches d'arbres ou des arbustes dans les cérémonies consacrées à Cybèle.

(*b*) Les organes générateurs du taureau.

(*c*) La colline de Fourvières, où avait été fait le sacrifice. Le Vatican était une colline sacrée de Rome, où l'on faisait des sacrifices : ce nom paraît dériver de *vatis cantus*, *chant* ou *oracle des devins ;* la colline de Fourvières, ou du moins l'emplacement de cette colline où avait été fait le sacrifice, est nommée ici *Vatican* par représentation de la colline romaine.

(*d*) Magistrats préposés pour consulter les livres sibyllins.

(*e*) Bracelet.

(*f*) L'ordre des décurions, ou conseil municipal.

(*g*) Ce consulat correspond à l'an 160 de J.-C.

successeur d'Antonin. Ce prince, d'un caractère faible, fut obligé, à son avénement, de festoyer pendant des mois entiers le peuple romain (Jules Capitolin); il n'eut ni assez d'activité pour surveiller les chrétiens, ni assez de pouvoir et d'énergie pour les protéger et pour réprimer leurs persécuteurs. Dès son avénement au trône, l'empire fut vivement menacé, et attaqué par les nations soumises à l'autorité de Rome.

Nous avons retracé, autant que l'insuffisance des matériaux pouvait nous le permettre, l'existence prospère de Lyon depuis le règne d'Auguste. Nous avons vu cette ville élever ses palais somptueux en même temps que Rome sa sœur élevait les siens, et sa prospérité se maintenir brillante tant que celle de la capitale de l'empire n'a pas été sérieusement menacée. Nous la verrons désormais suivre la décadence rapide de la ville des Césars, et, après avoir mentionné toutes ses gloires, il nous faudra enregistrer toutes ses infortunes.

Marc-Aurèle succéda à Antonin-le-Pieux, l'an 161 de J.-C. Ce fut sous le règne de ce prince que la religion chrétienne commença à prendre quelque développement à Lyon : le commerce considérable que cette ville faisait avec l'Orient, en avait facilité l'introduction. Pothin, le premier évêque de Lyon, y était venu au milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne, et avait fondé dans cette métropole la première église des Gaules. A l'avénement de Marc-Aurèle, la secte des chrétiens se propageait rapidement dans les autres provinces. En même temps, l'empire romain était sérieusement menacé par les peuples de la Germanie : les Cattes, voisins du Rhin, entraient dans la Rhétie, et mettaient tout à feu et à sang. Les Bretons et les Parthes se soulevaient égale-

ment; ces derniers chassaient les Romains de la Syrie. Les Sarmates, les Quades, les Marcomans et autres peuples voisins du Danube, fondaient sur l'Italie. Pour comble de maux, la famine et la peste désolèrent les provinces occidentales de l'empire. Les prêtres, pour arrêter ces calamités, eurent recours à toutes les vaines cérémonies religieuses, usitées dans les jours funestes; ils cherchèrent à calmer par leurs prières le courroux des dieux, offrirent de nombreux sacrifices, et célébrèrent pendant sept jours les *Lectisternia* (146). Ils accusèrent ensuite les chrétiens d'être la cause de tous les maux qui avaient fondu sur l'Etat: c'étaient eux, disaient-ils, qui avaient attiré la colère des dieux, en voulant substituer un nouveau culte à celui des Romains; ils les accusaient aussi de chercher à soulever les peuples barbares contre l'empire. Marc-Aurèle fut obligé de céder aux instances des prêtres et aux clameurs du peuple; pour soutenir la fidélité chancelante des provinces, il lui fallut se montrer implacable envers la nouvelle religion et prouver son affection pour le culte des dieux de Rome : il autorisa la persécution contre ceux qui ne voudraient pas renier la doctrine chrétienne. Ce fut Priscus, gouverneur de Lyon, qui fit exécuter dans cette ville les ordres de Marc-Aurèle.

S'il faut en croire Eusèbe, évêque de Césarée (147), les chrétiens de Lyon qui voulurent persister dans leur foi eurent à souffrir d'horribles tortures. On leur défendit d'abord de paraître sur les places et dans les bains publics; lorsqu'ils sortaient, ils étaient hués et poursuivis à coups de pierres par le peuple; enfin ils furent jetés dans des cachots, d'où ils ne sortirent que pour être traînés dans l'amphithéâtre (148), en présence du

gouverneur. Il avait choisi, pour exécuter les ordres de Marc-Aurèle, l'époque à laquelle les commerçants de plusieurs nations se réunissaient, à Lyon, au marché de Trajan, situé, comme nous l'avons dit, sur la colline de Fourvières. Une populace en furie entourait l'amphithéâtre, accablait d'injures les victimes, les assaillait avec des projectiles, ordonnait les supplices. Pendant plusieurs jours, les chrétiens furent livrés tour à tour aux bourreaux et aux bêtes fauves (149); ils furent battus de verges, torturés avec des instruments de supplice, déchirés par les tigres et les lions, et ensuite placés sur des chaises de fer rougies au feu, qui brûlaient leurs chairs pantelantes, et répandaient au loin l'odeur de leurs membres grillés. Plusieurs d'entre eux n'avaient pas eu la force d'endurer tous ces supplices; ils étaient morts dans les cachots, dès le premier jour des tortures. Presque tous ces martyrs étaient originaires de la Grèce. Ceux d'entre les chrétiens qui jouissaient des droits de citoyens romains, n'eurent pas à supporter toutes ces horribles souffrances avant de mourir : d'après la loi romaine, ils eurent la tête tranchée. Les corps des martyrs (150) furent ensuite exposés pendant six jours, livrés aux outrages de la populace; puis on les brûla, et leurs cendres furent jetées dans le Rhône.

Tel est en substance le récit d'Eusèbe, emprunté à une lettre des chrétiens de Lyon et de Vienne à leurs frères d'Asie et de Phrygie (151).

Marc-Aurèle parvint à contenir les peuples révoltés contre l'empire; il força les Parthes à demander la paix ; il entreprit ensuite contre les Germains une guerre qui dura plusieurs années, et mourut en Pannonie (Hongrie), le 17 mars 180 de J.-C., laissant le soin de la terminer à Commode, son successeur.

Commode continua avec succès la guerre contre les Germains. Les dernières années du règne de ce tyran sanguinaire furent signalées par des événements sinistres, qui semblaient présager les troubles sanglants qui allaient bouleverser Rome et les provinces : la foudre tomba sur le Capitole (188 de J.-C.); un incendie consuma en grande partie le palais des Césars, reconstruit par Néron avec une magnificence féerique, le temple de Vesta, et un grand nombre d'édifices (191 de J.-C.). L'année suivante, Commode ayant donné l'ordre de faire périr Marcia sa maîtresse, ainsi que Lætus et Electus, officiers des gardes prétoriennes, ils le prévinrent en l'empoisonnant (31 décembre, 192 de J.-C.). Après sa mort, il fut déclaré ennemi des dieux et du genre humain, et son corps fut jeté sur un fumier.

Les conjurés avaient désigné pour son successeur Pertinax, alors préfet de Rome, et digne par ses vertus et son courage de gouverner l'empire; il ne régna que deux mois et quelques jours. Ayant voulu réprimer la licence des gardes prétoriennes, il fut assassiné (193 de J.-C.).

L'audace des soldats du prétoire allait toujours croissant; ils venaient de donner l'empire à Pertinax; après sa mort, ils voulurent le vendre, et le mirent aux enchères : ils l'adjugèrent à Didius Julianus, qui fit les offres les plus fortes, soit 6,250 drachmes pour chaque soldat prétorien. Les légions qui défendaient l'empire dans les provinces prétendirent que les prétoriens usurpaient sur leurs droits, et que c'était à elles qu'appartenait le droit d'élire un empereur. Niger, qui commandait en Syrie, fut proclamé dans cette province. Septime-Sévère, qui commandait en Illyrie, fut égale-

ment proclamé par ses légions. Albin, qui avait succédé à Septime-Sévère dans le gouvernement de la Gaule lyonnaise et de la Grande-Bretagne, était alors dans cette dernière province : ses troupes lui offrirent aussi l'empire, mais il voulut attendre les événements avant de se prononcer. Dès que Sévère eut appris la mort de Pertinax, il marcha droit à Rome avec son armée, se faisant précéder, pour acquérir des partisans, de toutes les prédictions pour lesquelles il avait mis à contribution la science des augures. Il fit surtout répandre celle-ci : « qu'étant à Lyon, lorsqu'il gouvernait la Gaule lyonnaise (152), il avait vu en songe toutes les légions romaines qui le saluaient empereur (153). »

Dion Cassius rapporte un fait qu'on aurait peine à croire, s'il n'en avait été témoin oculaire. Il raconte que Julien, pour se rendre les dieux favorables, fit tuer à Rome un grand nombre d'enfants en bas âge. Le sénat tremblait à l'idée seule des vengeances que Sévère pourrait exercer avec son armée, composée presque entièrement d'Illyriens et de Pannoniens, que les Romains regardaient comme des barbares.

« Nous étant assemblés dans le temple de Minerve, dit le sénateur Dion Cassius, nous condamnâmes Julien à mort ; Sévère fut proclamé empereur, et nous décernâmes à Pertinax les honneurs divins. »

Julien fut exécuté, et sa tête sanglante fut apportée à Sévère lorsqu'il n'était plus qu'à quelques lieues de Rome. Sévère n'en fit pas moins massacrer un grand nombre de sénateurs, qu'il immola à la mémoire de Pertinax, dont il prétendait venger la mort. Les cohortes prétoriennes furent dissoutes, et chassées de Rome. Sévère avait encore deux compétiteurs : Niger, qui s'était ouver-

tement déclaré contre lui; et Albin, qui semblait se contenter du gouvernement de ses deux provinces, mais qui, connaissant l'astuce de Sévère, se préparait cependant pour la guerre. Sévère chercha à bannir toute défiance de l'esprit d'Albin : il lui fit donner publiquement le titre de César, le désignant ainsi pour son successeur à l'empire, parce que, disait-il, ses enfants en bas âge étaient trop jeunes pour lui succéder ; mais son but réel était de tromper Albin, jusqu'à ce qu'il fût débarrassé de Niger. La guerre entreprise contre celui-ci fut longue et dura près de trois ans; Sévère en sortit vainqueur, et Niger, après une bataille décisive dans laquelle il fut tué, fut atteint sur les bords de l'Euphrate et décapité.

Pendant que Sévère continuait à montrer la plus grande bienveillance à Albin, il employait tous les moyens possibles pour se défaire de lui : il lui avait envoyé des émissaires chargés en apparence de lui remettre des lettres, mais auxquels il avait donné la mission secrète de l'assassiner. Albin, soit qu'il fût instruit des projets de Sévère, soit qu'il n'eût que de simples soupçons, fit arrêter ces agents, et les força à avouer la vérité en les menaçant des plus cruels supplices. La dissimulation était donc désormais inutile, et des deux côtés on se prépara à conquérir l'autorité suprême par une guerre ouverte. Sévère était revenu à Rome après la défaite de Niger; il fit en même temps proclamer César, ou son successeur à l'empire, son fils Marc-Aurèle Antonin (154). Albin se faisait aussi proclamer empereur et consul pour la deuxième fois dans la Grande-Bretagne, et se préparait à passer dans les Gaules pour marcher sur Rome.

Albin n'avait peut-être pas toute la science militaire de son rival, ni surtout son ardeur infatigable ; il aimait à se reposer des travaux de la guerre, dans les loisirs de l'agriculture et dans l'étude des belles-lettres (155). Sévère avait aussi la prétention d'être très érudit, et plus d'une fois il avait cherché à faire croire qu'il était bien supérieur à Albin sous ce rapport. On ne peut nier cependant qu'Albin fut un grand capitaine ; les ménagements que Sévère eut pour lui prouvent qu'il le regardait comme un adversaire redoutable, et la résistance qu'Albin lui opposa dans les Gaules le prouve encore mieux. Albin avait conquis l'affection de la population gallo-romaine, soit par la sagesse de son administration, soit parce qu'étant gouverneur de la Gaule lyonnaise il avait repoussé les Frisons au-delà du Rhin, et délivré les Gaulois de la crainte des invasions germaniques.

Avant de retracer les événements de la guerre qui eut lieu, dans les Gaules, entre Sévère et Albin, nous devons faire observer que nous nous appuyerons sur des monuments authentiques, sur des inscriptions, des médailles et autres documents archéologiques, tandis que tous les historiens qui ont fait mention de cette guerre ont commis de graves erreurs, en interprétant mal le laconisme de Spartien, Hérodien, Dion Cassius, auxquels ils ont emprunté leur récit.

Sévère avait quitté Rome pour venir combattre son rival. Le sénat et le peuple romain faisaient des vœux secrets pour Albin, mais ils n'osaient se prononcer ouvertement ; le sénat craignait les succès de Sévère et sa vengeance. Le peuple exprimait cependant publiquement l'indignation que lui causait cette guerre civile. « Le dernier jour des jeux du Cirque qui se font avant

les Saturnales, dit Dion Cassius, un peuple immense s'était rassemblé; mais il regardait les courses des chars sans y prendre intérêt, et sans applaudir selon sa coutume. Lorsque la première course fut achevée, toute cette multitude s'écria comme si elle n'avait eu qu'une seule voix : « Que les dieux protégent le peuple romain et Rome, la reine immortelle des cités ! Souffrirons-nous longtemps encore les maux qui nous accablent et les fléaux de la guerre ? »

Les Lyonnais s'étaient prononcés avec éclat pour Albin ; ils avaient fait frapper une médaille, destinée à consacrer les titres d'empereur et de consul pour la deuxième fois, qu'Albin venait de prendre. Cette médaille représentait, d'un côté, le génie ou divinité tutélaire de Lyon, sous la forme d'une femme nue, tenant à la main une corne d'abondance, et ayant un aigle à ses pieds ; autour, les mots :

GEN. LVG. COS. II.

et sur l'autre, la tête d'Albin avec ces mots :

IMP. CAES. D. CLO. ALBIN. AVG. (156)

Mais les Lyonnais ne devaient pas tarder à être cruellement punis par Sévère; celui-ci entrait dans les Gaules par la Province romaine (157), et soumettait par les armes (197 de J.-C.) cette province qui s'était déclarée aussi pour Albin. Nous en avons la preuve dans une inscription contemporaine, dont voici la traduction :

« A la Providence, au bon esprit, à la Fortune de retour, la Province (158) ayant été reconquise et soumise, Titus Flavius Sécundus Philippianus, homme clarissime (159), légat des trois Augustes (160) dans la pro-

vince lyonnaise, commandant les légions première minervienne et quatorzième géminée, admis au rang des préteurs, tribuns et questeurs, tribun militaire de la légion septième géminée, et Julia Népotillia son épouse, femme clarissime, et Flavius Victorianus Philippianus, jeune homme clarissime, tribun militaire de la cinquième légion macédonienne, et Flavius Aristus Ulpianus, enfant clarissime, issu d'une famille patricienne, ont élevé et dédié cet autel (161). »

Après avoir soumis la Province romaine, Sévère entra à Lyon, où il exerça de cruelles vengeances contre les Lyonnais : leur ville fut livrée au pillage et à toute la fureur des soldats. Sévère marcha ensuite contre Albin qui, venant de la Grande-Bretagne, se portait à marches forcées sur Lyon par Tournus, et en suivant le cours de la Saône. Les deux armées étaient fortes de soixante-et-quinze mille hommes chacune (162). Une première bataille eut lieu à Albigny (163) : la victoire se déclara en faveur d'Albin. La Gaule lyonnaise se crut délivrée ; elle joignit ses acclamations à celles de l'armée victorieuse, qui fit élever sur le lieu même du champ de bataille un monument dédié à Jupiter, et destiné à consacrer le souvenir de la victoire d'Albin et de la vengeance qu'il avait tirée du pillage et du massacre des Lyonnais. On y lisait cette inscription :

J. O. M.
CL. ALBINO . C. F. C. (conjuratorum fugatis copiis)
P. GAL. AVG. ET LUG.
LIBERTATIS . ADVERS.
SEVERVM . ACERRIMO
VINDICI. (164)

qu'on peut traduire ainsi :

« A Jupiter très bon, très grand; à Claudius Albin, « Auguste, protecteur des Gaules, qui a vengé d'une « manière éclatante la liberté des Lyonnais, par la « défaite de Sévère. »

C'est sans doute en apprenant la victoire d'Albin, que le sénat déclara Sévère ennemi de la république (*voyez* Spartien), et fit frapper en l'honneur d'Albin une médaille sur laquelle on lisait d'un côté :

IMP. CAES. CL. SEPT. ALBIN. AUG.

et de l'autre, au milieu d'une couronne de lauriers :

S. P. Q. R. PP. OB C. S. (ob cives servatos)

(*Voyez* Muratori, tome Ier).

La bataille d'Albigny ne décidait point encore cependant du sort de l'empire; Sévère pouvait encore le disputer à son rival : il s'était replié sur la plaine de *Royes*, du côté de Lyon; il ne lui restait plus d'autre alternative que de vaincre ou de mourir. Il ne devait pas songer à reculer jusqu'aux Alpes, car il n'avait à espérer aucun secours de l'Italie, d'après les dispositions malveillantes du sénat et du peuple romain. Le champ de bataille choisi par lui (165) ne pouvait être plus favorable : il pouvait y déployer avec avantage tous les efforts de sa cavalerie, et, placé entre l'ennemi et Lyon, il contenait cette ville dont la population ne respirait que vengeance. Albin ayant laissé prendre à ses troupes un repos indispensable après une victoire meurtrière, marcha à la rencontre de l'armée ennemie. Le combat fut des plus acharnés : au premier choc, l'aile gauche

d'Albin fut rompue et mise en déroute (166), mais le centre et surtout l'aile droite réparaient amplement cet échec; attirées par une fuite simulée sur un terrain rempli de fossés couverts et hérissés de piéges, les troupes de Sévère y disparaissaient ou étaient égorgées sans défense par les troupes d'Albin qui en faisaient un carnage effroyable. Sévère se porte aussitôt en avant avec ses légions de réserve, pour arrêter la fuite des siens; mais elles sont criblées de balles et de traits par les frondeurs et les archers de l'armée ennemie. Dans le désordre du combat, Sévère tombe de cheval, et ses troupes, le croyant blessé mortellement, se mettent à fuir de tous cotés; mais Sévère se dégage, jette son manteau impérial, met l'épée à la main, et se précipite au milieu de ce torrent de fuyards. Il menace les uns, supplie les autres, leur demande s'ils auront la lâcheté d'abandonner un général qui les a toujours conduits à la victoire, et s'écrie qu'il va chercher dans les rangs ennemis une mort glorieuse plutôt que de survivre à l'ignominie de ses soldats (Dion Cassius). Ce spectacle ranime le courage des légionnaires; ils jurent qu'ils n'abandonneront pas leur général: l'un d'eux lui amène un cheval, et l'y place; un autre lui remet sur les épaules la pourpre impériale, qu'on rapporte toute tachée de boue et de sang. L'armée d'Albin entonnait déjà le chant de victoire: elle avait mis presque autant de désordre dans la poursuite des fuyards, que ceux-ci en avaient mis dans leur fuite; elle est arrêtée tout-à-coup par cette résistance toujours terrible de la part d'un ennemi décidé à vendre chèrement sa vie, s'il doit périr. Il est probable que la victoire serait restée aux légions d'Albin, si un événement imprévu ne fût venu

changer la face du combat. La cavalerie auxiliaire de l'armée sévérienne était commandée par *Lætus :* ce général n'avait pris aucune part à la bataille; il en était resté simple spectateur. On prétend qu'il favorisait secrètement le parti d'Albin, et qu'il était prêt à le seconder, lorsqu'on vint lui annoncer la mort de Sévère : croyant cette nouvelle assurée, Lætus s'imagina qu'il pourrait facilement se faire proclamer empereur (Hérodien, Dion Cassius) s'il décidait la victoire en faveur des troupes de Sévère. Aussitôt il se précipite, par une charge de flanc, sur l'armée d'Albin qui, surprise par des troupes fraîches dans le désordre de sa victoire, et harassée de fatigues, fut bientôt rompue. Au même instant elle fut vigoureusement attaquée de front par Sévère, et mise dans une déroute complète (167). Sévère dissimula pour le moment la vengeance qu'il voulait tirer de la perfidie de Lætus, mais il le fit périr peu de temps après (Hérodien). Albin était parvenu à se réfugier dans une maison située sur les bords du Rhône; mais ayant appris que tous les passages étaient soigneusement gardés, il se tua volontairement, pour ne pas tomber vivant entre les mains de son ennemi (Dion Cassius). Sévère était entré à Lyon immédiatement après sa victoire : il montra, dans cette circonstance, toute la haine que lui inspirait Albin ; celui-ci respirait encore, lorsque des soldats l'apportèrent en présence de leur empereur, et l'étendirent par terre devant lui. Sévère, dans un accès de colère sauvage, lança son cheval sur le cadavre d'Albin ; et comme le noble animal se cabrait et refusait d'approcher, il le força avec l'éperon à fouler sous ses pieds les restes palpitants de son ennemi vaincu (Spartien). Après avoir repu ses

yeux de ce spectacle sanglant, après avoir accablé d'injures sa victime, comme si elle eût pu les entendre encore, Sévère ordonna de lui couper la tête (168), et l'envoya à Rome avec une lettre adressée au sénat, dans laquelle il disait : « Voyez, tous, comment je traite qui m'offense (169). » Le cadavre d'Albin fut abandonné aux chiens et aux oiseaux de proie (170); Sévère fit ensuite jeter dans le Rhône sa femme et ses enfants (171). De nouvelles exécutions eurent lieu à Lyon; tous les parents, les amis d'Albin, les principaux habitants de cette ville et de la province qui se trouvèrent compromis par la découverte de ses papiers, furent mis à mort. Sévère acheva ensuite de ruiner Lyon, et, avant de quitter cette ville, il la fit incendier (172).

On conserve encore au Musée de Lyon un monument qui est aussi relatif à la guerre d'Albin et de Sévère: c'est un cippe dont l'inscription constate que deux Lyonnaises d'un rang distingué offrirent un taurobole aux dieux, pour l'accomplissement d'un vœu.

Voici la traduction de cette inscription :

« Pour la conservation de l'empereur Lucius Septime-Sévère, pieux, heureux, Pertinax (*a*) Auguste, et de Marc-Aurèle Antonin (*b*), empereur destiné, et de Julie Auguste, mère des camps (*c*), et de toute leur famille divine, et pour celle de l'auguste et riche colonie lyon-

(*a*) Sévère avait pris le nom de cet empereur, dont il s'était déclaré le vengeur.

(*b*) Caracalla, fils de Sévère.

(*c*) Julia Domna, épouse de Sévère. Le titre de Mère des camps a été donné à plusieurs impératrices, depuis Faustine qui l'a reçu la première.

naise de Claude (*a*), Sertitia Valériana et Optatia Spora ont fait ce taurobole pour l'accomplissement d'un vœu : Ælius Anthosa prêtre entonnant la prière, Æmilia Sécundilla étant prêtresse (*b*), Flavius Restitutus joueur de flûte (*c*), Vireius Hermétion apparateur (*d*). Les cérémonies ont commencé le 4 des nones de mai, et elles ont été terminées avec les nones du même mois (*e*) : sous le consulat de Titus Sextius Latêranus et de Lucius Cuspius Rufinus (*f*). L'emplacement a été cédé par un décret des décurions. »

Tous les écrivains qui ont rapporté cette inscription prétendent que ce taurobole était offert pour l'accomplissement d'un vœu fait pour le triomphe des armes de Sévère; mais si l'on considère les expressions relatives à la colonie de Lyon, on doit croire plutôt que ce vœu avait été fait pour obtenir la clémence du vainqueur. Les expressions *pour l'accomplissement d'un vœu* peuvent bien être prises en ce sens que le vœu était *complété* par le sacrifice taurobolique, et non pas qu'il avait été exaucé. Sévère arrivait à Rome, il y entrait enseignes déployées et dans tout l'appareil d'un conquérant : l'invasion de

(*a*) *Colonia copia Augustâ Lugdunensis*. On doit se rappeler que cette colonie avait pris ces titres depuis que l'empereur Claude avait fait accorder les droits de citoyens romains à tous les citoyens de Lyon.

(*b*) C'est-à-dire, qu'elle fit le sacrifice du taureau.

(*c*) Il y avait des joueurs de flûte dans tous les sacrifices.

(*d*) Commissaire qui veillait au maintien de l'ordre pendant le sacrifice.

(*e*) Du 4 au 7 mai.

(*f*) Ce consulat correspond à l'an 197 de J.-C.

cette armée menaçante jeta l'effroi dans la capitale de l'empire. Sévère se rendit au sénat: il y prononça un discours qui acheva de terrifier cette assemblée ; il exalta la sévérité et la cruauté de Sylla, de Marius, d'Auguste, et dit que César et Pompée avaient montré trop d'humanité envers leurs ennemis. Il reprocha avec violence au sénat d'avoir noté d'infamie la mémoire de Commode, « surtout lorsque plusieurs d'entre vous, ajouta-t-il, sont plus infâmes que lui. » (Dion Cassius.) Après cette harangue menaçante, il fit décapiter dix-neuf sénateurs des plus compromis. Une foule de personnages éminents furent proscrits ; leurs biens furent confisqués, et servirent à faire de nombreuses largesses aux soldats, car Sévère se vantait d'avoir surpassé ses prédécesseurs par ses libéralités aux troupes, et Dion nous apprend qu'il dit en mourant à ses fils : « Enrichissez les soldats, et moquez-vous du reste. »

Sévère, devenu seul maître de l'empire, employa plusieurs années à soumettre l'Arabie, l'Adiabénie et les Parthes ; il entreprit ultérieurement (208 de J.-C.) une expédition contre les Pictes et les Calédoniens (Ecossais) qui menaçaient les provinces romaines de la Grande-Bretagne; après l'avoir terminée avec succès, il se disposait à revenir à Rome, lorsqu'il mourut à Yorck (211 de J.-C.).

Les annales ecclésiastiques de Lyon ont attribué à Sévère le prétendu martyre de saint Irénée et de dix-neuf mille chrétiens : il est impossible que cet événement ait eu lieu. Nous ne parlerons pas des inscriptions, procès-verbaux, et autres documents fabriqués par l'église de Lyon, du onzième au quatorzième siècle; ces documents ne peuvent supporter un examen sérieux.

Les deux principales autorités sur lesquelles s'appuyent les annalistes de l'Eglise de Lyon, sont : Grégoire, évêque de Tours; et Adon, évêque de Vienne. Grégoire de Tours dit que le sang des chrétiens coula sur les places publiques de Lyon. Adon dit, dans son Martyrologe, que saint Irénée reçut la *couronne glorieuse du martyre, avec presque tout le peuple de sa cité ;* il ajoute : que saint Irénée fut enterré par le prêtre Zacharie dans la crypte de la basilique de St-Jean située sur la colline qui domine la ville (173), et que son corps fut placé sous l'autel, où de chaque côté étaient enterrés les martyrs Epipode et Alexandre (174).

Nous ferons observer que Grégoire de Tours n'écrivait que sur la fin du sixième siècle, et ne cite aucune autorité à l'appui de ce qu'il avance.

Adon écrivait au milieu du neuvième siècle; il n'était encore que moine de l'abbaye de Ferrières, lorsqu'il vint à Lyon chercher des matériaux pour composer son Martyrologe (175). Remi, évêque de Lyon, lui accorda pour retraite l'église de St-Romain et ses dépendances : cette église occupait l'emplacement de ce qu'on appelle aujourd'hui la cour St-Romain. Ce fut là qu'Adon composa son Martyrologe. Ainsi Adon écrivait plus de six cents ans après le règne de Sévère, et d'après les traditions fort suspectes qui lui étaient fournies par le clergé de Lyon.

Ce fut seulement l'an 202 que Sévère ordonna une persécution contre les chrétiens; comment aurait-on pu, à cette époque, trouver dix-neuf mille chrétiens dans une ville toute dévouée aux dieux de Rome, et tellement ruinée que, pendant près de trente ans après la défaite d'Albin, on ne trouve plus dans l'histoire aucune trace de son existence ?

Comment serait-il possible que de tous les écrivains sacrés et profanes, contemporains de ce siècle, aucun n'eût fait mention d'un événement aussi important? Comment serait-il possible, surtout, que cet épisode sanglant eût été passé sous silence par les écrivains ecclésiastiques de ce temps, par Minutius Félix, Tertullien, Origène, les apologistes du christianisme, par saint Clément d'Alexandrie, par Jules Africain, enfin par saint Hippolyte, né dans les Gaules et disciple de saint Irénée?

Nous ajouterons que Sidoine, écrivain du cinquième siècle, qui nous a laissé une pompeuse description de l'église de Saint-Jean, construite par Patient, évêque de Lyon, se borne à dire que les restes de saint Irénée furent ensevelis par Zacharie dans la crypte contiguë à cette église; mais il ne dit point que saint Irénée fut martyrisé.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que saint Irénée et ses coreligionnaires, qui ne pouvaient être qu'en très petit nombre, furent sans doute enveloppés dans le massacre ordonné par Sévère après la défaite d'Albin, mais qu'ils furent mis à mort comme habitants d'une ville hostile à Sévère, et non pas comme chrétiens.

Malgré les succès militaires obtenus par Sévère dans diverses provinces, l'état de l'empire ne fut point amélioré. Sévère avait achevé de détruire la discipline militaire, et de corrompre l'esprit du soldat; il avait préparé l'anarchie et les maux qui suivirent son règne: à l'intérieur, des révoltes sanglantes; au dehors, des défaites honteuses.

Caracalla et Géta, fils de Sévère, l'avaient accompagné dans la Grande-Bretagne; ils quittèrent cette province aussitôt après sa mort, et traversèrent les Gaules (211 de

J.-C.) pour se rendre à Rome (Hérodien). Ils devaient succéder tous deux à leur père; mais Caracalla, pour régner seul, fit massacrer son frère (212 de J.-C.) et toutes les personnes qui lui étaient attachées. Ce monstre eut le sort qu'il méritait : il fut assassiné, par les instigations de Macrin, préfet du prétoire, qui lui succéda (217 de J.-C.). Macrin fit un traité honteux avec les Parthes; il marcha ensuite contre Héliogabale, fils naturel de Caracalla, et qui s'était fait proclamer empereur par une légion. Macrin fut abandonné de ses troupes, et assassiné (218 de J.-C.). Héliogabale montra un tel débordement de vices, que, malgré ses prodigalités envers les troupes, il fut mis à mort par la soldatesque prétorienne, qui ne connaissait plus ni frein ni loi (222 de J.-C.). Alexandre-Sévère, successeur d'Héliogabale, rétablit momentanément la discipline militaire; il défit les Perses, passa dans les Gaules pour marcher contre les Germains, et les rejeta au-delà du Rhin. Sous le règne de cet empereur, on retrouve enfin des traces de l'existence de Lyon. L'an 225 de J.-C., la Gaule lyonnaise avait pour gouverneur Cl. Paulinus, personnage de distinction et de mérite, mais qui s'était attiré, dans son administration, des ennemis puissants. Dans le conseil qui se tenait annuellement à Lyon, près de l'autel d'Auguste, ils eurent assez d'influence pour organiser une cabale contre lui, et provoquer sa mise en accusation devant l'empereur; mais *Titus Sennius Solemnis* (*a*), député de la

(*a*) Ce Sennius Solemnis était un personnage d'une haute importance, ainsi qu'on le voit par les fragments de l'inscription d'un monument qui lui fut élevé par les trois provinces des Gaules.

(Voyez Maffei, *Galliæ Antiquitates*, p. 77.)

cité des Viducasses (peuple de la Normandie), interposa son *veto*, en déclarant que sa province, au moment où elle le créait député à l'assemblée générale de la Gaule lyonnaise, ne lui avait donné aucun mandat relatif à l'accusation de Paulinus, et que bien au contraire elle l'avait chargé d'approuver ses actes : en conséquence, l'accusation n'eut aucune suite (176).

Un prince guidé par l'amour de la justice, et rigoureux observateur des devoirs militaires, ne pouvait convenir à des légions indisciplinés. Alexandre-Sévère, à l'instigation de Maximin qui lui succéda, fut tué à Mayence par les soldats qu'il avait voulu empêcher de se livrer à l'insubordination et au pillage (235 de J.-C.).

Depuis la mort d'Alexandre-Sévère, l'empire devint la proie des usurpateurs militaires. Le premier fut Maximin, remarquable par sa bravoure, sa cruauté, sa haute stature et sa force musculaire. De simple soldat des gardes prétoriennes, il s'était déjà élevé aux plus hautes dignités militaires, lorsqu'il s'empara de la puissance impériale. Il battit plusieurs fois les Germains, dont il saccagea et incendia le pays dans un espace de cent vingt lieues; mais sa cruauté et ses extorsions ayant excité des soulèvements dans plusieurs provinces, le sénat lui opposa Pupien et Balbin, qu'il proclama empereurs pour régner ensemble (9 juillet 237) : ils avaient tous deux commandé des armées et gouverné des provinces; Balbin avait été gouverneur des Gaules (177). Maximin marcha sur Rome; mais son armée, qui l'avait d'abord secondé avec zèle, étant arrivée vers les Alpes, et ayant appris que Pupien et Balbin s'avançaient avec des troupes nombreuses, se révolta et le fit périr avec son fils Caïus-Julius, pendant qu'il faisait le siége d'Aquilée (237 de J.-C.).

Le laconisme des historiens contemporains ne nous donne aucun éclaircissement sur la part que les Gaules prirent à ces événements.

Au commencement du dix-septième siècle, on trouva à Feurs quatre colonnes portant chacune une inscription : il paraît qu'elles avaient été établies pour consacrer le souvenir des victoires de Maximin sur les Germains, et pour servir en même temps de colonnes milliaires. Comme les inscriptions de ces quatre colonnes sont, à peu de chose près, les mêmes, nous rapportons seulement la suivante, qui correspond, comme les trois autres, à l'année 236 de J.-C., par la date du consulat de Maximin :

IMP. CAES. C. IVLIO
VERO MAXIMINO PIO
FELIC. AVG. GERMANICO
MAX. SARMATICO
MAX. DACICO . MAX. PONT.
MAX. TRIB. POT. III . COS.
PROCOS. PP. OPTIMO
MAXIMOQVE PRINC.
N. C. IVLI . F. CC. LIBERA
L. IIII.

« A l'empereur Caïus-Julius-Vérus Maximin, pieux, heureux, auguste, très grand vainqueur des Germains, des Daces, des Sarmates, très grand pontife, revêtu pour la troisième fois de la puissance tribunitienne, consul, proconsul, père de la patrie, et au très bon, très grand, très noble prince Caïus-Julius son fils, la colonie libre de Claude (178). Lieue quatrième (179). »

Pupien et Balbin (180) ne régnèrent que deux mois, et éprouvèrent le sort de leurs prédécesseurs; ils furent tués par les soldats du prétoire (238 de J.-C.).

Depuis la mort de ces deux empereurs jusqu'au règne de Valérien (253 de J.-C.), on n'a plus aucun document sur l'histoire des Gaules. L'empire est attaqué plus vivement que jamais, par les Perses, les Goths, les Scythes et les Germains ; il est désolé à l'intérieur par l'anarchie et l'indiscipline des légions, qui proclament et massacrent successivement plusieurs empereurs. Parmi les événements de cette période qui n'offrent aucun intérêt pour l'histoire du Lyonnais, nous mentionnerons seulement l'incursion des Franks sur les rives du Rhin (241 de J.-C.), pendant le règne de Gordien. C'est la première fois que les peuples situés entre le Rhin et l'Elbe apparaissent sous leur nom collectif de *Franks*.

Valérien avait senti la nécessité d'opposer aux Germains un homme capable de les contenir; il confia à Posthume le gouvernement des Gaules et le commandement des forces militaires de ces provinces. Il annonça cette nomination aux provinces gauloises par la lettre suivante :

« Nous avons donné à Posthume le gouvernement des Gaules et le commandement des troupes, pour garder les frontières au-delà du Rhin : c'est un homme digne de vous commander, car il fera observer sévèrement la discipline aux soldats, la justice dans les jugements, et le respect qui est dû aux magistrats chargés de l'application des lois; c'est un homme du plus haut mérite : il est digne de l'empire. J'espère donc que vous me saurez gré du choix que j'ai fait : j'ai donné à Pos-

thume son fils le commandement d'une cohorte de Voconces, en qualité de tribun ; j'espère que ce jeune homme marchera sur les traces de son père. » (Trebellius Pollio.)

Posthume justifia la bonne opinion que Valérien avait conçue de lui ; mais ce prince n'eut pas le temps de la voir se réaliser : il fut fait prisonnier par les Perses (259 de J.-C.), qui le firent périr après lui avoir fait subir une longue captivité et de grandes souffrances.

Gallien, fils de Valérien, avait pris les rênes de l'empire. Toutes les nations ennemies de Rome, enhardies par l'absence de Valérien et la mollesse abrutie de Gallien, redoublèrent d'audace : l'Orient et l'Occident furent attaqués à la fois. Les Allemands, conduits par un chef nommé Chrocus, ravagèrent les Gaules, traversèrent le Forez et l'Auvergne, et détruisirent dans cette dernière province un temple d'une architecture remarquable, appelé *Vasso*. Ce temple était sans doute situé à Usson, dont le nom paraît dériver de *Vasso*. On croit qu'il était dédié à Mercure, d'après un passage de Pline l'Ancien, qui rapporte que le célèbre sculpteur Zénodore, sous le règne de Néron, fut chargé de faire une statue de ce dieu pour les Arvernes. Il employa dix ans à faire ce chef-d'œuvre, qui lui fut payé plus de quatre millions de notre monnaie.

Posthume marcha contre Chrocus, le défit près d'Arles (260 de J.-C.), et le fit prisonnier. Il donna l'ordre de lui faire traverser toutes les provinces qu'il avait ravagées, et lui fit ensuite trancher la tête.

Posthume s'acquit par cette victoire une si grande considération parmi les Gaulois ses compatriotes (181), que, attribuant l'audace des Germains à l'indolence de

Gallien, ils résolurent de secouer le joug honteux de ce prince. Ils proclamèrent Posthume empereur des Gaules, et lui donnèrent le titre de restaurateur des provinces gauloises (182). Posthume remporta de nouveaux avantages sur les Germains, qu'il rejeta dans leurs limites. Il fit ensuite construire des fortifications sur les rives de ce fleuve, et étendit son autorité sur toutes les Gaules et une grande partie de l'Espagne.

Gallien, toujours plongé dans les plaisirs, entouré de femmes, de comédiens, ne paraissait pas même disposé à s'opposer au démembrement de l'empire. Il répondait à ceux qui lui faisaient des représentations sur ce qu'il se laissait enlever les Gaules : « que l'Italie n'avait « pas besoin de ces gens de robe courte (183). » Cependant, menacé de perdre aussi l'Italie, Gallien sortit de son apathie : il envoya Théodote, un de ses généraux, pour combattre Posthume; celui-ci, pour le prévenir, se hâta de traverser les Alpes et s'empara de Milan : Théodote en fit le siége. Gallien, qui s'y était rendu, fut tué d'un coup de javelot en voulant observer la place de trop près (268 de J.-C.). Sous le règne de ce prince, les Gaules, la Thrace, la Grèce, l'Orient, furent détachés de l'empire romain (184).

La mort de Gallien fut apprise avec joie, même par l'Italie. Claude, général des armées d'Illyrie, et surnommé *le Gothique* à cause de ses exploits contre les Goths, fut proclamé empereur en Italie; mais, trop occupé dans les autres provinces, il fut obligé de laisser les Gaules sous l'autorité de Posthume. Lollien, un des généraux de ce dernier, s'étant fait proclamer empereur à Mayence par quelques troupes, Posthume l'assiégea dans cette ville dont il s'empara ; mais n'ayant pas voulu en per-

mettre le pillage à ses soldats, il fut tué par eux (268 de J.-C.). Ils regrettèrent sa mort, et la vengèrent peu de jours après dans le sang de Lollien. Victorinus, un des lieutenants de Posthume, et qu'il avait désigné pour son successeur, fut proclamé empereur des Gaules : c'était un général distingué; mais sa passion pour les femmes le portant à ne pas respecter les liens du mariage (185), il fut tué la seconde année de son règne par un officier dont il avait séduit la femme.

Tétricus, membre du sénat, et qui se trouvait alors à Bordeaux (*Burdigala*), fut proclamé successeur de Victorin. Il n'osa pas refuser ce dangereux honneur, et l'accepta avec l'intention de s'en débarrasser aussitôt qu'il le pourrait; cependant il fut obligé de marcher contre la ville d'Autun, qui s'était soulevée en faveur de Claude : il n'emporta cette place qu'après sept mois de siége, et fut contraint de l'abandonner au pillage. Elle fut presque entièrement ruinée. Pendant ce temps, l'empereur Claude avait fait éprouver aux Goths une défaite sanglante, et les avait chassés de tous les territoires dont ils s'étaient emparés. Il avait remporté aussi une victoire signalée sur les Germains, et se préparait à venir attaquer les Gaules, lorsque, arrivé près de Sirmium (Sirmieh, ville d'Esclavonie), il fut atteint d'une fièvre aiguë qui le conduisit en peu de jours au tombeau (270 de J.-C.).

Aurélien, général en chef de la cavalerie, succéda à Claude. Aussi grand capitaine que lui, il acheva de raffermir l'empire ébranlé; il délivra l'Italie de la présence des Germains, qui s'étaient avancés jusqu'à Milan et Plaisance (271 de J.-C.). Aurélien entreprit ensuite une guerre contre Zénobie, reine de Palmyre (272 de

J.-C.) Elle avait voulu se délivrer aussi du joug de Rome, et avait agrandi considérablement ses possessions aux dépens des Romains. Après une résistance aussi glorieuse qu'opiniâtre, elle fut vaincue et livrée au vainqueur, qui la réserva pour son triomphe, lorsqu'il retournerait à Rome. Aurélien reconquit dans le même temps plusieurs provinces d'Orient et se dirigea ensuite sur les Gaules, où Tetricus, qui ne pouvait contenir l'indiscipline de ses soldats, l'appelait pour le délivrer du lourd fardeau de sa dignité impériale (186). Aurélien entra bientôt dans ces provinces : Tétricus, feignant de vouloir le combattre, s'avança au-devant de lui jusqu'à Châlons-sur-Marne; mais, avant qu'il y eût aucun engagement entre les deux armées, il passa dans le camp d'Aurélien (274 de J.-C.). L'armée gallo-romaine, abandonnée et trahie par son chef, n'en voulut pas moins tenter le sort des combats; elle fut vaincue par Aurélien. Ainsi, après treize ans de séparation, les Gaules retombaient au pouvoir des Romains, aussi bien que l'Espagne et la Grande-Bretagne, qui avaient reconnu les empereurs des Gaules. Aurélien exerça de cruelles vengeances contre les provinces gauloises, et surtout contre les Lyonnais qui s'étaient montrés les partisans les plus actifs de la guerre contre lui. Il entra dans cette ville, étalant à tous les yeux le luxe d'un conquérant asiatique, et amenant avec lui de nombreux captifs, parmi lesquels on remarquait la reine de Palmyre : il ne s'arrêta à Lyon que pour livrer cette ville au pillage (187). Les Viennois, comme du temps de Galba, avaient suivi un parti opposé à celui des Lyonnais : Aurélien les combla de ses bienfaits. Quelque temps après le retour d'Aurélien à Rome, les Lyonnais manifestèrent de nouveau le désir de se ré-

volter; Aurélien se hâta de repasser dans les Gaules pour prévenir une insurrection : il fit encore peser sur la Rome transalpine, dit Vopiscus, des châtiments qui ne la rendirent ni plus réservée ni plus affectionnée à l'Italie (188). Cependant la sévérité d'Aurélien lui suscita à la fin tant d'ennemis, qu'il fut assassiné, à l'instigation de Ménesthée son premier ministre (275 de J.-C.).

La mort tragique et violente des empereurs avait sans doute dégoûté de cette dignité meurtrière ceux qui pouvaient y prétendre, car l'empire resta sans chef pendant plus de huit mois après la mort d'Aurélien. Le sénat et l'armée se renvoyaient mutuellement l'honneur dangereux d'élire un empereur. Enfin le sénat proclama Tacite, un de ses membres, mais ce prince mourut après six mois de règne ; il fut assassiné par ses troupes (276 de J.-C.).

L'armée élut Probus pour son successeur, et ce choix fut confirmé par le sénat. Probus se montra digne du rang suprême par les victoires qu'il remporta sur les Franks, les Burgundes et les Lygiens (189). Ces peuples de la Gernanie s'étaient emparés, depuis la mort d'Aurélien, d'un grand nombre de villes dans les Gaules; Probus les en chassa, après avoir fait un grand carnage de leurs troupes, surtout de celles des Lygiens, qu'on ne vit plus depuis cette époque attaquer l'empire (190).

Probus porta ensuite ses armes en Illyrie et en Orient; les Gaules, soit qu'elles fussent mécontentes de son administration, soit qu'elles voulussent encore former un état indépendant de Rome, profitèrent de son absence pour proclamer empereur Proculus, gouverneur des Gaules, et issu d'une famille franke (280 de J.-C.). Son principal titre à cet honneur était la défaite des

Sarmates, à la suite de laquelle il avait enlevé cent jeunes filles de cette nation. Ce général fanfaron et débauché se vantait même, s'il faut en croire Vopiscus, d'avoir égalé Hercule dans les rapports qu'il avait eus avec ses captives (191).

Les Lyonnais avaient été les promoteurs de l'élévation de Proculus à la dignité impériale; son élection se fit à Lyon. Après avoir assisté dans cette ville à un repas splendide donné en son honneur, Proculus jouait à une espèce de jeu d'échecs (192), où, en vertu d'une règle établie, on donnait, par plaisanterie, le titre d'empereur à celui qui était victorieux. Le hasard, ou plutôt la complicité de son adversaire, fit qu'il gagna dix parties consécutives: alors un des assistants, qui était sans doute d'accord avec Proculus, apporta un manteau de pourpre qu'il lui mit sur les épaules avec les démonstrations du plus profond respect, en lui disant: « Je te salue Auguste. » (Vopiscus). Toute la Gaule, ainsi que les légions rassemblées à Cologne, confirmèrent ce choix. Mais il ne jouit pas longtemps de la dignité impériale: Probus marcha contre lui, et, après l'avoir vaincu, ordonna de le décapiter. Les historiens contemporains ne disent pas en quel lieu fut livrée cette bataille; il est possible que ce soit près de Lyon: car une médaille, frappée dans cette ville, représente une statue de la Victoire offrant à Probus, couronné d'un diadème radié, la tête de Proculus attachée à un croc.

Il ne paraît pas que Probus ait exercé aucune vengeance contre la Gaule lyonnaise; Eutrope prétend qu'il permit aux Gaulois de replanter leurs vignes que Domitien avait fait arracher, sous le prétexte que le vin les rendait trop séditieux. Mais on peut douter que

les Gaulois eussent besoin de cette permission, si l'on considère qu'il s'était écoulé deux siècles, du règne de Domitien à celui de Probus.

Probus eut le sort de ses prédécesseurs. Les légions avaient perdu tout esprit national; elles étaient composées de soldats de toutes les nations; en dernier lieu, l'empereur Claude y avait fait entrer plusieurs milliers de Goths, et Probus y avait incorporé seize mille Germains qu'il avait répartis sur toutes les cohortes. Cet empereur ayant voulu employer ses troupes au dessèchement d'un marais, les soldats, rebutés de ces travaux et de beaucoup d'autres qu'il leur faisait entreprendre pour empêcher l'oisiveté séditieuse des camps, s'insurgèrent et le tuèrent près de *Sirmium* (282 de J.-C.).

A cette époque, Lyon acheva de perdre son importance politique. Les lieutenants impériaux des Gaules fixaient leur résidence à Cologne, Mayence, Trèves, pour observer et contenir les Germains; et, au commencement du quatrième siècle, Trèves devint, au préjudice de Lyon, leur séjour habituel, et la ville manufacturière des armées.

Carus, préfet du prétoire, fut choisi par l'armée pour succéder à Probus; il associa à l'empire ses deux fils, Carin et Numérien. Carus défit les Sarmates et les Perses; il mourut subitement au milieu de ses succès (283 de J.-C.). Numérien avait accompagné Carus dans cette expédition. Aper, dont il était le gendre, le fit assassiner dans l'espoir de régner; mais l'armée se souleva contre lui et proclama empereur Dioclétien, le plus illustre des généraux de son temps. Dioclétien fit exécuter Aper, puis il marcha contre Carin qui voulait lui disputer l'empire : les deux rivaux en vinrent aux mains dans la

Mésie; Dioclétien fut défait, mais Carin fut tué par un tribun de son armée, et Dioclétien, vaincu, demeura maître de l'empire (284 de J.-C.).

Ce prince, jugeant trop lourd pour lui seul le fardeau du gouvernement, s'associa Maximien, général de la cavalerie. Les Gaules se trouvaient dans une situation critique; les Germains y faisaient des incursions jusque dans la Franche-Comté. Elles étaient troublées aussi par une vaste insurrection de paysans, à laquelle les historiens contemporains donnent le nom d'insurrection des *Bagaudes*. Ces malheureux, dont l'esclavage et la misère devenaient chaque jour plus rudes à supporter, furent attaqués par Maximien. Il n'était pas difficile de vaincre des rassemblements qui n'avaient ni armes, ni places fortes, ni chefs expérimentés pour les commander. Maximien en fit un carnage effroyable; mais, sur les représentations de Dioclétien, il adoucit, autant qu'il put le faire, le sort de ceux qui avaient échappé à ce désastre. Maximien expulsa ensuite les Burgundes et les Allemands qui avaient fait irruption en deçà du Rhin. De nouveaux troubles ayant éclaté en Orient et en Occident, Maximien et Dioclétien s'associèrent deux lieutenants, Galère et Constance-Chlore, qu'ils désignèrent pour leurs successeurs, sous le titre habituel de Césars (292 de J.-C.) Les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne furent confiées à Constance-Chlore, qui s'y fit remarquer par la sagesse de ses mesures et la vigueur avec laquelle il repoussa plusieurs fois les Germains. Les soins de la guerre n'avaient point empêché Dioclétien de veiller au progrès des sciences et des arts, et de s'occuper de l'instruction publique. Constance-Chlore le seconda dans les Gaules: il restaura l'école d'Autun, qui

avait joui d'une grande célébrité; mais leurs efforts ne répondirent pas à leurs vœux, et la décadence des sciences et des arts continua à suivre celle de l'empire.

Dioclétien, dégoûté des affaires publiques, abdiqua en 304, et Maximien suivit son exemple. Les victoires de ces deux princes avaient presque rendu à l'empire ses anciennes limites; mais Rome devait succomber dans cette lutte toujours renaissante.

Deux inscriptions rapportées par Muratori nous apprennent que Dioclétien et Maximien firent refaire l'enceinte des murailles de Grenoble (*Cularo*), et réparer les édifices publics de cette ville. Voici l'une de ces inscriptions :

DD. NN. IMP. CAES. GAIVS . AVREL. VALERIVS . DIOCLETIANVS
PF. INVICTVS . AVGVSTVS . ET . IMP. CAES. MARCVS . AVRELIVS
VALERIVS . MAXIMIANVS . PF. INVICTVS . AVGVSTVS . MVRIS
CVLARONENSIBVS . CVM . INTERIORIBVS . AEDIFICIIS . PROVIDENTIA
SVA . INSTITVTIS . ADQVE . PERFECTIS . PORTAM . ROMANAM
IOVIAM . VOCARI . IVSSERVNT.

On voit par cette inscription que Dioclétien et Maximien, après avoir fait reconstruire les murs d'enceinte de cette ville, donnèrent l'ordre que désormais la *porte Romaine*, c'est-à-dire celle qui conduisait sur la route de Rome, prendrait le nom de *porte de Jupiter*.

La seconde inscription est entièrement semblable, si ce n'est qu'elle contient l'ordre d'appeler *porte d'Hercule* la porte *Viennoise*, ou celle qui conduisait sur la route de Vienne.

On sait que Dioclétien et Maximien, en prenant possession de l'empire, avaient joint à leurs noms, le premier celui de Jupiter, et le second celui d'Hercule.

Devenus maîtres de l'empire, après l'abdication de Maximien et de Dioclétien, Constance et Galère s'étaient partagé l'administration des provinces (304 de J.-C.). Le premier ajouta à celles qu'il gouvernait déjà, l'Italie, une partie de l'Afrique et celles des provinces de Germanie qui étaient soumises aux Romains. Comme leurs prédécesseurs, ils s'adjoignirent chacun un lieutenant: ils choisirent Sévère et Maximin Daza, qui furent créés Césars. Constantin protégea ouvertement les chrétiens des Gaules, qui avaient souffert une persécution violente sous le règne de Dioclétien; il mourut dans la Grande-Bretagne, la seconde année de son règne (306 de J.-C.), et désigna pour son successeur son fils Constantin, surnommé depuis Constantin *le Grand* par les écrivains ecclésiastiques.

Constantin remporta une grande victoire sur les Franks et les Allemands; plusieurs chefs ennemis demeurèrent ses prisonniers : il eut la cruauté de les faire jeter aux bêtes féroces, dans l'amphithéâtre de Trèves (307 de J.-C.). (EUTROPE). Cette vengeance barbare n'aboutit qu'à exposer davantage les Gaules aux invasions germaniques. Constantin dut ensuite disputer l'empire à plusieurs prétendants, entre autres à Maximien, l'ancien collègue de Dioclétien, qui se fit proclamer empereur dans la Gaule narbonnaise. Constantin, qui était alors sur le Rhin, se rendit promptement à Châlons-sur-Saône, où il s'embarqua avec de nombreuses troupes; et après s'être arrêté peu de temps à Lyon, il se dirigea sur Marseille où Maximien s'était enfermé. Il le força à

se soumettre; mais ayant appris ou supposé que Maximien voulait se défaire de lui par un assassinat, il le fit massacrer (310 de J.-C.). Il resta seul maître de l'empire, l'an 314 de J.-C., par la mort ou la défaite de tous ses compétiteurs.

Constantin porta un coup mortel à l'empire romain. Ce prince, aussi hypocrite que cruel, auquel l'histoire reproche d'avoir fait périr sa femme, un de ses fils, et une grande partie de sa famille, désorganisa entièrement tout ce qui pouvait prêter encore quelque force au colosse romain déjà ébranlé sur sa base. Quelques sages mesures administratives ne furent qu'un faible palliatif à toutes les causes de dissolution qui émanèrent de son autorité. Devenu odieux aux peuples de l'Italie, à cause de ses crimes, il transféra le siége de l'empire à Bysance (Constantinople), ce qui détruisit le prestige de la puissance de Rome. Il établit la religion chrétienne comme religion de l'Etat, et fut le fondateur du *catholicisme*, c'est-à-dire d'une religion déjà fort éloignée des dogmes simples du christianisme, qui se retrouvent du reste, pour la plupart, dans les cosmogonies primitives de l'Orient et dans les écrits des philosophes de l'antiquité.

Depuis l'origine du christianisme, vingt sectes différentes avaient déjà défiguré la morale du Christ. Dans les premières années du règne de Constantin, un simple prêtre de l'église d'Alexandrie, nommé Arius, s'éleva contre les théories abstraites que le catholicisme voulait consacrer : il nia la divinité de Jésus-Christ et le mystère de la Trinité. Sur les instances d'Alexandre, évêque d'Alexandrie, Constantin fit assembler un concile à Nicée en 325. Les doctrines d'Arius y furent frappées

d'anathème, et Constantin condamna à mort quiconque ne brûlerait pas ses écrits. L'arianisme n'en fit pas moins de sensibles progrès, et fut même soutenu par un grand nombre d'évêques. Malgré la décision du concile de Nicée, les Ariens dominèrent à la cour de Constantinople jusqu'au règne de Théodose, qui les réduisit à n'avoir plus ni églises, ni évêques dans l'empire romain. La proscription des doctrines d'Arius devait avoir un résultat funeste pour les Gaules, et pour Lyon en particulier. Lorsque les Visigoths et les Burgundes, peuples germaniques, s'établirent dans les Gaules, au cinquième siècle, ils avaient adopté la religion chrétienne et professaient l'arianisme; mais les évêques fanatiques des Gaules, et surtout Remi, évêque de Reims, et Avit, évêque de Vienne, s'unirent aux Franks pour faire prévaloir les dogmes du catholicisme, bien plus propres à faciliter leur domination sur l'ignorance invétérée des masses. Il résulta de là que, par leurs intrigues, leurs richesses, leur influence sur les populations, les évêques des Gaules furent l'instrument le plus actif de la conquête franke. Les Visigoths et les Burgundes s'étaient rapidement inoculé la civilisation romaine; leur domination n'était point tyrannique pour les peuples soumis à leur autorité : ils furent expulsés dans le sixième siècle par les Franks, qui étaient de véritables barbares. Dès-lors la Gaule, étouffée à la fois par le clergé, sous l'abrutissement moral, par les Franks, sous le glaive de la conquête, tomba dans la barbarie où elle resta pendant plusieurs siècles.

Constantin écrasa les populations d'impôts excessifs, et employa les moyens les plus odieux, même la torture, contre les malheureux qui ne pouvaient payer. (Zozime).

Toutes ces richesses, arrachées par la violence, furent dissipées en largesses au clergé qu'il combla de biens et dont il prépara la corruption, et au peuple de Bysance qui fut traité par lui avec autant de prodigalité que le peuple romain l'avait été sous les Césars.

« Bysance, dit l'évêque Eunope, écrivain du quatrième siècle, envoyait autrefois du blé aux Athéniens ; à présent, l'Egypte, la Syrie, la Phénicie et les autres nations ne peuvent suffire à nourrir le peuple que Constantin a installé dans la ville. » Constantin prodigua aux habitants de Bysance non-seulement les premières nécessités de la vie, mais encore toutes les superfluités qui en firent un peuple oisif, indolent, énervé, sans industrie et sans patriotisme (193).

Constantin ruina le commerce qu'il méprisait, en lui imposant des impôts exorbitants. Dans un but de sécurité personnelle, il désorganisa l'état militaire. Les légions, qui étaient encore de six mille hommes sous le règne de Dioclétien, et dont chacune formait une petite armée munie de tout ce qui lui était nécessaire, furent réduites à quinze cents et quelquefois à mille hommes. Il favorisa les progrès des barbares, en offrant des dignités élevées à plusieurs d'entre eux. On vit un grand nombre de Germains dans les gardes *palatines:* il avait donné ce nom aux troupes qui remplacèrent les cohortes prétoriennes cassées par lui. Des Franks et des Allemands furent tout puissants à sa cour. (Ammien-Marcellin).

« Constantin, dit Zosime, écrivain du cinquième siècle, ouvrit aux barbares le territoire de l'empire. Par la prudence de Dioclétien, les frontières étaient munies partout de forteresses et de retranchements où se te-

naient les armées : les barbares rencontraient donc partout une force prête à les repousser. Constantin, renversant cette barrière et retirant des frontières la plus grande partie des soldats, les plaça dans les villes qui n'avaient pas besoin de secours, dégarnit les pays insultés par les barbares, et introduisit dans les cités paisibles tous les fléaux qu'engendre la violence militaire. C'est ainsi que l'on a vu tant de villes changées en déserts, et les soldats amollis en se livrant tout entiers aux plaisirs du théâtre et aux voluptés d'une vie délicate. En un mot, Constantin est l'auteur de la ruine qui a commencé sous son règne et qui dure jusqu'à présent. »

Parmi les mesures administratives de Constantin, nous citerons la division de l'empire en quatre grandes préfectures : l'Orient, l'Illyrie, l'Italie, et les Gaules jointes à l'Espagne et à la Grande-Bretagne. Chacune de ces préfectures fut divisée en plusieurs diocèses; les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne, réunies en une seule préfecture, formèrent trois diocèses séparés. Chacun de ces diocèses était administré par un vicaire sous les ordres du préfet; mais la charge de ces préfets ne fut plus celle des anciens préfets du prétoire, dont l'autorité était sans bornes sur les troupes comme dans l'administration civile : elle se borna à l'administration de la justice et des finances. Les troupes furent mises sous l'autorité de deux maîtres des milices, l'un pour la cavalerie, l'autre pour l'infanterie. Chaque diocèse fut divisé en provinces qui eurent un gouverneur militaire sous le nom de commandant, et un gouverneur civil sous le nom de président. Le diocèse des Gaules fut divisé en dix-sept provinces, comme suit :

	Métropoles :	Villes principales :
Viennoise.	Vienne.	— Arles, Marseille, Genève, Grenoble, Valence.
Germanique première.	Mayence.	— Worms, Spire, Strasbourg.
Germanique seconde. .	Cologne.	— Clèves, Nimègue, Liége, Leyde.
Belgique première. . .	Trèves.	— Metz, Toul, Verdun.
Belgique seconde . . .	Reims.	— Soissons, Amiens, Arras, Boulogne, Cambrai.
Alpes maritimes ou *Cottiennes*	Embrun.	— Vence, Monaco, Mont-Genèvre.
Lyonnaise première . .	Lyon.	— Mâcon, Châlons, Langres, Autun.
Lyonnaise seconde. . .	Rouen.	— Lisieux, Bayeux, Avranches, Evreux.
Lyonnaise troisième. .	Tours.	— Angers, Nantes, Vannes, Rennes, Le Mans.
Lyonnaise quatrième. .	Sens.	— Troyes, Auxerre, Meaux, Paris, Chartres, Orléans (194).
Alpes Pennines	Moustier.	— St-Maurice, Petit et Grand Saint-Bernard, Martinach.
Grande Séquanaise . .	Besançon.	— Bâle, Avenche, Zurich.
Aquitaine première . .	Bourges.	— Clermont, Mende, Alby, Limoges.
Aquitaine seconde. . .	Bordeaux.	— Saintes, Poitiers, Angoulême, Périgueux, Agen.
Aquitaine troisième. .	Auch.	— Tarbes, Oléron, Bayonne.
Narbonnaise première.	Narbonne.	— Toulouse, Lodève, Nîmes, Uzès.
Narbonnaise seconde .	Aix.	— Apt, Sisteron, Gap, Fréjus, Antibes.

Constantin mourut en 337; l'empire fut partagé entre ses trois fils, comme il l'avait ordonné de son vivant. Constantin le jeune, son fils aîné, eut les Gaules, l'Espagne, et la Grande-Bretagne; Constant, le second, eut l'Afrique, l'Illyrie et l'Italie; Constance, le troisième, eut l'Egypte et les provinces d'Asie. Constantin et Constant se déclarèrent la guerre pour se dépouiller mutuellement. Constantin entra en Italie; il fut défait et tué près d'Aquilée (340 de J.-C.). Constant ajouta à ses états tous

ceux de son frère. Pendant cette guerre, les Franks avaient fait une irruption sur la rive gauche du Rhin : Constant acheta leur retraite et même leur alliance; mais sa fierté, son faste et ses débauches ayant soulevé tous les esprits contre lui, Magnence, d'origine franke, et qui commandait dans les Gaules, se fit proclamer empereur à Autun. Il paraît que les Lyonnais furent des plus empressés à reconnaître Magnence. Spon, dans ses *Antiquités*, rapporte une médaille qui représente d'un côté le buste de Magnence, avec les mots : MAGNENTIVS PF. AVG. D.; et de l'autre, la Gaule tenant une couronne à la main; autour, les mots : FELICITAS PERPETVA; au-dessous, le mot LVG., qui indique que la médaille fut frappée à Lyon.

Constant était dans le Languedoc lorsqu'il apprit la conjuration de Magnence : abandonné de ses partisans, il prit la fuite; mais un détachement de cavalerie envoyé à sa poursuite, et qui était commandé par un officier nommé Gaison, l'atteignit à Elne au pied des Pyrénées, et le massacra. (ZOSIME).

Pendant ces événements, Constance avait été occupé en Orient à combattre les Perses; il fit proposer à Magnence de lui laisser l'empire des Gaules. Celui-ci, se croyant tout-puissant, refusa ces offres, se fit reconnaître en Italie et marcha ensuite contre Constance. Les deux armées se rencontrèrent dans la Hongrie, sur les bords de la Drave : Magnence fut vaincu après une bataille si sanglante, que soixante mille cadavres couvrirent le champ du carnage. La perte de Constance fut presque égale à celle du vaincu; ce ne fut que l'année suivante qu'il put le chasser de l'Italie; il le défit ensuite en deçà des Alpes, dans un lieu appelé Mont-Seleuque, situé

près de La Mure en Dauphiné (195). Magnence parvint à se réfugier à Lyon; mais abandonné de tout le monde, en présence d'une armée ennemie et victorieuse, il se donna volontairement la mort (353 de J.-C.), après avoir fait périr son frère et sa mère, afin qu'ils ne tombassent pas vivants entre les mains du vainqueur (196).

Constance entra à Lyon, où il s'arrêta quelques jours; le 6 septembre il fit publier dans cette ville une amnistie générale *pour les crimes commis sous la domination du tyran Magnence, à la réserve de cinq qui excluent tout pardon* (197).

Constance se rendit ensuite à Arles, où il passa une partie de l'hiver. Les Germains continuaient toujours leurs incursions dans les Gaules; les Burgundes, sous leur chef Gondomare, menaçaient la Suisse (354 de J.-C.). Constance avait lui-même invité les Germains à envahir les Gaules pour susciter des embarras à Magnence, qui, de son côté, avait recruté son armée chez les Franks et les Saxons. Lorsque Constance fut resté seul maître de l'empire, il se disposa à marcher contre les Burgundes; il se rendit à Valence au commencement du printemps (354 de J.-C.), pour attendre les convois de l'armée qui venaient d'Aquitaine et que des pluies torrentielles avaient retardés dans leur marche. Pendant ce temps, il faisait rassembler ses troupes à Châlons-sur-Saône. Une sédition s'éleva dans l'armée, tant à cause du retard de l'expédition, que de la disette des vivres: Rufin, préfet des Gaules, courut de grands dangers dans cette insurrection. Constance se hâta de l'apaiser en envoyant à Châlons Eusèbe, chargé du logement des troupes. Celui-ci parvint à calmer l'irritation des soldats et à sauver la vie de Rufin, en faisant distri-

buer secrètement de l'argent aux plus mutins, et aux troupes des vivres en abondance (198). Constance marcha immédiatement contre les Burgundes, qui étaient campés près d'Augst; mais, au lieu de les combattre, il fit un traité avec eux et retourna en Italie, après avoir confié le commandement militaire des Gaules à Sylvain, frank de naissance. Celui-ci ayant appris qu'il était devenu suspect à l'empereur, et qu'il était menacé d'une disgrâce prochaine et même de la mort, accepta la dignité impériale que lui offrirent ses soldats à Cologne. Constance se défit de Sylvain par un assassinat (355 de J.-C.). Les partisans de Sylvain, irrités de ce meurtre, appelèrent les Franks à leur aide; les Franks s'emparèrent de Cologne et d'une vaste étendue de territoire en deçà du Rhin. Les autres peuples germains profitèrent aussi des circonstances pour continuer leurs dévastations. Constance créa César son cousin Julien, et le chargea du gouvernement des Gaules.

La situation de ces provinces était tellement critique au moment où Julien y arriva, que, d'après le témoignagne de ce prince lui-même, les Germains campaient impunément autour des villes qu'ils avaient ruinées, et que quarante-cinq d'entre elles avaient vu détruire leurs murailles. Les Germains avaient en outre démantelé un grand nombre de citadelles et de châteaux-forts : l'étendue de terrain qu'ils occupaient en deçà du Rhin, égalait celui compris entre les sources de ce fleuve et les bords de l'Océan. (*Epist. Juliani ad Athenienses.*)

Julien se rendit d'abord à Vienne (décembre 355). « Lorsqu'il arriva près de cette ville, dit Ammien-Marcellin, les habitants de tout âge et de toute condition, aussi bien que ceux qui étaient venus des environs,

s'empressèrent d'honorer l'entrée d'un prince chéri et qu'ils obtenaient selon leurs vœux. Du plus loin qu'ils le virent, ils lui prodiguèrent les noms de général heureux, clément, et le précédèrent en le comblant d'éloges et en exprimant leur joie de le voir revêtu de la pourpre. Son arrivée leur parut être un remède puissant à leurs maux, et ils disaient qu'un génie bienfaisant avait présidé à son élection. »

Julien passa une partie de l'hiver à Vienne, en attendant que son armée qu'il faisait rassembler à Reims fût prête à entrer en campagne ; il était encore à Vienne (356 de J.-C.), lorsqu'il apprit que les Allemands s'étaient avancés jusqu'à Autun et avaient mis le siége devant cette ville, dont les murailles fort étendues étaient ruinées par le temps : faiblement défendue par la garnison et les habitants, elle allait être emportée, lorsque des cohortes de vétérans accoururent à son secours, et opposèrent aux Allemands une si vigoureuse résistance, qu'ils se virent forcés de lever le siége. Julien ne se rendit à Autun que le 24 juin ; il prit avec lui quelques détachements de *cataphractaires* (cavaliers couverts d'une armure de fer) et de balistaires (archers) qui faisaient partie de la garnison d'Autun, et se dirigea en toute hâte sur Reims par des chemins de traverse, et en passant par Auxerre et Troyes. Arrivé à Reims, Julien se mit à la tête de son armée et se dirigea sur Dieuze (département de la Meurthe) pour attaquer les Allemands. Favorisés par un brouillard épais, les ennemis tombèrent sur son arrière-garde et en taillèrent en pièces une partie ; mais ils furent promptement repoussés par les auxiliaires, qui accoururent dès le premier bruit du combat. Dans cette première campagne, Julien reprit plusieurs

villes occupées par les Germains, entre autres Cologne qui était au pouvoir des Franks; il mit ensuite ses troupes en garnison dans diverses places, pour la commodité des vivres, et vint prendre ses quartiers d'hiver à Sens (357 de J.-C.). Les Germains profitèrent de cette dispersion des troupes pour venir faire le siége de Sens; ils furent obligés de se retirer après trente jours d'efforts inutiles pour emporter la place.

Dans la seconde campagne (357 de J.-C.), Julien, voulant frapper un coup décisif sur les Germains, ordonna à Barbation, général d'infanterie, qu'on lui envoyait d'Italie avec vingt-cinq mille hommes, de se porter sur Augst, afin que les ennemis resserrés entre deux armées fussent dans l'impossibilité d'échapper; mais ce général mit dans ses mouvements une lenteur évidemment calculée: un corps de Germains, auquel Ammien-Marcellin donne le nom de Lètes, profitant de ce retard, s'aventura audacieusement entre les deux armées et s'avança jusqu'à Lyon, dans l'espérance de pouvoir surprendre cette ville et de la saccager; leurs ravages se bornèrent aux territoires des environs. Les Lyonnais se défendirent assez longtemps derrière leurs murailles, pour que Julien pût venir à leur secours; il fit occuper par sa cavalerie d'élite les défilés par lesquels les Lètes devaient se retirer: presque tous furent massacrés, et leur butin repris; il n'échappa que ceux qui auraient dû être enveloppés par les troupes de Barbation; ils passèrent presque à la vue de son camp. Ammien-Marcellin nous apprend que deux tribuns, Bainobaude, et Valentinien qui depuis fut empereur, se disposaient à occuper avec leurs escadrons le défilé par lequel les Lètes devaient passer, lorsque Barbation leur fit défendre d'observer ce

passage. Il paraît avéré, d'après le témoignage d'Ammien-Marcellin et celui de Julien (*Epist. ad Athen.*), que, lorsque Constance avait confié à ce dernier le commandement de l'armée des Gaules, c'était dans l'espérance de le voir périr, et que Barbation avait bien moins pour mission de lui porter des secours que de le surveiller, pour qu'il ne formât aucune entreprise contre Constance.

Après avoir secouru Lyon, Julien s'était replié sur Strasbourg, pour fortifier la ville de Saverne qu'il avait reprise sur les Germains. Peu de temps après, Barbation fut attaqué par les ennemis qui le surprirent à l'improviste, le mirent en déroute et s'emparèrent de tous ses bagages. Au lieu de chercher à opérer sa jonction avec Julien, Barbation s'empressa de mettre ses troupes en quartier d'hiver (358 de J.-C.), et retourna ensuite auprès de l'empereur pour rejeter sur Julien le désastre causé par sa perfidie. Il fit destituer Bainobaude et Valentinien, sous le prétexte qu'ils avaient voulu débaucher ses soldats. Les Germains, enflés d'orgueil par le succès qu'un de leurs corps détachés avait remporté sur Barbation, réunirent toutes leurs forces et vinrent asseoir leur camp près de Strasbourg : ils firent signifier à Julien de se retirer d'un pays qu'ils avaient conquis, disaient-ils, par leur valeur et par les armes. (Ammien-Marcellin).

Julien, quoique son armée fût bien inférieure en nombre à celle des Germains, n'hésita pas à les attaquer; il les défit, les rejeta au-delà du Rhin, et, passant le fleuve, il détruisit et brûla leurs habitations dans un espace de plusieurs lieues. Sur la demande des Germains, il leur accorda une trève de dix mois, et vint ensuite passer l'hiver à Lutèce (Paris) (199), qui n'était, à

cette époque, qu'une petite ville de peu d'importance. Délivré des soins de la guerre, Julien occupa ses loisirs à réparer les maux qu'elle avait causés et à faire les préparatifs nécessaires pour la campagne suivante : il délivra les Gaulois des vexations de Florus, préfet des Gaules, qui les accablait d'impôts et qui était protégé par Constance ; il fit reconstruire et repeupler les villes qui avaient été dévastées par les Germains ; il fit rassembler dans les ports de la Gaule une flotte de six cents voiles (200), et se portant à l'embouchure du Rhin, il débarqua ses troupes, soumit successivement les Saliens et les Chamaves (360 de J.-C.), et inspira une telle crainte à tous les peuples de cette partie de la Germanie, qu'ils lui envoyèrent des ôtages et fournirent volontairement des subsistances à ses troupes. Les Germains furent ensuite facilement expulsés du petit nombre de villes qu'ils occupaient encore dans les Gaules, et Julien affirme lui-même qu'après quatre campagnes il avait entièrement délivré ces provinces de la présence des Germains (360 de J.-C.). Cependant Constance ne cachait plus sa haine pour le jeune César : jaloux de ses succès, il voulut le priver de la meilleure partie de ses troupes, sous le prétexte de les faire marcher contre les Perses; il écrivait en même temps des lettres pleines d'invectives contre Julien et de menaces contre les Gaulois (*Epist. Jul. ad Athen.*). Julien était disposé à obéir aux ordres de Constance qui lui furent signifiés, avec défense de s'y opposer. Il n'en était pas de même de l'armée ; une rumeur sourde des projets tramés contre Julien s'était déjà répandue parmi les troupes. Des lettres anonymes furent adressées à profusion aux legions qui étaient cantonnées aux environs de Paris, où Julien résidait

et habitait le palais des Thermes. Les auteurs de ces écrits se déchaînaient contre la perfidie de Constance, et exhalaient des plaintes violentes sur l'abandon dans lequel Constance laissait les Gaules, et sur le mépris qu'il témoignait pour Julien.

Les agents de Constance pressaient Julien de congédier ces troupes avant que les autres corps de l'armée ne fussent entraînés; mais les légions s'étaient mises en marche sur Paris. Julien se porte au-devant d'elle, et leur annonce qu'il a reçu l'ordre de les faire partir. Les légions restent immobiles, et se bornent à faire entendre quelques murmures; mais, dans la nuit, elles se précipitent vers le palais en poussant des cris tumultueux : elles saluent leur général du nom d'Auguste, et le proclament empereur. Après quelque hésitation, Julien se rend à leurs vœux; il consent à se décorer d'un collier qui lui est offert par un des soldats, comme marque de la dignité impériale (201).

Les agents de Constance ne se tenaient point pour battus; croyant qu'ils pourraient corrompre le dévouement de l'armée, ils répandent à profusion de l'argent parmi les troupes, et emploient tous les moyens possibles pour les détacher de Julien. Un officier du palais, averti de ces odieuses intrigues, se précipite au milieu de la place publique, en s'écriant : « Braves soldats, et « vous étrangers et citoyens, gardez-vous de trahir votre « empereur. » « A sa voix, dit Julien (*Epist. ad Athen.*), une ardeur nouvelle électrise les soldats; tous se précipitent en armes dans le palais, où, m'ayant trouvé sain et sauf, ils se livrent à tous les transports de joie qu'éprouveraient des hommes à l'aspect imprévu de leurs amis : ils se pressent autour de moi, me serrent dans

leurs bras, et m'enlèvent sur leurs épaules. Cet imposant spectacle offrait le caractère du plus vif enthousiasme. La foule qui m'environnait demandait impérieusement le supplice de tous les affidés de Constance. Les dieux immortels savent quels dangers je bravai, quels efforts je fis pour leur sauver la vie. »

Julien écrivit à Constance pour lui faire part de ce qui s'était passé. Il paraît, d'après le témoignage d'Ammien-Marcellin, qu'il lui adressait en même temps des lettres particulières, dans lesquelles il s'exprimait sans ménagement à son égard : « En recevant ces dépêches, dit cet historien, Constance entre dans une colère violente; il fait partir à grandes journées pour Paris son questeur Léonas, avec des lettres par lesquelles il signifiait à Julien de se contenter du titre de César : l'estime que Léonas avait su se concilier par son caractère personnel, le fit accueillir à Paris avec la plus grande bienveillance. On lui ordonna de présenter ses lettres au prince, qui s'était rendu au camp avec une multitude de gens armés et une partie du peuple qu'on avait rassemblés à dessein. Julien, pour être mieux vu, se tint debout sur son tribunal : les lettres furent ouvertes, on en commença la lecture; mais lorsqu'on en vint au passage par lequel Constance désapprouvait ce qui avait été fait et prétendait que Julien s'en tînt à la qualité de César, on entendit ces paroles accompagnées d'un bruit terrible : « Auguste, ce sont les soldats, c'est la république qui t'a proclamé empereur; si elle est hors de danger, elle craint encore les ravages des barbares (202). »

Léonas n'ayant pu remplir sa mission, retourna auprès de Constance avec de nouvelles lettres de la part

de Julien. Celui-ci, après avoir accepté la dignité impériale, parcourut toutes les garnisons des frontières, veilla à ce que les fortifications fussent mises en bon état, et, après avoir visité celles de Besançon, il alla passer l'hiver à Vienne, sans doute pour être plus à portée de surveiller les projets de Constance. Julien avait déjà abandonné en secret le christianisme, pour reprendre le culte des dieux de Rome; cependant, pour ne pas paraître ennemi de la nouvelle religion qui dominait déjà dans les Gaules, il affecta de se montrer au milieu des temples chrétiens : il s'y rendit le jour de l'Epiphanie (361 de J.-C.), et n'en sortit qu'après avoir fait publiquement sa prière. (Ammien-Marcellin).

Julien fut encore obligé de faire une expédition contre les Burgundes, qui, à l'instigation de Constance, rompaient les traités; il en fut victorieux, et leur accorda la paix.

Les négociations entamées entre les deux empereurs, avaient pris une telle tournure, qu'elles ne pouvaient plus se dénouer que par les armes. Ce fut alors que Julien publia sa *Lettre aux Athéniens*, qu'il adressa également à toutes les villes de la Grèce. Dans ce manifeste il rappelle tous les crimes de Constance, et reproche au meurtrier de sa famille d'avoir fait périr son père, son frère et six de ses cousins; il donne ensuite les détails suivants sur les dernières négociations : « Dans les lettres que j'ai adressées jusqu'à ce jour à l'empereur Constance, je n'ai jamais pris d'autre titre que celui de César. J'avais fait promettre à mes soldats, sous la religion du serment, de ne tenter aucune entreprise, dans le cas où il consentirait à nous laisser habiter paisiblement la Gaule, et à ratifier ce qui venait de se passer.

Toutes les légions que j'avais sous mes ordres expédièrent une supplique commune, pour demander le rétablissement de la concorde entre lui et moi. Insensible à ces procédés, il ameuta contre nous les barbares ; il me signala comme leur ennemi ; il les salaria, pour ravager le pays des Gaulois; il écrivit même à ceux d'entre eux qui avoisinaient l'Italie, de traiter hostilement les milices qui sortiraient de la Gaule. En même temps, il approvisionnait les villes frontières de cette province de trois millions de mesures de froment qu'il avait fait préparer à Briançon (*Brigentia*); il en mettait une égale quantité en réserve dans les Alpes Cottiennes, pour l'expédition qu'il voulait diriger contre moi. Ce ne sont point de vaines paroles, mais des faits, que je cite; car j'ai saisi les lettres que les barbares avaient reçues de lui. Les provisions dont je viens de parler sont également tombées en mon pouvoir.

« Ce n'est pas tout : en ce moment même il m'écrit encore, comme si je n'étais que César ; il m'annonce qu'il n'entrera dans aucune espèce d'accommodement avec moi. Seulement, il députe auprès de moi un certain évêque des Gaules, nommé Epictète, pour me garantir la sûreté de ma personne; il daigne promettre de me laisser la vie, sans s'expliquer sur mon honneur ni sur ma dignité. »

Julien termine ce manifeste en disant qu'il remet à d'autres temps à dévoiler le système de diffamation dont on a voulu le rendre victime, mais que le salut de l'Etat, la liberté du genre humain, et surtout l'existence des Gaulois *que Constance a deux fois livrés à leurs ennemis*, l'ont déterminé à prendre les armes pour soutenir ses droits.

Après avoir mis ordre aux affaires de la Gaule, Julien se disposa à marcher contre Constance ; il entraîna dans son parti toute l'Italie et la Grèce. Constance venait à sa rencontre, lorsqu'il mourut d'une chute de cheval près du mont Taurus (3 novembre 361).

Julien, devenu maître de l'empire, rétablit le paganisme ; il publia même une apologie de cette religion. Il dit dans cet écrit : que la religion des Galiléens (chrétiens) est une fourberie purement humaine et malicieusement inventée, qui, n'ayant rien de divin, est pourtant venue à bout de séduire les esprits faibles et d'abuser du goût que les hommes ont pour les fables. Après avoir passé en revue tous les législateurs ou philosophes de l'antiquité, après avoir énuméré tous les bienfaits dont l'humanité leur fut redevable, il ajoute : « Mais qu'a fait votre Jésus, qui, après avoir séduit quelques Juifs des plus abjects, est connu depuis trois cents ans seulement ? Pendant le cours de sa vie, il n'a rien fait dont le souvenir soit digne de passer à la postérité (*a*). »

(*a*) C'est traiter avec trop de dédain celui dont tant de peuples invoquent le nom comme un symbole d'affranchissement. On voit que Julien écrit sous l'impression des vices qu'il reproche au clergé chrétien. Mais toutes les religions ont eu, de tout temps, des interprétateurs hypocrites et ambitieux qui se sont couverts du masque de la religion pour opprimer les peuples, pour exciter d'horribles guerres civiles, et faire couler des torrents de sang : d'où il faut conclure que les différents systèmes religieux qui ont gouverné le monde, sont impuissants pour améliorer la condition morale et physique de l'homme.

Puissent un jour les nations n'avoir d'autres dogmes religieux que ces paroles mémorables de Robespierre :

« Le véritable prêtre de l'Etre suprême, c'est la nature ; son

Julien nous apprend, dans cet écrit, un fait intéressant : c'est que le magnétisme, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, avait de nombreux prosélytes parmi les chrétiens. Il dit que les chrétiens allaient dormir dans les tombeaux *pour se procurer des songes*, afin de connaître l'avenir et de guérir les maladies. Il dit que les apôtres et les premiers chrétiens avaient emprunté cet usage des Juifs, et cite ce verset du prophète Isaïe (c. LXV, v. 4) : « *Ils dorment dans les tombeaux et les grottes sacrées, pour se procurer des songes.* »

Dans le même ouvrage, Julien réfute ironiquement les œuvres de Moïse; il représente le dieu de Moïse comme un dieu colère, jaloux, furieux, insensé.

Les historiens ecclésiastiques ont fort maltraité Julien, qu'ils ont surnommé *l'Apostat*, parce qu'il rétablit le paganisme; mais il est certain que s'il crut devoir réprimer les intrigues et l'avidité du clergé, il montra toujours la plus grande modération envers les chrétiens. Nous citerons pour preuve l'extrait suivant de son édit adressé aux Bostréniens :

« Sous le règne précédent, les chrétiens ont été persécutés (*a*); sous mon gouvernement, le contraire est

temple, l'univers; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un grand peuple assemblé pour resserrer les doux nœuds de la fraternité universelle. » (*Rapport à la Convention*, 7 mai 1794.)

(*a*) Julien fait allusion aux persécutions que les Ariens, tout-puissants à la cour de Constance, avaient exercées dans quelques provinces contre les Athanasiens et autres sectes chrétiennes qui ne voulaient pas reconnaître les doctrines de l'arianisme.

Dans un autre passage de son *Discours contre les chrétiens*, il

arrivé : les bannis ont été rappelés; les biens confisqués ont été rendus. Cependant, insensibles à ma clémence, ils mettent tout en œuvre pour soulever la multitude et la porter à des actes séditieux. Les clercs (membres du clergé) séduisent le peuple et l'excitent ouvertement à la sédition, depuis qu'on leur a ôté le pouvoir de nuire impunément. Ce sont eux qui, après avoir exercé jusqu'ici la plus violente tyrannie, ne s'estiment point assez heureux d'échapper à la vengeance que méritent leurs crimes, mais se montrent jaloux de leur ancienne domination, et furieux de ce qu'on ne leur permet plus de rendre la justice, de recevoir des testaments (203), de s'approprier le droit d'autrui et de s'arroger une infinité de droits, etc., etc...

« A ces causes, nous avons résolu d'adresser à toutes les provinces de l'empire le présent édit, portant défense aux clercs de se réunir pour exciter des troubles.

revient encore sur les divisions qui existaient entre les différentes sectes chrétiennes ; il dit : « Vous vous égorgez mutuellement en vous traitant d'hérétiques, parce que vous professez des dogmes différents sur le Juif (le Christ) mis à mort par les Hébreux ; mais tous ces dogmes sont des chimères que vous avez inventées ; car ni Jésus, ni Paul ne vous ont rien appris sur ce sujet. La raison en est toute simple : c'est qu'ils ne se sont jamais figuré que vous parviendriez à ce degré de puissance que vous avez atteint. C'était assez pour eux de pouvoir tromper quelques servantes et quelques pauvres domestiques; de gagner quelques femmes et quelques hommes du peuple, comme Cornélius et Sergius. Je consens à passer pour un imposteur, si parmi tous les hommes qui, sous le règne de Tibère et de Claude, ont embrassé le christianisme, on peut en citer un seul qui ait été distingué par sa naissance ou par son mérite. »

Nous permettons aux chrétiens de fréquenter leurs temples, et d'y assister aux prières accoutumées ; mais s'ils sont provoqués à quelques désordres par ces mêmes clercs, qu'ils se gardent de suivre leurs conseils, s'ils ne veulent être livrés à la sévérité des lois.....

« Que les adorateurs des dieux se gardent, à plus forte raison, de toute insulte envers les chrétiens, de violer l'asile ou de dépouiller les maisons des hommes qui tiennent religieusement à une autre croyance : ce n'est point par les injures, les coups, les peines corporelles, mais par la persuasion, qu'il faut instruire les hommes.

« Donné à Antioche, le jour des calendes du mois d'août (362 de J.-C.). »

Si l'on veut connaître, d'ailleurs, le luxe et les vices du clergé de ce siècle, on n'a qu'à consulter les Pères de l'Eglise, et surtout les éloquentes censures de saint Jérôme et de saint Chrysostôme.

Julien eut un règne trop court : après avoir enlevé plusieurs provinces aux Perses, il fut blessé mortellement en Assyrie dans une bataille (363 de J.-C.). Ce prince est certainement l'un des plus grands hommes dont l'histoire ait conservé le souvenir. Très versé dans la culture des lettres, malgré son jeune âge (il était né en 331), et familier avec tous les écrivains de l'antiquité, il n'avait aucune expérience de la guerre, et montrait peu de goût pour la profession des armes, lorsqu'il vint dans les Gaules. On rapporte qu'un jour, exécutant gauchement un exercice militaire, il s'écria : « O Platon ! quelle occupation pour un philosophe ! » On le voit cependant montrer tout-à-coup les talents d'un grand capitaine et d'un habile administrateur. Environné d'embûches, surveillé et entravé dans ses opérations par les intrigues de

Constance, dépourvu de tout ce qui lui est nécessaire pour commencer avec succès une guerre semée de périls, il la termine cependant avec gloire. Ne regardant la guerre que comme une nécessité malheureuse, il s'attache à en rendre les conséquences le moins funestes que possible pour les vaincus, et excite presque autant d'admiration chez les Germains que d'affection chez les Gaulois, dont il diminue les impôts malgré les exigences de la guerre. Il obtient un véritable prodige dans ces temps d'anarchie militaire, celui de rétablir la discipline parmi les troupes, de les employer aux plus rudes travaux, sans exciter le moindre murmure parmi les soldats, sans altérer leur dévouement. Nous aurions sans doute trouvé encore en lui un grand historien, si ses mémoires sur l'expédition des Gaules n'avaient été perdus.

Quoique Ammien-Marcellin ne parle pas du séjour de Julien à Lyon, il est probable qu'il y vint après la défaite des Lètes. C'est sans doute en l'honneur de ce succès sur les Germains, que les Lyonnais firent frapper une médaille dont Spon fait mention.

On y lit d'un côté les mots :

IVLIANVS P. F. AVG. D. N.

de l'autre :

SECVRITAS REIPVBLICAE

et au-dessous :

LVG. OFF. S.

Cette médaille représente d'un côté le buste de Julien, et de l'autre l'effigie d'un taureau.

Spon fait encore mention d'une autre médaille de Julien, frappée à Lyon : elle représente d'un côté le buste de Julien ; autour, les mots : IVLIANVS P. F. AVG. D. N. ; et sur le revers, une couronne de lauriers entourant les caractères suivants :

VOT.

X

MVLT.

XX

qui semblent indiquer que ce prince célébra à Lyon les fêtes appelées *Décennales* et *Vicennales* (*a*).

Il y a au-dessous : P. LVGD. (*percussa Lugduni.*)

Jovien, capitaine des gardes du prétoire, fut élu empereur après la mort de Julien ; il rétablit le culte catholique, et ne régna que sept mois et vingt-deux jours.

Valentinien, tribun militaire, et le même qui servait dans le corps d'armée de Barbation, succéda à Jovien (364 de J.-C.). Il se réserva l'Occident, et laissa l'administration de l'Orient à son frère Valens. Les Germains, qui étaient restés paisibles pendant les dernières années du règne de Julien, avaient recommencé leurs incursions dans les Gaules, après la mort de ce prince. Valentinien passa près de trois ans dans ces provinces, occupé à les combattre ; il leur fit éprouver une défaite sanglante près des sources du Danube (368 de J.-C.). Une médaille frappée à Lyon a consacré le souvenir de

(*a*) Ou peut-être est-ce un vœu des Lyonnais pour que Julien pût les célébrer un jour ; car ces fêtes n'avaient ordinairement lieu qu'après dix ans et vingt ans de règne.

cette victoire. D'un côté est le buste de Valentinien, avec les mots : VALENTINIANVS P. F. AVG. D. N.; sur l'autre face, une statue représentant Rome qui appuye sa main sur la tête d'un Germain à genoux, et le force à la courber; autour, les mots : GLORIA ROMANORVM ; au-dessous : LVG. S. M.

Valentinien parvint ensuite à mettre aux prises les Allemands et les Burgundes. Ceux-ci, auxquels il avait promis de grands avantages, s'avancèrent en vainqueurs, au nombre de quatre-vingt mille, jusqu'aux rives du Rhin (370 de J.-C.); mais Valentinien n'ayant tenu aucune de ses promesses, les Burgundes massacrèrent tous les citoyens romains qui étaient dans leur camp, et ravagèrent les frontières : d'un autre côté, les Saxons remontèrent la Loire dans leurs barques, et commirent beaucoup de dévastations dans les contrées riveraines. Le désordre de l'administration intérieure des provinces aggrava encore leur état déplorable. (AMMIEN-MARCELLIN).

Valentinien mourut en 375, en revenant d'une expédition contre les Quades, qui avaient détruit deux légions en Hongrie. Cet acte d'hostilité avait été vengé par la dévastation et l'incendie de leur pays.

Gratien, fils aîné de Valentinien, lui succéda; il rechercha ou plutôt subit l'alliance de Mérobaud, l'un des chefs de la ligue franke : il le créa consul (377 de J.-C.), et lui donna, avec le titre de *maître de la milice*, le commandement général des troupes. Gratien et Mérobaud défirent ensemble les Allemands à la bataille de Colmar (378 de J.-C.) : trente mille d'entre eux périrent dans ce combat sanglant. C'est sans doute à cet événement que se rapporte une médaille frappée à Lyon, et décrite par

Spon ; elle représente Gratien couronné par la Victoire ; d'un côté sont les mots : GRATIANVS P. F. D. N. ; de l'autre : REPARATIO REIPVBLICAE ; au-dessous, LVG. P.

Gratien sut se concilier l'affection des Gaulois par la remise des impôts arriérés. Ausone, qui avait été précepteur de Gratien, et qui était préfet des Gaules en 378, s'exprime ainsi à ce sujet dans un panégyrique intitulé *Actions de grâces*, qu'il prononça en présence de l'empereur :

« Trajan remit aussi les impôts arriérés ; mais la remise ne fut pas entière. Antonin (Marc-Aurèle) eut la même indulgence ; mais son successeur (Commode), qui hérita de son empire sans hériter de son bon cœur, envia ces remises faites au peuple, et les réclama en vertu des titres et des livres de comptes. Toi, tous ces instruments de vexation, tu les as fait brûler publiquement. Toutes les cités ont vu, chacune dans son forum, s'allumer le foyer d'un salutaire incendie. On a brûlé la souche des fraudes passées et le germe des fraudes futures. »

On sait aussi que cet empereur, sur la demande des habitants de *Cularo*, leur accorda la permission de donner son nom à leur ville : elle fut appelée *Gratianopolis*, d'où lui est venu le nom de Grenoble.

Lyon, à cette époque, devait être bien déchu de sa splendeur passée, puisque Ausone, en parlant des villes les plus florissantes de la Gaule (*Ordre des villes célèbres*), n'en fait pas mention. Les invasions germaniques semblent déjà avoir refoulé la civilisation dans le midi de la Gaule. Ausone nomme seulement : Trèves, *la ville impériale qui nourrit, habille et arme les forces de l'empire ;* Arles, *qui par le Rhône reçoit le commerce du*

monde romain, le transmet à d'autres, et enrichit les peuples et les cités que la Gaule, que l'Aquitaine enferme en son large sein; Toulouse, *où des peuples sans nombre répandent la vie;* Bordeaux, *célèbre par ses vins, ses fleuves, ses grands hommes, la noblesse de son sénat.* Mais c'est surtout à Narbonne qu'Ausone prodigue ses éloges : « *C'est à toi, Narbonne*, dit-il, *que les mers de l'Orient, et l'Océan des Ibères, versent leurs marchandises et leurs trésors; c'est pour toi que voguent les flottes sur les eaux de la Libye et de la Sicile. Tous les navires chargés qui parcourent en tout sens les fleuves et les mers, tout ce qui navigue dans l'univers entier, vient aborder à tes rives.* »

Après la victoire de Colmar, Gratien n'avait plus mis de bornes à sa confiance envers les Franks; mais il eut la funeste idée de faire entrer dans son armée un corps nombreux d'Alains, réputés dans ce temps pour être les meilleurs archers et la meilleure cavalerie légère; il poussa même l'oubli des bienséances jusqu'à revêtir leur costume. Les légionnaires, accoutumés à recevoir des Germains dans leurs rangs, n'y virent cependant entrer des Scythes qu'avec répugnance (204). Les Franks, eux-mêmes, se montrèrent choqués de la présence des Alains. Maxime, qui commandait dans la Grande-Bretagne, profita de ces dispositions défavorables pour Gratien : il se fit proclamer empereur (381 de J.-C.), passa dans les Gaules et vint présenter le combat à Gratien, près de Paris. La plus grande partie de l'armée de celui-ci, entraînée par Mérobaud, passa du côté de Maxime. Gratien fut réduit à prendre la fuite, n'ayant pour toute escorte que trois cents cavaliers; il se dirigeait sur l'Italie, mais il fut pris à Lyon (25 août 383) par Andragathe, officier de Maxime,

et fut mis à mort (205). Un historien (Socrate, l. VI) raconte ainsi cet événement :

« Andragathe, comte de Maxime, caché dans une de ces litières dont se servent les femmes, avait ordonné aux soldats qui l'accompagnaient, de répandre le bruit que cette litière renfermait l'épouse de Gratien. Andragathe arriva à Lyon au moment où Gratien allait traverser le Rhône ; celui-ci, croyant que la litière renfermait l'impératrice, ne se méfia aucunement de la perfidie d'Andragathe : il tomba entre les mains de son ennemi, comme un aveugle dans un précipice. Andragathe, sortant tout-à-coup de la litière, tua Gratien sur la place. » (206).

Théodose, dit *le Grand*, avait été associé à l'empire par Gratien, et régnait en Orient. Cependant il consentit à reconnaître Maxime, à condition qu'il céderait l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique à Valentinien II, frère de Gratien. Maxime y consentit, et fixa sa résidence à Trèves. Nous n'avons aucun document sur l'histoire des Gaules, pendant le règne de ce prince ; nous savons seulement qu'ayant aspiré à la possession de tout l'empire d'Occident, il fut vaincu dans une bataille par Théodose : il fut pris à Aquilée, et décapité (388 de J.-C.).

La victoire de Théodose procura à Valentinien le gouvernement de tout l'empire d'Occident ; ce prince fixa sa résidence à Vienne en Dauphiné : comme son frère Gratien, il donna toute sa confiance aux Franks. L'un d'eux, nommé Arbogaste, finit par s'emparer de toute l'autorité. Valentinien, fatigué de l'insolence et du despotisme de son ministre, invoqua l'appui de Théodose pour le délivrer de ce joug. Arbogaste, instruit des démarches de Valentinien, le fit étrangler à Vienne dans

son lit (15 mai 392), et fit proclamer empereur à sa place Eugène, secrétaire de Valentinien, et qui avait été professeur de rhétorique à Vienne. Eugène essaya vainement de traiter avec Théodose; l'empereur d'Orient était décidé à venger la mort de Valentinien. Arbogaste et Eugène traitèrent avec les Franks pour obtenir leur secours. Alaric et Stilichon, un goth et un vandale, commandaient l'armée de Théodose, composée en partie de soldats de ces deux nations. Arbogaste commandait celle d'Eugène, composée de Franks, de Germains et de Gaulois, car les soldats romains ne formaient déjà plus que la moindre partie des armées de l'empire. Théodose fut vaincu dans une première bataille, mais la trahison de plusieurs officiers de l'armée d'Eugène lui fit ressaisir la victoire dans un second combat qui eut lieu sous les murs d'Aquilée (394 de J.-C.). Eugène fut tué en combattant; Arbogaste se donna volontairement la mort.

Théodose, devenu possesseur des empires d'Orient et d'Occident, survécut peu de mois à cette victoire; il mourut le 17 janvier 395, laissant deux fils: Arcadius, âgé de 18 ans; et Honorius, âgé de 11 ans. Le premier eut l'empire d'Orient, Honorius celui d'Occident. Nous ferons remarquer que, quoique l'on fixe à la mort de Théodose la séparation définitive des empires d'Orient et d'Occident, l'empire d'Orient conserva toujours une sorte de suzeraineté sur celui d'Occident.

LYON

SOUS LES EMPEREURS ROMAINS D'OCCIDENT.

Sous le règne des fils de Théodose, les barbares, qui n'avaient fait jusque-là que des incursions passagères dans les provinces de l'empire, s'y établirent à demeure; ce qui prouve que Théodose avait laissé l'empire très affaibli, malgré les éloges outrés qui lui ont été donnés par un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques: ils ont donné le nom de Théodose-le-Grand à ce prince dont la cruauté égala celle de Constantin, parce qu'il persécuta violemment le paganisme et les Ariens. Ces persécutions sanglantes causèrent d'épouvantables désordres, et dépeuplèrent l'empire : Théodose le soutint d'une manière factice jusqu'à sa mort, en écrasant d'impôts les populations, et en prenant à sa solde plus de vingt mille Goths; mais on peut dire que, par son administration inique, il prépara l'invasion des barbares; et si elle n'eut pas lieu plus tôt, c'est bien moins à lui qu'à Stilichon qu'il faut attribuer l'honneur. Il ne faut pas cependant prendre à la lettre les louanges exagérées

que le poète Claudien prodigue à Stilichon, son Mécène. Dans un passage de son Panégyrique sur le quatrième consulat d'Honorius, qui correspond à l'an 398 de J.-C., Claudien s'exprime ainsi :

« Cependant, Honorius, tu charges Stilichon de pacifier le Rhin et les peuples inquiets et barbares de ses bords. Il vole, emporté par de rapides coursiers; et, sans avoir à sa suite une troupe de défenseurs, il marche vers ces lieux où s'étendent les Alpes sourcilleuses de la Rhétie : telle est même sa confiance, que, sans escorte, il touche à la rive ennemie. Tout-à-coup, sur la surface du fleuve, s'avancent des rois, la tête baissée, la frayeur dans l'âme. Le Sicambre abaisse aux pieds du héros sa blonde chevelure; le Frank, les genoux en terre, l'implore d'une voix timide : c'est Honorius absent qu'on atteste; c'est ton nom qu'implore l'Allemagne suppliante. Le Bructère qui habite la forêt d'Hercynie, le Bastarne cruel, accourent à la fois; le Cimbre quitte ses vastes marais; le Chérusque à la taille gigantesque, les bords de l'Elbe. Stilichon prête l'oreille, souscrit lentement à leurs vœux, et, comme un bienfait suprême, leur accorde la paix. Un traité avec les Germains illustra jadis les Drusus; mais des succès balancés, de nombreuses défaites en avaient été le prix. Vit-on jamais la crainte seule enchaîner le Rhin? Ce que d'autres n'ont obtenu que par de longues guerres, Stilichon en a fait la conquête en passant. »

Dans le Panégyrique de Stilichon, Claudien fait intervenir plusieurs provinces qui demandent que son héros daigne enfin accepter le consulat (en 400 de J.-C.) :

« Mille contrées, sensibles à tes bienfaits, ont à l'envi demandé pour toi le consulat; mais sourd à leurs désirs,

et malgré ton penchant à faire des heureux, juge sévère de toi-même, tu n'écoutes que la voix de la modestie, et tu opposes ses excuses à ce tardif hommage.

« Déçues pendant tant d'années de l'espérance de ton consulat, elles se rendent empressées au temple où siége Rome leur maîtresse. Si tu rejettes leurs prières, leur dessein est pris de vaincre ta résistance et d'abattre les obstacles que rencontrent leurs désirs; elles touchent au séjour de la déesse dont le marbre blanchit le mont Palatin. La Gaule paraît; l'audace est sur son front : une blonde chevelure charge sa tête, un brillant collier entoure son cou, deux javelots arment son bras. Elle fait entendre ces fiers accents : « Pourquoi n'est-il pas encore inscrit dans les fastes, le héros qui seul a soumis à mes lois les Germains et les Franks? Pourquoi est-il encore étranger à leurs pages, ce nom illustre qu'on devrait plusieurs fois y compter? Le Rhin pacifié n'est-il donc qu'un faible titre de gloire? »

Claudien loue ensuite Stilichon d'avoir assuré la subsistance du peuple romain, en faisant venir des blés de la Gaule :

« C'est par toi que le Rhône donne au peuple romain des moissons jusque-là inconnues, et que Cérès dans la Gaule féconde pour lui les campagnes.....

« Qui a jamais vu les plaines de la Gaule, la charrue du Sénonais, enrichir les Latins? ou les moissons écloses sous celle du Lingon (territoire de Langres) laborieux, voguer des champs fertiles de l'Ourse vers le Tibre étonné? C'est peu d'avoir soustrait Rome à la famine; ce secours a montré combien Rome peut oser : il rappelle aux nations leur maîtresse, et rapporte comme un trophée, de ces froides régions, un tribut jusqu'alors ignoré. »

Stilichon, par son génie et ses talents militaires, était devenu, il est vrai, l'arbitre des deux empires d'Orient et d'Occident. Il est certain qu'il eut assez d'influence sur les Franks et les peuples germains les plus rapprochés du Rhin, pour les décider à rester en repos; mais leur détermination était due surtout à la crainte de se voir écrasés par l'irruption prochaine des peuples plus septentrionaux de la Germanie et des nations scythiques, dans la Gaule. Nous allons voir, par le récit des événements ultérieurs, que la Germanie, quoi qu'en dise Claudien, était prête à porter à l'empire un coup mortel.

Alaric, chef des Visigoths (Goths de l'Ouest) auxiliaires, et gouverneur d'Illyrie au nom d'Arcadius, fut le premier qui menaça sérieusement l'empire, après la mort de Théodose. Les Visigoths venaient de le proclamer roi; il ne lui manquait plus qu'un royaume : il marcha sur Rome (403 de J.-C.).

Honorius, frappé de stupeur en apprenant l'invasion des Visigoths, se disposait à leur abandonner l'Italie, et à transférer le siége de l'empire à Lyon. Les courtisans du lâche empereur l'encourageaient dans ce projet; Stilichon eut seul le courage de s'opposer à cette fuite. Voici les paroles que le poète Claudien met dans sa bouche :

« Armons-nous de fermeté; laissons ces plaintes pusillanimes qui ne conviennent qu'à des femmes, et sachons supporter les coups du sort. Que servent au vaisseau agité par la tempête les gémissements du pilote? ses soupirs impuissants et ses vœux inutiles n'attendrissent ni les flots ni les vents. Aujourd'hui le salut commun exige et la force des bras et l'emploi du courage : il faut serrer les voiles, rejeter les eaux à la mer,

disposer les cordages, obéir aux ordres d'un habile nocher. Eh quoi! si la trahison, si l'absence de nos guerriers que la Rhétie occupe et que fatiguent d'autres combats, ont ouvert aux barbares l'entrée de l'empire, tout espoir est-il perdu? Je pourrais m'étonner si, par un stratagème nouveau et des routes récemment découvertes, le Goth, encore inconnu aux Alpes, avait pu les franchir. Mais pouvait-il méconnaître un passage marqué du sang de deux tyrans (Maxime et Eugène), et s'égarer dans des chemins que lui ont tracés nos guerres civiles? Le barbare a suivi les sentiers connus; ce sont nos discordes qui les ont indiqués à ses farouches bataillons. L'Ausonie, les siècles passés en ont été témoins, attaquée mille fois, fut mille fois vengée : elle éteignit dans le sang du Sénonais les flammes qu'il alluma (207); et, jadis ouverte à la fureur du Cimbre et du Teuton, elle chargea de chaînes leurs têtes captives. Elle est sans prix la gloire que ne relève pas l'épreuve du danger; la grandeur du péril double celle du triomphe. Quoi! déjà vous projetez une retraite honteuse, vous tournez vos regards vers les plaines de la Gaule; laissant derrière elles les champs du Latium, vos légions en fuite iront camper sur les rives lointaines de la Saône! Ainsi donc, livrant Rome aux peuplades du Nord, vous établirez sur le Rhône le siége de l'empire, et vous espérez que le tronc vivra séparé de la tête! Si vos femmes, si vos enfants troublent vos cœurs, moi aussi je connais toute la force des sentiments de la nature; mais jamais de lâches affections ne me feront oublier l'honneur, ni songer à une retraite ignominieuse. »

Sur les représentations de Stilichon, Honorius consentit à attendre les événements à Milan, où il se trou-

vait alors; mais, dominé par la peur, il se réfugia ensuite à Asti où les Visigoths allèrent l'assiéger.

Stilichon n'avait pas des forces assez nombreuses pour résister à l'armée d'Alaric; il s'était transporté sur le Rhin, pour en retirer les légions qui défendaient habituellement les frontières, et qui formaient ordinairement une armée de cinquante mille hommes répartis en plusieurs corps d'observation; il rappela aussi les légions qui gardaient la Rhétie et la Grande-Bretagne. Il marcha ensuite contre les Visigoths qu'il rencontra près de Pollence, à dix lieues de Turin. Alaric fut défait, et obligé de se replier sur l'Adige (402 de J.-C.). Il voulut tenter encore une fois le sort des armes sous les murs de Vérone; mais il éprouva une nouvelle défaite, qui le força de quitter l'Italie et le décida même à entrer dans l'alliance des Romains.

Stilichon, en rappelant les légions du Rhin, avait ouvert, malgré lui, aux barbares les portes des Gaules et de l'Italie. Le scythe Radagaise (208), à la tête d'une armée de deux cent mille Scythes ou Germains, entra en Italie (406 de J.-C.). Stilichon détruisit cette armée sous les murs de Florence, et fit trancher la tête à Radagaise.

Stilichon avait sauvé l'Italie, mais les barbares s'étaient précipités par masses sur les rives du Rhin; un moment terrifiés par la défaite de Radagaise, ils reprirent bientôt courage et entrèrent dans les Gaules (407 de J.-C.). Dans le même temps Alaric menaçait Rome d'une nouvelle invasion, sous le prétexte qu'Honorius n'exécutait pas les conditions du traité fait avec lui. Stilichon engagea le sénat à traiter à prix d'argent avec le roi des Visigoths, afin de conserver son alliance si nécessaire dans un moment où les Gaules sans défense étaient livrées à

l'ennemi. Après de vives discussions, le sénat consentit à offrir quatre mille livres d'or à Alaric pour assurer la paix de l'Italie; les ennemis de Stilichon profitèrent de cet événement pour le rendre suspect aux yeux d'Honorius : ils le représentèrent comme un sujet rebelle qui aspirait à l'empire, et voulait, pour arriver à ce but, se faire un appui du roi des Visigoths, ainsi que des auxiliaires qui servaient dans l'armée romaine. Honorius consentit à la perte de celui qui seul pouvait sauver l'empire. Les principaux partisans de Stilichon furent massacrés à Pavie; ses troupes lui offrirent de marcher contre l'empereur; il refusa d'engager la guerre civile, et paya de sa vie cet excès de générosité: il fut, peu de temps après, assassiné à Ravenne (août, 408 de J.-C.), où le méprisable Honorius avait transporté sa résidence et se tenait renfermé. Stilichon, dans ses derniers moments, montra toute sa grandeur d'âme, en recommandant à ses officiers de ne pas chercher à venger sa mort.

Dans le même temps, les Romains firent une tentative de massacre général sur les auxiliaires dévoués à Stilichon; elle eut lieu le même jour dans toutes les villes d'Italie, mais le plus grand nombre échappa à la mort, et vingt mille d'entre eux allèrent rejoindre Alaric en jurant de revenir bientôt venger la mort de leurs frères.

Le roi des Visigoths déclara de nouveau la guerre à ces Romains dégénérés qui ne voulaient pas se laisser défendre par les auxiliaires, et n'avaient plus assez d'énergie pour se défendre eux-mêmes; il vint mettre le siége devant Rome (408 de J.-C.), et ne consentit à s'éloigner qu'après avoir imposé à Honorius un traité très onéreux, dont il alla attendre l'exécution en Toscane. Honorius chercha non-seulement à éluder les condi-

tions du traité, il fit encore attaquer perfidement quelques détachements isolés de l'armée d'Alaric. Celui-ci tira une vengeance éclatante de cette trahison : il s'empara de Rome (août, 410 de J.-C.), la livra au pillage et à l'incendie, et abandonna ses habitants à toute la fureur de ses troupes. Il se retira ensuite chargé des dépouilles des Romains, et mourut peu de temps après. Ataulfe, son beau-frère, lui succéda et continua à dévaster l'Italie, tandis qu'Honorius n'osait sortir de Ravenne.

Pendant que ces événements se passaient en Italie, les Gaules avaient été livrées à toutes les horreurs de la guerre civile et étrangère : un simple soldat, nommé Constantin, s'était fait proclamer empereur dans la Grande-Bretagne, et avait été reconnu par une grande partie des Gaules (407 de J.-C.).

Les provinces armorikaines (209), ne voulant reconnaître ni Honorius ni Constantin, chassaient les officiers romains et se constituaient en république ; d'autres provinces imitaient cet exemple : Liménius, préfet du prétoire des Gaules, et Cariobaude, commandant des forces militaires, tombaient sous les coups des insurgés. (Zosime).

Dans le même temps, les Suèves, les Vandales, les Alains et une multitude d'autres peuples barbares, occupaient militairement les Gaules et y commettaient toutes sortes de dévastations. La province lyonnaise souffrit considérablement de leurs ravages (*Lettres de saint Jérôme*). Les Suèves, les Alains et les Vandales s'arrêtèrent peu de temps dans ces provinces ; ils se jetèrent ensuite sur l'Espagne.

Constance, général distingué, avait succédé à Stilichon dans le commandement en chef de l'armée romaine :

il profita de l'anarchie qui régnait dans les Gaules, pour rétablir l'autorité d'Honorius dans une partie de ces provinces. Après avoir défait un corps de Franks et de Germains qui venaient au secours de Constantin renfermé dans Arles (Sozomène), il obligea celui-ci, privé de l'appui de ses auxiliaires, à lui ouvrir les portes de la ville. Constantin fut mis à mort le 18 septembre 411, par les ordres d'Honorius.

La guerre civile ne fut point éteinte par la mort de Constantin. La même année, Jovin, officier d'Honorius, se faisait proclamer empereur à Mayence avec l'appui de Gondahaire, chef des Burgundes. Olympiodore nous apprend ce fait; seulement il a défiguré le nom de ce chef, en l'appelant Gontiaire. Il est le premier historien qui en fasse mention; par conséquent les écrivains qui prétendent que Gondahaire passa le Rhin en 407, sont dans l'erreur, puisqu'il ne nous est pas connu avant l'an 411. Les historiens contemporains ont tellement défiguré les noms des chefs burgundes, et les historiens modernes, si l'on en excepte dom Plancher (*Hist. de Bourgogne*), ont jeté une telle confusion dans ces mêmes noms, qu'il est impossible de les coordonner avec les événements historiques. Il est cependant important, non-seulement pour l'histoire de Lyon, mais encore pour l'histoire de France, de classer d'une manière précise les noms des chefs burgundes et leur généalogie. Cette généalogie se trouve dans une publication des lois burgundes, appelées lois *gombettes*, du nom de Gondebaud leur auteur. Cette publication, faite à Lyon le 29 mars, est datée de la seconde année du règne de Sigismond, fils de Gondebaud, laquelle correspond à l'an 517 de J.-C. Sigismond, qui fit plusieurs additions à cette loi,

place dans cette publication les chefs et rois burgundes, ses prédécesseurs, dans l'ordre suivant :

Gibica, Gondomare, Gislahaire, Gondahaire, auxquels il ajoute *patrem et patruos*, c'est-à-dire son père et ses oncles. Plusieurs historiens ont attribué à Gondebaud cette seconde publication de la loi gombette, parce qu'un grand nombre de manuscrits portent, par l'erreur des copistes, le nom de Gondebaud au lieu de celui de Sigismond, et parce que Grégoire de Tours dit que Gondebaud donna des lois plus douces à ses sujets, après avoir recouvré son royaume dans la guerre qu'il eut avec Clovis. Il leur a bien fallu, alors, inventer au moins trois rois ou chefs burgundes pour trouver ce père et ces oncles qui ne sont pas désignés par leurs noms. Dunod (*Hist. des Séquanais*) est celui qui a le plus embrouillé la généalogie des chefs burgundes, et il paraît avoir imposé son opinion à un grand nombre d'historiens modernes. En attribuant, au contraire, la dernière publication de la loi gombette à Sigismond, fils de Gondebaud, il est évident que les mots *patrem et patruos* s'appliquent à Gondebaud son père, et à Gondioc, Chilpéric, Godomar, Gondegisèle, frères de Gondebaud, et qui nous sont connus d'une manière authentique. Il ne reste donc plus qu'à prouver que la dernière publication de la loi gombette est due à Sigismond. Nous dirons d'abord que le manuscrit de Lindenbrog porte le nom de Sigismond, et non celui de Gondebaud ; nous ajouterons encore une autre preuve qui n'est pas contestée et qui ne peut pas l'être : c'est que le 52e article de la loi gombette est daté du consulat de Flavius Agapitus, correspondant à l'année 517 qui est précisément la seconde année du règne de Sigismond, puisque la chronique de

Marius d'Avenches nous donne la certitude que Gondebaud mourut en 516 : d'ailleurs, quelle que fût l'année de la mort de Gondebaud, il serait impossible de faire coïncider la date de ce 52e article avec la seconde année de son règne.

Il ne peut donc y avoir d'autres chefs ou rois burgundes que ceux-ci :

Gibica, qui nous est inconnu;

Gondomare, qui est sans doute celui qu'Ammien-Marcellin nomme roi des Allemands, et qui menaçait l'Helvétie (Suisse) en 354;

Gislahaire est probablement celui qui passa le Rhin en 407;

Gondahaire qui prend le parti de Jovin en 411 (Olympiodore), battu par Aétius en 435 (Prosper Tyron), défait et probablement tué en 451 par les troupes d'Attila. (Paul Diacre).

Viennent ensuite Gondebaud, Gondioc, Chilpéric, Godomar, Gondegisèle, fils de Gondahaire, et désignés par Sigismond sous les noms de *patrem et patruos ;*

Enfin, Sigismond et Gondemar, fils de Gondebaud.

Nous reprendrons maintenant notre récit :

Nous avons dit que Jovin s'était fait proclamer empereur à Mayence, avec l'appui de Gondahaire. Dans le même temps Ataulphe, roi des Visigoths, quittait l'Italie et franchissait les Alpes avec une armée de soixante mille hommes. Il offrit d'abord à Jovin de partager les Gaules avec lui; mais son offre ayant été rejetée, Dardanus, préfet des Gaules (210) au nom d'Honorius, profita habilement de leur mésintelligence : il détacha d'abord les Burgundes de l'alliance de Jovin, à force d'intrigues et de promesses. Abandonné de ses alliés, Jovin se jeta

dans Valence avec les troupes qui lui étaient restées fidèles. Dardanus vint encore à bout de déterminer Ataulphe à l'assiéger dans cette ville. Jovin ne pouvait résister aux forces d'Ataulphe; il fut pris et livré à Dardanus, qui le poignarda de sa main (Olympiodore), et envoya sa tête à Honorius (412 de J.-C.). Plusieurs nobles Gallo-Romains partagèrent son sort, entre autres Rustice, préfet des Gaules au nom de Jovin (Grég. de Tours). Ainsi se terminèrent les tentatives que les Gaules firent à cette époque pour recouvrer leur indépendance, à la faveur des troubles et des guerres occasionnés par l'invasion des barbares. Il nous est impossible de trouver dans le laconisme des auteurs contemporains quelque document qui ait rapport à la province lyonnaise, et de savoir quelle part elle prit à ces événements; mais il est probable qu'elle se délivra momentanément de la domination romaine, soit en suivant le parti de Constantin et de Jovin, soit en se constituant en république indépendante, comme l'avaient fait d'autres provinces.

Le secours des Visigoths et l'inaction des Burgundes n'avaient point été obtenus gratuitement par Dardanus; car il est certain qu'après la défaite de Jovin les Burgundes s'établirent dans les provinces voisines de la rive gauche du Rhin (Prosper d'Aquitaine), et les Visigoths dans le Languedoc. (*Rutilii Itinerarium*).

On pourrait s'étonner qu'Ataulphe ne se soit point emparé à cette époque de toute la Gaule et de l'Italie; un écrivain du cinquième siècle, Paul Orose, explique ainsi sa détermination :

« Je me souviens, dit Paul Orose, d'avoir entendu à Bethléem le bienheureux Jérôme raconter qu'il avait vu

un certain habitant de Narbonne, élevé à de hautes fonctions sous l'empereur Théodose, et d'ailleurs religieux sage et grave, qui avait joui dans sa ville natale de la familiarité d'Ataulphe. Il répétait souvent que le roi des Goths, homme de grand cœur et d'esprit, avait coutume de dire que son ambition la plus ardente avait d'abord été d'anéantir le nom romain, et de faire de toute l'étendue des terres romaines un nouvel empire appelé *Gothique*: de sorte que, pour parler vulgairement, tout ce qui était *Romanie* devînt *Gothie*, et qu'Ataulphe jouât le même rôle qu'autrefois César-Auguste; mais qu'après s'être assuré par l'expérience que les Goths étaient incapables d'obéissance aux lois, à cause de leur barbarie indisciplinable, jugeant qu'il ne fallait point toucher aux lois sans lesquelles la république cesserait d'être république, il avait pris le parti de chercher la gloire en consacrant les forces des Goths à rétablir dans son intégrité, à augmenter même la puissance du nom romain, afin qu'au moins la postérité le regardât comme le restaurateur de l'empire qu'il ne pouvait transporter. Dans cette vue, il s'abstenait de la guerre et cherchait soigneusement la paix (211). »

Les successeurs d'Ataulphe, ainsi que les chefs burgundes, conservèrent ce respect pour le nom romain, et l'on a eu tort de vouloir représenter les rois des Visigoths et ceux des Burgundes comme indépendants de l'autorité de Rome. Ils furent, il est vrai, souvent en hostilité avec les Romains, pour augmenter leurs possessions dans les Gaules; mais, toutes les fois que ces causes d'hostilité cessaient, ils se regardaient comme sujets de l'empire et comme ses auxiliaires. Les royaumes des Visigoths et des Burgundes ne furent donc réelle-

ment constitués qu'à la chute de l'empire romain d'Occident, ou du moins peu d'années avant, et lorsque sa ruine était regardée comme inévitable.

Peu de temps après s'être établi dans le Languedoc, Ataulphe épousa, à Narbonne, Placidie, sœur d'Honorius, qu'il avait enlevée avant d'entrer dans les Gaules. Il déploya à l'occasion de ce mariage une magnificence extraordinaire, et offrit à sa nouvelle épouse toutes les dépouilles de Rome et de l'Italie (Olympiodore). Cet événement contribua peut-être à faire éclater de nouveau la guerre entre les Visigoths et les Romains. Constance, généralissime des troupes d'Honorius, avait eu lui-même l'intention d'épouser Placidie; il avait à venger son amour-propre offensé, et l'humiliation des Romains si souvent maltraités par les Visigoths. Il profita du moment où Ataulphe faisait une expédition en Espagne (212), pour attaquer les troupes qu'il avait laissées dans le Languedoc (Jornandès) : elles furent vaincues, et rejetées au-delà des Pyrénées (414 de J.-C.) Ataulphe fut tué en Espagne l'année suivante. Sigeric lui succéda; mais étant mort peu de temps après, il fut remplacé par Vallia, qui fit un traité avec Constance. Les principales conditions furent : que Placidie, veuve d'Ataulphe, serait rendue à Honorius; que le roi des Visigoths ferait la guerre en Espagne, comme auxiliaire des Romains, aux Suèves et aux autres peuples qui s'étaient emparés de cette province, et qu'on lui donnerait, pour l'indemniser, la seconde Aquitaine et quelques territoires. Par suite de ce traité, qui ne fut cependant exécuté qu'en 419, Constance épousa Placidie, et fut associé à l'empire. Les villes et districts de Bordeaux, Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, Périgueux, qui compo-

saient la seconde Aquitaine, furent livrées aux Visigoths, ainsi que Toulouse qui faisait partie de la Narbonnaise première. (*Chronique d'Idace*).

Quelque temps avant la conclusion de ce traité, l'empereur Honorius, voulant sans doute reconquérir l'affection des provinces gallo-romaines, ordonna, par un édit daté d'Arles (23 mai 418), et adressé à Agricola, préfet des Gaules (*Recueil des historiens de France*), qu'une assemblée composée des magistrats de chaque province et de chaque cité se tiendrait tous les ans à Arles pour régler les intérêts des sept provinces de la Gaule (213). Mais cette mesure ne parut sans doute qu'une vaine formalité à des peuples soumis à la servitude, car il ne paraît pas qu'elle ait été exécutée.

Pendant que les Visigoths obtenaient ces avantages, les Burgundes n'avaient fait aucun mouvement. Ces peuples, au pouvoir desquels devait tomber un jour la province lyonnaise, étaient plus faits pour exercer des arts paisibles que pour vivre en état de guerre, ainsi que l'indiquaient leur nom, leurs mœurs, leurs habitudes; ils préféraient toujours les négociations aux chances incertaines de la guerre, et profitèrent habilement de la lutte des Romains contre les autres peuples conquérants, pour étendre leurs possessions et se les faire confirmer à titre d'auxiliaires. Les Gaules restaient aussi dans l'inaction; surveillées par les Romains, resserrées entre les Visigoths et les Burgundes, elles attendaient une occasion plus favorable pour se soulever de nouveau : elle se présenta bientôt.

La mort d'Honorius (423 de J.-C.) fut le signal de nouvelles insurrections; Constance l'avait précédé depuis deux ans dans la tombe. Les Burgundes s'avan-

çaient rapidement, au midi, dans la Franche-Comté, la Bourgogne et la Suisse, tandis qu'au nord ils s'approchaient de Toul et de Metz. Les Franks de plusieurs tribus traversaient le Rhin et entraient en Belgique. Jean, secrétaire d'Honorius, se faisait proclamer empereur à Ravenne. Dans le même temps, plusieurs mouvements d'insurrection éclataient dans les Gaules; Exupérance, préfet du prétoire de ces provinces, était massacré à Arles dans une sédition (PROSPER D'AQUITAINE), et les Armorikes qu'il avait contribué à soumettre après la mort de Jovin, les Armorikes toujours prêts à secouer le joug des Romains, se révoltaient de nouveau.

L'usurpateur Jean n'avait aucun point d'appui pour soutenir ses prétentions. Les mouvements de la Gaule pour recouvrer sa liberté, ne se faisaient point en faveur de ce prétendant à l'empire; il n'était pas appuyé non plus par les Visigoths et les Burgundes, qui agissaient pour leur propre compte : il faillit trouver un auxiliaire puissant dans un jeune homme alors inconnu, mais qui ne devint que trop célèbre par les funestes atteintes qu'il porta à la liberté des provinces gallo-romaines.

Aétius, dont nous voulons parler, était le fils d'un Scythe, du comte Gaudentius qui avait rempli plusieurs fonctions importantes dans diverses provinces de l'empire, entre autres celle de maître de la cavalerie dans les Gaules, où il avait été tué à la suite d'une insurrection (PROSPER TYRON). Aétius avait été donné plusieurs fois en ôtage aux barbares; il avait fait un long séjour au camp de Roas, roi des Huns et oncle d'Attila : ce dernier avait été le compagnon des jeux de son enfance. Les qualités personnelles d'Aétius, une origine commune, et peut-être le pressentiment de ce qu'il devait être un

jour, lui avaient attiré l'affection des Scythes. A peine eut-il accepté de l'empereur Jean la charge de comte du palais ou premier ministre, qu'il se rendit en toute hâte au camp de Roas pour lui demander des troupes afin de combattre Théodose II, empereur d'Orient, qui se disposait à faire valoir ses droits (214). Soixante mille Huns ou Alains de la nation des Scythes accoururent avec empressement sous les drapeaux du jeune général; mais, pendant l'absence d'Aétius, Théodose avait eu le temps de faire marcher des troupes contre l'usurpateur Jean: celui-ci avait été pris à Ravenne, et décapité (425 de J.-C.). Cependant Aétius était entré en Italie à la tête de sa formidable armée. Théodose, après la défaite de Jean, avait placé sur le trône d'Occident Valentinien III, son neveu; mais Aétius avait des forces trop imposantes pour qu'on pût songer à lui résister. Placidie, mère de Valentinien, et chargée de la tutelle de son fils en bas âge, s'empressa de traiter avec Aétius, et lui accorda la charge de maître des deux milices (infanterie et cavalerie), qui concentrait toute l'autorité entre les mains de celui qui était investi de ces fonctions. Aétius s'occupa aussitôt de rétablir l'autorité romaine dans les Gaules; il eut à soutenir une guerre qui dura plusieurs années, et dans laquelle il se montra aussi habile qu'infatigable : malheureusement les chroniques contemporaaines ne nous ont laissé à cet égard que quelques mots et quelques dates. Il marcha d'abord contre les Visigoths qui faisaient le siége d'Arles (426 de J.-C.), et les força à rentrer dans leurs limites (Prosper Tyron). Il attaqua les Franks (428 de J.-C.) qui s'étaient établis à *Dispargum* (Duysborck en Belgique), et les rejeta au-delà du Rhin (Prosper Tyron). Il employa les deux années sui-

vantes à faire la guerre aux Germains (PROSPER TYRON). En 431, il fit une expédition pour réprimer les mouvements insurrectionnels des Gaules (*Chronique d'Idace*). En 432, il défit de nouveau les Franks et leur imposa la paix (*Chronique d'Idace*). En 433 et 434, il combattit à la fois les Gaulois et les Burgundes.

Aétius avait vaincu tous ses ennemis, mais il ne les avait pas soumis assez complètement pour les empêcher de tenter de nouveaux efforts contre la puissance chancelante de Rome : ils reprirent bientôt les armes (435 de J.-C.) tous à la fois, et comme s'ils eussent été d'accord pour réunir leurs forces contre ce terrible adversaire qui avait repoussé victorieusement leurs attaques séparées. Tandis que les Burgundes reprenaient l'offensive, les Visigoths mettaient le siége devant Narbonne, et l'insurrection des Gaules, comprimée momentanément, éclata avec plus de violence et devint générale. Cette insurrection, à laquelle les Romains donnèrent encore le nom de révolte des *Bagaudes*, exige que nous entrions dans quelques détails pour faire connaître les causes qui la produisirent.

La population des Gaules était divisée en plusieurs classes, savoir : la noblesse, qui se composait des principaux fonctionnaires civils, militaires et ecclésiastiques; venaient ensuite les gens de condition libre, classe qui comprenait les magistrats municipaux qui n'appartenaient pas à la noblesse, et tous ceux qui exerçaient des professions libérales ou appartenaient aux corporations industrielles et libres des villes. La troisième classe se composait des serfs, destinés à la culture des terres; des esclaves des cités; des colons, espèce de fermiers qui cultivaient le champ du propriétaire moyen-

nant une redevance annuelle, mais qui étaient, comme les serfs, attachés à la glèbe, faisaient partie inaliénable du domaine qu'ils cultivaient, et se vendaient avec la propriété lorsqu'elle changeait de mains. Il y avait encore les *clients*, petits propriétaires ruinés par les exactions ou par d'autres causes, et qui se mettaient sous le patronage de quelque personnage puissant, lequel achevait ordinairement de les ruiner, en s'emparant préalablement de la propriété de ces malheureux pour faire payer sa protection. (Voyez SALVIEN). Les serfs et les colons, dont la condition devenait souvent insupportable, s'étaient révoltés fréquemment à diverses époques : ce sont eux que les Romains nommaient *Bagaudes*. Ce mot était synonyme de brigand; car, de tout temps, les peuples qui ont voulu résister à la misère et à l'oppression ont été flétris de quelque épithète injurieuse par leurs oppresseurs. Les Romains avaient continué de donner le nom de révolte des Bagaudes à toutes les insurrections populaires des Gaules : c'est ainsi qu'ils nommèrent celle dont nous venons de parler, quoique nous verrons, par le récit de Salvien, qu'elle fut générale et qu'elle comprenait toutes les classes, et des gens de la condition la plus élevée.

Il nous reste maintenant à développer les causes qui avaient amené cette insurrection.

L'administration municipale des provinces gauloises était exactement calquée sur celle des villes d'Italie. Cette administration était représentée par un conseil nommé *Curie* (Curia). Les membres de ce conseil portaient le nom de *décurions;* il était présidé par deux *duumvirs* annuels (215). Les duumvirs représentaient dans les provinces les consuls de Rome, comme l'ordre

des décurions représentait le sénat; aussi les duumvirs portaient la pourpre et les ornements consulaires. Lorsqu'ils paraissaient en public, c'était avec beaucoup d'éclat; ils étaient précédés par des licteurs qui portaient, non pas des haches et des faisceaux, comme devant les consuls de Rome, mais de petites baguettes à la main.

Telle était encore, au quatrième siècle, l'organisation des curies ou conseils municipaux; il y avait eu depuis quelques modifications de peu d'importance : le nom de duumvirs avait été changé contre celui de *principaux* (principales), et la durée de leurs fonctions, qui n'était que d'un an, fut prolongée de plusieurs années. Le nom de *curiales* avait été substitué à celui de *décurions*.

Les décurions ou curiales, institués dans le principe pour défendre les intérêts de la cité, n'étaient regardés par le gouvernement romain, depuis la désorganisation de l'empire, que comme des agents du fisc. Ils étaient forcés d'acquitter d'abord les contributions de leurs propres deniers, ils devaient ensuite les répartir entre les contribuables ; ils étaient encore obligés de s'occuper du recrutement des troupes, et de subvenir aux frais de voyage de tous les officiers civils et militaires qui traversaient leur province pour remplir des missions du gouvernement romain. Poursuivis sans relâche par les juges et les présidents des provinces, pour satisfaire à ces exigences iniques, ils faisaient peser à leur tour la tyrannie la plus violente sur leurs administrés; aussi les fonctions de curiales étaient devenues un tel sujet d'effroi, que la plupart de ces magistrats cherchaient à s'y soustraire par la fuite. Salvien, historien contemporain, nous a laissé un tableau énergique du despotisme auquel les provinces gauloises étaient soumises à cette époque. En voici un extrait :

« Ce qu'il y a de plus odieux, s'écrie le prêtre marseillais, c'est que le plus grand nombre se voit proscrit par quelques hommes (les officiers romains) qui regardent l'exaction publique comme une proie particulière à eux, qui font un commerce privé de la dette fiscale; et ce ne sont pas les grands seulement, mais encore de vils subalternes; ce ne sont pas les juges seulement, mais encore leurs délégués. Car où sont, je ne dis pas seulement les villes, mais encore les municipes et les bourgs, qui n'aient pas autant de tyrans que de curiales? Personne n'est donc en sûreté, excepté les grands; nul n'est à l'abri de ces dévastations et de ce brigandage universel, si ce n'est peut-être ceux qui ressemblent aux voleurs eux-mêmes. Bien plus, la chose en est venue à ce point, qu'à moins d'être méchant on ne peut espérer de sécurité.

« Les pauvres sont dépouillés, les veuves gémissent, les orphelins sont opprimés; au point que la plupart d'entre eux se réfugient chez les ennemis, pour ne point être victimes de ces persécutions publiques. Ils vont chercher sans doute parmi les barbares l'humanité des Romains, parce qu'ils ne peuvent plus supporter parmi les Romains l'inhumanité des barbares; et quoiqu'ils diffèrent des peuples chez lesquels ils se retirent, quoiqu'ils n'aient rien de leurs manières et de leur langage, et en quelque sorte de l'odeur fétide des corps et des vêtements des barbares, ils aiment mieux pourtant se plier à cette dissemblance de mœurs que de souffrir parmi les Romains l'injustice et la cruauté : ils émigrent donc chez les Goths (Visigoths), ou vont se réunir aux Bagaudes, ou se réfugient chez les autres barbares qui dominent partout; et ils n'ont point à se repentir de cet

exil, car ils aiment mieux vivre libres sous une apparence d'esclavage que d'être esclaves sous une apparence de liberté. Ainsi, le titre de citoyen romain, autrefois si estimé et si chèrement acheté, maintenant on le répudie, on le fuit; on le regarde non-seulement comme vil et abject, mais encore comme abominable. Et quel témoignage plus manifeste de l'iniquité romaine que de voir un grand nombre de citoyens, d'une naissance honorable, d'une noblesse distinguée, et qui devaient trouver dans le nom romain une gloire, une splendeur éclatante, forcés par la cruelle injustice de leurs persécuteurs de renoncer au titre de Romain! Et de là vient que ceux-là mêmes qui ne se réfugient pas chez les barbares, sont contraints cependant d'être barbares, eux aussi : témoin la plus grande partie des Espagnes et des Gaules, témoin tous ces peuples de l'empire que notre injustice a déshérités du titre de Romains. Je parle des Bagaudes, qui, dépouillés, opprimés, assassinés par des juges iniques et sanguinaires, avec les droits des citoyens romains, ont fini par en perdre aussi le nom. Et on leur fait un crime de leurs disgrâces! nous leur reprochons un nom qui rappelle leur malheur, un nom que nous leur avons fait nous-mêmes! Et nous appelons rebelles, nous appelons scélérats des hommes que nous avons poussés au crime! En effet, comment sont-ils devenus Bagaudes, si ce n'est par nos injustices, si ce n'est par la tyrannie des juges, si ce n'est par les proscriptions et les rapines de ces hommes qui ont détourné à leur profit et à leur émolument les exactions publiques et qui se sont fait une proie des taxes tributaires; qui, semblables à des animaux féroces, n'ont pas gouverné ceux dont la garde leur était confiée, mais les ont dévorés;

qui, non contents de dépouiller leurs semblables, comme la plupart des voleurs, se repaissent encore de cruautés et de sang? Et ainsi, les malheureux! courbés sous l'oppression, écrasés par le brigandage des juges, ils sont devenus semblables à des barbares, parce qu'on ne leur permettait pas d'être romains. Ils se sont faits ce qu'ils n'étaient pas, parce qu'on ne leur permettait pas de rester ce qu'ils étaient; ayant déjà perdu leur liberté, ils ont voulu défendre au moins leur vie (216). »

Aétius semblait devoir échouer contre les mouvements simultanés des Gallo-Romains, des Visigoths et des Burgundes; mais le génie de ce grand capitaine triompha encore de tous ses ennemis divisés d'intérêts, et qui n'agissaient point de concert. Les Burgundes, commandés par leur chef Gondahaire, éprouvèrent les premiers la puissance des armes d'Aétius (435 de J.-C.). Leur défaite, quoiqu'elle ne fût pas assez complète pour les mettre hors d'état de recommencer la guerre, les força cependant à demander la paix (217), et laissa au général romain le loisir de repousser les attaques d'un autre ennemi; il marcha au secours de Narbonne, assiégée par les Visigoths (436 de J.-C.), et parvint à introduire des vivres et des troupes dans la place (Prosper d'Aquitaine), ce qui les força à lever le siége. Après avoir ravitaillé la place de Narbonne, Aétius livra une nouvelle bataille aux Burgundes qui avaient recommencé les hostilités; il remporta sur eux, dans la Belgique, une victoire tellement décisive (437 de J.-C.) que vingt mille Burgundes restèrent sur le champ de bataille (*Chronique d'Idace*). Les succès d'Aétius lui permirent alors de réunir toutes ses forces contre les Bagaudes; ils ne pouvaient opposer aucune résistance sérieuse aux troupes

du général romain : ils furent vaincus. Un de leurs chefs, nommé Tibaton, le Spartacus de cette guerre d'esclaves, fut pris et décapité ainsi que ses principaux complices; d'autres, plus malheureux encore, furent jetés dans les prisons pour y terminer leur existence dans une lente agonie. (PROSPER TYRON).

Ayant deux ennemis tout-à-fait hors de combat, Aétius voulut mettre aussi les Visigoths dans l'impuissance de recommencer la guerre; il leur fit éprouver une nouvelle défaite, dans laquelle huit mille d'entre eux furent tués. (IDACE). (438 de J.-C.).

Toutes les Gaules étant pacifiées par la force des armes, Aétius se disposa à retourner en Italie; mais, pour prévenir de nouvelles hostilités dans les provinces gallo-romaines, il établit, avant de partir, sur leur territoire plusieurs colonies de Scythes tirées de son armée. Deux corps de cavalerie d'Alains furent placés, l'un à Orléans, l'autre à Valence, pour défendre les passages de la Loire et du Rhône, principalement contre les Visigoths qui avaient été le moins maltraités, et dont les Romains redoutaient le plus la puissance. Avant de quitter les Gaules, Aétius confia à Litorius, un de ses lieutenants, le commandement de l'armée. Le premier usage que Litorius fit de son autorité, fut de marcher contre les indomptables Armorikes qui se révoltaient encore, immédiatement après le départ d'Aétius : Litorius parvint à les faire rentrer dans l'obéissance. Fier de ce succès, il crut pouvoir violer impunément la foi des traités, et déclara la guerre aux Visigoths, soit qu'il les crût coupables d'avoir fomenté la révolte des Armorikes dont ils étaient voisins, soit qu'il fût entraîné à cette guerre par les Huns, ennemis acharnés des Visigoths, et qui

formaient, comme nous l'avons dit, la plus grande partie de son armée. Litorius traversa l'Auvergne pour se rendre dans le Languedoc ; sa redoutable cavalerie scythe, avide de pillage, confondit les Arvernes avec les ennemis qu'elle allait combattre, et ravagea leur territoire. Théodoric, roi des Visigoths, ayant appris la marche de Litorius, se dirigea en toute hâte sur Narbonne, dans l'espoir de se rendre maître de cette ville avant l'arrivée de son adversaire; mais Litorius le força à lever le siége, et le poursuivit imprudemment jusque sous les murs de Toulouse. Théodoric lui fit des propositions de paix : elles furent repoussées; les deux armées en vinrent aux mains; l'armée romaine fut mise en déroute, et son chef tomba au pouvoir des Visigoths. L'historien Salvien décrit ainsi la prise de Litorius:

« Celui qui comptait sur d'immenses dépouilles, devient la proie des ennemis; celui qui se promettait le triomphe, sert au triomphe des autres: il est investi, pris et lié; il porte les bras ignominieusement attachés derrière le dos; ses mains, qu'il croyait invincibles, il les voit chargées de chaînes; il est exposé en spectacle aux enfants et aux femmes; il est en butte aux moqueries des barbares; il essuie les dérisions de la foule, et cet homme qui avait toute la fierté d'un héros est destiné à subir la mort d'un lâche (218). »

La population gallo-romaine ne fut point affligée de la défaite de Litorius. Comme nous l'avons vu par le récit de Salvien, les Gaules redoutaient déjà moins la présence des barbares que la domination romaine. Les évêques surtout, qui exerçaient sur le peuple la double autorité de la religion et des magistratures civiles, étaient de puissants auxiliaires pour eux; aussi Eucher, évêque

de Lyon, ne craignit point de s'exprimer ainsi à l'occasion de la victoire des Visigoths :

« Tout le pays tremblait à l'approche d'une nation puissante et irritée; et cependant voilà que celui qu'on réputait barbare, arrive avec un cœur tout romain. Enfermés de toutes parts, les barbares (les Huns) au service des Romains, ne sachant ni soutenir le combat, ni recourir aux prières pour fléchir le plus fort, repoussent insolemment la paix que leur offrait le vainqueur. Quelle est donc la main par laquelle il se fait que le chef des barbares (des Visigoths), maître de faire ce qu'il veut, tourne à l'improviste à la clémence, quand nous provoquons sa colère? Qui a rendu à tant de malheureux ce service, que la fureur ne sache point s'irriter, et que, vainqueur d'une sorte nouvelle, le vainqueur sache s'abstenir sans en être prié (219)? »

La victoire des Visigoths avait porté un rude coup à la puissance de Rome; elle fut encore ébranlée, dans le même temps, par un autre événement qui jeta la terreur au sein de l'empire : les Vandales, qui s'étaient établis en Afrique depuis plusieurs années, venaient d'y consolider leur domination par la prise de Carthage (439 de J.-C.), et l'Afrique, qui avait été jusque-là le grenier de Rome, allait en devenir le fléau.

Depuis cette époque, nous verrons le célèbre Aétius employer plus souvent les négociations que les armes, pour soutenir l'autorité romaine expirante. Ce général était revenu dans les Gaules aussitôt après la défaite de Litorius; il envoya Avitus, préfet du prétoire de ces provinces, auprès de Théodoric, roi des Visigoths, pour lui proposer de renouveler les derniers traités. Théodoric aurait pu profiter de sa victoire pour donner à ses pos-

sessions les limites de la Loire et du Rhône ; mais, soit qu'il fût las d'une guerre qui durait depuis si longtemps, soit que le prestige qui s'attachait encore au nom d'Aétius lui inspirât des craintes, soit enfin que sa condescendance fût due à l'habileté du négociateur, il accepta la paix avec autant d'empressement qu'elle lui était offerte (SIDOINE, *Panégyrique d'Avitus*). Nous venons de voir que l'évêque Eucher loue aussi le roi des Visigoths de sa modération.

Les Burgundes avaient profité de la défaite de Litorius pour étendre leurs conquêtes dans les Gaules. On voit que ces conquêtes leur furent confirmées en 443, et que la Savoie et une partie de la Suisse et du Dauphiné leur furent cédées, pour en partager les terres avec les habitants (220).

Aétius fut cependant obligé de recommencer la guerre contre un ennemi non moins belliqueux et beaucoup plus barbare que les Visigoths : nous voulons parler des Franks, qui depuis quelques années n'avaient cessé de faire des incursions sur la rive gauche du Rhin, et avaient fini par s'y établir à demeure. Grégoire de Tours dit que Clodion, chef d'une tribu franke, habitait *Dispargum* (Duysborck ou Duisbourg, entre Bruxelles et Louvain). Les Franks avaient pris depuis peu une attitude menaçante, et plusieurs tribus réunies sous le commandement de Clodion s'emparèrent de Cambrai (445 de J.-C.), passèrent la garnison romaine au fil de l'épée, et s'avancèrent jusqu'aux rives de la Somme. (*Gesta Francorum*).

Aétius et Majorien, l'un de ses lieutenants, marchèrent contre eux ; ils les surprirent à Lens en Artois, au moment où ils célébraient la fête nuptiale d'un de leurs

chefs. Le poète lyonnais, Sidoine, nous a donné la description suivante de cette bataille :

« Aétius et Majorien combattirent dans le pays des Atrébates (Artois), que Clodion le frank avait envahi : là, venaient aboutir divers chemins resserrés par un défilé ; ensuite on voyait le bourg Héléna (Lens), formant un arc ; puis on trouvait une rivière traversée par un pont construit en planches. Majorien, chevalier, combattait à la tête du pont. Voilà qu'on entend résonner, sur la colline voisine, les chants d'un hymen que célébraient les barbares, dansant à la manière des Scythes : deux époux, à la blonde chevelure, s'unissaient alors. Majorien défit les barbares ; son casque retentissait sous les coups, et les lances étaient repoussées par sa cuirasse aux mailles épaisses, jusqu'à ce qu'enfin l'ennemi plie, se débande et prend la fuite. Vous eussiez vu errer à l'aventure, sur des chariots, les apprêts de l'hymen barbare ; on emportait çà et là des plats et des mets, puis des bassins couronnés de fleurs. Tout-à-coup le combat redouble, et Bellone plus ardente brise le flambeau nuptial. Majorien, vainqueur, s'empare des Essèdes (221) et de la nouvelle épouse.

« Et quels sont ces guerriers que Majorien a vaincus ? Leur blonde chevelure est rassemblée en aigrette sur le sommet du front, tandis que la nuque reste à découvert (222). Dans leurs yeux mêlés de vert et de blanc, roule une prunelle couleur d'eau ; leur visage sans barbe n'offre que des touffes arrangées avec le peigne (223). Des habits étroits tiennent serrés les membres vigoureux de ces guerriers d'une haute stature ; de courtes tuniques laissent paraître leurs jarrets ; un large baudrier presse leurs flancs aplatis. Lancer au travers des airs

la rapide frankisque (224), mesurer de l'œil l'endroit qu'ils sont sûrs de frapper, imprimer à leurs boucliers un mouvement circulaire, c'est un jeu pour eux, aussi bien que de devancer leurs lances (225) par l'agilité de leurs sauts et d'atteindre l'ennemi avant elles. Dès leurs plus tendres années, ils sont passionnés pour les combats. Si le nombre de leurs ennemis ou le désavantage de la position les fait succomber, la mort seule peut les abattre, jamais la crainte. Ils restent invincibles, et leur courage semble leur survivre au-delà même de leur vie (226). »

Cependant Aétius, loin de chercher à profiter de ce succès éphémère obtenu par surprise et qui ne pouvait terminer les hostilités, s'empressa de traiter avec les Franks, et leur permit de s'établir à titre d'auxiliaires sur les territoires qu'ils avaient récemment envahis (Picardie et Artois). Aétius envoya ensuite Majorien contre les Armorikes insurgés, qui avaient mis le siége devant Tours (446 de J.-C.); Majorien les força à se retirer. Aétius chargea en outre Eocarik, chef d'une tribu d'Alains à la solde de Rome, d'entrer dans leur pays pour achever de les soumettre. La cavalerie scythe se disposait à exécuter ses ordres (447 de J.-C.), lorsque les insurgés députèrent auprès de lui Germain, évêque d'Auxerre, pour arrêter ses troupes, en promettant qu'ils se soumettraient immédiatement (227). Eocarik consentit à faire rétrograder ses soldats, après avoir pris les ordres d'Aétius.

Les Gaules semblaient devoir goûter enfin quelque repos par suite des traités faits avec les peuples qui dépeçaient chaque jour le territoire de ces provinces, lorsqu'un ennemi formidable vint rallumer la guerre,

et réunir dans un danger commun les Romains, les Visigoths, les Gaulois, les Franks et les Burgundes : c'était le successeur de Roas, roi des Huns, le terrible Attila, traînant à sa suite une armée innombrable de peuples scythes, germains et tartares. Un historien contemporain, le rhéteur Priscus, nous fait connaître les motifs pour lesquels Attila attaquait l'empire : il voulait combattre les Romains pour enlever Honoria, sœur de Valentinien, qui lui avait offert sa main (228); il comptait qu'une grande partie de l'empire serait le prix de cette union. Il marchait contre les Visigoths pour secourir contre eux Genseric, roi des Vandales, auquel Théodoric avait déclaré la guerre (229). Enfin, il voulait combattre les Franks établis sur la rive gauche du Rhin, ou Ripuaires, parce que leur jeune chef, qui était sous la protection d'Aétius (230), disputait l'héritage de Clodion son père, mort depuis peu (448 de J.-C.), à son frère qui avait invoqué l'appui d'Attila (231).

Le roi des Huns n'avait cependant point dévoilé ses projets ; sa politique astucieuse les avait soigneusement cachés. Il avait écrit au roi des Visigoths pour l'engager à renoncer à l'alliance des Romains, et à se rappeler avec quelle mauvaise foi l'armée romaine sous les ordres de Litorius l'avait assailli dans la dernière guerre qu'il avait eu à soutenir ; il ajoutait qu'en entrant dans les Gaules, il était l'allié et non l'ennemi des Visigoths. Dans le même temps il faisait dire à l'empereur Valentinien que ses armes étaient uniquement dirigées contre le roi des Visigoths, et que, cette guerre ne pouvant être qu'avantageuse aux Romains, il espérait qu'ils n'y prendraient aucune part (JORNANDÈS, *de rebus Geticis*). Mais Aétius était trop habile pour ne pas découvrir la

fourberie d'Attila : il était alors en Italie; dès qu'il se fut assuré des projets de son ennemi, il se rendit en toute hâte à Lyon avec les troupes qu'il avait pu rassembler (232). Les Romains étaient déjà tombés dans un tel état d'impuissance, qu'ils n'auraient pu soutenir seuls la guerre contre le chef tartare: les Huns et les Alains, qui avaient fait la principale force de l'armée d'Aétius, ne pouvaient plus lui fournir des forces suffisantes pour combattre Attila ; une partie d'entre eux chancelaient dans leur fidelité à l'approche d'un roi de leur nation, et paraissaient peu disposés à se battre contre leurs compatriotes. Sangiban, chef de la colonie des Alains d'Orléans, avait même promis à Attila de lui livrer cette ville. Aétius avait encore d'autres sujets de crainte : les Visigoths, les Franks et les Burgundes, comme sujets et auxiliaires de l'empire, devaient le soutenir dans cette guerre ; mais les Visigoths, trompés par les promesses fallacieuses d'Attila, attendaient tranquillement l'issue des événements, sans paraître disposés à y prendre part. Cependant le secours d'un auxiliaire aussi puissant était de la plus haute importance pour Aétius : le général romain expédia à Toulouse, auprès de Théodoric, Avitus, ex-préfet du prétoire des Gaules, avec une dépêche écrite au nom de l'empereur Valentinien ; elle était ainsi conçue :

« Vous êtes la plus brave des nations étrangères; la prudence vous conseille de combattre un tyran qui veut asservir l'univers, et qui regarde une guerre comme juste et légitime dès qu'il lui est possible de l'entreprendre. Tous les peuples de l'empire doivent réunir leurs efforts contre un ennemi sans foi ni loi, dont

l'ambition insatiable médite notre ruine commune. Rappelez-vous, je vous en conjure, et certainement vous ne pouvez l'oublier, que ce furent les artifices des Huns qui furent cause de la dernière guerre entre les Romains et les Goths (*guerre de Litorius*). Voici le moment de venger cette injure. Joignez donc vos armes aux nôtres, *puisque vous faites partie de la république romaine* (233). Les efforts d'Attila pour nous diviser, doivent vous prouver combien il redoute notre alliance. » (JORNANDÈS).

Cette lettre, appuyée des preuves de la perfidie d'Attila, détermina Théodoric à sortir de son inaction ; il répondit aux ambassadeurs de Valentinien : « Romains, je me rends à vos vœux ; je me déclare l'ennemi d'Attila, je le combattrai partout où je pourrai le rencontrer, et, quoiqu'il s'enorgueillisse d'être le vainqueur de plusieurs nations belliqueuses, les Goths lui prouveront qu'ils ne craignent point de se mesurer avec lui : je redouterais les chances des combats, si j'entreprenais une guerre injuste ; mais lorsque je prends les armes pour une cause sacrée, je marche avec confiance contre mes ennemis. » (JORNANDÈS).

L'adhésion de Théodoric permit à Aétius de marcher à la rencontre de son formidable adversaire ; les Gallo-Romains du Lyonnais et des autres provinces qui subissaient la domination romaine, redoutant plus encore les hordes d'Attila que le joug des Romains, se rangèrent sous les drapeaux d'Aétius : ils avaient à leur tête Tonantius Ferréolus, lyonnais, et investi de la préfecture des Gaules qui avait été transférée à Lyon ; les Franks d'en deçà du Rhin joignirent aussi leurs guerriers aux soldats du général romain. Attila s'avançait rapidement avec son armée, qu'on évalue à cinq cent

mille hommes. Après avoir écrasé, près du Rhin, les Burgundes et leur chef Gondahaire (234), qui se trouvèrent exposés seuls et les premiers à la fureur des Scythes, il se porta sur Metz qu'il ruina, et se diriga ensuite sur Orléans, espérant que cette ville lui serait livrée par les Alains; mais Aétius avait déjoué ses projets, en y mettant une forte garnison sur laquelle il pouvait compter. Malgré les dispositions du général romain, Attila était sur le point de s'emparer de cette ville, lorsque l'arrivée des troupes alliées le décida à lever le siége : il se jeta dans les plaines de la Champagne (Idace), pour y choisir un champ de bataille où il pût déployer ses masses de cavalerie. Aétius le suivit de près ; il rangea son armée en bataille, et fit placer les Alains au centre, en ordonnant de surveiller leurs mouvements et de les écraser à la moindre apparence de trahison. L'armée d'Attila fut défaite (451 de J.-C.), après un carnage si épouvantable, que, s'il faut en croire l'évêque Idace, historien contemporain, près de trois cent mille hommes restèrent sur le champ de bataille; mais cet historien a sans doute exagéré le nombre des morts.

Les vainqueurs payèrent chèrement leur victoire, et le roi des Visigoths perdit la vie en combattant. Aétius ne chercha point à poursuivre l'ennemi, qui se retirait d'ailleurs avec des forces imposantes ; il redoutait aussi que ses auxiliaires ne se montrassent trop exigeants pour prix de leur coopération à cette guerre, et chercha à s'en débarrasser au plus tôt. Il dit à Thorismond, fils de Théodoric, roi des Visigoths : « Hâtez-vous de retourner dans vos états, de peur que vos frères ne s'emparent du royaume de votre père (235). » Il se débarrassa des Franks sous un prétexte semblable, et profita ainsi pres-

que seul des dépouilles de l'ennemi. (GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Franks*).

La province lyonnaise était épuisée par ces guerres continuelles; elle trouva quelque adoucissement à ses maux dans l'administration paternelle de Tonantius Ferréolus, qui fit aux habitants de nombreuses remises d'impôts et chercha par tous les moyens possibles à améliorer leur sort: il s'attira tellement leur affection par cette conduite, qu'on vit un jour les Lyonnais le mener en triomphe dans son char, au milieu des acclamations du peuple. (SIDOINE, liv. VII, lettre 12ᵉ, *à Ferréolus*).

La défaite d'Attila n'avait point rétabli entièrement le calme dans les Gaules : Thorismond, le nouveau roi des Visigoths, qui avait décidé la déroute d'Attila en tombant sur les derrières de son armée lorsqu'il était sur le point d'enfoncer le centre de celle d'Aétius, était sans doute irrité d'avoir été dupé par le général romain, car il se disposa à agrandir ses conquêtes et vint mettre le siége devant Arles. Aétius député auprès de lui Tonantius Ferréolus, pour l'engager à ne pas violer les derniers traités faits avec les Romains : sa démarche fut couronnée d'un heureux succès, et à très peu de frais, s'il faut en croire le poète Sidoine, qui prétend qu'il n'en coûta qu'un dîner à Ferréolus pour éloigner Thorismond des murs de la ville assiégée; mais il est probable que la retraite des Visigoths fut achetée par de nouvelles concessions.

Pendant ce temps, Attila, qui n'avait abandonné les Gaules que pour se jeter sur l'Italie, mettait tout à feu et à sang dans la Lombardie, et entrait en vainqueur dans Milan. Les supplications du pape Léon, qui lui fut envoyé avec de riches présents par l'empereur Valentinien, et

le projet qu'il avait formé de rentrer dans les Gaules, le décidèrent à abandonner un pays où il ne laissait que des ruines, car sa vengeance n'était pas encore satisfaite: il voulait punir les Visigoths, auxquels il devait principalement sa défaite dans les Gaules. Attila se disposa à aller les attaquer : il était d'intelligence avec les Alains d'Orléans, qui lui avaient promis de se joindre à lui ; mais Thorismond, roi des Visigoths, prévint ses desseins; il marcha promptement sur Orléans, défit les Alains (236), et se porta ensuite à la rencontre d'Attila. Le roi des Huns ne fut pas plus heureux que l'année précédente : il fut vaincu (237) et obligé de fuir, après avoir perdu une partie de son armée (452 de J.-C.); il mourut peu de temps après (453).

De nouveaux événements vinrent bientôt augmenter le désordre qui régnait dans les provinces de l'empire. L'empereur Valentinien ne s'était soumis qu'à regret à laisser, pendant de si longues années, toute l'autorité entre les mains d'Aétius : n'ayant plus à craindre les armes d'Attila, il accusa Aétius d'avoir causé la ruine de la Lombardie, en épargnant dans les Gaules le roi des Huns. Aussi lâche et aussi incapable qu'Honorius, il assassina de sa main (454 de J.-C.) celui qui l'avait maintenu sur le trône en triomphant de tous les ennemis de l'empire; mais il périt peu de temps après lui-même dans une sédition (455 de J.-C.) excitée par les amis d'Aétius, et par le sénateur Maxime dont il avait outragé l'honneur. Maxime lui succéda ; il ne régna que deux mois, et de la manière la plus orageuse, au milieu des séditions du peuple, des soldats, et des troubles causés par les alliés; il périt aussi dans une insurrection, et fut assassiné par des soldats de sa garde (juin 455).

Dans le même temps, Rome tombait au pouvoir de Genseric, roi des Vandales, qui livra pendant quinze jours cette ville au pillage et abandonna ensuite l'Italie.

Théodoric II avait succédé à Thorismond son frère (453 de J.-C.). Ce roi des Visigoths avait à peine appris la mort de Valentinien, qu'il se disposait à profiter de l'anarchie qui régnait dans l'empire, pour agrandir ses états.

Les Burgundes, déjà maîtres du Dauphiné, de la Suisse et de la Savoie (238), s'avançaient dans la Bourgogne (239), la Franche-Comté et la Bresse, jusqu'aux portes de Lyon. L'empereur Maxime avait donné à Avitus, ex-préfet des Gaules, la charge de grand-maître de la cavalerie et de l'infanterie, c'est-à-dire de généralissime des troupes (VICTOR, *Chron.*); il l'avait, en outre, chargé d'une mission auprès de Théodoric II, pour l'engager à ne pas rompre l'alliance contractée avec les Romains. Avitus fut très bien reçu par le roi des Visigoths: celui-ci lui rappela qu'il avait été en quelque sorte le précepteur de son enfance, et qu'il avait contribué à adoucir ses mœurs barbares par la lecture de Virgile et des poètes latins (240). Pendant qu'Avitus était à la cour de Toulouse, on y apprit la mort de Maxime et la prise de Rome par les Vandales. Théodoric était si bien disposé en faveur d'Avitus, que non-seulement il lui offrit de ratifier les derniers traités faits avec les Romains, mais encore il lui proposa son appui pour le faire monter sur le trône, vacant par la mort de Maxime; il dit à Avitus: « Puisque tu es le chef des milices romaines, je suis l'ami de Rome; si tu deviens empereur, je combattrai pour elle. » (241). L'appui du roi des Visigoths n'était cependant pas tout-à-fait désintéressé: la faculté de faire

la guerre aux Suèves en Espagne, et de leur reprendre, pour les gouverner sous la suzeraineté illusoire de Rome, les conquêtes qu'ils avaient faites dans cette province, fut le prix de son alliance.

Avitus accepta avec empressement l'offre de Théodoric (Grégoire de Tours). Après avoir été reconnu empereur à Toulouse par les Visigoths (10 juillet 455), il fut proclamé le 15 août suivant, à Ugernum (242), par les Gaulois ses compatriotes (243). Voici le discours que le poète lyonnais Sidoine, gendre du nouvel empereur, fait tenir aux nobles de la Gaule, lorsqu'ils offrirent l'empire à Avitus :

« Les maux que nous avons éprouvés, grand prince, tu les as ressentis comme nous, et plus que nous; tu as pleuré sur les blessures de la patrie. Au milieu de ces funérailles du monde, notre vie n'a été qu'une mort anticipée. Mais tandis que, sur la parole de nos pères, nous respections des lois sans vigueur, tandis que nous regardions comme un devoir de suivre de chute en chute une fortune décrépite, nous avons soutenu comme un fardeau l'ombre de l'empire, supportant par habitude plus que par conscience les vices d'une race vieillie, de la race qui s'habille de pourpre. Une occasion s'est présentée naguères pour la Gaule de déployer toutes ses forces, quand Maxime s'empara de Rome tremblante; elle pouvait même se charger du gouvernement du monde, si elle avait su reprendre l'empire universel quand tu étais maître de la milice : n'es-tu pas l'heureux vainqueur qui a délivré les champs des Belges, les rivages de l'Armorike (244), et mis un frein à la colère des Goths (245)? L'univers entier, dit-on, gémit enchaîné dans Rome; le chef de l'empire (Maxime)

y meurt assassiné ; chaque citoyen veut y agir en maître: monte donc sur le trône ; relève les Romains abattus, car chacun se dit : « Si tu deviens maître, je serai libre. » (SIDOINE, *Panégyrique d'Avitus*).

L'élection d'Avitus fut presque regardée comme un acte d'hostilité par les Romains; la Gaule faisait acte d'indépendance en proclamant seule, et sans l'approbation du sénat, une mpereur choisi parmi les Gaulois: en outre, il leur était presque imposé par les Visigoths qu'ils regardaient plutôt comme ennemis que comme alliés; mais s'ils virent l'élection d'Avitus avec déplaisir, les désastres récents de Rome, et le puissant appui que le nouvel empereur s'était procuré en se mettant sous la protection de Théodoric, les obligèrent à se soumettre sans murmurer au choix des provinces gauloises. Avitus fut reconnu à Rome sans opposition; Sidoine y prononça le panégyrique du nouvel empereur. Cette œuvre fut récompensée plus qu'elle ne le méritait, par l'érection d'une statue de bronze dans la bibliothèque Trajane, au milieu de celles des écrivains et des orateurs célèbres. Le règne d'Avitus fut de courte durée. S'il faut s'en rapporter à Grégoire de Tours, Avitus fut à peine en possession du trône, qu'il ne s'occupa plus que de ses plaisirs. « Non content, dit-il, de débaucher les femmes et les filles des sénateurs romains par ses séductions et ses violences, il avait encore la bassesse d'en faire l'objet de ses impudentes railleries. » Mais cet historien crédule, superstitieux, et très partial pour les Franks, a sans doute accueilli avec trop de facilité les bruits répandus contre celui qui avait expulsé les Franks de la Belgique; car il est au moins étonnant qu'un homme qui avait rendu de si grands services à

l'Etat ait tout-à-coup changé de conduite à un tel point, et que les Gallo-Romains aient persisté à vouloir maintenir sur le trône un homme si peu digne d'être investi de l'autorité souveraine. L'historien impartial trouvera facilement la source des imputations calomnieuses dirigées contre Avitus, dans la jalousie du patrice Ricimer et les mauvaises dispositions du sénat envers un empereur qui lui avait été imposé.

Le sénat romain se trouvait dans des circonstances favorables pour détrôner Avitus : les Visigoths étaient occupés en Espagne à faire la guerre aux Suèves, d'après le traité qu'ils avaient fait avec l'empereur; les Burgundes s'étaient aussi prononcés pour Avitus, à condition que les possesseurs gallo-romains partageraient avec eux les terres (246) dont ils s'étaient emparés pendant les derniers troubles, c'est-à-dire en Franche-Comté, Bourgogne et Bresse. Mais Gondioc et Chilpéric, chefs des Burgundes, avec une grande partie de leurs troupes, avaient accompagné, comme auxiliaires, Théodoric, dans son expédition contre les Suèves (247). Avitus ne pouvait donc compter sur l'appui immédiat de ses alliés. A la même époque, le patrice Ricimer, aussi célèbre par ses talents militaires que par ses crimes, venait de remporter une victoire signalée sur les Vandales qui infestaient continuellement les côtes de l'Italie. Les Romains le proclamèrent leur libérateur; il se chargea de renverser Avitus. Il marcha contre lui avec ce même Majorien qui avait surpris les Franks à Lens en Artois; ils le défirent près de Plaisance (16 octobre 456), et le forcèrent à échanger le sceptre impérial contre une mitre d'évêque (248).

Il y eut quelques mois d'interrègne après la déposi-

tion d'Avitus; ce retard fut causé par les négociations entamées pour l'élection d'un autre empereur : d'abord avec Marcien, empereur d'Orient, et ensuite avec Léon, son successeur. Ce ne fut que le 1er avril 457 que Majorien fut proclamé empereur, avec le consentement de Léon et celui de Ricimer.

Cependant les Gaules refusaient de reconnaître Majorien; elles n'avaient point cessé de soutenir le parti d'Avitus, malgré la déposition de cet empereur. Lyon avait été choisi pour le lieu du rassemblement des troupes qui devaient s'opposer aux attaques des Romains, et c'est dans cette ville que s'organisaient les préparatifs de la guerre, sous la surveillance de Sidoine, gendre d'Avitus.

Avitus était parvenu à s'échapper de Plaisance; il se rendit à Lyon pour se mettre à la tête de ses partisans : il paraît que dans le même temps les troupes burgundes, qui n'avaient pas suivi Gondioc et Chilpéric en Espagne, furent autorisées à entrer à Lyon pour soutenir le parti d'Avitus.

Majorien avait formé le hardi projet de soumettre successivement, et pour ainsi dire dans une seule campagne, tous les ennemis de Rome : son intention était de marcher d'abord contre les Lyonnais et leurs alliés, et, après avoir pacifié les Gaules, de s'embarquer au port de Carthagène en Espagne, afin d'aller soumettre les Vandales d'Afrique. Pour exécuter un si vaste dessein, il fallait une armée considérable. Majorien appela sous ses drapeaux des soldats de toutes les nations; les Germains et les Scythes accoururent en foule, pour prendre part à une guerre qui leur promettait une vie aventureuse et un riche butin. L'énumération que Sidoine

nous a laissée des tribus qui composaient l'armée de Majorien, suffirait seule pour effrayer. Toutes les nations septentrionales y sont représentées; on y voit jusqu'aux tribus du Caucase, et jusqu'à ces hordes que nous nommons aujourd'hui Cosaques du Don et de la mer Noire. (Voyez Sidoine, *Panégyrique de Majorien*). A la tête de cette armée innombrable, Majorien franchit les Alpes au milieu des rigueurs de l'hiver (249); il sentait l'importance d'attaquer les Lyonnais avant qu'ils pussent être secourus par les Visigoths : les hordes du Nord le suivaient en murmurant de son audace, car elles retrouvaient dans les Alpes non-seulement toute la rigueur de leur climat, mais encore des précipices et des avalanches qui menaçaient de les engloutir à chaque instant. L'empereur, appuyé sur un bâton ferré, à l'aide duquel il raffermissait ses pas incertains sur les sentiers couverts de glace ou encombrés par la neige, était encore obligé d'encourager ses troupes du geste et de la voix. (Sidoine, *Panégyrique de Majorien*).

Un Lyonnais, Ægidius Syagrius (250), commandait en sous-ordre cette armée de barbares.

Théodoric, roi des Visigoths, apprenant l'arrivée de Majorien dans les Gaules, quitta l'Espagne pour amener des secours aux Lyonnais ses alliés; mais il ne put arriver à temps. Les troupes d'Avitus et ses auxiliaires burgundes opposèrent cependant une vive résistance à l'ennemi; mais, privés de leur principal appui, les Lyonnais durent céder à des forces trop supérieures en nombre : leur ville fut prise d'assaut (458 de J.-C.) et livrée à toute la licence des barbares, à tous les excès d'une soldatesque furieuse; elle fut pillée, incendiée en partie, et écrasée de fortes contributions de guerre. Avi-

tus avait pu s'évader de Lyon avant l'entrée des troupes de Majorien : ayant appris que le sénat avait ordonné de le mettre à mort, il se dirigea sur l'Auvergne, emportant avec lui de grandes richesses qu'il comptait mettre à l'abri du pillage dans l'église de Brioude ; mais il fut tué en route. Son corps fut transporté à Brioude et enterré dans l'église, à côté celui du martyr saint Julien (251). La soumission de Lyon amena celle des autres provinces de la Gaule, et celle des Burgundes et des Visigoths. Autant qu'on peut en juger par les événements ultérieurs, les Burgundes furent maintenus à titre d'auxiliaires dans toutes les provinces où ils s'étaient établis. Ils devaient donc occuper, sous la suzeraineté de Rome, la Suisse, la Savoie, le Dauphiné, la Bourgogne, la Franche-Comté, ainsi que la Bresse et le Bugey. Quant aux Visigoths, qui s'avançaient trop tardivement pour porter du secours aux Lyonnais, Majorien marcha à leur rencontre après avoir laissé une forte garnison à Lyon : les Visigoths furent défaits, et acceptèrent les conditions de paix favorables que Majorien leur offrit. L'évêque Idace, qui fait mention de cette bataille, n'en fixe pas le lieu ; il est probable qu'elle eut lieu sur le territoire de l'Auvergne.

Majorien revint ensuite à Lyon ; cette ville était dans un état déplorable : après avoir subi tous les maux de la guerre, elle était encore écrasée de taxes levées arbitrairement par les agents du fisc romain. Sidoine ne fut pas à l'abri de leur avidité : il n'avait que trop mérité cette petite punition vis-à-vis de Majorien, et devait s'estimer heureux d'avoir pu sauver sa vie ; mais Sidoine n'était jamais embarrassé pour se tirer d'affaire, même dans les circonstances les plus difficiles. Courtisan

déhonté, il était toujours prêt à encenser le pouvoir dominant; il trouva dans la surtaxe de ses impôts un prétexte pour demander sa grâce à l'empereur, en se plaignant, d'une manière assez comique, d'avoir été traité comme Cerbère et taxé comme s'il avait eu trois têtes (*Carmen XIII*), parce qu'on avait triplé son impôt de capitation ou impôt personnel. Sidoine était du reste un excellent homme, rempli de qualités privées, et dont les flagorneries et les courbettes furent très utiles aux Lyonnais. Ses vœux furent exaucés : Majorien lui accorda son pardon; alors son enthousiasme pour le vainqueur de ses concitoyens ne connut plus de bornes : il adressa, au nom des Lyonnais, une supplique des plus adulatrices à l'empereur, et prononça publiquement à Lyon son panégyrique. Après avoir célébré en termes emphatiques les vertus de Majorien, il implorait sa clémence en faveur de ses concitoyens, et le priait de relever Lyon de ses ruines. Voici en quels termes il fit le tableau des malheurs de sa ville natale :

« Puisque au milieu de nos désastres tu nous es venu comme dernière espérance, remédie à nos malheurs, et, en passant, illustre vainqueur, regarde ta ville de Lyon abattue par de longues souffrances; elle te demande des jours de calme : toi qui lui donnes la paix, rends-lui le courage. Quand le cou fatigué du taureau a quitté quelque temps le joug de la charrue, il sillonne mieux ensuite le dur sein de la terre. Notre cité n'a plus ni bœufs, ni moissons, ni colons, ni citoyens. Florissante, elle connut peu son bonheur; depuis qu'elle est prise, elle sent l'étendue de sa perte : une fois dans la joie, ô prince, on aime à se rappeler ses malheurs passés.

Quoique les ravages nous aient abattus, ta présence néanmoins rétablit toutes choses; puisque nous avons été la cause de ton triomphe, *nos ruines mêmes nous plaisent.*

« Puisque tu abaisses tes regards sur nous, puisque tu contemples d'un œil favorable de malheureux citoyens, nous pouvons bien nous livrer à la joie; il m'en souvient, quand tu daignas me pardonner, tu avais ce même visage : ce front calme et serein annonce ta clémence. » (SIDOINE, *Panég. de Majorien*).

L'empereur ne fut point insensible aux flatteries exagérées de Sidoine : doué d'un caractère naturellement généreux, sa clémence était d'accord avec sa politique; il s'était déjà empressé d'accorder des traités de paix avantageux aux Visigoths et aux Burgundes. Au moment où il se préparait à faire une expédition en Afrique, il avait besoin de laisser derrière lui une nation dévouée à ses intérêts et de s'attirer l'affection des provinces gallo-romaines : les ruines de notre cité, qui, selon le poète courtisan, *plaisaient aux Lyonnais*, disparurent heureusement; Majorien donna des ordres pour en effacer jusqu'aux derniers vestiges; il affranchit Lyon de l'entretien d'une garnison nombreuse et des contributions que cette ville avait encore à payer; il réprima en même temps l'injustice et la vénalité des officiers romains; les magistrats municipaux furent rétablis dans leurs anciens droits. Majorien rétablit aussi l'office de *défenseur de la cité*, création admirable, qui depuis longtemps n'existait plus, même de nom (252). Ces mesures furent exécutées en même temps dans les autres provinces de la Gaule; elles regardèrent comme leur libérateur celui qui mettait fin à leurs maux, et témoignèrent à Majorien

toute leur reconnaissance en lui fournissant des soldats pour son expédition d'Afrique, et tous les autres secours qu'elles pouvaient lui offrir dans leur état d'épuisement.

Les préparatifs que l'empereur faisait contre les Vandales, n'eurent pas tout le résultat qu'il s'en promettait : les armes romaines ne devaient plus briller aux plaines de Zama. Genseric parvint à enlever ou à détruire la plus grande partie des vaisseaux que Majorien faisait équiper dans le port de Carthagène (460 de J.-C.) ; mais craignant sans doute de nouveaux préparatifs de la part d'un ennemi dont il connaissait toute l'activité, et ayant éprouvé la même année plusieurs revers par les victoires du comte Marcellin qui s'était mis au service de l'empereur d'Orient, il proposa la paix à Majorien : elle fut acceptée; Majorien quitta l'Espagne, et revint dans les Gaules ; il passa quelque temps à Arles (461 de J.-C.), où des fêtes de tout genre vinrent encore resserrer les liens d'amitié qui l'unissaient aux Gallo-Romains. Sidoine, qui avait été élevé à la dignité de comte par Majorien, était alors au comble de la faveur; il brillait de tout son éclat au milieu de ces réunions publiques. Le jeune patricien se trouvait un jour avec de nombreux amis, presque tous célèbres dans les lettres, et réunis dans un festin; il y fit l'éloge d'un ouvrage composé par Pierre, secrétaire de l'empereur et grand-maître des lettres. Sidoine engagea la brillante jeunesse réunie autour de lui à élever jusqu'aux cieux l'œuvre du secrétaire impérial; puis s'abandonnant aux inspirations du poète, il improvisa ces strophes qui nous donneront une idée de ce que pouvait être un repas de luxe chez les Romains, à cette époque voisine de la chute de l'empire :

« Allons, amis, célébrons la fête des lettres ; termi-

nons ce jour au milieu des mets, des coupes et des danses.

« Apportez les coussins éclatants de lin (253). Apportez la pourpre resplendissante de Syrie; que des tentures venues du fond de l'Arménie décorent la salle du festin, et nous retracent une chasse aux tigres et aux lions: qu'on voie leur course rapide sur la toile immobile, leur fureur excitée par de nombreuses blessures, leur sang couler comme si le trait avait percé des bêtes féroces réellement animées de la vie; que le Parthe au regard étincelant, la tête tournée en arrière, voltige autour de sa proie sur un coursier léger, et nous donne le spectacle de son adresse à chercher ou éviter tour à tour le combat.

« Que la table circulaire soit couverte d'un lin plus blanc que la neige, et surmontée de lauriers, de lierres et de pampres verdoyants. Remplissez de cytise, de safran, d'amelle, de romarin, de troène, les larges corbeilles, et entourez de guirlandes odoriférantes le buffet et les lits. Qu'une main parfumée d'amome dispose nos cheveux en désordre, et que la vapeur des parfums d'Arabie embaume l'air autour de nous. A l'approche de la nuit, que des lustres nombreux s'allument à la voûte, sous d'éclatants lambris; que, proscrivant l'huile et les graisses visqueuses, le baume oriental brûle seul dans de vastes lampes.

« Que des esclaves, la tête inclinée sous des plats ciselés et ornés de figures en relief, apportent sur leurs épaules les mets les plus exquis : les coupes, les verres, les bassins, remplissez-les de falerne mêlé avec le nard; couronnez de roses les carafes et les trépieds. Il est agréable d'errer entre les guirlandes qui battent les vases

d'albâtre, de former des rondes légères, de livrer à un jeu folâtre nos membres fatigués, et d'imiter les Bacchantes dans nos pas chancelants, nos vêtements en désordre et nos chants licencieux (*a*). Que la superbe Corinthe, assise entre deux mers, nous envoie ses doctes musiciennes, ses habiles joueuses de harpe, dont les doigts harmonieux, pendant qu'elles s'accompagnent de leur chant, font résonner les cordes, comme l'archet les fait parler sur le violon.

« Donnez la flûte aimée des satyres nus; donnez-nous ces heureux amphyons, qui, roulant avec art leur langue sous leur palais, savent tirer de leurs instruments des sons doux et plaintifs. Enfin, que Thalie et Polymnie viennent retracer à notre souvenir tout ce que les poètes ont produit de plus admirable. » (SIDOINE, l. IX, lettre 13e, *à Ferréolus*).

Lorsque ces fêtes furent terminées, Majorien retourna en Italie, après avoir laissé dans les Gaules deux Lyonnais pour les gouverner: Ægidius Syagrius, qui fut chargé du commandement des troupes, sous le titre de chef des milices; et Magnus Félix, qui eut l'administration civile, comme préfet du prétoire.

Les grandes qualités de Majorien promettaient un avenir heureux aux peuples de l'empire; mais un mauvais génie présidait aux dernières destinées de Rome, et il

(*a*) Ces expressions peuvent paraître un peu libres; mais Sidoine dit, en adressant cette improvisation à son ami Tonantius Ferréolus: « Tu jugeras mieux ces vers, lorsque tu te seras abandonné tout entier à la joie des festins. Il ne faut pas examiner en censeur sévère ce que ton ami n'a pu écrire avec un esprit parfaitement calme. »

semblait que tous les hommes capables d'arrêter la chute de l'empire d'Occident dussent périr de mort violente.

Majorien, en proie aux plus sinistres pressentiments, avait repassé les Alpes. La réforme des abus avait excité contre lui tous ceux qui en profitaient; l'affection que les Gallo-Romains lui avaient montrée, l'insuccès de son expédition contre les Vandales, leur servirent de prétexte pour exciter une sédition contre lui. Ricimer, jaloux de la popularité de Majorien, Ricimer qui ne laissa monter des rois sur le trône que pour les faire assassiner, était à la tête de la conjuration. Majorien fut tué dans son camp près de Tortone, le 7 août 461. Ricimer le remplaça par un fantôme de roi nommé Libius-Sévère, sous le nom duquel il conserva toute l'autorité.

Le règne de Libius-Sévère ne fut marqué dans les Gaules que par le renouvellement de l'anarchie, et par les envahissements des auxiliaires. Ægidius, qui commandait dans les Gaules, refusa de reconnaître le nouvel empereur : il croyait pouvoir compter sur le concours des Franks, des Visigoths, des Burgundes, et sur celui des provinces gallo-romaines qui lui demandaient à grands cris de venger la mort de Majorien. Ægidius devait aussi regarder comme auxiliaires les Franks d'outre-Rhin qui s'étaient mis volontairement sous son autorité (458 de J.-C.), après avoir chassé leur chef Childéric.

Il se disposait à porter la guerre au sein même de l'Italie; mais Ricimer détourna, par ses intrigues, l'orage qui le menaçait : il s'empressa de faire des concessions aux auxiliaires d'Ægidius, pour obtenir leur alliance. Il céda aux Visigoths la ville de Narbonne (462 de J.-C.), que le comte Agrippin, gouverneur de

cette ville, livra à Théodoric (*Chronique d'Idace*). On voit, par la Chronique de Marius d'Avenches, que dans le même temps Ægidius et les Visigoths se livrèrent bataille, près d'Orléans, entre la Loire et le Loiret : Frédéric, l'un des frères de Théodoric, y fut tué. Marius ne donne pas d'autres détails. Les Burgundes acceptèrent aussi l'alliance de Ricimer, qui accorda à Gondioc, un de leurs chefs, le titre de maître de la milice, ou commandant militaire des Gaules au nom des Romains (254). Ils étendirent leur domination jusqu'à Die en Provence (463 de J.-C.), mais Ægidius maintint son autorité à Lyon. Les Franks d'outre-Rhin cessèrent aussi de reconnaître l'autorité d'Ægidius; ils s'emparèrent de la cité d'Agrippine sur le Rhin, où ils firent un carnage effroyable des habitants : ils appelèrent cette ville *Colonie*, d'où lui est venu le nom de Cologne. Ægidius essaya vainement de la défendre, il fut obligé de se retirer devant cette irruption imprévue (255); mais il paraît que peu de temps après il amena les Franks à traiter, soit par la force des armes, soit par quelques concessions, puisque Grégoire de Tours dit qu'*il régna avec Childéric*. Ce chef des Franks avait été rappelé par ses soldats, dans le même temps où ils s'emparèrent de Cologne. Ricimer voyant qu'Ægidius se maintenait dans les Gaules, malgré les obstacles qu'il lui avait suscités, le fit périr (464 de J.-C.), les uns disent dans une embûche, les autres par le poison (Idace). Son fils Syagrius, lyonnais comme lui, s'empara de Soissons et de quelques territoires voisins, dont il se fit une souveraineté indépendante avec l'appui des Franks.

Ce fut seulement après la mort d'Ægidius que les Burgundes furent autorisés à occuper Lyon à titre

d'auxiliaires. D'après le récit de Sidoine, les Burgundes étaient des hôtes fort peu aimables; il écrivait à son ami Catulinus, en s'excusant de ne pouvoir composer pour lui un épithalame :

« Comment pourrais-je composer des chants d'hymen, alors que je suis forcé d'entendre le langage barbare du Germain, et d'applaudir en me faisant violence à ce que chante dans son ivresse le Burgunde qui se parfume la tête d'un beurre rance? Effrayée par la lyre discordante des barbares, ma muse dédaigne des vers de six pieds, depuis qu'elle voit des protecteurs qui en ont sept. Heureux tes yeux, heureuses tes oreilles, heureux ton nez lui-même! car il ne sent pas dix fois par jour l'odeur de l'ail et de l'oignon. » (SIDOINE, *Carmen XIII*).

Mais la répugnance de Sidoine pour les Burgundes était plutôt causée par la disgrâce où l'avaient placé ses intrigues politiques, que par les défauts qu'il reproche avec exagération à ces conquérants germains; car, lorsqu'il fut rentré en faveur sous le règne suivant, il ne parla plus des Burgundes qu'avec éloge, comme on peut le voir dans ses œuvres.

La province lyonnaise n'était malheureusement pas encore sous l'autorité absolue des Burgundes; la domination romaine devait s'y faire sentir encore par les exactions les plus arbitraires. L'incapable Libius-Sévère venait d'être empoisonné par les ordres de Ricimer (15 août 465), qui semblait ne pouvoir souffrir ni la nullité ni les talents de ceux qu'il faisait monter sur le trône; il gouverna pendant deux ans, sous le titre de patrice. Enfin, après de longues négociations avec l'empereur d'Orient, il fut convenu qu'Anthémius, officier au ser-

vice de cet empereur, serait proclamé comme successeur de Libius-Sévère (août 467), et que Ricimer, en épousant sa fille, conserverait une partie de l'autorité (256). Sidoine profita de l'avénement d'Anthémius pour obtenir l'oubli de sa conduite passée; il se rendit à Rome, où il prononça le panégyrique de ce nouvel empereur. Ses flatteries lui valurent la dignité de préfet de Rome; il fut en même temps chargé de réorganiser l'administration des Gaules. Ses parents et ses amis furent investis des principales charges: Ecdicius, fils d'Avitus, et par conséquent son beau-frère, fut nommé gouverneur militaire de l'Auvergne (257); Arvande, son ami, fut élevé à la dignité de préfet du prétoire des Gaules.

Arvande fit peser une tyrannie insupportable sur la province lyonnaise : non content d'accabler les habitants d'énormes exactions, il eut encore l'imprudence d'engager Eurik, roi des Visigoths (258), à partager avec les Burgundes les territoires que les Romains possédaient encore dans les Gaules. Sa lettre fut interceptée. Trois députés de la province lyonnaise, Tonantius Ferréolus, Thaumastus et Pétronius, partirent de Lyon pour demander justice de ses malversations au sénat; ils eussent peut-être obtenu difficilement sa condamnation, si Arvande n'avait été accusé en même temps de conspirer contre le gouvernement romain, crime bien plus grave aux yeux du sénat que les exactions arbitraires arrachées aux provinces gauloises.

« Arvande fut mandé à Rome, dit Sidoine; mais, aussi arrogant qu'avide, il manifesta moins de crainte que d'insolence. Arrivé à Rome, il parcourait, vêtu de blanc (259), la place du Capitole, invectivant hautement contre les lois, l'empereur, le sénat, et se plaignait de

ce que, au lieu de punir ses accusateurs, on discutait sa cause. Il parut devant le sénat dans une toilette recherchée, et alla se placer rapidement presque au milieu des juges, tandis que les députés de la province lyonnaise, attendant le message des décemvirs (260) dans un costume négligé, à demi-vêtus de deuil, s'asseyaient modestement à l'extrémité d'un banc, quoique Ferréolus, investi de la dignité de sénateur, eût le droit de se placer parmi ses collègues. En paraissant ne se ressouvenir que de sa qualité de légat, il attira sur lui et les députés de la province l'intérêt général.

« Cependant le procès commence, les parties se lèvent; les députés exposent leurs plaintes. Après avoir montré le décret de la province qui les autorisait à demander justice au sénat, ils présentent la lettre que l'accusé a écrite au roi des Visigoths. Pendant qu'on la lisait, Arvande, qu'on n'interrogeait point, interrompt la lecture, s'écrie qu'il l'a dictée lui-même, et, comme pour braver ses juges, répète deux ou trois fois le même aveu. Les juges déclarèrent alors qu'il était inutile d'aller plus loin, puisque l'accusé, de son propre aveu, était coupable du crime de lèse-majesté.

« Arvande comprit alors le sort qui le menaçait; il changea de visage en apprenant qu'on pouvait être condamné à mort sans avoir aspiré à la pourpre, et se repentit vainement d'avoir parlé avec tant d'imprudence. Il fut sur-le-champ dépouillé des priviléges de la préfecture; après l'avoir fait ainsi rentrer dans la classe plébéienne, on le conduisit en prison : quinze jours après, son jugement fut prononcé. Il fut condamné à mort (469 de J.-C.), et jeté dans l'île du serpent d'Epidaure (261), où il devait, d'après l'ancien sénatus-con-

sulte de Tibère, traîner sa vie pendant trente jours après la sentence, redoutant à chaque heure la corde hideuse du bourreau, les crampons de fer et les gémonies (262). »

Cependant Sidoine et les autres amis d'Arvande eurent recours à la clémence d'Anthémius : ils obtinrent que la peine de mort, qui lui avait été infligée, serait commuée en celle d'un exil perpétuel et de la confiscation des biens.

La condamnation d'Arvande n'empêcha point les Visigoths de chercher à étendre leurs conquêtes ; ils menacèrent d'abord le Berri (469 de J.-C.). Anthémius engagea Riothame, chef des Bretons, établis depuis peu dans la province à laquelle ils ont laissé leur nom (263), à marcher contre les Visigoths. Riothame, à la tête d'un corps d'armée de douze mille hommes, fut battu par les Visigoths près du bourg de Déols, sur les bords de l'Indre, et obligé de se retirer sur les terres des Burgundes auxiliaires des Romains. Cependant les Visigoths ne purent s'emparer du Berri ; ils furent détournés de cette conquête par la nécessité de s'opposer aux Burgundes : ceux-ci occupaient déjà le Vivarais, et avaient agrandi leurs possessions jusqu'à la Durance. Ce fut sans doute pour empêcher les Burgundes de s'étendre au-delà, que les Visigoths quittèrent le Berri ; car on voit que dans le même temps (470 de J.-C.) ils s'emparèrent d'Arles et de Marseille, au préjudice des Romains (264). La même année, Anthémius, pour conserver l'alliance des Burgundes, leur confirma leurs nouvelles possessions sous la suzeraineté de Rome.

On voit, par les lettres de Sidoine, qu'ultérieurement à cette concession, Chilpéric, l'un des chefs burgundes, et qui avait succédé à Gondioc son frère dans la charge

de maître de la milice, en remplissait encore les fonctions au nom des Romains.

Le Berri et l'Auvergne étaient les seules provinces qui reconnussent encore l'autorité directe et absolue des Romains. Séronat, qui avait succédé à Arvande dans la charge de préfet des Gaules, se montra encore plus avide et plus cruel que son prédécesseur : soutenu secrètement par le puissant roi des Visigoths, il fit tous ses efforts pour obliger l'Auvergne à se jeter dans les bras de ce prince. Le despotisme qu'il faisait peser sur cette province était devenu si intolérable, que la noblesse se disposait à quitter le pays; le peuple était encore plus malheureux : les exactions de Séronat avaient produit la stérilité des terres, et engendré la plus profonde misère. Nous donnerons une idée de la terreur qu'il inspirait, en citant ces paroles de Sidoine qui était alors évêque d'Auvergne (265) :

« Séronat revient de Toulouse (capitale des Visigoths); semblable au dragon sorti de son antre, il approche déjà des Gabalitains (peuple du Gévaudan, qui dépendait de l'Auvergne) pâles de frayeur. Tous, dispersés de côté et d'autre, ont déserté leurs villes; Séronat tantôt les épuise les uns après les autres par des impôts inouïs, tantôt les enveloppe dans les filets de la calomnie, et ne permet pas même à ces malheureux de retourner dans leurs foyers, lorsqu'ils ont payé plusieurs fois le tribut annuel. Un signe certain de son arrivée prochaine, c'est que, partout où il dirige ses pas, on voit traîner en foule des prisonniers chargés de fers. Pour peindre un pareil monstre, ce ne serait assez ni de Cicéron le prince des orateurs, ni de Virgile le prince des poètes. »

Les habitants de l'Auvergne se décidèrent enfin à demander jnstice; le sénat ne pouvait la refuser, sans s'exposer à voir passer immédiatement cette province sous l'autorité des Visigoths. Séronat fut condamné à mort et exécuté (471 de J.-C.).

Quelques mois après, Anthémius fut mis à mort par ordre de Ricimer son gendre (11 juillet 472), et remplacé par Olybre. Ricimer mourut le 18 août suivant; avant de mourir il fit reconnaître, pour son successeur dans la charge de patrice de l'empire d'Occident, Gondebaud frère de Chilpéric, chef des Burgundes qui occupaient Lyon. Olybre mourut le 23 octobre 472. Après un interrègne de quatre mois, Gondebaud, investi de toute l'autorité de Ricimer, fit, par son influence, monter Glycère sur le trône d'Occident (266) : il fut proclamé à Rome le 5 mars 473.

Pendant ces événements, les Visigoths s'étaient rendus maîtres du Berri; ils entrèrent ensuite en Auvergne, et vinrent mettre le siége devant Clermont (473 de J.-C.). Quatre évêques, Basile d'Aix, Léon d'Arles, Faust de Riez et Græcus de Marseille, entreprirent vainement de rétablir la paix entre les Visigoths et les Romains. La ville de Clermont n'avait, pour se défendre, que ses habitants et une faible garnison que commandait Ecdicius, gouverneur de l'Auvergne. Chilpéric envoya quatre mille soldats burgundes pour mettre cette place en état de résister aux Visigoths. Sidoine, qui était resté à Clermont, écrivait, au sujet de ce siége, à Félix, préfet des Gaules:

« J'ai le cœur grandement affligé; les armes des nations qui nous entourent épouvantent notre ville (Clermont), devenue pour ainsi dire une barrière entre

leurs limites: placés comme une triste proie au milieu de deux peuples rivaux, suspects aux Burgundes, voisins des Goths, nous sommes exposés à la fureur de nos ennemis et à l'envie de ceux qui nous défendent. »

Les habitants de Clermont et leurs auxiliaires opposèrent une vive résistance aux Visigoths, et souffrirent les privations les plus dures et toutes les horreurs de la faim plutôt que de se rendre. Sidoine redoutait surtout le roi des Visigoths, parce que ce roi, professant l'arianisme comme les Burgundes, montrait une haine violente contre la religion catholique: « Les églises tombaient en ruines dans ses états, dit Sidoine, et les portes en étaient bouchées par des ronces. » Sidoine ajoute encore: « Quoique ce roi des Goths soit terrible à cause de ses forces, je crains moins ses coups pour les murs des Romains que pour les lois chrétiennes. Le seul nom de catholique lui cause une telle horreur, dit-on, que vous le croiriez le chef de sa secte, comme il est celui de ses peuples. Ajoutez encore la puissance de ses armes, le feu de son courage, la vigueur de sa jeunesse. L'unique travers de ce prince, c'est d'attribuer à la bonté de sa religion le succès de ses entreprises, tandis qu'il ne le tient que d'une félicité temporelle. »

L'hiver vint forcer les Visigoths à lever le siége de Clermont; leur invasion avait ruiné non-seulement l'Auvergne et les territoires qui en dépendaient, mais encore ceux d'Arles, de Riez, d'Avignon, de St-Paul-Trois-Châteaux et de Viviers, qui avaient été dévastés par les combats des Visigoths et des Burgundes : la famine se faisait sentir cruellement dans tous ces pays. Ecdicius, gouverneur d'Auvergne, et Patient, évêque de Lyon, apportèrent quelque soulagement à ces infortunes;

ils firent venir des blés à leurs frais, et nourrirent un nombre considérable de pauvres.

Peu de temps après, Sidoine vint à Lyon (474 de J.-C.), d'abord pour assister à la dédicace d'une église que l'évêque Patient venait de faire achever, ensuite pour justifier son parent Apollinaire auprès de Chilpéric, chef des Burgundes. On avait accusé Apollinaire d'avoir voulu, par les conseils du patrice Gondebaud, détacher la ville de Vaison des possessions de Chilpéric. Dans la lettre que Sidoine écrit à ce sujet à son parent Apollinaire (liv. V, lettre 6me), il lui annonce qu'il l'a justifié auprès de Chilpéric, auquel il ne donne d'autre titre que celui de chef de la milice, c'est-à-dire gouverneur militaire au nom des Romains; mais dans une lettre ultérieure adressée à l'évêque de Lyon (liv. VI, lettre 12me, *à Patient*), il félicite cet évêque de ce que *le roi* Chilpéric daigne venir manger à sa table, et lui dit que la reine s'émerveille de ses jeûnes. Ainsi il paraît que Chilpéric ne prit le titre de roi de Burgundie et ne se rendit tout-à-fait indépendant de l'autorité de Rome, que sur la fin de l'année 474. Lyon devint la capitale de son royaume.

La religion catholique prenait, à cette époque, un accroissement considérable dans les provinces gallo-romaines soumises aux Burgundes, parce les grands dignitaires de l'empire, qui s'étaient jetés dans la carrière ecclésiastique, étaient possesseurs d'immenses fortunes qui leur donnaient une grande influence, et dont ils employaient une partie à rendre le culte catholique plus magnifique dans ses pompes extérieures, pour frapper les yeux de la multitude toujours avide de spectacles publics.

Les cryptes souterraines des premiers siècles de l'église chrétienne étaient remplacées par des basiliques dont la cime orgueilleuse allait se perdre dans les nues, et la religion du Christ s'éloignait chaque jour davantage de sa simplicité primitive. Les Burgundes, quoique professant l'arianisme, ne voulurent point heurter les préjugés des populations gallo-romaines soumises à leur domination, et ne mirent point d'obstacles à cette extension de la puissance ecclésiastique qui ne s'élevait que trop rapidement sur les ruines du culte des dieux de Rome.

Il y avait déjà, sur la fin du cinquième siècle, un grand nombre d'édifices religieux dans le Lyonnais, et plusieurs monastères, entre autres ceux de Grigny, de l'Ile-Barbe, celui d'Ainay qui était connu, à cette époque, sous le nom d'*inter amnis* (267), c'est-à-dire situé entre les rivières.

L'église que l'évêque Patient venait de faire construire, était contiguë à la crype souterraine qu'on voit encore de nos jours; elle était construite sur l'emplacement de celle qu'on appelle aujourd'hui église de St-Irénée (268). Sidoine fit graver, sur le frontispice de cette somptueuse basilique, l'inscription suivante :

« Qui que tu sois, qui vantes cet ouvrage de Patient notre pontife et notre père, puisses-tu voir tes vœux exaucés et tes demandes écoutées! Ici s'élève un temple; il n'est tourné ni vers la droite, ni vers la gauche, mais sa face regarde l'orient équinoxial. La lumière étincelle au dedans; le soleil est attiré contre des lambris dorés, et promène sur le métal jaunâtre ses rayons de même couleur. Des marbres de différentes natures enrichissent la voûte, les fenêtres et le pavé; et, sous des figures pein-

tes, un enduit d'un vert printannier fait éclater des saphirs sous des vitraux verdoyants. Un triple portique, soutenu par de magnifiques colonnes de marbre d'Aquitaine (des Pyrénées), forme l'entrée du temple; d'autres portiques, semblables au premier, embellissent le fond du vestibule. Une forêt de colonnes de pierre, se déroulant au loin, environne la grande nef. D'un côté retentit la voie publique (269), de l'autre coule l'Arar (la Saône). C'est vers le temple que se retournent le piéton, le cavalier, et celui qui dirige un chariot bruyant; c'est vers le temple que le chœur des nautes inclinés (270) élève la voix en saluant le Christ; les rives répètent de joyeux *alleluia*. Chantez, chantez ainsi, nautes et passants: voilà le lieu où chacun doit se rendre; voilà le chemin qui conduit au salut (271). »

Sidoine nous a encore transmis quelques documents qui nous prouvent que le clergé, au cinquième siècle, n'avait pas encore abdiqué toutes les habitudes de la vie patricienne. « Nous étions réunis, dit-il, au sépulcre de saint Just (272). On avait fait, avant le jour, la procession annuelle au milieu d'une nombreuse population que ne pouvaient contenir la basilique et la crypte, quoique entourées d'immenses portiques. Après que les moines et les clercs eurent, en chantant alternativement les psaumes avec une grande douceur, célébré matines, chacun se retira de divers côtés, pas très loin cependant, afin d'être prêts pour la troisième heure (273), lorsque les prêtres célébreraient le sacrifice divin. Les dimensions du lieu, trop étroites pour la foule qui se pressait autour de nous, et la grande quantité de lumières, nous avaient suffoqués; la pesante vapeur d'une nuit encore voisine de l'été (274), quoique attiédie par la première

fraîcheur d'une nuit d'automne, avait encore échauffé cette enceinte. Tandis que les diverses classes de la société se dispersaient de tous côtés, les principaux citoyens allèrent se rassembler autour du tombeau du consul Syagrius, qui n'était pas éloigné de la portée d'une flèche (275). Quelques-uns s'étaient assis sous l'ombrage d'une treille formée de pieux qu'avaient recouverts les pampres verdoyants de la vigne; nous nous étions étendus sur un vert gazon embaumé du parfum des fleurs. La conversation était douce, enjouée, plaisante; en outre, ce qui était le plus agréable, il n'était question ni des puissances, ni des tributs; nulle parole qui pût compromettre, et personne qui pût être compromis. Quiconque pouvait raconter en bons termes une histoire intéressante, était sûr d'être écouté avec empressement. Toutefois on ne faisait point de narration suivie, car la gaîté interrompait souvent le discours. Fatigués enfin de ce long repos, nous voulûmes faire quelque chose. Bientôt nous nous séparâmes en deux bandes, selon les âges ; nous demandâmes, les uns une paume, les autres une table et des dés. Pour moi, je fus le premier à donner le signal du jeu de paume, car je l'aime, tu le sais, autant que les livres (276). D'un autre côté, Domnitius, homme rempli de grâce et d'enjouement, s'était emparé des dés, les agitait et frappait de son cornet, comme s'il eût sonné de la trompette pour appeler à lui les joueurs. Quant à nous, nous jouâmes beaucoup avec la foule des écoliers, de façon à ranimer par cet exercice salutaire la vigueur de nos membres engourdis en un trop long repos. L'illustre Philimatius lui-même, dont

..... la vieillesse encor veut cueillir un laurier,

comme a dit l'illustre poète de Mantoue (*Enéide*), se mêla

constamment aux nombreux joueurs de paume. Il avait réussi très bien à ce jeu, quand il était jeune; mais comme il était fort souvent repoussé du milieu, où l'on se tenait debout, par le choc du joueur qui courait; comme d'autres fois, s'il entrait dans l'arène, il ne pouvait ni couper le chemin, ni éviter la paume volant devant lui ou tombant sur lui, et que, renversé fréquemment, il ne se relevait qu'avec peine de sa chute malencontreuse, il fut le premier à s'éloigner de la scène du jeu, poussant des soupirs et fort échauffé. Cet exercice lui avait fait gonfler les fibres du foie, et il éprouvait des douleurs poignantes. Je m'arrêtai aussitôt pour faire l'acte de charité de cesser en même temps que lui, et d'éviter ainsi à notre frère l'embarras de la fatigue. Nous nous assîmes donc de nouveau, et bientôt la sueur le força à demander de l'eau pour se laver le visage : on lui en présenta, et en même temps une serviette chargée de poils, qui, nettoyée de la saleté de la veille, était par hasard suspendue sur une corde tendue devant la porte de la petite maison du portier. Tandis qu'il séchait à loisir ses joues : « Je voudrais, me dit-il, que tu dictasses un quatrain sur le linge qui me rend cet office. »

« Soit, lui répondis-je. — Mais, ajouta-t-il, que mon nom soit contenu dans ces vers. — Je lui répondis que ce qu'il demandait était faisable. — Eh bien! reprit-il, dicte donc. — Je lui dis alors en souriant : Sache cependant que les Muses s'irriteront bientôt, si je veux me mêler à leur chœur au milieu de tant de témoins. — Il reprit alors très vivement, et toutefois avec politesse, car c'est un homme de feu et une source inépuisable de bons mots : « Prends plutôt garde, seigneur Sollius (277), qu'Apollon ne s'irrite bien davantage, si tu tentes de

séduire en secret et seul ses chères élèves. » Tu peux juger quels applaudissements excita cette réponse rapide et si bien tournée ; alors, et sans plus de retard, je lui dictai le quatrain que voici : « Un autre matin, soit en sortant d'un bain chaud, soit lorsque la chasse échauffe le front, puisse le beau Philimatius trouver encore ce linge pour sécher son visage tout mouillé, afin que la sueur passe de son front dans ce tissu, comme dans le gosier d'un buveur (*a*) ! » A peine notre Epiphane avait-il écrit ces vers, qu'on vint nous annoncer que l'heure était venue et que l'évêque sortait de sa retraite. »

Sidoine fut bientôt rappelé à Clermont (475 de J.-C.) par une nouvelle invasion du puissant roi des Visigoths, qui, depuis le dernier siége de cette ville, avait encore étendu ses possessions tant dans les Gaules qu'en Espagne. L'empereur Glycère avait été déposé, et, le 24 juin 474, l'empereur d'Orient avait fait monter sur le trône d'Occident son parent Jules Népos : ce nouvel empereur avait retiré la charge de patrice à Gondebaud, pour la donner à Oreste, un de ses officiers. Népos, informé de la marche d'Eurik sur la capitale des Arvernes, et voyant qu'il lui serait impossible d'opposer aucune résistance aux forces nombreuses que le roi des Visigoths avait mises en mouvement, lui fit cession de cette province (475 de J.-C.).

Sidoine avait montré une si violente opposition à la négociation de ce traité, que le roi des Visigoths donna

(*a*) Pour qu'on puisse trouver quelque mérite à cette réponse, nous devons faire remarquer qu'elle est improvisée en vers dans le texte latin.

ordre de l'arrêter et de l'enfermer au château de *Livia*, dans le Languedoc. L'évêque d'Auvergne trouva sa captivité un peu dure, si l'on en juge par les détails qu'il donne à ce sujet : « Je ne pouvais goûter, dit-il, aucun repos, à cause du vacarme que faisaient deux vieilles femmes du pays des Goths, logées au-dessus de ma chambre et sous les toits, femmes querelleuses, buveuses et dégoûtantes comme on n'en verra jamais. »

Sidoine se tira encore d'embarras dans cette circonstance; il obtint sa liberté. Cependant, malgré ses adulations, le roi des Visigoths n'en conservait pas moins pour lui une grande froideur, et refusait de le laisser venir dans son diocèse; mais Sidoine n'était pas homme à se décourager facilement : n'osant plus solliciter directement sa grâce auprès d'Eurik, il adressa à Lampride, célèbre rhéteur et poète de Bordeaux, une épître en vers dont voici la traduction (278) :

« J'ai presque vu deux fois la lune achever son cours, et n'ai obtenu qu'une seule audience; le maître de ces lieux (Eurik, qui était alors à Bordeaux, ainsi que Sidoine) trouve peu de loisirs pour moi, car l'univers entier demande aussi réponse et l'attend avec soumission. Ici nous voyons le Saxon aux yeux bleus, intrépide sur les flots, mal à l'aise sur la terre. Ici le vieux Sicambre, tondu après sa défaite, laisse croître de nouveau ses cheveux. Ici se promène l'Hérule aux joues verdâtres, presque de la teinte de l'Océan, dont il habite les derniers golfes. Ici le Burgunde, haut de sept pieds, fléchit le genou et implore la paix. Ici l'Ostrogoth réclame le patronage qui fait sa force, et à l'aide duquel il fait trembler les Huns; humble d'un côté, fier de l'autre. Ici, toi-même, ô Romain, tu viens prier pour ta

vie; et quand le Nord menace de quelques troubles, tu sollicites le bras d'Eurik contre les hordes de la Scythie: tu demandes à la puissante Garonne de protéger le Tibre affaibli. »

Il est vrai que le roi des Visigoths était alors tout-puissant, et que les Burgundes eux-mêmes semblaient ne conserver leurs conquêtes que sous son bon plaisir (279). La cour de Toulouse avait, pour ainsi dire, remplacé le chef-lieu de l'empire: tout ce que l'Italie et les Gaules renfermaient de citoyens distingués s'y rendait avec empressement. Toulouse était, à cette époque, la ville la plus renommée par son luxe et sa civilisation.

L'épître de Sidoine fut appuyée par l'intercession de Léon, ministre, conseiller intime d'Eurik, et l'un des rhéteurs les plus estimés de son temps. Sidoine obtint sa grâce, et la permission d'aller reprendre ses fonctions épiscopales à Clermont. La cession de l'Auvergne anéantissait de fait le reste de l'autorité romaine dans les Gaules; peu de temps après cette cession, le patrice Oreste assiégea l'empereur Népos dans Ravenne, et fit reconnaître empereur son fils, qu'on nomma par dérision Augustule, soit à cause de son bas âge, soit pour établir toute la différence qu'il y avait entre ce dernier des empereurs et le célèbre fondateur de l'empire. Augustule ne régna que dix mois; les auxiliaires au service de Rome, n'ayant pu obtenir le tiers des terres de l'Italie, qu'ils demandaient à Oreste, se révoltèrent. Ayant à leur tête Odoacre, chef des Hérules, ils marchèrent contre Oreste, qui fut massacré dans Pavie; son fils Augustule fut relégué à Lucullanum, dans la Campanie. Odoacre se rendit maître de Rome le 23 août 476, et, abandonnant toute prétention sur les Gaules, se con-

tenta du titre de roi d'Italie. Ainsi finit l'empire romain d'Occident; sa chute, préparée et prévue depuis longtemps, fut un événement presque inaperçu, et cependant le colosse entraînait sous ses ruines la civilisation de l'Europe.

On a fait de nombreuses dissertations pour rechercher quelles furent les causes de la décadence et de la dissolution de l'empire romain; on devrait plutôt s'étonner que cet empire ait pu subsister si longtemps, malgré les vices de ses maîtres. Il a fallu tout le prestige du grand nom de la république romaine, pour lui procurer une existence aussi longue. On admire peut-être trop aussi la civilisation et le luxe de Rome sous les Césars : cette civilisation factice, et obtenue aux dépens des provinces, ressemble quelque peu à l'existence brillante de ces fils de famille qui dissipent en quelques années les richesses amassées par leurs pères.

Depuis l'établissement de la république, le peuple romain était intervenu directement dans les affaires, par sa présence dans les comices : il nommait ses magistrats, décrétait les lois qui furent ajoutées à celle des douze tables, délibérait au Forum, au Champ-de-Mars, sur la paix, la guerre, les traités. Le peuple romain gouverna pendant quatre siècles, et pendant quatre siècles la république devint toujours de plus en plus puissante.

César fut le premier qui corrompit l'esprit public, pour se rendre maître du pouvoir : il jeta à profusion au peuple et aux soldats les richesses arrachées aux provinces des Gaules et à d'autres contrées ; il s'arrogea la moitié des élections. Auguste suivit son exemple; il fit semblant de rendre les élections au peuple, mais en réalité le peuple ne nomma que les candidats désignés

par lui. En échange, il prodigua aux Romains les jeux, les fêtes, les largesses, et, sous son règne, plus de trois cent mille citoyens oisifs furent nourris aux dépens des provinces (Juste-Lipse, *de Magnitudine Romanâ*). Ses successeurs enchérirent encore sur ses prodigalités; on peut en lire le tableau effrayant dans Suétone, Dion Cassius, Juste-Lipse, Tacite, Jules Capitolin. Un peuple oisif et turbulent, des légions indisciplinées et toujours prêtes pour la révolte, des provinces s'efforçant de secouer le joug de la tyrannie, tel fut le résultat de cette politique corruptrice qui livra l'empire aux barbares.

LYON

SOUS LES ROIS BURGUNDES.

Lorsque la chute de l'empire romain d'Occident eut définitivement laissé Lyon sous la domination des Burgundes et de leur roi Chilpéric, le territoire de la Gaule était ainsi divisé :

Les Visigoths possédaient, à l'exception du Vivarais, tout le pays situé entre la Loire, le Rhône et les deux mers, et au-delà du Rhône, tous les territoires renfermés entre le Rhône, les Alpes, la Méditerranée et la Durance qui leur servait de limite avec les Burgundes. Ceux-ci possédaient le Vivarais, la Provence depuis la Durance, le Dauphiné, la Savoie, la Suisse, l'Alsace, la Franche-Comté, Bresse et Bugey, la Bourgogne, le Nivernais, le territoire de Langres, le Lyonnais, le Beaujolais, la partie du Forez qui est située sur la rive droite

de la Loire, et peut-être même cette province tout entière : car nous n'avons aucun document qui puisse fixer d'une manière précise la ligne qui séparait, sur ce point, les frontières des Visigoths et des Burgundes.

Un Lyonnais, Syagrius, fils d'Ægidius, maintenait son autorité à Soissons et sur quelques villes voisines.

La partie des provinces armorikaines située au nord de la Loire, c'est-à-dire la Bretagne, la Normandie, l'Ile-de-France et quelques territoires adjacents, s'était constituée en république, mais probablement sous la protection du roi des Visigoths; il avait récemment châtié, dans ces provinces, les Saxons qui y commettaient beaucoup de ravages.

Les Franks de diverses tribus occupaient à peu près tout le reste du territoire, jusqu'au Rhin.

Il paraît que les trois peuples germains qui s'étaient établis dans les Gaules conservèrent ces limites d'un commun accord (280), et même que le roi des Visigoths, pour mieux affermir sa bonne intelligence avec les Franks, accorda sa fille en mariage à Sigismer qui paraît avoir été un des chefs les plus puissants des tribus frankes établies, à cette époque, sur le territoire des Gaules (281).

Sidoine nous a laissé une description brillante du passage de ce jeune prince, qu'il vit sans doute à Clermont ou à Toulouse. Voici ce qu'il écrivait, à ce sujet, à son ami Domnitius :

« Toi qui aimes tant à voir des armes, des troupes et des guerriers, quel plaisir tu aurais goûté si tu avais vu Sigismer, jeune prince du sang royal, paré à la manière de sa nation, ou comme un homme qui va faire la demande d'une femme, se rendre au prétoire de son beau-

père ! Il était précédé et suivi de plusieurs chevaux superbement harnachés, et tout couverts de pierreries étincelantes. Mais ce qui, dans cette pompe, méritait le plus de fixer l'attention, c'était le jeune prince lui-même, marchant à pied au milieu de ceux qui le devançaient ou le suivaient : il était revêtu d'écarlate, éblouissant d'or, couvert d'étoffe de soie d'une éclatante blancheur; le contour de sa chevelure, le vermeil de ses joues, le teint de sa peau, tout répondait à sa riche parure. L'aspect des petits rois et des officiers qui l'accompagnaient, inspirait la terreur au sein même de la paix : leurs pieds étaient enfermés dans des brodequins attachés au-dessus du talon, et revêtus d'un poil rude ; leurs genoux, leurs jambes et leurs mollets étaient découverts. Ces guerriers avaient, en outre, un vêtement serré et rayé de diverses couleurs qui descendait à peine à leurs jarrets saillants, et dont les manches ne couvraient que le haut du bras ; leurs saies, de couleur verte, étaient bordées d'écarlate, et leurs épées étaient suspendues à leurs épaules par des baudriers qui leur serraient les flancs ; ils portaient des robes fourrées retenues par une agrafe. Ce qui servait à leur parure, servait aussi à leur défense : leur main droite était armée de piques à crochets, et de haches qui se lancent ; leur bras gauche était ombragé par des boucliers dont les bords étaient d'argent et la bosse dorée : la lumière en faisait ressortir la richesse et le travail ; enfin, tout se trouvait disposé de telle sorte que, dans une cérémonie nuptiale, on étalait une pompe non moins digne de Mars que de Vénus. »

La tranquillité, maintenue par le commun accord des peuples conquérants de la Gaule, fut bientôt troublée

par les dissensions qui s'élevèrent entre les princes burgundes immédiatement après la chute de l'empire d'Occident, c'est-à-dire dès l'an 477. Ces princes étaient au nombre de quatre, savoir : Chilpéric, maître de Lyon, et ses trois frères Gondebaud, Godomar et Gondegisèle. Godomar prit parti pour Chilpéric, et Gondegisèle pour Gondebaud. La guerre qui éclata entre ces princes se termina d'une manière tragique. (*Voyez* GRÉGOIRE DE TOURS). Chilpéric, assiégé dans Vienne par les troupes de Gondebaud, fut mis à mort, ainsi que son frère Godomar. Gondebaud fit ensuite jeter dans le Rhône la femme de Chilpéric, après lui avoir fait attacher une pierre au cou ; il fit périr également les deux fils de Cbilpéric, et ne fit grâce qu'à ses deux filles : l'aînée, nommée Chrona, prit le voile; et la plus jeune, nommée Clotilde, fut conduite à Lyon, au monastère de St-Michel (282), fondé par sa tante Carétène, épouse du roi Gondebaud. Cette reine, qui mourut en 506, fut enterrée dans l'église de ce monastère. Nous rapportons ici l'épitaphe qui était gravée sur sa tombe, et que Duchesne nous a conservée :

Sceptrorum columen, terræ decus et jubar orbis,
Hoc artus tumulo vult Caretena tegi :
Quâ famulam tu, Christe, tuam, rerumque potentem
De mundi regnis ad tua regna vocas,
Thesaurum ditem felici fine secutam,
Fotis pauperibus quem dedit illa Deo.
Jamdudùm castum castigans aspera corpus,
Delituit vestis murice sub rutilo.
Occuluit læto jejunia sobria vultu,
Secretèque dedit regia membra cruci.

Principis excelsi curas partita mariti,
Adjuncto rexit culmina consilio.
Præclaram sobolem dulcesque gavisa nepotes,
Ad veram doctos sollicitare fidem.
Dotibus hic pollens sublimi mente subire
Non sprevit sacrum post diadema jugum.
Cedat odoriferis quondam dominata Sabæis,
Expetiit mirum quæ Salomonis opus.
Condidit hæc templum præsens quod personat orbe,
Angelicisque dedit limina celsa choris.
Laxatura reos, regi quas sæpè ferebat,
Has offerre preces, nunc tibi, Christe, potest.
Quam cùm post decimum rapuit mors invida lustrum,
Accepit melior tum sine fine dies.
Jamque bis octonâ septembrum luce movebat
Nomen Messalæ consulis annus egens.

On voit, par cette épitaphe, que Carétène mourut à l'âge de cinquante ans révolus, sous le consulat de Messala, c'est-à-dire en 506 de J.-C. Elle était donc l'épouse de Gondebaud, et non sa mère, comme l'ont prétendu les historiens du Lyonnais. Ce qui les a induits en erreur, c'est que l'auteur de cette épitaphe, par une licence poétique, désigne sous le nom de *nepotes* ou petits-fils les deux fils de Carétène, qu'elle fit élever dans la religion catholique.

Plusieurs historiens croient devoir fixer la défaite et la mort de Chilpéric à l'an 489 ou 491; mais, quoique les documents contemporains ne nous en fassent pas connaître l'époque, il est certain que cet événement dut avoir lieu de 478 à 480 au plus tard.

Gondebaud, après la mort de Chilpéric, établit sa rési-

dence à Lyon (283); il laissa une petite portion du royaume de Burgundie à son frère Gondegisèle, qui se fixa à Genève (284).

La vengeance criminelle que Gondebaud avait exercée contre les membres de sa famille, lui fit éprouver ultérieurement de vifs remords : quelques années après, Avit, évêque de Vienne, osa bien lui rappeler ce sinistre événement, en ces termes : « *C'était pour le bonheur de l'Etat que se diminuait le nombre des princes de la famille royale, et qu'il n'en restait qu'autant qu'il était nécessaire pour nous gouverner* (285).

Lorsque le sanguinaire Clovis, sur la fin de son règne, faisait assassiner les chefs des tribus frankes, ses parents et ses alliés, pour agrandir ses possessions dans les Gaules, Grégoire, évêque de Tours, disait aussi: « *Dieu faisait tomber chaque jour ses ennemis sous ses coups, et augmentait son royaume, parce qu'il marchait d'un cœur droit devant lui et faisait ce qui lui était agréable* (286). »

Eurik, roi des Visigoths, mourut à Arles en 484 et ne laissa qu'un filsen bas âge, Alaric II, sous lequel la puissance de ce peuple déclina rapidement. Pendant les premières années du règne de ce jeune prince, Gondebaud fit la guerre aux Visigoths et s'empara sur eux de la ville de Marseille. Grégoire de Tours nous apprend que, dans le cours de cette guerre, un corps de Burgundes, étant entré en Auvergne, pilla l'église de Brioude, dans laquelle était renfermé le tombeau du martyr saint Julien. Hellidius, qui commandait dans le Velay pour les Visigoths, attaqua ce détachement et l'obligea à prendre la fuite : les Burgundes emportèrent cependant leur butin, et en offrirent une partie au roi Gondebaud; mais la dévote reine Carétène les obligea à restituer tout ce

qu'ils avaient pris, en disant qu'il ne fallait pas s'attirer l'indignation du Ciel pour quelques pièces d'argenterie. (GREG. TUR., *de Gloriâ Martyrum*, l. II, c. 7 et 8.)

Gondebaud fit ensuite une expédition en Italie (492 de J.-C.). Odoacre était attaqué par Théodoric, chef des Ostrogoths ou Goths orientaux, auxiliaires de l'empereur d'Orient. Théodoric le détrôna, et se fit reconnaître roi d'Italie (493 de J.-C.). Gondebaud était sans doute entré en Italie avec l'intention de s'emparer d'une partie du pays, à la faveur de la guerre qui avait lieu entre Théodoric et Odoacre : il crut cependant devoir se retirer devant les forces de Théodoric. Les Burgundes rentrèrent dans les Gaules avec un immense butin, et plus de six mille captifs qu'ils réduisirent à l'esclavage.

Pendant toutes ces guerres, Clovis, chef d'une tribu franke (287), avait établi son autorité sur plusieurs tribus de sa nation qui occupaient une partie du territoire de la Gaule ; il avait encore augmenté considérablement sa puissance par la défaite de Syagrius (288) qu'il dépouilla de ses états (486 de J.-C.), par des conquêtes récentes au-delà du Rhin, et par la soumission volontaire des Rhémois qui se soumirent à son autorité (493 de J.-C.) d'après les conseils de Remi, leur évêque.

Clovis ayant envoyé des ambassadeurs à Gondebaud pour faire ensemble un traité d'alliance, apprit par eux que la fille de Chilpéric était élevée auprès de lui. Il résolut de la demander en mariage, espérant qu'il obtiendrait en même temps la plus grande partie des richesses que Chilpéric avait laissées à sa mort, et qu'il pourrait même s'emparer un jour du royaume de Burgundie, sous le prétexte de venger la mort de Chilpéric. Dans ce but, Clovis envoya à Lyon un de ses officiers nommé

Aurélien, auquel il recommanda de voir Clotilde en secret, et de s'informer si elle voudrait l'épouser; Clovis lui donna en même temps son anneau, pour le remettre à la nièce du roi des Burgundes (289). Avant d'entrer à Lyon, Aurélien se déguisa en mendiant (290); ayant appris que Clotilde était à l'église, il alla se ranger parmi les pauvres qui attendaient habituellement ses aumônes à la porte du temple: lorsqu'elle sortit, Aurélien s'approcha pour avoir la sienne, et, après l'avoir reçue, il lui baisa la main (291). Clotilde, soupçonnant que cet homme avait quelque chose à lui dire, et s'apercevant qu'il n'avait ni la tournure ni les manières d'un mendiant, malgré l'état de ses vêtements qui annonçaient l'indigence, se hâta de l'envoyer chercher par une de ses femmes, dès qu'elle fut rentrée dans ses appartements. Lorsque Aurélien fut arrivé en sa présence, elle lui dit: « Jeune homme, pourquoi t'es-tu déguisé en mendiant? pourquoi as-tu écarté mon manteau pour me baiser la main? » Aurélien lui répondit : « Le roi des Franks, Chlodovée mon maître, m'envoie auprès de toi; il désire t'épouser. Voici son anneau et les présents de noces. » Clotilde prit l'anneau en signe d'assentiment, puis elle dit à Aurélien : « Prends garde que personne sache rien de tout ceci; il n'est pas permis à une chrétienne d'épouser un païen; mais qu'il en soit fait selon la volonté de mon Seigneur Dieu, celui que je proclame devant tous. Va-t-en en paix. »

Clovis ayant reçu cette réponse favorable, renvoya Aurélien auprès de Gondebaud pour lui demander sa nièce en mariage. Gondebaud accueillit très mal cette proposition, et menaça même Aurélien de le faire chasser de son palais. Aurélien lui répondit : « Je suis envoyé

par le puissant roi Chlodovée, qui te mande de lui envoyer Clotilde et de lui indiquer le lieu où il pourra venir la chercher; et si tu ne veux pas y consentir, il viendra t'attaquer avec l'armée des Franks. »

Gondebaud, irrité de cette réponse, dit à l'ambassadeur de Clovis: « Que ton maître vienne où il voudra; je marcherai contre lui avec une armée de Burgundes: sa ruine et sa mort vengeront la défaite et le carnage des peuples qu'il a vaincus, et rendront compte de tout le sang que vous avez versé. » Cependant les principaux seigneurs burgundes, qui étaient présents à cette discussion, engagèrent Gondebaud à accorder sa nièce à Clovis, ce qu'il fit à regret et sans lui faire aucun présent de noces. Mais Clovis ne voulut pas se résigner à cette injure; il envoya Aurélien auprès de Gondebaud, pour réclamer le trésor de Chilpéric, père de Clotilde: « Quoi! s'écria avec emportement le roi des Burgundes, faudra-t-il que je livre encore à Chlodovée mon royaume et mes trésors? Ne t'ai-je pas défendu de mettre le pied dans mon royaume, pour espionner ce qui s'y passe? Eloigne-toi promptement, ou, je le jure, je te ferai mettre à mort. » Aurélien lui répondit: « Le roi Chlodovée, le chef des Franks magnanimes, vit encore; et tant qu'il vit, je ne crains point tes menaces. » Les seigneurs burgundes intervinrent encore dans la discussion: « Donne à ta nièce, dirent-ils à Gondebaud, quelque chose du trésor qui lui appartient, cela est juste, et conserve par ce moyen la paix avec Chlodovée et les Franks, de peur qu'ils ne fassent irruption sur nos terres, car c'est un peuple très féroce et sans religion (292). » Gondebaud, pour ne pas déplaire à ses officiers, livra à Aurélien une partie du trésor de Chilpéric; il y ajouta des pré-

sents magnifiques, parmi lesquels on remarquait un grand nombre d'objets d'or et d'argent richement travaillés. « Tiens, lui dit-il, retourne vers ton maître; porte-lui ces riches présents : voilà un trésor qui ne vous aura pas coûté beaucoup de peine à acquérir; me reste-t-il quelque chose de plus à faire pour Chlodovée? faudra-t-il encore partager mon royaume avec lui? » « Mon maître est ton fils, répliqua Aurélien, tout sera désormais commun entre vous. » Les seigneurs burgundes, en entendant cette réponse, crièrent : « Vive le roi qui a de pareils leudes! » (293)

Pendant qu'Aurélien était encore à Lyon, Arédius, un des principaux conseillers de Gondebaud, et qui se trouvait alors à Marseille, ayant appris que Clovis faisait demander la main de Clotilde, accourut en toute hâte à Lyon pour empêcher l'exécution de ce projet. Il se rendit immédiatement auprès de Gondebaud; celui-ci lui dit en l'apercevant : « Tu as appris que nous avons fait un pacte d'amitié avec les Franks, et que j'ai donné à Chlodovée ma nièce pour épouse. — Ce n'est point un traité d'amitié, répondit Arédius, mais un commencement de discordes perpétuelles; tu devrais te ressouvenir, seigneur, que tu as fait périr par le glaive le père de Clotilde, ton frère; que tu as fait noyer sa mère; que tu as fait jeter ses deux frères dans un puits, après leur avoir fait couper la tête. Lorsqu'elle pourra le faire, elle vengera le meurtre de ses parents; envoie donc promptement des troupes pour la ramener : il vaut mieux avoir à supporter les plaintes d'une femme, que d'être continuellement en guerre avec les Franks. » (294).

Gondebaud s'empressa de suivre ce conseil, bien plus conforme à ses désirs que celui qui lui avait été donné

par les chefs burgundes; mais il n'était plus temps de le mettre à exécution: Clotilde et Aurélien avaient déjà gagné les terres de Clovis. Cependant la paix subsista encore plusieurs années entre les Franks et les Burgundes.

L'année suivante, Gondebaud reçut à Lyon les ambassadeurs d'un autre prince: c'étaient Epiphane, évêque de Pavie, et Victor, évêque de Turin, qui venaient de la part de Théodoric, roi d'Italie, pour racheter les prisonniers que Gondebaud avait faits en Ligurie l'année précédente, et dont il avait distribué une partie à ses soldats à titre de butin. Ces captifs étaient presque tous des serfs destinés à la culture des terres de la Ligurie, qui restaient en friche et se trouvaient dépeuplées, faute de bras pour les travailler. Lorsque Epiphane arriva près de Lyon, Rustice, évêque de cette ville, alla à sa rencontre jusqu'au-delà du Rhône, et, ayant appris le sujet de son ambassade, il lui donna des conseils pour réussir facilement dans sa mission, et pour n'être pas embarrassé par les objections captieuses que le roi des Burgundes ne manquerait pas de lui faire (295). Cependant Gondebaud montra beaucoup d'empressement à recevoir l'évêque de Pavie; lorsqu'il fut averti de son arrivée, il dit aux seigneurs burgundes qui l'entouraient: « Allez et voyez cet homme, que j'ai toujours comparé, pour la personne et le mérite, au martyr Laurent (296); informez-vous du moment où il voudra nous parler, et, lorsqu'il vous aura donné ses ordres, introduisez-le auprès de nous. »

Le jour de l'entrevue ayant été fixé, Epiphane fut admis auprès du roi, et réussit complètement dans sa mission, malgré les observations astuscieuses par les-

quelles le roi Gondebaud aimait à faire paraître la supériorité de son esprit dans toute espèce de discussion. Après que l'audience fut terminée, Gondebaud fit appeler Laconius, un de ses conseillers, homme d'une naissance distinguée, dont les ancêtres avaient toujours occupé de hautes fonctions, et qui remplissait auprès de lui celles de chancelier: « Va, Laconius, lui dit-il, tes vœux sont exaucés; j'ai écouté favorablement l'évêque Epiphane, que tu m'avais recommandé par tes prières. Pendant qu'il nous parlait, ses larmes témoignaient de la bonté de son cœur : va, et donne mes ordres pour faire cesser une captivité trop dure; que tous les Italiens, que la crainte de nos Burgundes, les horreurs de la faim, les périls de la guerre, ont fait tomber entre nos mains, soient libres à l'instant; mais que le petit nombre de ceux qui ont osé résister à nos armes soient soumis à une rançon, afin que nos soldats ne perdent point le prix de leur valeur, et ne soient pas découragés pour de nouveaux combats (297). » Laconius fit aussitôt expédier les ordres du roi à l'évêque de Pavie; les captifs arrivèrent bientôt de tous côtés : « Je suis témoin, dit Ennodius, que la ville de Lyon en renfermait près de quatre cents. » Il en arriva près de six mille de la Savoie, du Dauphiné et des provinces voisines; quant à ceux qui furent soumis à une rançon, une Lyonnaise nommée *Syagria* (298) et Avit, évêque de Vienne, les rachetèrent. Gondegisèle, frère de Gondebaud, et qui faisait sa résidence à Genève, consentit aussi à faire rendre la liberté aux captifs qui étaient sur son territoire.

Gondebaud resta encore paisible possesseur de ses états pendant quelques années; mais l'ambitieux Clovis

voyait s'augmenter chaque jour sa puissance, et devenait menaçant pour ses voisins. Vainqueur des Allemands à Tolbiac (Zulpich, Prusse), il embrassa dans le même temps (496 de J.-C.) la religion catholique avec trois mille de ses soldats, pour se faire un appui des évêques catholiques de la Gaule, dont l'autorité n'était déjà que trop prépondérante (*a*).

L'année suivante (497 de J.-C.), la partie des provinces armorikaines qui n'était point soumise aux Visigoths, c'est-à-dire celle qui était située entre la Loire et la Seine, reconnut volontairement l'autorité de Clovis. Il se crut bientôt assez puissant pour faire la conquête de toute la Gaule. Excité par la reine Clotilde qui ne respirait que vengeance contre son oncle Gondebaud, et appuyé en secret par les évêques de la Gaule, que Remi, évêque de Reims, avait décidés par ses intrigues à favoriser ses projets, Clovis résolut d'attaquer le roi des Burgundes. Dans ce but, il pratiqua des intelligences secrètes avec Gondegisèle, frère de Gondebaud, s'assura de sa coopération, et déclara la guerre.

Ce fut dans ces circonstances (499 de J.-C.) que les principaux évêques du royaume de Burgundie, qui avaient conservé quelque affection pour Gondebaud, tentèrent un dernier effort auprès de ce prince pour

(*a*) Avit, évêque de Vienne, s'empressa de féliciter Clovis à cette occasion. Les évêques catholiques des Gaules comptaient bien que les Franks allaient servir d'instrument à leur ambition. Dans sa lettre, Avit dit à Clovis : « Votre conversion est notre victoire. » *Vestra fides, nostra victoria est.*

(Voyez *Lettres d'Avit*, ou *Recueil des historiens de France*, tome IV, p. 49.)

lui faire abjurer l'arianisme; à ce prix, ils l'auraient peut-être préservé de l'invasion de Clovis, car ils avaient encore quelques ménagements pour un roi qui avait toujours accordé protection à leur culte, et avait même consenti à faire élever ses deux fils dans leur religion.

Etienne, évêque de Lyon, invita plusieurs évêques à se rendre dans cette ville, sous le prétexte de célébrer la fête de saint Just, cérémonie qui avait lieu chaque année, le 2 septembre. Parmi les évêques qui se réunirent à Lyon, on remarquait: Avit, de Vienne; Léon, d'Arles; Apollinaire, de Valence; et Honorat, de Marseille (299). Tous ces évêques partirent de Lyon pour aller saluer le roi Gondebaud, qui était à son château d'Albigny (300). Lorsqu'ils eurent été introduits auprès de lui, Avit, au nom des évêques, l'engagea à procurer la paix de l'Eglise en embrassant la religion catholique, et ajouta que lui et ses collègues étaient prêts à prouver que leur foi était la meilleure. Gondebaud ne craignait point ces discussions théologiques; comme Jacques Ier, roi d'Angleterre, auquel on pourrait le comparer sous ce rapport, il aimait à y faire preuve de son érudition: il entretenait habituellement une correspondance avec l'évêque de Vienne sur des matières de religion. Mais, dans les circonstances où il se trouvait, obligé de se préparer à la guerre contre Clovis, il était peu disposé à s'occuper de semblables questions; aussi reçut-il fort mal les évêques:

« Si votre foi est la vraie, leur dit-il, pourquoi vos évêques ne s'opposent-ils pas au roi des Franks, qui m'a déclaré la guerre et s'est lié avec mes ennemis pour me détruire? La vraie religion ne porte pas à être avide du

bien d'autrui et altéré du sang des peuples (301); qu'il montre sa foi par ses œuvres. » Quoique l'évêque de Vienne sût fort bien à quoi s'en tenir sur les projets de Clovis, il répondit hypocritement : « Nous ignorons, ô roi, pour quels motifs et par quels conseils le roi des Franks a fait ce que tu dis; mais l'Ecriture nous apprend que les royaumes sont souvent bouleversés pour avoir abandonné la loi de Dieu, et que des ennemis s'élèvent de toutes parts contre ceux qui se sont déclarés les siens. Mais reviens avec ton peuple à la loi de Dieu, et il te donnera la paix; car, si tu as la paix avec lui, tu l'auras avec tout le monde, et tes ennemis ne pourront te nuire. » En entendant ces paroles, le roi Gondebaud était revenu malgré lui à son naturel; il ne laissa pas échapper une si belle occasion de discuter, et voulut répondre au moins une fois à l'évêque de Vienne : il se croyait d'ailleurs, malgré la décision du concile de Nicée, aussi bon chrétien que les évêques qui prétendaient le convertir; les dogmes de l'arianisme étaient, selon lui, bien plus conformes au sens de l'Ecriture que les erreurs du patriarche Alexandre et les décrets des conciles. Il répondit à l'évêque de Vienne : « Est-ce que je ne professe pas la loi de Dieu? Parce que je ne veux pas reconnaître trois dieux, vous dites que je ne professe pas la loi de Dieu; je n'ai pas lu dans l'Ecriture qu'il y eût trois dieux, mais j'ai vu qu'il n'y en avait qu'un seul. » Avit répliqua que les catholiques n'adoraient point trois dieux; puis il essaya de lui expliquer le mystère de la sainte Trinité, que le roi des Burgundes, malgré toute sa sagacité, ne parut guère comprendre. Mais, pour donner plus de poids à ses arguments, Avit se jeta aux genoux de Gondebaud, et le supplia instamment, en versant des larmes,

dit l'acte que nous citons, de lui accorder une conférence avec les évêques ariens; les autres évêques l'imitèrent. Le roi, vivement ému, les releva avec bonté, et leur dit amicalement qu'il leur rendrait réponse au sujet de leur demande.

Le lendemain le roi s'embarqua sur la Saône, et se rendit à Lyon; il fit venir auprès de lui Etienne, évêque de Lyon, et Avit, évêque de Vienne, et leur parla ainsi : « Je vous accorde ce que vous demandez, car mes prêtres sont prêts à vous prouver que nul ne peut être coéternel et consubstantiel à Dieu; mais je ne veux point que cette conférence se tienne en présence du peuple, de crainte qu'elle n'excite des troubles : elle n'aura lieu qu'en présence de mes sénateurs et de quelques autres personnes que je choisirai, comme vous choisirez parmi les vôtres ceux que vous voudrez, mais en petit nombre; ce sera ici, et demain, que nous nous réunirons. » (*Spicilége* d'Achery).

Les deux évêques se retirèrent après avoir salué le roi, et allèrent passer la nuit au tombeau de saint Just, pour prier Dieu de disposer le roi des Burgundes à sa conversion : c'était la veille de la fête de ce saint (1er septembre). On lisait, suivant l'usage de cette époque, l'office de la nuit, tiré du texte de l'ancien Testament et de celui de l'Evangile; les évêques entendirent prononcer au lecteur ces paroles de l'Exode : « J'endurcirai le cœur de Pharaon, je multiplierai mes prodiges et mes miracles dans l'Egypte, et il ne vous écoutera pas. » Ils en tirèrent un mauvais augure pour le succès de leurs projets, dit l'acte du Spicilége (302).

Au jour fixé, tous les évêques catholiques se rendirent au palais du roi, accompagnés d'un grand nombre de

prêtres ; les Ariens arrivèrent bientôt aussi avec leur cortége : on remarquait parmi eux Placide et Lucain, deux des principaux officiers de la garde du roi, qui professaient la religion catholique. Lorsque tout le monde se fut assis en présence du roi, Avit, évêque de Vienne, prit la parole au nom des catholiques. L'évêque Boniface était chargé de lui répondre au nom des Ariens. Avit déploya toute son éloquence pour prouver que le Fils et le Saint-Esprit étaient consubstantiels au Père. L'évêque Boniface proposa, de son côté, des questions fort difficiles à résoudre ; mais, comme l'évêque de Vienne le pressait de répondre d'abord à ses propositions, il s'emporta et dit que les catholiques étaient des imposteurs qui adoraient une multitude de dieux. Le roi, voyant que la discussion prenait une tournure orageuse, se leva en disant que la conférence serait remise au lendemain. Les évêques catholiques se retirèrent, et, comme le jour n'était pas encore sur son déclin, ils allèrent passer quelque temps à la basilique voisine du tombeau de saint Just (303).

Lorsque les évêques se présentèrent le lendemain au palais du roi, ils trouvèrent le conseiller Arédius qui voulut leur persuader de retourner sur leurs pas. Il leur représenta sagement que ces discussions n'aboutiraient qu'à exaspérer les esprits, et qu'il ne pouvait rien en résulter de bon. L'évêque de Lyon savait qu'Arédius, quoiqu'il professât la religion catholique, favorisait les Ariens dans cette circonstance, pour ne pas se montrer en opposition avec le roi ; il lui répondit que la recherche de la vérité et l'amour du salut de ses frères ne pouvaient point amener de troubles, et que c'était au contraire un moyen de réunir les esprits ; il ajouta que, d'ailleurs,

il ne se présentait que d'après les ordres du roi. Arédius les laissa entrer : lorsqu'ils eurent été introduits, le roi alla au-devant d'eux, et, se plaçant entre l'évêque de Lyon et celui de Vienne, il se plaignit amèrement du roi des Franks, et leur dit qu'il connaissait les démarches de Clovis auprès de son frère Gondegisèle, pour lui faire la guerre (304). Mais comme ces deux évêques lui répondaient que le meilleur moyen d'avoir la paix était de se réunir dans une même foi, et qu'ils emploieraient tous leurs efforts pour parvenir à ce but s'il daignait y consentir, il ne répondit rien et alla s'asseoir à la même place qu'il occupait la veille : la conférence recommença, elle n'eut pas un résultat plus heureux que le jour précédent ; l'évêque de Vienne essaya vainement de faire comprendre aux Ariens les dogmes obscurs de la consubstantialité ; l'évêque Boniface s'échauffa tellement, qu'il en perdit la voix et fut presque suffoqué (305). Le roi parut mécontent de ce qu'il montrait tant d'animosité; mais l'évêque de Vienne, voyant son adversaire physiquement hors de combat, n'en insistait que davantage pour obtenir une réponse : « Si votre sublimité, dit-il au roi, voulait ordonner que les Ariens nous répondent, afin qu'on puisse juger quelle est la foi qu'on doit adopter... » Les autres évêques ariens, soit qu'ils eussent moins de talent que Boniface, soit qu'ils ne voulussent pas renouveler une discussion qui dégénérait en querelle, ne répondirent rien; mais l'évêque de Vienne, croyant avoir réduit ses adversaires au silence, ajouta : « Puisque vos évêques ne peuvent pas répondre à nos raisons, rien ne s'oppose à ce que nous nous réunissions dans une même croyance. » Un murmure de mécontentement s'éleva aussitôt parmi les

Ariens; mais Avit avait préparé toutes ses batteries, et, voulant porter le dernier coup à ses adversaires, il ajouta en s'adressant au roi : « Si nos raisons ne peuvent les convaincre, je ne doute point que Dieu ne confirme notre foi par un miracle; que votre sublimité ordonne que nous allions tous au tombeau de saint Just : nous l'interrogerons sur notre foi, et l'évêque Boniface sur la sienne. Dieu fera connaître, par la bouche du saint, la foi qui lui est agréable. » Par condescendance pour les évêques catholiques, Gondebaud aurait peut-être consenti à se rendre complice de cette comédie, si les Ariens, irrités de la manœuvre frauduleuse de l'évêque de Vienne, ne se fussent emportés contre le prélat : ils s'écrièrent qu'ils ne voulaient pas manifester leur foi comme Saül, et être maudits comme lui; qu'ils n'avaient pas besoin de recourir à des enchantements et à des miracles, et qu'il leur suffisait d'avoir pour eux l'Ecriture plus forte que tous les miracles. En disant cela, ils poussaient des cris menaçants pour les évêques catholiques (306). Le roi, qui s'était déjà levé de son siége, redoutait plus que personne l'issue de cette discussion; s'il avait à craindre le mécontentement de ses Burgundes, il voulait aussi ménager les évêques catholiques dont il ne comprenait que trop la puissance sur les populations gallo-romaines.

Pour mettre fin à la conférence, il prit par la main les évêques de Vienne et de Lyon, et, les conduisant dans une chambre séparée, il les embrassa et les engagea à prier pour lui. Les évêques, voyant combien il était affecté, se retirèrent aussitôt.

Gondebaud avait, en effet, bien autre chose à faire qu'à perdre son temps à des discussions théologiques;

il était temps qu'il songeât à empêcher l'invasion de ses états par Clovis. Ne soupçonnant pas son frère Gondegisèle d'avoir cédé aux suggestions du roi des Franks, il l'engagea à se réunir à lui pour défendre leurs possessions, en lui faisant observer que, s'ils ne réunissaient pas leurs forces dans une pareille circonstance, ils subiraient le sort des autres nations que Clovis avait vaincues (Grégoire de Tours). Gondegisèle lui promit de marcher avec son armée, et de lui porter bientôt secours. Les troupes des deux rois burgundes et celles de Clovis se rencontrèrent près de Dijon et de la rivière d'Ouche; mais Gondegisèle, à peine arrivé sur le champ de bataille, réunit son armée à celle de Clovis, et Gondebaud, trahi et surpris à l'improviste, fut vaincu et obligé de prendre la fuite (500 de J.-C.). Forcé d'abandonner successivement Lyon et Vienne, il se jeta dans Avignon, qui était à cette époque une ville très fortifiée. Tandis que Clovis assiégeait Gondebaud dans Avignon, Gondegisèle, regardant la victoire comme assurée, entrait triomphant dans Vienne, et se croyait déja maître du royaume de Burgundie que Clovis lui avait promis moyennant un tribut annuel. Gondebaud était dans une position critique; il en fut tiré par l'habileté de son conseiller Arédius. L'ayant fait appeler, il lui dit : « De toutes parts je suis environné de dangers, et j'ignore ce que je ferai pour empêcher ces barbares de nous faire périr et de s'emparer de notre royaume. » Arédius lui répondit : « Si tu ne veux pas périr, il faut adoucir la colère de cet homme; si tu y consens, je feindrai de passer dans son camp, et, lorsque je serai arrivé près de lui, je ferai en sorte qu'il ne détruise ni toi ni ton royaume, jusqu'à ce que le Seigneur fasse triompher ta cause. — Je ferai tout

ce que tu ordonneras, » dit Gondebaud. Arédius prit alors congé du roi, et se dirigea vers le camp de Clovis. Lorsqu'il eut été introduit auprès du chef des Franks, il lui dit : « Voici ton humble serviteur, très pieux roi, qui vient se soumettre à ta puissance; j'ai abandonné ce misérable Gondebaud, et, si ta pitié daigne me recevoir, tu trouveras en moi un serviteur intègre et fidèle. » Clovis s'empressa d'accueillir et de retenir auprès de lui un homme aussi renommé par les agréments de son esprit que par sa prudence et son courage (Grégoire de Tours); cependant il continuait le siége d'Avignon. Arédius, pour le faire renoncer à cette entreprise, lui parla ainsi : « O roi, si ta glorieuse altesse daigne écouter favorablement ton humble serviteur, quoique tu n'aies pas besoin de conseils, je te dirai sincèrement ce qu'il faut faire dans tes intérêts : pourquoi retenir ici ton armée, lorsque ton ennemi est renfermé dans un lieu inexpugnable? c'est en vain que tu ravages les champs, que tu détruis les prés, les vignes, les oliviers; pendant ce temps, tu ne lui fais aucun mal; envoie-lui plutôt une ambassade pour exiger de lui le tribut annuel, et, s'il consent à reconnaître ton autorité en te payant tribut, tu domineras sur une contrée qui n'aura pas été dévastée par la guerre. S'il ne veut pas y consentir, alors fais ce qu'il te plaira. » (Grégoire de Tours). Plusieurs considérations déterminèrent sans doute Clovis à suivre ce conseil : il craignait peut-être de voir les Visigoths se déclarer contre lui, et redoutait aussi de trop augmenter la puissance de Théodoric, roi d'Italie, dont il pouvait avec raison suspecter la conduite pendant cette guerre. Ce prince, qui craignait d'avoir un voisin aussi ambitieux et turbulent que Clovis, avait di-

rigé vers le théâtre des hostilités une armée qui avait déjà franchi les Alpes; mais il avait donné ordre à ses généraux de rétrograder si les Franks étaient vaincus, et d'accélérer leur marche s'ils étaient victorieux. (Voyez PROCOPE.)

Gondebaud consentit à payer un tribut annuel; mais, lorsque Clovis se fut éloigné avec ses troupes, il crut pouvoir se dispenser de tenir sa promesse vis-à-vis d'un prince aussi peu scrupuleux que le roi des Franks. Quoique Gondegisèle eût sans doute été compris dans le traité fait avec Clovis, Gondebaud l'assiégea dans Vienne, et, s'étant emparé de cette ville par surprise, il fit tuer Gondegisèle qui s'était réfugié dans une église. Tous les fonctionnaires d'un ordre élevé, qui avaient pris parti pour Gondegisèle, et les principaux officiers qui servaient dans son armée, furent également mis à mort (501 de J.-C.). Cinq mille soldats franks faisaient partie de l'armée de Gondegisèle : ils s'étaient retirés dans un fort, et se disposaient à vendre chèrement leur vie; mais Gondebaud ordonna de les épargner et les envoya en présent à Alaric, roi des Visigoths (GRÉGOIRE DE TOURS), ce qui doit faire supposer que celui-ci était prêt à lui fournir des secours contre Clovis. Le roi des Burgundes revint ensuite à Lyon, et rétablit son autorité sur tout le royaume de Burgundie; il refusa de payer le tribut à Clovis, qui fut très irrité de la conduite de Gondebaud; mais la perte de cinq mille de ses soldats, la mort de Gondegisèle son allié, et la crainte de voir le roi des Burgundes former contre lui des alliances puissantes, l'obligèrent à dissimuler son indignation. Gondebaud profita de la tranquillité qui régnait alors, pour donner un code de lois plus douces à ses sujets

gallo-romains. Grégoire de Tours dit que Gondebaud, après avoir recouvré son royaume, *publia des lois plus douces, afin que ses sujets romains* (gallo-romains) *ne fussent pas opprimés :* d'où l'on doit conclure que ces derniers avaient été jusque-là traités beaucoup moins favorablement que les Burgundes; tandis que cette nouvelle loi, dont la première publication se fit à Lyon en 502, accorde la même protection aux deux peuples. Elle nous est connue sous le nom de loi *gombette ;* nous en reparlerons plus loin : elle était obligatoire pour toutes les causes entre les Gallo-Romains et les Burgundes. Lorsque la cause était entre deux Gallo-Romains, elle était décidée par le droit romain seul.

Clovis n'avait cependant point renoncé à étendre ses possessions dans les Gaules; peu d'années après sa guerre contre les Burgundes, il attaqua les Visigoths et les défit sur les bords du Clain, à dix mille (trois lieues et tiers) de Poitiers (507 de J.-C.). Les Arvernes, qui combattaient en grand nombre dans l'armée d'Alaric, roi des Visigoths, furent presque entièrement détruits, et leur chef Apollinaire, fils de l'évêque Sidoine (307), y perdit la vie (308). Gondebaud, dirigé par une politique insensée, ou redoutant la puissance des Franks, avait pris parti dans cette guerre contre les Visigoths. Tandis que les Franks poursuivaient leurs conquêtes au-delà de la Loire, les Burgundes s'emparèrent, au préjudice des Visigoths, des territoires au-delà de la Durance, et vinrent mettre le siége devant Arles; peu de temps après, les Franks les rejoignirent sous les murs de cette ville. Alaric, qui avait péri dans la bataille que Clovis lui avait livrée, avait laissé un fils en bas âge, nommé Amalaric : ce jeune prince était petit-fils de Théodoric, roi d'Italie.

Théodoric était alors très puissant; sous ses lois, l'Italie se relevait de son état de décadence: il pouvait, à juste titre, en être nommé le restaurateur. Soit qu'il voulût protéger son petit-fils ou s'emparer de quelques provinces pour son propre compte, il avait envoyé une armée nombreuse sous les ordres de Tulus et d'Ibbas, deux de ses généraux les plus distingués, pour s'opposer aux progrès des Franks (309). Tulus les défit si complètement devant Arles (508 de J.-C.) qu'ils perdirent, dit-on, trente mille hommes. Les Franks furent également obligés de lever le siége de Carcassonne, où s'étaient réfugiés les débris de l'armée d'Alaric. L'armée de Théodoric s'empara de Narbonne, de Marseille, et de plusieurs villes au nord de la Durance, entre autres de celle d'Avignon. Mais ce prince ayant en même temps ses états à défendre contre Anastase, empereur d'Orient, consentit à faire un traité avec les Franks et les Burgundes. Par ce traité (509 de J.-C.), les trois Aquitaines furent cédées aux Franks; Théodoric conserva pour son compte le territoire compris entre la Durance, la Méditerranée, le Rhône et les Alpes; les Burgundes furent limités par la Durance, comme avant la guerre. Les Visigoths furent réduits à la première Narbonnaise et aux provinces d'Espagne, c'est-à-dire qu'ils perdirent, au profit des Franks, presque tout le territoire situé entre la Loire et les Pyrénées, à l'exception du Languedoc, et au profit des Ostrogoths, tout ce qu'ils occupaient en Provence.

Clovis mourut en 511. Ce roi sanguinaire, après la défaite d'Alaric, avait achevé de consolider sa puissance par le meurtre des princes franks ses parents et ses alliés, qui occupaient les territoires du Mans, de

Cologne, Cambrai, Calais, Boulogne. Il laissait quatre fils : Clodomir, Childebert, Clotaire, qu'il avait eus de Clotilde, et Théodoric ou Thierry, né d'une autre femme. Ils se partagèrent, suivant l'usage des Franks, les domaines et les trésors de leur père. Thierry eut toute l'*Austrasie* ou pays oriental, qui comprenait toutes les possessions frankes au-delà du Rhin, et en deçà les contrées enfermées entre ce fleuve et tout le cours de la Meuse ; il eut aussi les territoires de Cambrai, Reims et Châlons-sur-Marne. L'Auvergne fit également partie du lot de Thierry. Ce prince fit ordinairement sa résidence à Metz, car les chefs franks n'avaient point de résidence fixe. La *Neustrie* ou pays de l'ouest, qui comprenait tous les autres territoires au nord de la Loire, fut, à l'exception de ce qui avait été donné à Thierry, partagée entre ses trois frères, ainsi que les provinces au-delà de la Loire conquises sur les Visigoths, qui furent divisées et annexées séparément à chacun des trois états de Neustrie, mais simplement comme tributaires.

Gondebaud ne survécut que cinq ans à Clovis (310). Son fils Sigismond lui succéda, et fit comme lui sa résidence à Lyon. La seconde année de son règne (517 de J.-C.), et le 29 mars, il fit faire une nouvelle publication de la loi gombette, à laquelle ses conseillers avaient fait de nombreuses additions ; car, quant à lui, il était trop inepte pour être législateur. Cette loi fut souscrite par trente-deux comtes burgundes ou romains, c'est-à-dire gallo-romains (311). Elle nous apprend que lorsque les Burgundes prenaient possession d'un territoire dans les Gaules, ils s'emparaient des deux tiers des terres labourables et du tiers des serfs destinés à la culture ; les bois restaient en commun avec les possesseurs gallo-romains.

La loi gombette avait, pour ce qui concernait la partie civile, fait de nombreux emprunts au droit romain. La partie pénale se ressentait de la barbarie des mœurs germaniques. Presque tous les délits et les crimes étaient rachetables à prix d'argent, pour les personnes de condition libre. Le meurtre des serfs les plus estimés, en raison de l'importance qu'on attachait à leur profession, était ainsi taxé :

Pour un laboureur et un porcher. .	30	sous d'or (315).
Pour un charpentier	40	id.
Pour un forgeron	50	id.
Pour un orfèvre.	90	id.

On voit, par un article de cette loi, à quel degré d'avilissement les Juifs étaient réduits. Si un Juif osait porter la main sur un chrétien, il était condamné à avoir le poing coupé ou à payer 75 sous d'or à celui qu'il avait frappé, et 12 sous d'amende au fisc.

Le titre 24, intitulé *des Dents cassées,* n'est pas un des moins singuliers. Une dent cassée à un *optimate* burgunde (*grand du royaume*), ou à un noble gallo-romain, coûtait 15 sous d'or (313) ;

Pour une personne libre de condition moyenne, 10 sous ;
Pour une personne libre de la dernière classe, 5 id.

Le titre 30 porte que, si un homme libre a violé une servante, il payera douze sous au maître de la servante. Si c'est un serf qui a commis le délit, il recevra cent cinquante coups de fouet.

Le titre 34 : Si une femme abandonne son mari, elle sera étouffée dans la boue.

Le titre 35 : Si un serf viole une femme de condition libre, il sera condamné à mort. Si une fille de condition libre se livre volontairement à un serf, ils seront condamnés tous deux à mort.

A côté de ces coutumes germaniques empreintes de barbarie, on en trouve d'autres qui sont l'expression d'une civilisation beaucoup plus avancée que la nôtre:

Le titre 28 autorise ceux qui n'ont pas de bois pour leurs besoins journaliers, à aller en couper dans les forêts d'autrui.

Le titre 38 condamne à payer trois sous d'or, celui qui refuse sans motif son toit ou son foyer au voyageur qui l'aura demandé.

La préface de la loi publiée par Sigismond annonce aussi aux sujets gallo-romains un code particulier pour les causes qui les concernaient seuls (*a*); ils étaient alors gouvernés par les lois romaines telles qu'elles existaient à la chute de l'empire d'Occident (314), et durent trouver peu d'avantages à recevoir ce nouveau code romain, qui fut sans doute publié sous le règne de Sigismond, et qui correspondait article par article aux statuts de la loi gombette. Ce code informe, emprunté aux lois des Bourguignons et des Visigoths, et aux codes grégorien et théodosien, est connu sous le nom de

(*a*) « Inter Romanos verò, sicut à parentibus nostris statutum est, romanis legibus præcipimus judicari : qui formam et expositionem legum conscriptam, qualiter judicent, se noverint accepturos, ut per ignorantiam se nullus excuset. »

(*Recueil des historiens de France.* — Voyez aussi Savigny, *Histoire du droit romain au moyen-âge;* et Guizot, *Cours d'histoire moderne.*)

Code Papien, ou *liber Papiani responsorum;* mais il ne portait véritablement d'autre titre que celui de loi romaine (*lex romana*). Cujas publia le premier ce recueil vers le milieu du seizième siècle. Il paraît que les premiers manuscrits de ce Code contenaient aussi des fragments du jurisconsulte Papinien, avec le titre de *Papiani liber I responsorum.* Les copistes qui transcrivirent ces manuscrits commirent donc la double erreur, de prendre ce titre pour le titre principal, et celle de dénaturer le nom de *Papiniani* en celui de *Papiani.*

On remarque dans le titre 17 de ce Code, que non-seulement *les bois, mais encore les montagnes et les pâturages, c'est-à-dire les prairies tant des montagnes que des vallées,* restaient en commun entre les possesseurs gallo-romains et les burgundes (315).

La même année où Sigismond fit faire cette publication de la loi gombette (517 de J.-C.), il convoqua le concile d'Epaone (316). Ce concile ne s'occupa que de règlements ecclésiastiques. Nous en faisons mention, parce que nous voyons, par le nombre des évêques qui assistèrent à cette assemblée, quelle était, à cette époque, l'étendue exacte du royaume de Burgundie, dont Lyon était la capitale. Voici leurs noms et ceux de leurs siéges épiscopaux :

Viventiol.	*episcopus*	*Lugdunensis.* — Lyon.
Avitus	*id.*	*Viennensis.* — Vienne.
Silvester	*id.*	*Cabillonensis.* — Châlons.
Gemellus.	*id.*	*Vasensis.* — Vaison.
Apollinaris. . . .	*id.*	*Valentinæ.* — Valence.
Valerius.	*id.*	*Segestericæ.* — Sisteron.
Victurius.	*id.*	*Gratianopolitanæ.* — Grenoble.

Claudius	*episcopus*	*Vesontionensis*.— Besançon.
Gregorius. . . .	*id.*	*Lingonicæ*. — Langres.
Constantius . . .	*id.*	*Octodurensis*.--Martinach en Valais.
Pragmatius . . .	*id.*	*Augustodunensis*.— Autun.
Catulinus	*id.*	*Ebrodunensis*.— Embrun.
Sanctus.	*id.*	*Darantasiensis*.— Moustier.
Maximus	*id.*	*Genovensis*.— Genève.
Bubulcus	*id.*	*Vindonissæ*.— Vindisch (Suisse).
Sæculatius. . . .	*id.*	*Deensis*.— Die.
Julianus.	*id.*	*Carpentoratensis*.— Carpentras.
Constantius . . .	*id.*	*Vappincensis*.— Gap.
Florentius. . . .	*id.*	*Arausiæ*.— Orange.
Florentius(alter).	*id.*	*Tricastinæ*.–St-Paul-trois-Châteaux.
Philagrius. . . .	*id.*	*Cabelliæ*.— Cavaillon.
Venentius. . . .	*id.*	*Albensium*.— Viviers.
Prætextatus. . .	*id.*	*Aptensis*.— Apt.
Tauricianus. . .	*id.*	*Nivernensium*.— Nevers.

Peladius, prêtre représentant l'évêque d'Avignon.

Pendant la durée de son règne, Sigismond s'occupa presque uniquement d'affaires de religion. Ce prince, abruti par une éducation toute monastique, et déjà peu affectionné de ses sujets, à cause de sa nullité, mérita bientôt leur haine par le meurtre de son fils Sigeric qu'il fit étrangler (522 de J.-C.). Grégoire de Tours nous a transmis les détails de cet horrible crime, qui fut commis à Lyon. Sigeric avait pour mère la fille de Théodoric, roi d'Italie; elle était morte depuis plusieurs années. Sigismond avait épousé une autre femme, qui se conduisait comme une marâtre à l'égard de Sigeric; le jeune

prince ne pouvait la souffrir. Un jour il reconnut sur elle les vêtements de sa mère, et lui dit : « Tu n'es pas digne de porter ces vêtements qui ont appartenu à ma mère, ta maîtresse. » L'épouse de Sigismond, enflammée de colère, alla se plaindre au roi des Burgundes : « Ce méchant, lui dit-elle en parlant de Sigeric, a l'intention de se rendre maître de ton royaume, en te faisant mettre à mort, pour le joindre un jour à celui d'Italie que possède son aïeul Théodoric; et comme il ne peut accomplir ce projet tant que tu vivras, ta mort seule pourra le satisfaire. » Sigismond, dominé par cette mégère, consentit à faire périr son fils : il lui fit boire du vin pendant son dîner, pour qu'il s'endormît plus facilement, et lui ordonna ensuite d'aller se coucher. Lorsque le jeune prince fut livré au sommeil, il lui fit passer un mouchoir autour du cou, et deux pages, tirant chacun de leur côté, l'étranglèrent (Grégoire de Tours). Il eut à peine commis ce meurtre, qu'il en éprouva de cruels remords. Il crut expier son crime par de vaines momeries religieuses, et se rendit au monastère de Saint-Maurice-d'Agaune (317) pour y passer quelques jours dans les jeûnes et la pénitence. Craignant la colère divine, il voulut l'apaiser en instituant dans ce monastère une psalmodie perpétuelle (318). Il revint ensuite à Lyon, toujours poursuivi par ses remords (319). Il allait être bientôt puni du meurtre de son fils.

Théodoric, roi d'Italie, en apprenant la mort tragique de son petit-fils, avait envoyé immédiatement des troupes contre Sigismond, sous les ordres du général Tulus. La reine Clotilde, qui, malgré la mort de Clovis, n'avait point abandonné ses projets de vengeance contre la famille de Gondebaud, ne laissa pas échapper non plus

l'occasion de renouveler ses prétentions sur le royaume de Burgundie; elle fit appeler ses fils, et les engagea à attaquer Sigismond : « Faites que je n'aie point à me repentir, mes chers enfants, leur dit-elle, de vous avoir élevés avec tendresse; ressentez avec indignation l'injure que j'ai reçue, et préparez-vous à venger la mort de mon père et de ma mère. » (Grégoire de Tours). Les trois fils de Clotilde, Clodomir, Childebert et Clotaire, acceptèrent avec empressement cette mission. Thierry, roi d'Austrasie, qui n'avait pas les mêmes motifs de haine contre Sigismond (*a*), refusa de se joindre à eux. Les Burgundes, obligés de diviser leurs forces pour résister aux troupes de Théodoric et à celles des fils de Clovis, furent facilement vaincus par les Franks (523 de J.-C.). Sigismond était tellement odieux à ses sujets, qu'ils le livrèrent eux-mêmes à leurs vainqueurs (*b*), ainsi que sa femme et un fils qu'il avait eu de son second mariage (320). Clodomir les fit mettre en prison dans un village près d'Orléans. Les Burgundes n'avaient cependant pas l'intention de se soumettre aux Franks; ils reconnurent pour roi Gondemar, frère de Sigismond. Gondemar chassa les garnisons que les Franks avaient laissées en Burgundie après leur victoire, et parvint à reprendre

(*a*) Thierry n'était pas fils de Clotilde; en outre, il avait épousé Suavegothe, fille de Sigismond.

(*b*) Voyez, pour plus de détails, l'auteur anonyme de la *Vie de saint Sigismond* (D. Bouquet, tome III). Cet historien dit que les Burgundes étaient venus de l'île *Scandanie*, et que s'étant approchés du Rhin, sous le règne de Tibère, ce prince les força à habiter des bourgs sur les bords du Rhin, d'où ils furent appelés Burgundes.

sur eux toutes les villes dont ils s'étaient emparés. Clodomir rassembla des troupes pour faire une nouvelle irruption en Burgundie; mais, avant d'entrer en campagne, il fit périr Sigismond, sa femme et son fils, malgré les observations de l'abbé de Saint-Mesmin, qui lui représentait l'inutilité de ce meurtre : « Je regarde comme la conduite d'un insensé, lui répondit Clodomir, quand on marche contre des ennemis, d'en laisser d'autres derrière soi. » (Grégoire de Tours). Immédiatement après la mort de Sigismond, Clodomir entra en Burgundie. Il livra bataille aux Burgundes à Vezeronce en Dauphiné, et les mit d'abord en déroute (524 de J.-C.); mais s'étant éloigné du gros de son armée pour les poursuivre plus rapidement, il fut enveloppé par eux et massacré; ils lui coupèrent la tête, et l'ayant fixée au bout d'une pique, ils la montrèrent aux Franks : à cette vue, les Franks perdirent courage et abandonnèrent le champ de bataille (321). Ils furent obligés de conclure avec les Burgundes un traité par lequel Gondemar rentra en possession de tout le territoire que les Franks lui avaient pris (322). Gondemar traita aussi avec Théodoric, roi d'Italie, dont les troupes s'étaient emparées, à son préjudice, d'un vaste territoire entre le Rhône et les Alpes; il lui céda (524 de J.-C.) les villes d'Apt, de Carpentras, Cavaillon et Saint-Paul-Trois-Châteaux (323). Au moyen de ces deux traités, Gondemar resta paisible possesseur de son royaume pendant plusieurs années.

En 531 Thierry, roi d'Austrasie, fit une expédition en Thuringe contre Hermenfroy, roi de ce pays. Thierry était maître de l'Auvergne, qui avait été, comme nous l'avons dit, annexée à ses états. Childebert, son frère, convoitait depuis longtemps cette province; il avait en-

gagé dans ses intérêts Arcadius, sénateur d'Auvergne, et petit-fils de Sidoine Apollinaire. L'absence de Thierry lui parut favorable pour exécuter son projet. Arcadius, pour faciliter l'invasion de Childebert, fit répandre le bruit que Thierry était mort en Thuringe; Childebert assembla ses troupes et se dirigea sur Clermont, capitale de l'Arvernie. En gravissant la colline sur laquelle est située cette ville, il disait d'un air de contentement: « Je voudrais bien voir cette Limagne d'Auvergne que l'on dit si belle (324). » Mais un brouillard des plus épais ne lui permit pas de satisfaire ses désirs. Au moyen des intelligences qu'il avait avec Arcadius, il s'empara sans résistance de la capitale de l'Auvergne. A peine était-il maître de Clermont, qu'on apprit le retour de Thierry, qui était revenu victorieux de son expédition contre les Thuringiens. Childebert, dès qu'il eut appris cette nouvelle, s'empressa de quitter l'Auvergne en toute hâte. L'année suivante (532 de J.-C.), il s'unit avec son frère Clotaire pour tenter une nouvelle expédition contre la Burgundie. Ils firent proposer à Thierry de prendre part à cette guerre, lui promettant de tout partager en commun. Thierry ne fit point paraître son mécontentement de ce que Childebert avait attaqué ses possessions d'Auvergne, mais il refusa de se joindre à ses frères. Ses soldats, irrités de ne pas prendre part à une guerre qui leur promettait un riche butin, menacèrent de l'abandonner et de suivre ses frères en Burgundie (Grégoire de Tours). Mais Thierry voulait se venger des habitants de l'Auvergne, qui n'avaient opposé aucune résistance à Childebert: « Suivez-moi chez les Arvernes, dit-il à ses soldats; là, vous aurez des vêtements, des troupeaux, des esclaves, de l'or, de l'argent en abondance, autant

que vous pouvez en désirer; mais ne suivez pas mes frères en Burgundie. » (GRÉGOIRE DE TOURS). Thierry leur promit encore de leur laisser emmener tous les habitants dont ils pourraient s'emparer, pour les vendre comme esclaves. Ils acceptèrent avec empressement la proposition de leur chef; et tandis que les Franks-Neustriens entraient en Burgundie, ceux de l'Austrasie se dirigèrent sur l'Auvergne.

Grégoire de Tours nous a transmis le détail des horreurs qui furent commises par ces bandes indisciplinées et avides de butin. Le passage des Austrasiens fut marqué en Auvergne par le pillage, le meurtre et l'incendie; Clermont essaya vainement de résister : cette ville fut prise et saccagée. Le château-fort de Thiern fut incendié (325). Parmi les lieux qui eurent le plus à souffrir, Grégoire de Tours cite encore : Volorre ; la ville de Brioude, où la fameuse basilique de saint Julien fut dévastée, et un monastère situé à Issoire. Les habitants des villes et des campagnes, après avoir vu détruire leurs récoltes et leurs propriétés par le fer et l'incendie, étaient emmenés pour être vendus comme esclaves. Attachés deux à deux par le cou, ils suivaient à pied les chariots où le butin provenant de leurs dépouilles était amoncelé, et qui étaient dirigés par longues files sur la route de l'Austrasie. « Les barbares, disent les historiens contemporains, ne laissèrent que la terre, qu'ils ne pouvaient emporter (326). »

Après avoir ravagé l'Auvergne, Thierry confia le gouvernement de cette province à son parent Sigewald qui acheva de la ruiner. Arcadius avait pris la sage précaution d'aller s'enfermer à Bourges, capitale des Bituriges (Berri), qui appartenait à Childebert. (GRÉGOIRE DE TOURS).

Pendant que les Austrasiens désolaient l'Auvergne (532 de J.-C.), les Franks-Neustriens, ayant à leur tête Clotaire et Childebert, s'étaient emparés de plusieurs villes importantes en Burgundie, entre autres d'Autun et de Vienne (327). Gondemar était toujours maître de Lyon, mais il ne pouvait espérer de résister longtemps; il prit la résolution de se mettre sous la protection d'Athalaric, roi d'Italie. Celui-ci obligea les Franks (533 de J.-C.) à rendre aux Burgundes la plus grande partie de leurs conquêtes (328). Malheureusement pour Gondemar, Athalaric, et Thierry chef des Franks-Austrasiens, moururent peu de temps après, ce qui changea entièrement la face des événements. Gondemar fut privé de la protection du roi d'Italie; en outre, Théodebert, fils de Thierry, consentit à se joindre à ses oncles Childebert et Clotaire, pour attaquer de nouveau les Burgundes. Ces trois princes, ayant réuni leurs forces, s'emparèrent de la Burgundie en 534. Gondemar, obligé de prendre la fuite, fut arrêté et enfermé dans un château-fort de Burgundie (329). Théodebert, Childebert et Clotaire se partagèrent entre eux le royaume de Gondemar (330). On ne sait pas quelle fut la part de chacun (331); mais nous avons la certitude que Lyon et le Lyonnais tombèrent au pouvoir de Childebert, roi de Paris, ainsi qu'on le voit par l'acte du troisième concile d'Orléans tenu en 538 par les évêques de Childebert, et présidé par Loup, évêque de Lyon, et par l'acte du cinquième concile d'Orléans tenu en 549 par les évêques du même roi. Le quinzième canon de ce concile confirme la fondation d'un hospice pour les malades, faite à Lyon en 543 par le roi Childebert et par la reine Ultrogothe sa femme. Par ce canon il est défendu à

l'évêque de Lyon et à ses successeurs de rien attribuer ni à eux, ni à l'église de Lyon, des biens de cet hospice; il est enjoint en même temps à l'évêque de tenir la main à ce qu'il soit toujours gouverné par des administrateurs intègres, et de veiller à ce qu'on y entretienne toujours le nombre de malades fixé, et qu'on y recoive les étrangers. (*Conciles*, tome XI, page 634).

Le royaume de Burgundie ne fut divisé entre les princes franks que pour le payement des tributs : il conserva son nom, et fut même censé conserver ses lois; mais, aussitôt que la domination franke fut établie sur le lyonnais, Lyon fut livré à l'autorité arbitraire d'un comte et d'un évêque qui se partagèrent le pouvoir, se le disputèrent souvent, et gouvernèrent cette ville en maîtres absolus. Les Franks étaient de véritables barbares : sous leur domination, la culture des lettres, des sciences et des arts s'éteignit; la civilisation disparut.

Le fait capital de la conquête franke, et qui domine la conquête elle-même, celui qui contribua le plus à plonger la nation gallo-romaine dans la misère et la barbarie, c'est la concentration des richesses et de l'autorité municipale entre les mains d'un clergé insatiable de biens et de pouvoir temporel. L'envahissement du pouvoir municipal par les évêques fit disparaître la classe des citoyens *libres*, en annulant tous ses droits politiques. Cette classe reparut plus tard sous le nom de *bourgeoisie :* on lui doit l'*affranchissement des communes*. A Lyon, elle prit les armes, au treizième siècle, pour se délivrer de la tyrannie du clergé et pour recouvrer l'ancienne organisation municipale si fortement constituée par les Romains. Après une guerre sanglante, elle obtint une municipalité dont l'adminis-

tration fut confiée aux citoyens les plus capables. La féodalité ecclésiastique, fortement entamée par l'insurrection énergique des communes, ne fut cependant détruite entièrement que par la révolution de 1789. Le *tiers-état* acheva l'œuvre commencée par la bourgeoisie.



NOTES.

TEMPS ANTÉRIEURS

A LA DOMINATION ROMAINE.

(1) Antiquités d'Egypte, t. I, p. 456.

(2) Voyez Hérodote, Bérose, Epigène, Platon, Diodore de Sicile, Pline le Naturaliste, Cicéron, et la plupart des historiens de l'antiquité.

(3) Lucien.— Le Boudhisme et le Brahmanisme admettent aussi une série perpétuelle de créations et de destructions de notre globe terrestre.

La transformation du globe est d'ailleurs une conséquence forcée de l'existence de l'homme; car, si cette transformation n'avait pas lieu, il arriverait qu'après un certain nombre de siècles les peuples seraient privés de tous ces produits minéralogiques, tels que les houilles, les minerais, les carrières de pierre, etc., qui se forment dans le sein des mers, et sans lesquels l'homme ne peut exister.

(4) Description de l'Egypte pendant l'expédition de l'armée française. — Histoire naturelle, t. II.

(5) Exode, ch. XIV.—C'est au moyen d'un miracle que l'Exode fait traverser la mer Rouge aux Israélites ; mais, aujourd'hui qu'on ne croit plus aux miracles, il faut bien chercher une cause plus naturelle à cet événement : il est certain que les Israélites ne purent traverser la mer Rouge que par l'isthme de Suez, et à la marée basse ; les Egyptiens, qui les poursuivaient, furent surpris par la marée ascendante, et leur armée fut engloutie.

(6) Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXIV et XXX. — Pallas, Voyage en Sibérie.

(7) Quelques historiens attribuent ce poème à Orphée, qu'ils croient avoir vécu au XIV[e] ou XV[e] siècle avant l'ère chrétienne.

(8) Erastothènes cité par Strabon, liv. II.—Voyez aussi Hésiode dans Strabon, liv. VII ;—Etienne de Bysance ;—Euripide, Troade, 437 ; — Vossius, Lettres mythologiques, 11-12 ; — Malte-Brun, Histoire de la Géographie, t. I, p. 50.

(9) Strabon, liv. IV.

(10) Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XVIII et XXXVI.

(11) Annales de Fulde.

(12) Voyez Court de Gébelin, Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne.

(13) L'an 307 de Jésus-Christ. Voyez Adrien de Valois, Notice des Gaules; — Archives du Rhône, t. IX-X.

(14) Ménestrier, Histoire consulaire de Lyon.

(15) Clitophon, *de Urbium ædificatione.*

(16) Plutarque, historien grec, naquit vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne.

(17) Strabon, liv. IV, c. 3 et 4.

(18) Voyez Hérodote, Pline, Hérodien, Etienne de Bysance.

(19) Voyez Etienne de Bysance, dans le Recueil des historiens de France, t. I.

(20) Etienne de Bysance. — Bochat, Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse, t. II, p. 594.

(21) Traité sur les fleuves et les montagnes, attribué à Plutarque.

(22) Platon, *in Axiocho.* — Clément d'Alex. — Macrobe. — Lycophron. — Plutarque. — Etienne de Bysance.

(23) Platon, Dialogue de Phèdre.

(24) Description de l'Egypte pendant l'expédition de l'armée française, t. II. Musique de l'antique Egypte. — Plutarque, Dialogue sur la musique ancienne.

(25) Voyez Hérodote; — Hippocrate; — Platon; — Lucien; — Justin; — Pline; — Strabon, X, 47; — Olaüs Rudberck, *de Atlanticâ;* — Pallas, Voyage en Sibérie; — Bailly, Lettres sur l'Atlantide; — Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXIV et XXX; — Antiquités de D. Paul Pezron; — Antiquité de la nation des Celtes, par Pelloutier; — Gébelin, Origine du langage; — Cluvier; — La Tour-d'Auvergne, Origines gauloises.

(26) Genèse, XIII, 29.

(27) Nombres, XIII, 29, 33, 34.

(28) Dupuis, Origine des cultes.

(29) Voyez Xénophon; — Pallas, Voyage en Sibérie, t. II, p. 399; — Bailly, Lettres sur l'Atlantide, p. 275 à 281. — Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXIV et XXX, p. 277.

(30) Parthen., ex Stephan., *de Urbibus.*

(31) Aujourd'hui Sainte-Reine sur le mont Auxois, près de Flavigny (département de la Côte-d'Or). Cette ville était encore florissante sous les empereurs romains; Pline nous apprend qu'on y argentait au feu toute espèce d'ornements.

(32) Aristote, *de Mirab.*

(33) Voyez, pour tout ce qui regarde les Phéniciens dans les Gaules : Aristote; — Diodore de Sicile; — Etienne de Bysance; — Apollodore; — Méla; — Eschyle, Prométhée délivré, cité par Strabon, liv. IV; — Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les Phéniciens.

(34) Scholiaste d'Aristophane.

(35) Appien, *de Bellis Punicis.* — Plusieurs historiens ont pré-

tendu, d'après Virgile et autres écrivains, que Carthage n'avait été fondée qu'au neuvième siècle avant l'ère chrétienne, par Didon; mais il est certain que cette reine ne fit qu'agrandir la ville, et construire la citadelle nommée *Byrsa*.

(36) Voyez Géographie de Bochart.

(37) Voyez : Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. IX, p. 155; — Histoire métallique de la Hollande, par Bizot, p. 25.

(38) Voyez : Court de Gébelin, Monde primitif; — Fréret, Mémoires de l'Académie; — Scheuzer, Voyage en Suisse.

(39) Pline, liv. III, c. 4.

(40) Ce sont ceux que les Romains nommèrent Insubres (*Insubri*).

(41) Milan dans notre langue, et en latin *Mediolanum.* — On trouve dans les anciens géographes plusieurs explications du nom de *Mey-land;* la plus naturelle, selon nous, est celle qui donne à ce nom celtique la signification de territoire situé au milieu d'un canton. (Voyez Pelloutier, Hist. des Celtes). Cette ville est placée, sur la carte de Peutinger, entre Feurs et Roanne. Le célèbre géographe Danville a cru pouvoir fixer l'emplacement de cette ville à *Meys;* mais si l'on peut changer la position fixée par la carte de Peutinger, il serait plus naturel de placer *Mey-land* sur le territoire de *Meylieu* près de Montrond, ce nom ayant plus d'analogie avec celui de *Mey-land.*

(42) Bacon-Tacon, dans ses *Origines celtiques et bugésiennes*, donne le dessin d'une médaille trouvée au territoire d'*Oyonnax* en Bugey. Cette médaille porte sur une face le buste de Didon, reine de Carthage ; et sur le revers, un cheval sans bride et un palmier. Le palmier était le symbole général des provinces d'Afrique, puisqu'on le retrouve sur plusieurs médailles de différentes villes de ces provinces, et toujours uni à leur symbole particulier; sur les médailles de Carthage, il est uni au lion; quant au cheval sans bride, c'était le symbole général des provinces gauloises, et l'emblème de l'amour des Gaulois pour l'indépendance. On le retrouve sur un grand nombre de monnaies gauloises (voyez Bouteroue). Il est donc probable que la médaille conservée par Bacon-Tacon fut frappée pour conserver le souvenir d'une colonie mêlée de Gaulois et de Carthaginois, à l'époque du règne de Didon.

(43) Mariana, Hist. d'Espagne, t. I.

(44) Josèphe, contre Appion, liv. I, t. II, p. 244.

(45) Justin, liv. XLIII, c. 3.

(46) Voyez Tite-Live, liv. V.

(47) Ce nom devait peut-être s'écrire *Ed-usies*, et celui des Ségusiens, *Seg-usies.*

(48) En latin, *Noviodunum.*

(49) La position des Branoviens n'est pas connue : on pourrait peut-être la placer sur le territoire de Brienon.

(50) Quelques traducteurs des Commentaires de César ont voulu placer les Ambarres dans la Bresse ; mais César dit lui-même que les Suisses, lorsqu'ils quittèrent leur pays pour aller s'établir en Saintonge, ravagèrent les terres des Eduens et des Ambarres, *après avoir traversé la Saône*, ce qui ne peut s'appliquer au territoire de la Bresse.

(51) Le nom latinisé de cette ville est évidemment d'origine celtique, ainsi que celui de *Lumna.* Il y a près de Roanne plusieurs petites rivières, dont le nom provient de la même origine ; nous citerons celles de Rhins et de Rhodon.

(52) Qu'on croit avoir existé sur l'emplacement de Belleville en Beaujolais.

(53) Voyez Ptolémée ; — Etienne de Bysance.

(54) Rome fut fondée 753 ans avant l'ère chrétienne.

(55) Tite-Live dit : « *Des Insubres qui habitaient un canton des Eduens.* » Sous le nom d'Eduens les anciens historiens désignent non-seulement les Eduens proprement dits, c'est-à-dire les habitants des districts d'Autun et de Mâcon, mais encore les Ségusiens et autres peuples leurs alliés et leurs clients : ainsi, toutes les fois que nous ferons mention des Eduens, il s'agira également des Ségusiens, c'est-à-dire des habitants du Lyonnais, Forez, Beaujolais.

(56) « Fusisque acie Tuscis haud procul Ticino flumine, quum in quo consederant agrum Insubrium appellari audissent, cognomine Insubribus pago Æduorum, ibi omnes sequentes loci condidere urbem : Mediolanum appellarunt. » (Tite-Live, liv. V, c. 34.)

(57) Lucan., *de Bello civili*, lib. I, v. 432. — Justin, liv. XX, c. 397.

(58) Dans les anciens historiens et dans les inscriptions, cette ville porte les noms de *Segusia*, *Segusium*, *Segusio*.

(59) *Brenn* en langue celtique. Quelques historiens modernes donnent à ce nom la signification de général en chef.

(60) Il est probable que les Ségusiens prirent part à cette expédition. Tite-Live n'entre dans aucun détail à ce sujet; il se borne à dire : « Il n'est pas prouvé que ce fut la nation des Sénons qui se porta sur Clusium, et ensuite sur Rome; mais il est douteux si elle vint seule, ou si elle fut soutenue par toutes les nations gauloises établies en deçà des Alpes. » Quelque peuplée que fût la Gaule à cette époque, les Sénons n'auraient pu lever à eux seuls cinquante mille hommes; il est donc certain qu'ils furent soutenus par les Gaulois transalpins ou par ceux qui étaient établis en Italie.

(61) Tite-Live attribue à l'expédition de Brennus un motif tellement ridicule, que nous ne comprenons pas comment les historiens modernes ont pu y ajouter foi. Cet historien dit « que l'armée de Brennus fut conduite en Italie par un habitaut de *Clusium* nommé *Aruns*, qui cherchait à se venger d'un affront qu'il avait reçu de ses concitoyens. Cet *Aruns* porta du vin aux Gaulois, et la bonté de cette liqueur, *jusque-là inconnue pour eux*, dit Tite-Live, ne contribua pas peu à leur faire passer les Alpes, et à leur faire entreprendre cette expédition pour récompenser leur guide. » Comment a-t-on pu supposer que les Gaulois, qui avaient fait des expéditions en Italie de temps immémorial, qui étaient maîtres de la Lombardie depuis deux siècles, ne connaissaient pas les productions de cette contrée? Il est bien certain aussi que la vigne devait être cultivée dans les Gaules, à cette époque. Et puis, n'est-il pas très ridicule de croire qu'une grande nation ait entrepris une guerre sérieuse *pour boire du vin?*

(62) Tite-Live, liv. V.

(63) Les Marseillais, en apprenant le sac de Rome par Brennus, prirent le deuil et se cotisèrent pour aider à payer la rançon promise aux Gaulois; le sénat reconnaissant leur accorda le droit d'immunité, leur donna place aux spectacles publics, et fit un traité d'alliance avec eux. (Justin, liv. XLIII.)

Nous ferons observer que les spectacles publics devaient être très peu somptueux, à cette époque, chez les Romains.

(64) Polybe, liv. II.

(65) Les Romains avaient été en guerre avec les Carthaginois depuis le commencement de la première guerre punique (264 ans avant Jésus-Christ); ils avaient ensuite fait un traité avec eux (241), qui dura jusqu'en 218. Il est très probable que, à l'époque de cette seconde guerre punique, les Carthaginois furent appelés en Italie par les Gaulois cisalpins.

(66) Polybe.

(67) Silius Italicus écrivait dans le Ier siècle de l'ère chrétienne.

(68) Silius Italicus.

(69) *Nec locus est Tyriis belli pugnæve, sed omnem*
Celticus implevit campum furor.

(Silius Italicus.)

(70) Tite-Live, liv. VII, c. 39.

INVASION DES ROMAINS

DANS LES GAULES.

(1) Strabon. — Tite-Live, liv. LXI.

(2) Posidonius, *apud Athen.*, liv. V, c. 13; — Appien, *ap. Fulv. Ursin.*

(3) Velleius Paterculus. — Le véritable nom de ce chef des Arvernes est *Bétult*, ainsi que le prouve un fragment des Fastes, cité par Gruter. — Voyez aussi Suétone, dans la Vie de Néron, et les Fastes de Goltzius.

(4) Voyez Florus; — Pline, liv. VII; — Appien, *de Bellis Gallicis*. Les Romains, peuple bien moins riche que les Gaulois, s'étaient contentés jusque-là d'élever les trophées des dépouilles de l'ennemi sur un arbre ou sur un pieu élevé.

(5) Strabon, liv. IV. — Il ne faut pas entendre ici par *temple* un édifice, mais un terrain consacré et fermé d'une enceinte; les Romains ne commencèrent à construire des édifices somptueux que dans le siècle suivant.

DOMINATION DES ROMAINS

ENTRE LE RHONE ET LES ALPES.

(1) Cicéron, Harangue pour Fontéius.

(2) Un grand nombre d'historiens ont prétendu que l'*or de Toulouse* provenait du pillage du temple de Delphes par les Gaulois; mais les Gaulois ne s'emparèrent jamais du temple de Delphes. Voyez Justin;—Posidonius, *ap.* Strabon, IV, p. 187.—Toulouse s'était enrichie par le commerce, longtemps avant l'invasion des Romains dans les Gaules.

(3) Voyez Tite-Live, Ep. LXVII; —Orose, V, 16. On croit que cette bataille se donna près d'Orange.

(4) Nous devons relever une erreur que Plutarque a commise en parlant de cette bataille. Les Helvètes, qui étaient auxiliaires des Teutons, étaient disposés en ordre de bataille par cantons, selon l'habitude des Gaulois; Plutarque dit que les *Ambrons*, un de leurs cantons, s'avançaient en frappant en cadence sur leurs boucliers,

et en criant : *Ambrons*. Une cohorte de Liguriens, qui servait dans l'armée de Marius, s'avançait contre les Ambrons en répétant le même cri de guerre. Plutarque ajoute que le nom d'Ambrons était le nom de toute la nation des Liguriens. Il est évident que Plutarque a commis une erreur en donnant le nom d'Ambrons, au lieu de celui d'*Ombres* ou *Ombriens* que portèrent en effet pendant longtemps les Lygiens d'Italie, avant que les Romains leur eussent donné le nom de Liguriens. Il n'est pas étonnant que les Helvètes eussent aussi des Ombriens dans leurs rangs, puisque les Helvètes et les Ombriens faisaient partie de l'ancienne confédération des Lygiens, comme nous l'avons dit plus haut.

(5) Nous avons dit que la *Province romaine* comprenait le Languedoc, la Provence, le Dauphiné et la Savoie.

(6) Le territoire des *Séquanes* comprenait la Franche-Comté; une partie de la Bresse, la partie de la Bourgogne située sur la rive gauche de la Saône, et probablement une partie de l'Alsace, puisque César et Strabon disent que leurs frontières s'étendaient jusqu'au Rhin.

(7) César, Guerre des Gaules, liv. I.

(8) Salluste.

(9) César, liv. I.

(10) Crassus était célèbre par la victoire qu'il remporta sur Spartacus dans la guerre des esclaves.

GUERRE DE CÉSAR

DANS LES GAULES.

(1) César, Guerre des Gaules, liv. I.

(2) La légion se composait de six mille hommes d'infanterie, et d'un corps de trois cents cavaliers, qui portait le nom d'*aile;* elle était divisée en dix cohortes, commandées chacune par un tribun. Les cohortes étaient divisées en centuries, commandées par des centurions.

(3) Peuple voisin des Allobryges, et dont la principale ville était Vaison.

(4) César, Guerre des Gaules, liv. I.

(5) On ne peut pas connaître exactement, par le récit de César, quelle route il suivit depuis le pays des Voconces jusqu'à sa rencontre avec les Helvètes; on doit présumer qu'il croyait que les Helvètes avaient depuis longtemps franchi la Saône : il vint sans doute en droite ligne depuis Vaison jusqu'à Vienne, qui était un lieu d'étape pour les armées romaines; il dut ensuite traverser le

Rhône, en face de cette ville. Se trouvant sur le territoire des Ségusiens, comme il le dit lui-même, il se disposait probablement à marcher en droite ligne contre les Helvètes pour leur barrer le chemin de la Saintonge, lorsqu'il apprit qu'ils n'avaient pas même achevé de traverser la Saône : il dut alors se porter sur Mâcon par la rive gauche de la Saône ; car, d'après son récit, c'est nécessairement très près de cette ville qu'il atteignit les Tigurins.

(6) Outre sa cavalerie et la cavalerie auxiliaire des Eduens, César employa six légions dans cette bataille, soit trente-six mille hommes d'infanterie.

(7) César, Guerre des Gaules, liv. I.

(8) César, Guerre des Gaules, liv. I.

(9) A la fin de la dernière campagne, César avait laissé dix légions en garnison sur le territoire des Gaules, savoir : deux sur la frontière de Trèves, deux chez les Langrois, et les six autres sur le territoire de Sens. Indépendamment de ces dix légions, la Province romaine (Dauphiné, Savoie, Languedoc, Provence) avait de nombreuses garnisons.

(10) Qu'on calcule, d'après les marches de César et de Vercingétorix, avoir été située sur l'emplacement actuel de Moulins en Bourbonnais. Nous croyons que la ville nommée par César, *Gergovie* des Boïens, pourrait être plutôt *Averne* ou *Iseure*. Le nom de Bourbonnais, qu'a conservé le territoire occupé par les Boïens, dérive de *Bormonia*, divinité des eaux thermales révérée à Bourbon-Lancy, ville connue du temps des Romains sous le nom d'*Aquæ-Nisineii*.

(11) César, Guerre des Gaules, liv. VII.

(12) « Lorsque les habitants et la garnison de Bourges virent que la place ne pouvait plus se défendre, ils se disposaient à quitter la ville pendant la nuit, pour rejoindre le camp de Vercingétorix, ainsi qu'il en avait donné l'ordre ; mais les femmes se jetèrent à leurs pieds, en les conjurant de ne point les livrer à l'ennemi, elles et leurs enfants, trop faibles pour fuir avec eux. Voyant qu'ils persistaient dans leur détermination, elles se mirent à jeter des cris, pour avertir les Romains de leur fuite. Les habitants se décidèrent

à tenter un dernier effort pour défendre la place ; mais elle fut emportée le lendemain, avant que Vercingétorix pût être instruit de ce qui s'était passé. »

(César, Guerre des Gaules, liv. VII).

(13) Nevers (New-don, et en latin *Noviodunum*) était la capitale des Ambivarètes, membres de la confédération éduenne.

(14) César n'indique pas le lieu de cette bataille, mais elle dut se donner entre Tonnerre et Ravières.

(15) Plut., *in Cæsare.*

(16) César, Guerre des Gaules, liv. VII.—D'après cette assertion de César, la Gaule devait être au moins aussi peuplée que la France actuelle, car il faut faire observer que la population des Gaulois devait avoir beaucoup diminué depuis leurs guerres civiles et celles qu'ils avaient soutenues contre les Romains et contre les Germains. Il faut remarquer aussi que, dans la guerre de Vercingétorix, ils ne reçurent aucun secours de la Savoie, du Dauphiné, du Languedoc, de la Provence, pays soumis aux Romains ; les Langrois et les Rhémois refusèrent aussi d'entrer dans la ligue ; les peuples du Beauvoisis, qui étaient un des plus puissants de la Gaule, ne fournirent que deux mille hommes à l'armée auxiliaire gauloise, parce qu'ils ne voulaient obéir à personne, et prétendaient faire la guerre aux Romains en leur propre et privé nom.

(17) Chez lesquels s'était tenue l'assemblée générale de la Gaule, pour exécuter les ordres de Vercingétorix.

(18) César, Guerre des Gaules, liv. VII.

(19) César, Guerre des Gaules, liv. VII.—Ce passage des Commentaires de César ne peut guère s'accorder avec les phrases précédentes de son récit ; car il est bien certain que, si les assiégés avaient eu la pensée de lutter contre la famine, en adoptant la proposition que César attribue peut-être faussement à Critognat, ils n'auraient pas commencé par faire sortir de la ville tous ceux qui devaient en être victimes.

(20) César avait dix légions, la cavalerie des Germains, et quelques nouvelles levées arrivées d'Italie, que Labiénus avait laissées en garnison à Sens, avant de marcher contre les Parisiens. Ainsi, César devait avoir au moins quatre-vingt-dix mille

hommes. L'armée renfermée dans Alise, et commandée par Vercingétorix, comptait quatre-vingt mille hommes de troupes choisies; l'armée auxiliaire gauloise était forte, comme nous l'avons dit, de deux cent quarante-huit mille hommes : il est vrai qu'elle était composée presque entièrement de nouvelles levées qui n'étaient point formées à la guerre, tandis que les dix légions de César représentaient soixante mille soldats, les premiers du monde, et conduits par des généraux renommés, Marc-Antoine, Labiénus, Plancus, Fabius, Trébonius, etc.

(21) Dion Cassius.

(22) Voyez aussi Appien, *in Celt.*, et Plutarque, *in Cæsare.*— Plutarque prétend que César fit périr un million de Gaulois, et leur détruisit huit cents villes ou lieux fortifiés; il ajoute qu'il eut à combattre, en diverses batailles, contre trois millions de Gaulois, Appien dit contre quatre millions.

(23) Nous avons dit plus haut que la langue grecque, langue composée, dérivait probablement de la langue des Celtes, langue monosyllabique; il n'est donc pas étonnant que les Gaulois se servissent de caractères grecs, quoiqu'ils ne connussent pas la langue grecque.

(24) Ce passage des Commentaires de César mérite d'être remarqué : il semble éclaircir un point souvent discuté, celui de savoir si les peuples de la Gaule et de la Germanie qui portaient les mêmes noms étaient originaires des Gaules ou de la Germanie; il semble décider l'affirmative en faveur de la première supposition.

(25) Si le texte des Commentaires de César n'a pas été altéré, il faut convenir que son assertion doit étonner; car il est bien certain que jusque-là les Romains n'avaient apporté aux Gaulois que le meurtre, la guerre, le pillage et les exactions de tout genre, et que, loin de leur donner l'abondance qui naît des richesses, ils les avaient au contraire dépouillés de celles qu'ils possédaient. La *Province romaine*, qui comprenait, comme nous l'avons dit, le Dauphiné, la Savoie, le Languedoc et la Provence, avait bien pu étendre ses relations commerciales avec l'Italie, depuis l'invasion romaine, mais elle était encore plus riche avant cette invasion qu'à l'époque où César fit la conquête de la Gaule, car nous avons vu tout ce qu'elle avait eu à souffrir de la domination romaine.

César convient lui - même que les Gaulois s'enrichissaient par le commerce de mer ; plusieurs autres passages de ses Commentaires prouvent que les Gaulois avaient une marine. Il est vrai que César a peut-être seulement voulu dire que le commerce de mer, qui se faisait par la Province romaine, enrichissait les Gaulois, sans attribuer pour cela cette source de richesses aux Romains.

LYON

SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

(1) Suétone. — Il y avait le grand et le petit sesterce. Le grand sesterce, ou *sestertium pondus*, valait 204 livres 3 sous 4 deniers de France. Le petit sesterce, ou *sestertius nummus*, valait 4 sous 1 denier. Ainsi, quarante millions de petits sesterces équivalaient à environ huit millions de francs.

(2) Sénèque, *Apokolokintosis*. Plusieurs traducteurs de Sénèque ont substitué, dans le texte latin, le mot *Munatii* au mot *Marci*; mais ce n'est pas avec de pareilles falsifications qu'on prouvera que Munatius Plancus est le fondateur de Lyon.

(3) Voyez Suétone.

(4) Cérémonie qu'on célébrait en l'honneur des victoires remportées sur l'ennemi. Le vainqueur, couronné de lauriers, était monté sur un char; entouré d'un nombreux cortége, il parcourait la ville jonchée de fleurs, et se rendait au Capitole où il faisait le sacrifice d'un taureau.

(5) « Adeò ut dicerent Gallos à Cæsare, Cæsarem verò à Nicomede subactum. » (Dion Cassius.)

(6) Voyez Dion Cassius.

(7) « In Galliâ effutuisti aurum. » (Suétone.)

(8) Par l'or dont font mention les soldats de César, il faut entendre les sommes immenses que César faisait porter devant lui le jour de ce triomphe, et qui s'élevaient, dit-on, à 65,000 talents, environ 390,000,000 de francs. Ces sommes, qui provenaient des dépouilles des peuples vaincus, furent presque entièrement dissipées, à l'occasion de ce triomphe, en largesses et gratifications aux officiers et aux soldats, en festins et spectacles de tout genre prodigués au peuple.

(9) Voyez Suétone ; — Pline.

(10) « Vercingetorix cum aliis necatus est. » (Dion Cassius.)

(11) Temple élevé à la mémoire de Romulus, et dans lequel on lui décernait les honneurs divins.

(12) D'où est venu le nom de Juillet.

(13) Lombardie.

(14) Cicéron veut parler de la bataille qui allait se livrer près de Modène.

(15) Les deux consuls Hirtius et Pansa étaient partis pour faire lever le siége de Modène à Antoine.

(16) Décimus Brutus, désigné consul avec Plancus. Décimus Brutus était assiégé dans Modène par Marc-Antoine.

(17) Plancus se méfiait de Lépide, avec lequel il vivait en grande froideur, et qui ne lui avait fait aucune communication.

(18) Le sénat avait ordonné à Décimus Brutus de se diriger sur la Gaule, dès qu'il avait appris la retraite d'Antoine sur cette province.

(19) On croit cependant que Lépide était d'accord avec Marc-Antoine, et qu'il ne voulut que sauver les apparences. Le sénat le fit déclarer ennemi public.

(20) Lettre XXII. — Toutes ces protestations de fidélité et de dévouement au sénat étaient peut-être sincères, parce que Plancus, voyant Octave à la tête d'une armée victorieuse, espérait, en joignant

ses troupes aux siennes, écraser facilement les deux armées d'Antoine et de Lépide. Mais la conduite ultérieure de Plancus le fait assez connaître. Velleius Paterculus a dit de lui qu'il avait changé trente fois de parti, et que chez lui le besoin de trahir était une maladie.

(21) Décimus Brutus avait dix légions sous ses ordres ; mais il en avait six de *tirons*, ou nouvelles levées, dont les Romains faisaient peu de cas.

(22) Velleius Paterculus dit qu'on ne connaissait point de général inférieur à Lépide ; il ajoute que Marc-Antoine était supérieur à beaucoup de généraux, lorsque le vin ne troublait point sa raison (*dùm erat sobrius*).

(23) Dans un article publié en 1837 (*Revue du Lyonnais*), et ayant pour titre : *Dissertation sur l'origine de Lyon*, j'ai commis plusieurs erreurs qui doivent être rectifiées par ces nouvelles recherches.

(24) Plancus prit parti pour Octave dans cette guerre. Velleius Paterculus dit qu'il prit cette détermination, parce qu'Antoine lui témoigna de la froideur à cause de ses rapines, dont les preuves étaient manifestes.

(25) Octave avait d'abord pris le nom de César, comme étant son fils adoptif. Lorsqu'il prit possession de l'empire, le sénat, sur la motion de Plancus, lui décerna le nom d'Auguste. (Voyez *Suétone.*)

(26) Voyez Appien ; — Tite-Live, Epit., l. CXXXIV.

(27) « Messala, ab Augusto contra rebelles missus Gallos, victor triumphum meruit. » (Appien.)

(28) La portion du Forez qui s'étend depuis la rive gauche de la Loire jusqu'aux montagnes de l'Auvergne, fit partie de la Gaule lyonnaise.

(29) Il est probable que Lyon était construit, à cette époque, sur la colline Saint-Sébastien, et que la colline de Fourvières fut réservée pour les palais et les maisons de plaisance de l'empereur, des gouverneurs et autres grands dignitaires de l'empire. Strabon dit que Lyon était situé sur une colline *qui n'était pas très élevée*, ce qui s'appliquerait plutôt à la colline de Saint-Sébastien qu'à celle de Fourvières.

(30) Voyez Strabon.

(31) Voyez, pour plus de détails, Bergier, Histoire des grands chemins de l'empire.

(32) Parmi les monuments qu'Agrippa fit construire, il faut encore citer l'aqueduc de Nîmes, appelé vulgairement le pont du Gard.

(33) Au nombre des causes qui contribuèrent à rendre la république romaine si puissante, il faut sans doute mettre en première ligne celles qui n'imposaient que très peu de charges à l'Etat, pour l'armée et pour les prêtres. Les travaux des légions, en temps de paix, diminuaient considérablement les frais que nécessitait l'entretien de l'armée. Les prêtres ne recevaient point de salaire, et ceux qui exerçaient les fonctions sacerdotales étaient choisis indistinctement dans toutes les professions. Nous avons une quantité d'inscriptions où des prêtres sont désignés comme exerçant, en même temps que le sacerdoce, la profession de marchand, et d'autres professions civiles et militaires. Au temps de la république, le peuple romain était roi et souverain pontife.

(34) Auguste avait épousé Livie, femme de Tibère Néron, et lorsqu'elle était enceinte de six mois; elle avait déjà un fils nommé Tibère : Auguste l'adopta. Drusus, qui naquit trois mois après le mariage d'Auguste avec Livie, passa pour son fils légitime.

(35) Recueil des historiens de France, t. I. — Suétone.

(36) Ces fonctionnaires publics étaient nommés *Procuratores monetæ*.

(37) Dion Cassius.

(38) Dion Cassius.

(39) Quoique les Gaulois eussent construit des temples, de temps immémorial, il est probable que celui-ci n'était point un édifice, mais seulement une enceinte consacrée; il est encore plus douteux que ce temple fût orné de soixante statues, comme l'ont prétendu quelques historiens modernes. Voici ce qu'en dit Strabon, auteur contemporain : « A l'extrémité de Lyon, au confluent des deux fleuves, est le temple que les Gaulois en commun ont dédié à César-Auguste; on y voit un autel digne de remarque, *portant l'inscription* (le nom) *des soixante peuples gaulois*, *et la figure*

emblématique de chacun d'eux. » Ainsi, il est évident qu'il s'agit seulement de figures sculptées, et non de statues. Nous ferons observer aussi que Suétone, Juvénal, Tite-Live et Dion Cassius, qui font mention de cet autel, ne parlent aucunement du temple : or, si c'eût été un édifice aussi somptueux qu'on l'a prétendu, les historiens anciens nous auraient transmis quelques détails à ce sujet. Les médailles qui furent frappées à l'occasion de la dédicace de cet autel, et qui se sont conservées jusqu'à nous, représentent seulement un autel : on sait d'ailleurs que les anciens historiens se servaient souvent du mot *temple* pour désigner une enceinte consacrée, et non un édifice.

L'église d'Ainay renferme quatre colonnes de granit rouge, que les historiens de Lyon prétendent provenir de l'autel d'Auguste. Je me hasarderai à exprimer une opinion différente. Lorsqu'on perça le *tunnel* du chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, à l'extrémité du pont de la Mulatière, je remarquai que le monticule sous lequel passait ce tunnel était composé presque entièrement de granit rouge. J'en détachai un fragment, qui me parut exactement semblable au granit des colonnes de l'église d'Ainay. Il doit être facile à ceux qui ont quelques connaissances en géologie, de décider si le granit de ce monticule et celui des colonnes sont de la même nature. Si cela était, ces colonnes auraient probablement été tirées de cet endroit, et ne remonteraient qu'à l'époque de la fondation de l'église d'Ainay ; les Annales de l'ordre de Saint-Benoît nous apprennent que cette église, *récemment achevée* par l'abbé Jauceran, fut consacrée par le pape Pascal II, en 1106.

Voyez Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. V, p. 187.

(40) Dion Cassius.

(41) On conserve au palais Saint-Pierre, à Lyon, l'épitaphe suivante d'un chef des soixante aruspices de l'autel d'Auguste :

DIIS MANIBVS

M. OPPI. PLACIDI . HAR. PRIM. DE . LX.

CVI . LOCVM . SEPVLTVR. ORDO

SANCTISSIM. LVG. DEDIT.

Aux dieux mânes,
A Marcus Oppius Placidus, le premier des soixante aruspices,
Auquel le très saint ordre de Lyon
A accordé ce lieu de sépulture.

On voit par cette épitaphe que les aruspices de l'autel d'Auguste étaient au nombre de soixante, nombre égal à celui des peuples gaulois qui avaient dédié cet autel. Le *très saint ordre* de Lyon était l'ordre des décurions, qui avait à peu près la même autorité dans les villes que le sénat dans Rome. Cet ordre correspondait à ce que nous appelons aujourd'hui le conseil municipal, avec cette différence que ses attributions étaient beaucoup plus étendues. Muratori (Inscript., t. II) nous a transmis l'épitaphe d'un décurion de Lyon, nommé *Julius Primitius*. — Voyez aussi le marbre de Saint-Irénée, décrit par Gabriel Siméoni.

(42) Dion Cassius, qui était consul l'an 229 de J.-C., nous apprend que cette fête se célébrait encore de son temps; voici ses expressions :

« Drusus convoqua les principaux Gaulois sous le prétexte de cette fête, qui se célèbre encore aujourd'hui à Lyon devant l'autel d'Auguste. »

(43) Ces prêtres, appelés d'abord *sextumvirs*, à cause de leur nombre, furent ensuite nommés *seviri* (pour *sex viri*) *augustales*, sévirs augustaux, après la mort d'Auguste, quoique leur nombre fût augmenté. D'après le témoignage de Tacite, ce fut sous le règne de Tibère que le collége des sévirs augustaux remplaça les sextumvirs. C'est peut-être pour conserver le souvenir de cette institution faite par Tibère, que les Lyonnais firent frapper une médaille représentant d'un côté l'autel d'Auguste avec la légende : ROMAE ET AVGVSTO, et de l'autre la tête de Tibère. Cette médaille fait aujourd'hui partie de la collection royale. Il y a au Musée de Lyon plusieurs inscriptions relatives à ces sévirs augustaux, entre autres celle de *Januarius Aphrodisius*, payeur, et celle de *Caïus Secundus Ruso*, marchand de *saies* (vêtement gaulois en étoffe de laine rayée).

(44) Tite-Live, Epitome.

(45) Le 1er août, 10 ans av. J.-C.

(46) « Claudius natus est, Julio Antonio et Fabio Africano consulibus, cal. Augustis, Lugduni, eo ipso die quo primùm ara ibi Augusto dedicata est. » (Suétone.)

Ainsi, le jour de la dédicace de l'autel d'Auguste est fixé d'une manière authentique au 1er août, 10 ans av. J.-C. Nous ne concevons donc pas pourquoi Dom. Bouquet et plusieurs autres historiens modernes ont fixé l'année de cette dédicace à l'an 12 avant J.-C., d'après une date erronée de Dion Cassius.

(47) Dion Cassius.

(48) Eutrope.

(49) Dion Cassius.

(50) Dans la cérémonie appelée *ovation* ou *petit triomphe*, le vainqueur, vêtu seulement d'une toge blanche bordée de pourpre, marchait à pied ou à cheval à la tête des troupes, sans autre pompe que les acclamations populaires, et la musique qui le précédait avec quelques détachements de ses soldats. On accordait l'ovation aux généraux qui avaient vaincu l'ennemi sans terminer la guerre, ou qui n'avaient combattu que des pirates, des esclaves ou des insurgés.

(51) Velleius Paterculus, pour peindre la cupidité de Varus, dit qu'étant nommé gouverneur de Syrie, il entra pauvre dans cette province et la trouva riche, et qu'il en sortit riche et la laissa pauvre : *Quam pauper divitem ingressus, dives pauperem reliquit.*

(52) Les Chérusques faisaient partie de ces peuplades germaniques situées entre l'Elbe et le Rhin, et qui se liguèrent ultérieurement, sous le nom de Franks, pour attaquer l'empire romain.

(53) Germanicus, fils de Drusus et d'Antonia, était né à Lyon 14 ans avant J.-C.

(54) Dans la guerre civile qui avait eu lieu entre Pompée et César, Marseille s'était déclarée pour Pompée; César s'en rendit maître après un long siége, et depuis lors elle faisait partie de la *Province romaine* ou *Gaule narbonnaise*.

(55) L'assertion de Strabon est erronée; quelle que soit la fécondité des femmes d'un pays, il ne peut être très peuplé si les habitants ne sont adonnés à l'industrie. Strabon est d'ailleurs en con-

tradiction avec lui-même, puisqu'il ajoute plus loin que les Gaulois fournissaient l'Italie entière de tissus pour faire des vêtements.

(56) Strabon dit que la distance du portage, depuis le Rhône jusqu'au point où les marchandises étaient embarquées sur la Loire, était de 800 stades, environ 33 lieues de 25 au degré. Il est probable que ces marchandises étaient embarquées à Roanne; quoique cette ville ne soit mentionnée que par le géographe Ptolémée et la carte de Peutinger, il est certain qu'elle devait avoir quelque importance sous les Romains, ainsi qu'on peut en juger par les débris d'antiquités romaines, trouvés à diverses époques sur son territoire.

(57) Manteau court en étoffe de laine rayée ou à carreaux, qu'on attachait sur les épaules avec des agrafes.

(58) Pantalon large.

(59) Ce vêtement, comme on le voit, devait ressembler à celui que nous appelons aujourd'hui *blouse*.

(60) Sabre ou épée large, qu'on maniait à deux mains.

(61) Tibère était associé à l'empire depuis plusieurs années.

(62) Tacite dit que ces deux légions tenaient leurs quartiers à l'autel des Ubiens (aujourd'hui Bonn, près de Cologne).

(63) Il est cependant possible que Caligula soit né à Lyon. Germanicus commandait les huit légions du Rhin, et était en même temps gouverneur de la Gaule lyonnaise depuis l'an 12 de J.-C. : il devait faire de fréquents séjours à Lyon. Caligula était né le 31 août de l'an 12 de J.-C. Quelques historiens prétendent qu'il naquit à *Antium;* mais cela n'est pas probable, puisque Germanicus vint dans les Gaules l'an 11 de J.-C., et qu'il n'en fut rappelé que l'an 17.

(64) Nous avons dit que Tibère avait adopté Germanicus d'après les ordres d'Auguste.

(65) Ségimond, fils de Ségeste, avait été nommé pontife à l'autel des Ubiens. Il avait déserté ses fonctions pour aller rejoindre ses compatriotes et combattre les Romains; mais Ségeste le réconcilia avec Germanicus.

(66) La toge ou robe virile, vêtement ordinaire des Romains, était une espèce de manteau fort ample qui s'attachait sur l'épaule gauche, et laissait libres l'épaule droite et le bras du même côté.

(67) Germanicus avait alors vingt-huit ans. Hermann n'en avait que trente-deux.

(68) Nous devons faire remarquer que cette description de la manière de combattre des peuples situés entre l'Elbe et le Rhin, s'accorde avec celle des Franks, décrite par Sidoine.

(69) Rome et toute l'Italie tiraient leurs subsistances des autres provinces de l'empire. Tibère, dans un discours au sénat, disait : « Sans l'étranger, l'Italie ne subsisterait point; tous les jours la vie du peuple romain est à la merci des flots et des tempêtes. » Rome, avec son luxe effréné de table, dévorait à elle seule la subsistance de plusieurs provinces.

(70) Cependant les *vainqueurs de la Germanie*, pour nous servir des expressions emphatiques de Silius, n'avaient gagné la bataille d'Idistavise, et remporté d'autres avantages sur les Germains, qu'avec le secours des auxiliaires gaulois.

(71) Trois ans après (24 de J.-C.) Silius fut mis en accusation, et prévint par une mort volontaire une condamation certaine. D'après Tacite, Silius aurait été immolé à la haine de Séjan, préfet du prétoire, et à la tyrannie soupçonneuse de Tibère. Séjan accusa Silius de conspirer contre l'empereur. Tacite prétend que son véritable crime aux yeux de Séjan et de Tibère, c'était la popularité que lui avaient acquise ses succès en Germanie, sa victoire sur Sacrovir, son amitié pour Germanicus. Cependant cet historien ajoute que Silius fut accusé d'avoir souillé par des rapines sa victoire sur les Autunois, et que cette accusation était fondée. Une partie des biens de Silius fut confisquée, non pour indemniser ceux qui avaient souffert de ses exactions, mais pour être réunie au trésor public, ou donnée à ses accusateurs.

(72) Tibère n'avait aucune envie d'exécuter ce projet; il ne vint point dans les Gaules.

(73) Tacite s'exprime ainsi à ce sujet : « Ce siècle fut tellement infecté d'une basse adulation, que non-seulement les premiers de Rome, qui avaient besoin de ménagements pour se faire pardonner leur célébrité, mais encore tous les consulaires, la plupart des anciens préteurs, et même beaucoup de simples sénateurs, se levaient à l'envi pour émettre de lâches et honteuses opinions. On rapporte que Tibère, toutes les fois qu'il sortait du sénat, s'écriait en langue

grecque : « Combien ces hommes sont faits pour la servitude ! » Tant leur abjecte et servile prostitution inspirait de mépris à l'ennemi même de la liberté publique! »

(74) Descendants de Rhémétalcès, ancien roi de Thrace.

(75) Nommée Liville par Suétone.

(76) Æmilius Lépidus avait épousé Drusille , sœur de Caligula ; elle était morte l'année précédente.

(77) Dupuy évalue le grand sesterce à 204 liv. 3 sous 4 deniers.

(78) Plusieurs historiens modernes, ou traducteurs de Suétone, ont placé à Rome l'établissement d'un lieu de prostitution par Caligula , en interprétant mal le texte de Dion Cassius. Cet historien, qui écrivait plus d'un siècle et demi après la mort de Tibère, a évidemment emprunté une bonne partie de sa narration à Suétone. Il est sujet d'ailleurs à de fréquentes erreurs de dates, de faits et de lieux, lorsqu'il ne s'agit pas des événements dont il a été le contemporain ; aussi se trouve-t-il en contradiction, sur plusieurs points de son récit, avec Suétone qui est un écrivain exact et consciencieux. C'est ainsi qu'il place à deux époques différentes l'expédition de Caligula sur le Rhin et celle sur les bords de l'Océan , tandis que Suétone dit que Caligula dirigea ses troupes vers l'Océan , immédiatement après avoir repassé le Rhin. La narration de Suétone est malheureusement très décousue, et n'a pas de dates. Cependant, si l'on examine attentivement son récit, on verra que le fait dont nous parlons a dû se passer à Lyon , puisqu'il le place immédiatement après les ventes que Caligula faisait dans cette ville, et immédiatement avant la scène du jeu de dés et la demande d'étrennes pour le 1er janvier. Or , quelque diffus que soit son récit , on ne peut admettre qu'il ait fait une semblable transposition. On a voulu placer aussi à Rome la taxe que Caligula mit à Lyon sur les denrées, les porte-faix, les filles publiques, etc., parce que Suétone , en parlant de ce fait , se sert du mot *urbs* pour désigner la ville où il se passa, et que ce mot s'employait souvent pour désigner la ville de Rome. Mais les historiens latins employaient aussi quelquefois ce mot pour désigner une autre ville, et notamment Lyon, qui représentait Rome dans les Gaules, et même la remplaçait entièrement sous le règne de Caligula. Nous ferons remarquer aussi que Caligula vint dans les Gaules l'an 39 de J.-C. , et qu'il ne retourna à

Rome, en l'an 41, que pour y être assassiné. Si l'on compare attentivement le texte de Dion Cassius et celui de Suétone, on verra que pendant son séjour dans les Gaules Caligula dut constamment rester à Lyon, et qu'il n'absenta de cette ville que pour faire sa prétendue expédition contre les Germains et les Bretons, laquelle se réduisit à une promenade très courte sur les bords du Rhin et de l'Océan. Suétone et Dion Cassius nous apprennent eux-mêmes que Caligula prit possession à Lyon de son troisième consulat, qu'il y donna des jeux, des fêtes; qu'il s'y livra à des jeux de hasard, et extorqua les richesses des Gaulois : nous savons d'ailleurs que Lyon était le séjour habituel de l'empereur et des principaux officiers romains, lorsqu'ils venaient dans les Gaules.

(79) L'hospice de l'*Antiquaille*, situé sur la colline de Fourvières, occupe une partie de l'emplacement sur lequel était construit le palais des empereurs romains.

(80) Etat que les censeurs romains faisaient, tous les cinq ans, des personnes et des biens, c'est-à-dire le dénombrement de la population et le cadastre des propriétés.

(81) Petite monnaie d'argent, qui valait 78 centimes sous le règne de Caligula.

(82) Dion Cassius.

(83) Suétone.

(84) *Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,*
Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

(85) Il est célèbre dans l'histoire ecclésiastique, pour avoir fait décapiter saint Jean-Baptiste. Voyez Hist. ecclés. de l'abbé Fleury; — Eusèbe, II, Hist. VI, 7.

(86) Ils se réfugièrent en Espagne, où ils moururent tous deux dans l'indigence. Hist. ecclés. de l'abbé Fleury. — Eusèbe. — Flavius Josèphe, Hist. des Juifs. — Basnage, Hist. des Juifs.

(87) Suétone, *in Caio*, c. 18. — Jos. XIX, Antiq., c. 12.

(88) Quelquefois les provinces donnaient une somme en or, au lieu d'une couronne : c'était ce qu'on appelait l'*or coronaire*, véritable tribut déguisé, et que, sous les empereurs, la crainte et la servitude

firent payer plus souvent que la reconnaissance.—Voyez, pour plus de détails, l'ouvrage de M. Naudet sur l'administration romaine.

(89) Il existe encore sur la colline de Saint-Just des citernes ou réservoirs d'eau de cet aqueduc : on les appelle improprement des *bains romains*.

Outre cet aqueduc et ceux dont on attribue la construction à Agrippa, il y en avait un autre dont les ruines sont connues dans les traditions populaires sous le nom de *voûtes des Sarrasins :* cet aqueduc, qui commence au village de Neyron, n'était certainement qu'une prise d'eau qui formait un canal du Rhône à la Saône. Les uns ont attribué cet ouvrage aux Romains, les autres ne le font remonter qu'au moyen-âge. Il serait peut-être facile de déterminer l'époque de cette construction, en examinant à quelle profondeur sont enfouies les fondations des quatre murailles parallèles qui entrent dans le Rhône et qui forment la tête de l'aqueduc au village de Neyron ; car on peut calculer, d'après les découvertes qu'on a faites, à différentes époques, de monuments romains enfouis sous le sol, entre les deux rivières, que l'exhaussement du lit du Rhône a dû obliger d'exhausser ce même sol d'au moins trois mètres. Ainsi, en admettant un exhaussement de trois mètres depuis dix-huit siècles, il nous semble qu'on pourrait déterminer approximativement l'âge de cet aqueduc.

(90) Lyon n'était encore que *colonie municipe*. Ces colonies pouvaient, par leurs priviléges, entrer dans les charges et les magistratures de Rome : leurs citoyens les plus notables pouvaient même, dans certains cas exceptionnels, entrer au sénat ; mais elles ne jouissaient pas du droit de suffrage dans les élections, c'est-à-dire qu'elles ne pouvaient pas voter dans les comices, pour élire les fonctionnaires publics du gouvernement romain. Il est vrai que, sous les Césars, ce droit était devenu illusoire, tant par la corruption du peuple que par l'envahissement du pouvoir impérial.

Les *colonies romaines* jouissaient, au contraire, sans exception, de tous les droits de citoyens romains. Mais elles devaient, en prenant le rang de *colonie romaine*, adopter les lois, les usages, la langue de la mère-patrie, et se fondre intimement avec elle.

(91) Nous avons dit plus haut que les peuples de la confédération éduenne étaient ceux de l'Autunois, du Mâconnais, Niver-

nais, Châlonnais, Charollais, Lyonnais, Forez, Beaujolais, plus la partie du Bourbonnais qui est entre la Loire et l'Allier.

(92) La Gaule lyonnaise. Les Romains la nommaient *chevelue*, par opposition à la Province romaine ou Gaule narbonnaise qui avait adopté tous les usages des Romains et portait les cheveux courts.

(93) Le 12 mars 1529, en creusant un terrain de la colline Saint-Sébastien, à Lyon, on trouva deux tables de bronze sur lesquelles est gravée une partie seulement de la harangue de Claude en faveur de la Gaule lyonnaise. Les paroles que Tacite attribue à l'empereur, au même sujet, peuvent être regardées comme le complément de cette harangue diffuse et qui ne donne pas une haute idée de l'éloquence impériale. Pour retracer complètement la pensée de Claude, nous avons cru devoir faire un résumé du discours gravé sur les tables de bronze et de celui rapporté par Tacite. Les deux tables dont nous venons de parler sont déposées aujourd'hui au Musée de Lyon. Il est évident, d'après l'inspection de ces tables, qu'elles ne contiennent ni le commencement ni la fin du discours de Claude.

(94) Peu de jours après, Claude éleva au rang de patriciens les sénateurs des familles les plus anciennes dans le sénat et les plus illustrées. Le rang de patriciens leur donnait quelques priviléges sur les autres sénateurs.

(95) On croit que Claude veut désigner Valérius Asiaticus, natif de Vienne en Dauphiné, et l'un des principaux auteurs du meurtre de Caligula. Soutenu par une multitude de parents et d'amis puissants, il avait non - seulement échappé au châtiment de ses complices, mais encore il avait obtenu le consulat (46 de J.-C.), lorsque Messaline, femme de Claude, jura sa perte : son crime, aux yeux de cette bacchante, était d'avoir eu les faveurs de Poppée sa rivale, et d'être le possesseur des magnifiques jardins de Lucullus, qu'elle convoitait. Elle fit persuader à l'imbécile Claude que Valérius aspirait à l'empire ; que, par ses richesses et ses alliances de famille, il était dangereux. Elle fit ajouter que Valérius se disposait à partir pour soulever les légions de Germanie. Claude le fit arrêter à Baïes, et conduire à Rome chargé de fers (47 de J.-C.). Ayant eu la faculté de choisir son genre de mort, il fit préparer un bûcher

dans ses jardins, et se coupa les veines après avoir pris un bain et donné à ses amis un grand repas, pendant lequel il parla de sa mort prochaine sans en paraître affecté, faisant gaiement les honneurs de sa maison, et regrettant seulement de périr victime des intrigues d'une femme, après avoir échappé à la tyrannie de Tibère et aux fureurs de Caligula.

(96) Subsides établis d'après le *cens*, ou dénombrement des biens et des personnes.

(97) Tacite dit : « Le droit de pouvoir entrer dans le sénat de Rome fut d'abord conféré aux Eduens. » Mais il est évident que cet historien entend parler de tous les peuples de l'ancienne confédération éduenne ; car, du temps de Claude, le nom d'Eduens ne s'appliquait plus qu'aux habitants d'Autun et de son district.

Les Autunois faisaient partie de la Gaule lyonnaise, dont Lyon était la métropole.

(98) Tacite.

(99) Du nom de Stellate, ville d'Italie, située à environ deux lieues de Rome.

(100) Nous avons dit que Marc-Antoine fit prendre à la colonie de Lyon le rang de colonie municipe.

(101) « Lugduni natus est. Marci municipem vides. Quod tibi narro, ad sextum decimum lapidem à Viennâ natus est ; Gallus Germanus. Itaque, quod Gallum facere oportebat, Romam cepit. Hunc ego reddo tibi Lugduni natum, ubi Licinius multos annos regnavit. » (SENEC., *Apok.*)

(102) Les Romains donnèrent les noms de Germanie supérieure et de Germanie inférieure à deux sections du territoire sur lequel ils avaient transplanté des Germains (rive gauche du Rhin), pendant le règne d'Auguste.

(103) Agrippine était sœur de Caligula.

(104) Néron était fils d'Agrippine et de Cnéus Domitius Ænobarbus.

(105) Tacite, Annales, liv. XIII, c. 25.

(106) Sophonius Tigellinus, l'un des plus ignobles compagnons de débauche de Néron, qui l'éleva à la dignité de préfet du prétoire.

(107) Voile de couleur de feu, que portaient les nouvelles mariées.

(108) Hist. ecclés. de l'abbé Fleury, t. I, p. 27. — Tertullien, Apolog., c. 5. — Quelques historiens croient que ce gouverneur de Judée a laissé son nom au mont Pilat.

(109) Voyez aussi Juvénal, Sat. I, 8 ; — Senec., Epist. XIV ; — Tertull., Apolog., c. 5.

(110) Quelques historiens prétendent qu'il descendait, par sa mère, de la race royale de David. Nous saurions à quoi nous en tenir à cet égard, si les ouvrages de l'empereur Julien n'avaient été en partie perdus ou détruits. Dans son Discours contre les chrétiens, il dit que *dans un autre livre* il examinera la vérité de la généalogie de Jésus-Christ. Ce livre n'est pas parvenu jusqu'à nous.

(111) Le soldat romain ne recevait pour solde, du temps de la république, que dix *as* ou cinquante centimes par jour. Sur cette somme, il devait se fournir de blé, d'armes et de vêtements. Mais les Césars, à commencer par le conquérant des Gaules, mirent tous leurs soins à corrompre l'esprit du soldat, en lui faisant de grandes largesses. Les cohortes prétoriennes recevaient une solde beaucoup plus forte que les simples légionnaires : chaque soldat prétorien recevait par jour deux deniers. Le denier valut d'abord 80 centimes, il n'en valait plus que 73 sous le règne de Néron.

(112) Vespasien parvint à l'empire l'an 69 de J. C.

(113) Environ 800,000 francs.

(114) « Cladem Lugdunensem quadragies sestertio solatus est princeps, ut amissa urbi reponerent : quam pecuniam Lugdunenses antè obtulerant turbidis casibus. » (TACITE.)

On ne voit pas trop à quelle époque les Lyonnais auraient pu avoir à offrir des secours d'argent aux Romains, si ce n'est pour l'incendie de Rome, et peut-être même faudrait-il lire dans le texte de Tacite : *urbis casibus*, au lieu de *turbidis casibus*. Les historiens du Lyonnais ont placé l'incendie de Lyon à l'an 59 de J.-C., d'après le passage de Sénèque où il est dit que la colonie de Lyon ne comptait qu'un siècle d'existence lorsque cette ville devint la proie d'un incendie ; mais les expressions de Sénèque ne doivent pas être prises à la lettre, car il n'est pas probable que Néron eût attendu cinq ou six ans après l'incendie de Lyon pour

faire cette libéralité aux Lyonnais. Nous croyons que ce désastre dut avoir lieu l'an 64 de J.-C. au plus tôt, ou la même année que celui de Rome.

(115) Libéralis était sans doute lyonnais.

(116) «Nuntiato incendio quo Lugdunensis colonia exusta est.» Cette expression est inexacte; il fallait dire la ville, et non la colonie.

(117) Il est probable que l'incendie de Lyon fut causé par un tremblement de terre. On découvrit il y a plusieurs siècles, à plus de vingt de pieds sous le sol, en creusant un terrain de la colline de Fourvières, plusieurs débris d'édifices et une quantité d'objets endommagés par le feu.

(118) Dans le premier moment du désastre, on exagéra sans doute à Rome les résultats de l'incendie, puisque Vitellius séjourna à Lyon l'an 69 de J.-C., et donna dans cette ville le spectacle des combats de gladiateurs.

(119) « Una nox interfuit urbem maximam et nullam. »

(120) « Nam huic coloniæ ab origine suâ centesimus annus est, ætas ne homini quidem extrema. A Planco deducta in hanc frequentiam, loci opportunitate convaluit. »

Les traducteurs de Sénèque ont fort mal interprété les expressions de cet historien : ils ont voulu en conclure que Lyon avait été fondé par Plancus; mais il est évident que Sénèque entend parler seulement de la colonie conduite par Plancus, et non de la ville de Lyon, lorsqu'il dit : « Huic coloniæ ab origine suâ centesimus annus est. » Le texte même de cet historien indique que Lyon existait déjà lorsque Plancus y conduisit une colonie, puisqu'il dit qu'il l'amena *dans ce lieu très peuplé* (in hanc frequentiam). Mais les historiens du Lyonnais, et les traducteurs de Sénèque, ont traduit ainsi ce passage de Sénèque : *Conduite par Plancus, l'avantage de sa situation l'avait rendue très florissante ;* de sorte qu'ils ont supprimé les mots *in hanc frequentiam*, sans doute pour ne pas se trouver en contradiction avec cette opinion généralement et faussement adoptée, qui donne à Lyon Plancus pour fondateur.

(121) Dion Cassius dit que Vindex était issu d'une des plus illustres familles d'Aquitaine.

(122) Ménestrier (*Hist. consul. de Lyon*) rapporte une médaille frappée, à l'occasion de cet événement, par les trois provinces des Gaules ; elle porte d'un côté trois têtes, et au bas les mots : TRES GALLIAE ; et sur le revers la statue équestre de Galba, avec les mots : SERG. GALBA IMP. Cependant il est certain que Lyon et plusieurs autres villes des Gaules se déclarèrent contre Galba. — Voyez aussi Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*.

(123) Suétone ne dit pas quelle était cette nouvelle ; peut-être Néron apprit-il que les Lyonnais lui restaient fidèles. On ne peut pas trouver dans les historiens contemporains d'autre nouvelle qui fût favorable à ce prince, à moins que, ayant appris la marche des légions du Haut-Rhin contre Vindex, il ne crût que ces troupes allaient se battre pour lui.

(124) Suétone.

(125) Suétone.

(126) Dion Cassius dit que Virginius Rufus fut désespéré de cet événement.

(127) On donnait le nom de *congiarium* aux gratifications accordées au peuple, et celui de *donativum* à celles accordées aux soldats. La populace et les soldats s'insurgèrent souvent pour réclamer ces largesses.

(128) Tacite.

(129) Suétone.

(130) Lieu placé entre Vérone et Crémone, et qu'on croit être *Canneto*, dans le royaume Lombardo-Vénitien.

(131) Manteau de pourpre brodé d'or, que portaient les empereurs ; on donnait aussi le nom de *paludamentum* au manteau des généraux. Ce vêtement, qui ressemblait beaucoup à la chlamyde grecque, était retenu sur l'épaule droite avec une agrafe d'or, ornée quelquefois d'un camée.

(132) Lorsque les légions du Bas-Rhin avaient proclamé Vitellius empereur, elles l'avaient salué du nom de Germanicus, qu'il voulait transmettre à son fils.

(133) Tacite.

(134) Temple élevé à la déesse *Méphitis* ; on y célébrait des

sacrifices pour faire disparaitre les exhalaisons pestilentielles des marais qui existaient aux environs de Crémone. La conservation de ce temple semblait une menace de la Providence contre l'armée victorieuse, qui fut obligée d'aller camper à une lieue de la ville, pour échapper à l'infection des cadavres de l'armée vitellienne.

(135) Fourches patibulaires, auxquelles on suspendait les corps des criminels après leur exécution, pour être exposés à la vue du peuple. Lorsque ces corps commençaient à tomber en putréfaction, on les traînait avec un croc dans les eaux du Tibre.

(136) Les Bataves étaient d'origine germanique; ils habitaient d'abord au-delà du Rhin, et faisaient partie de la nation des Cattes; chassés de leur territoire par une guerre civile, ils s'étaient établis dans cette contrée de la Gaule, connue aujourd'hui sous le nom de Hollande. Les cohortes bataves, qui servaient depuis longtemps dans les armées romaines, passaient pour aussi redoutables que les meilleures légions de Rome.

(137) Les cohortes bataves que Vitellius avait renvoyées dans leurs foyers après la victoire de Bédriac.

(138) L'armée que le sénat envoyait contre Civilis se composait de sept légions.

(139) Deux chefs des Trévires.

(140) Ce discours de Cérialis est fort adroitement conçu, mais il est facile de réfuter ce qu'il dit de la générosité et du prétendu désintéressement de Rome. Les Romains ne vinrent dans les Gaules que pour s'en approprier les richesses et les soldats; lorsqu'ils envahirent la Savoie, la Provence, le Languedoc et le Dauphiné, ils n'avaient point été appelés par les Gaulois, et soumirent ces provinces à une cruelle tyrannie : plus tard, il est vrai, César délivra les Gaulois du joug des Germains, mais il n'entreprit cette guerre que pour faire la conquête de la Gaule et s'emparer de ses richesses. Si les Romains n'avaient voulu que protéger les Gaulois, ils ne se seraient point emparés de leur territoire. Les Lyonnais avaient certainement beaucoup gagné à la domination romaine; mais, quant aux autres peuples de la Gaule, il est encore douteux qu'ils eussent trouvé de grands avantages à être placés sous l'autorité de Rome : car ils auraient pu, sans aucune intervention étrangère, repousser

facilement les Germains, s'ils avaient voulu se réunir tous contre eux, et le danger commun les aurait nécessairement obligés à le faire.

(141) Voyez Tacite et Suétone.

(142) Voyez Eutrope; — Paul Orose; — Aurélius Victor, *in Trajano.*

(143) « Anno DCCCXL memorabile et insigne opus, quod Forum vetus vocabatur, Lugduni corruit VIII idus junii, et steterat à tempore Trajani imperatoris per annos ferè septingentos. » (*Ex Chronico* BENIGNI Divionensis.)

(144) On trouve dans Prudence, poète du quatrième siècle, des détails complets sur les cérémonies usitées dans le sacrifice taurobolique.

(145) La traduction littérale du mot *mesonyctium* est: minuit, ou le milieu de la nuit.

(146) Banquets offerts aux dieux. Le mot *lectisternium* vient de *lectus* lit, et *sternere* mettre par terre. On se servait aussi du mot *lectisternia*, pour désigner les festins somptueux des particuliers. Les tables des Romains étaient faites en forme de fer-à-cheval; on dressait, autour des tables, des lits garnis de coussins sur lesquels on s'asseyait à la manière des Musulmans. La cérémonie des *lectisternia* fut établie à Rome l'an 396 avant J.-C., à l'occasion du fléau de la peste qui exerça cette même année beaucoup de ravages dans cette ville, et depuis, dans toutes les circonstances périlleuses, on célébra les *lectisternia*. Des commissaires choisis parmi les personnages les plus marquants de Rome, et désignés sous le nom de *septemviri epulones*, parce qu'ils étaient au nombre de sept, présidaient à ces festins. Ils faisaient dresser les tables et les lits dans les temples; on y plaçait les statues des dieux et des déesses en l'honneur desquels on donnait le repas, et ils étaient censés assister et prendre part au festin. Valère-Maxime nous apprend que, de même que les hommes seuls étaient couchés ou assis sur des lits à table, et les femmes assises; de même, dans la cérémonie du repas préparé pour les dieux, Jupiter était couché sur un lit, et Junon et Minerve étaient assises sur des siéges.

(147) Eusèbe, l'inventeur de la fable du *Labarum*, est un auteur peu véridique; il écrivait plus d'un siècle après la persécution

des chrétiens de Lyon. Plusieurs historiens modernes ont taxé son récit d'exagération : cependant, si l'on se rappelle les supplices que les chrétiens eurent à souffrir sous le règne de Néron, on peut admettre que le récit d'Eusèbe est exact ; mais il commet peut-être une erreur en disant que les chrétiens de Lyon furent martyrisés la dix-septième année du règne de Marc-Aurèle, car il est plus naturel de croire que la persécution des chrétiens eut lieu dans les premières années du règne de ce prince, lorsque l'empire était menacé. Plusieurs historiens modernes ont cru devoir fixer l'époque de cette persécution à l'an 165 de J.-C.

(148) L'amphithéâtre était situé sur la place actuelle des Minimes. Il y en avait un autre sur la colline Saint-Sébastien ; Gabriel Siméoni dit en avoir vu les ruines. — Voyez Spon, Antiquités de Lyon.

(149) Au commencement de ce siècle, on voyait encore dans l'enclos des Minimes les souterrains où l'on renfermait ces animaux tirés des déserts de l'Afrique.

(150) Ces martyrs étaient au nombre de quarante-huit, parmi lesquels Pothin, évêque de Lyon, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. Grégoire de Tours, qui écrivait sur la fin du sixième siècle, nomme les martyrs de Lyon *Athanacenses*, c'est-à-dire Athéniens, parce que ceux d'entre eux qui avaient introduit à Lyon la religion chrétienne étaient venus de la Grèce. C'est pour la même raison que le monastère d'Ainay fut nommé *Athanacus* au sixième siècle, parce qu'on supposait sans aucun motif que les corps des martyrs avaient été brûlés sur l'emplacement de ce monastère, qui ne portait encore sur la fin du cinquième siècle que le nom d'*inter annis*, ou situé entre les rivières. (Voyez Bollandistes, Vie de saint Romain, 28 février, p. 741, col. 2). Le nom d'Ainay vient évidemment d'Athanacus.

Nous devons faire remarquer aussi que ces martyrs professaient le culte de l'église grecque, qui fut la véritable fondatrice du christianisme. L'église catholique romaine, qui honore la mémoire de ces martyrs, se montre cependant fille ingrate, puisqu'elle traite de schismatique l'église grecque sa mère.

(151) Eusèbe, Histoire ecclésiastique.

(152) Il avait été nommé gouverneur de la Gaule lyonnaise sous le règne de Commode, l'an 186 de J.-C. — Voyez Spartien.

(153) Dion Cassius.

(154) Né à Lyon le 4 avril 188; il fut nommé postérieurement Caracalla. Ce prince, pendant son séjour dans les Gaules, se passionna pour un vêtement du pays, appelé *carac* ou *caracall:* c'était une espèce de tunique à capuchon, formée de plusieurs bandes d'étoffe cousues ensemble et tissées par les Gaulois ; il l'adopta pour son usage, la fit porter à ses soldats et en distribua au peuple de Rome, qui les nomma *antoniniennes*. C'est pour ce motif qu'on lui donna le surnom de Caracalla.

(155) Voyez Jules Capitolin et Dion Cassius. Ce dernier dit qu'Albin avait beaucoup plus d'érudition que Sévère, mais qu'il était moins grand capitaine.

(156) Ménestrier, Hist. consulaire de Lyon.—Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*.

(157) Qui comprenait, comme nous l'avons déjà dit, la Provence, la Savoie, le Languedoc et le Dauphiné. Auguste lui avait donné le nom de *Gaule narbonnaise*, mais dans les inscriptions on la désignait souvent encore sous le simple nom de *Province*, comme antérieurement.

(158) La *Province romaine*. Lorsqu'il s'agissait d'une autre province, on la désignait sous son nom spécial : ainsi, dans cette même inscription, il est fait mention de la Province *lyonnaise*. Il est donc évident que cette *Province reconquise* et *soumise* ne peut être que la Province romaine.

(159) Titre qu'on donnait aux personnes qui descendaient de familles sénatoriales.

(160) Sévère et ses deux fils.

(161) Le monument sur lequel existe cette inscription fait aujourd'hui partie de la collection du Musée de Lyon : c'est un vœu fait pour les armes de Sévère, on un témoignage de reconnaissance envers les dieux pour le succès qu'il avait déjà remporté en soumettant la Province romaine. Ce monument fut sans doute élevé à Lyon peu de temps après son arrivée dans cette ville.

(162) Dion Cassius dit que les forces des deux armées s'élevaient

ensemble à cent cinquante mille hommes, et Hérodien dit qu'elles combattirent à forces égales.

(163) La bataille d'Albigny est constatée d'abord par les noms des villages de Civrieux et d'Albigny, qui proviennent évidemment du campement des troupes de Sévère et d'Albin, ensuite par le monument sur lequel était gravée l'inscription dont nous allons parler. Ce monument fut trouvé au village d'Albigny, dans le seizième siècle : on sait que les Romains avaient l'habitude d'élever ces monuments sur le lieu même du champ de bataille, après une victoire importante.

(164) Cette inscription a été mal rapportée par Ménestrier; nous la donnons telle qu'elle a été copiée sur les lieux mêmes par Claude Boze, célèbre antiquaire lyonnais. On pourrait croire, d'après le texte d'Hérodien, que Lyon ne fut dévasté qu'après la défaite d'Albin; mais l'épithète de *vengeur*, donnée à Albin dans l'inscription que nous rapportons, prouve que Sévère exerça sa vengeance sur les Lyonnais avant qu'il y eût eu aucun engagement entre les deux armées. Il est vrai que Sévère acheva de ruiner Lyon après la défaite d'Albin, ce qui a pu faire mal interpréter le récit d'Hérodien; d'ailleurs on s'exposerait à commettre beaucoup d'erreurs, si l'on préférait à l'authenticité des monuments archéologiques le témoignage des historiens latins. — Eckhel (*Doctrina nummorum veterum*) cite encore une médaille qui vient à l'appui de l'inscription d'Albigny. Cette médaille, frappée à Lyon, représente d'un côté l'effigie d'Albin, et de l'autre celle de Mars vengeur (*Mars ultor*).

(165) La bataille de la plaine de Royes est constatée par le récit des historiens latins qui disent qu'elle eut lieu près de Lyon, entre les deux rivières, et par un monument trouvé dans la plaine de Royes. Ce monument est un cippe dédié par Pompeïanus, tribun militaire, aux déesses ausoniennes, pour le salut de Sévère et de ses fils. — Voyez Spon, Antiquités de Lyon.

(166) C'est sans doute pour mentionner ce premier succès de Sévère, que Spartien dit : « Sévère combattit d'abord avec succès près de Tournus (*apud Tinurtium*), lorsqu'une chute de cheval le mit en grand danger et fit croire qu'il était mort. » Spartien a donc commis une erreur en disant que cette bataille eut lieu près de

Tournus ; il est en contradiction sur ce point avec Hérodien et Dion Cassius, dont le témoignage est bien préférable. Les historiens du Lyonnais ont voulu lire dans le texte de Spartien *Trivurtium* au lieu de *Tinurtium*, et ont prétendu qu'il s'agissait de Trévoux et non de Tournus ; mais cette opinion ne peut s'appuyer sur aucun document. Trévoux n'est pas connu avant le neuvième siècle, et n'existait pas du temps de Spartien. Le premier titre qui en fasse mention est une charte du règne de Charles-le-Chauve, dans laquelle cette ville, qui n'était encore qu'un château-fort, est appelée, non pas *Trivurtium*, mais *Castrum Trevorchium ;* tandis que Tournus , lieu d'étape pour les armées romaines, est connu dans toutes les anciennes cartes sous le nom de *Tinurtium*. La carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin en font mention.

(167) Dion Cassius, en parlant de cette bataille, dit qu'elle fut si sanglante, que le sang coulait dans le Rhône et la Saône. Il ajoute que le champ de bataille, qui s'étendait d'une rivière à l'autre, était jonché de cadavres d'hommes et de chevaux. Hérodien dit que la bataille dura deux jours ; peut-être confond-il dans une seule bataille les deux journées de Royes et d'Albigny. Il paraît que Sévère avait composé une histoire de ses campagnes, puisque Dion Cassius dit, en parlant de la guerre d'Albin : « Je rapporte des faits vrais, et non tels que Sévère les a racontés.

(168) Spartien, Dion Cassius, Capitolin.

Le témoignage de ces historiens est confirmé par un marbre dont Montfaucon nous a transmis la gravure (Antiquités expliquées, t. XIV, p. 41). Ce marbre représente le corps d'Albin : Sévère est assis , il donne des ordres pour couper la tête d'Albin ; un soldat soulève une pierre sur laquelle sont gravées ces lettres :

S. T.
G. M.

(169) Dion Cassius, membre du sénat, dit : « Il nous épouvanta, nous et le peuple , par ses lettres menaçantes. »

(170) Capitolin.

(171) Spartien , Capitolin.

(172) « Direpta mox incensaque urbs Lugdunum. » (HÉRODIEN.)

(173) Martyrologe d'Adon, p. 170 et 302.

Les historiens de l'église de Lyon, qui ont si bien embrouillé l'histoire des églises de Saint-Just, de Saint-Irénée et de Saint-Jean, auraient bien dû remarquer cette expression du Martyrologe d'Adon. Ainsi il est certain que du temps de cet évêque, c'est-à-dire au milieu du neuvième siècle, il y avait sur la colline de Fourvières une église qui portait le nom de Saint-Jean; il est certain que c'est la même qui avait été construite par Patient, évêque de Lyon, à la fin du quatrième siècle, à côté de la crypte chrétienne : c'est encore cette église, et non l'église de Saint-Jean actuelle, comme on l'a prétendu, que mentionne Leydrade, archevêque de Lyon, dans sa lettre à Charlemagne. Ce qui le prouve, c'est qu'Agobard, successeur de Leydrade, affirme dans ses œuvres que Leydrade fit donner à l'église de Saint-Jean les reliques de saint Cyprien martyr, que les ambassadeurs de Charlemagne apportaient d'Afrique. Il ajoute que ces reliques furent enterrées près de l'autel de l'église de Saint-Jean, et que Cyprien repose au milieu de ses compagnons de gloire, c'est-à-dire à côté des martyrs Epipode et Alexandre.

(174) Martyrologe d'Adon, p. 170.—Epipode et Alexandre furent martyrisés sous le règne de Marc-Aurèle, peu de temps après saint Pothin, s'il faut s'en rapporter à une ancienne chronique citée par Ménestrier.

(175) Lettres de Loup, abbé de Ferrières (lettre LXIII, à Gérard de Roussillon).

(176) *Marm. laud.*— Histoire des Gaulois, par Amédée Thierry.

(177) Jules Capitolin.

(178) Lamure (Hist. du Forez), qui le premier a rapporté ces inscriptions, traduit CC. LIBERA par *Cæsaris liberatoribus.* Je n'ai pas cru devoir adopter cette traduction, d'autant mieux que j'ai déjà cité une inscription de la colonie de Feurs avant qu'elle fût annexée à celle de Lyon, et dans laquelle cette colonie prend le titre de *libera* (libre). Cependant on peut dire, en faveur de la traduction de Lamure, que la colonie de Lyon est ordinairement désignée dans les inscriptions par trois C (COLONIA CLAUDIA COPIA).

(179) Dans toute l'Italie et dans la Province romaine ou Gaule narbonnaise on marquait les distances, sur les routes, par colonnes milliaires, c'est-à-dire par mille pas romains. Dans le reste des Gaules, on les marquait ordinairement par lieues gauloises de 1,500 pas romains, c'est-à-dire de la moitié d'une de nos lieues de 25 au degré. Ainsi, les quatre colonnes trouvées à Feurs, et qui portent les marques L. I. L. II. L. III. L. IIII., indiquent la distance de deux de nos lieues communes, peut-être celle de Feurs à Balbigny. Ces colonnes avaient probablement été transportées à Feurs après la mort de Maximin, ou peut-être quelques circonstances avaient empêché de les placer avant la chute de cet empereur.

(180) On attribue, non sans quelque probabilité, le nom de Balbigny au séjour de Balbin qui avait été gouverneur des Gaules; mais on a eu tort d'appeler *tombeau de Balbin*, un monument qui existait dans ce village, et qui fut détruit en 1811. Ce monument se composait d'une galerie quadrangulaire ouverte du côté de l'est, formée de neuf pierres brutes verticalement posées et soutenant deux larges quartiers de rocs aplatis qui en recouvraient la voûte. On prétend qu'il y avait au milieu de la galerie une longue pierre chargée de caractères illisibles, et armée de deux anneaux de fer propres à la soulever. Il est probable que ce monument était un tombeau celtique.

D'autres historiens prétendent que c'était le tombeau de Balbin, centurion d'une des légions de César. Cette version a encore moins de fondement que la première.

(181) Posthume était gaulois de naissance.

(182) Une médaille de Posthume constate ce fait; elle représente d'un côté sa tête couronnée, et les mots :

IMP. C. POSTVMVS . PF. AVG.

de l'autre, Posthume relevant une femme à genoux (la Gaule), et les mots :

RESTITVTOR . GALLIAR. (restaurateur des Gaules).

Voyez Bouteroue, Recherches sur les monnaies de France ; — Vaillant, *Numismata imperatornm romanorum*;— Bandurius, *Numismata imperatorum romanorum*. Toutes les médailles qui com-

prennent depuis le règne de Posthume jusqu'à celui de Tétric inclusivement, c'est-à-dire les treize années pendant lesquelles la Gaule fut séparée de l'empire romain, ont sans doute été frappées à Lyon; elles doivent donc être étudiées avec soin. Cependant les médailles frappées sous les empereurs romains étaient bien souvent l'expression d'une flatterie déhontée, et ne peuvent pas toutes servir de preuves historiques. L'une des plus ridicules est celle qu'on trouve dans Vaillant, et qui fut frappée à Rome en l'honneur de Caligula. Elle représente d'un côté le buste de ce prince; autour, les mots : C. CAES. AVG. PONT. MAX. TR. POT. III. COS. III. : *A Caïus-César Auguste, très grand pontife, investi pour la troisième fois de la puissance tribunitienne, consul pour la troisième fois;* sur le revers, une couronne de lauriers entourant les mots : S. P. Q. R. P. P. OB C. S. : *Le sénat et le peuple romain au père de la patrie, pour avoir sauvé les citoyens;* formule usitée lorsqu'un général sauvait l'empire d'un grand danger par une victoire importante remportée sur l'ennemi. Cette médaille, datée du troisième consulat de Caligula, qui correspond à son séjour à Lyon, ne peut être relative qu'à sa prétendue victoire contre les Germains. Mais les médailles de Posthume doivent inspirer beaucoup plus de confiance sous le rapport historique, surtout si l'on se rappelle les éloges mérités que lui donne l'empereur Valérien dans une lettre adressée aux Gaulois. Parmi les médailles gallo-romaines de Posthume, j'en ai remarqué trois; la première porte pour légende : *Salut des provinces*, et l'effigie du Rhin (voyez Eckhel); la seconde : *A Mercure heureux;* la troisième : *A Minerve protectrice.* (Voyez Bandurius). Je n'ai vu ces deux dernières légendes sur aucune médaille romaine. Ces trois médailles prouvent que non-seulement Posthume délivra les Gaulois de la crainte des Germains, mais encore qu'il fit tous ses efforts pour restaurer le commerce, les sciences et les arts.

(183) Allusion à la tunique courte des Gaulois.

(184) Voyez Aurel. Victor, *in Galliano;*—Jornandes, *de Rebus Geticis;*—Trebellius Pollio, *in Claud.;*— Paul Orose, VII.

(185) Eutrope.

(186) Eutrope et Paul Orose disent que Tétricus invoquait l'appui d'Aurélien, en lui citant ce vers de Virgile :

Eripe me his invictè malis.

(187) Voyez Eutrope ;—Trébellius Pollion ; — Flavius Vopiscus.

(188) Vopiscus, *in Proculo*.—Aurélien fit quelque séjour dans les Gaules, à cette époque ; il y fonda Orléans, qu'il appela de son nom *Aurelianum*.

(189) Leur nom est défiguré par les historiens contemporains, qui les nomment Logiens ou Lagyens.

(190) Vopiscus, *in Proculo*.—Zosime.— Sismondi, Histoire des Français.

(191) Après sa victoire sur les Sarmates, Proculus écrivait à Métianus, l'un de ses amis :

« Centum ex Sarmatiâ virgines cepi. Ex his unâ nocte decem inivi ; omnes tamen, quod in me erat, mulieres intra dies quindecim reddidi. » (Vopiscus.)

(192) Ce jeu avait aussi quelque rapport avec notre jeu de trictrac ; on le nommait *ludus duodecim scriptorum*, ou jeu des douze lignes, en raison des douze lignes qui partageaient la table. On se servait, pour jouer à ce jeu, de petits soldats que l'on faisait mouvoir conformément aux règles du jeu et selon les chances qu'amenaient les dés.

(193) Voyez Naudet.

(194) Lyon, métropole de la première Lyonnaise, conservait une suprématie sur toutes les autres provinces qui portaient le même nom : ce fut en raison de cette suprématie que les archevêques de Lyon prirent ultérieurement le titre de primats des Gaules ; leur primatie sur les églises de Rouen, Tours et Sens, fut confirmée par plusieurs papes, et donna lieu à de nombreuses contestations.

(195) Voyez le Recueil des historiens de France, t. I, *ad ann.* 353.

(196) Zosime. —*Hist. miscell.*, liv. XI, c. 17. — Sismondi, Hist. des Français.

(197) Recueil des historiens de France, t. I. — Lebeau, Hist. du Bas-Empire.

(198) Voyez Ammien-Marcellin. Cet historien était officier dans l'armée de Constance.

(199) Zosime l'appelle une petite ville de Germanie. Il paraît que Julien en fit une ville plus considérable, et, s'il eût vécu plus longtemps, il lui aurait sans doute donné une grande importance et en aurait fait un boulevard contre les invasions germaniques.

(200) Julien dit qu'il tira de la Grande-Bretagne une grande partie de ces navires, et qu'il en fit construire quatre cents en moins de dix mois.

(201) De temps immémorial, le collier était, chez les Gaulois, la marque du commandement. L'armée de Julien était composée en grande partie de Gaulois; l'une des légions qui venaient de le proclamer portait le nom de légion des Celtes.

(202) A cette époque, on appelait Barbares tout ce qui n'était pas romain. Ce mot n'avait point d'acception injurieuse : les Burgundes, les Franks, les Visigoths, lorsqu'ils se furent rendus maîtres des Gaules, se désignaient eux-mêmes sous le nom de Barbares, pour se distinguer des Romains; ils appelèrent Romains tout ce qui était citoyen de l'empire avant leur invasion dans les Gaules.

(203) C'est-à-dire, de recevoir des legs pieux. Constantin avait permis au clergé de recevoir ces legs; cette concession procura de grandes richesses à l'église. Julien, par un édit, retira cette faculté au clergé qui en abusait d'une manière scandaleuse.

(204) Voyez Zosime; — Paul Orose; — Victor, *Epist. in Grat.*

(205) « Parisiis Merobaudis magistri militum proditione superatus et fugiens Gratianus, Lugduni captus atque occisus est. » (Chronique de Prosper d'Aquitaine.)

(206) Voyez aussi Zosime, Hist., liv. IV, c. 35; — Paul Orose.

LYON

SOUS LES EMPEREURS ROMAINS D'OCCIDENT.

(207) Nous avons dit plus haut que la prétendue victoire de Camille sur les Gaulois de Brennus avait été démentie par Polybe et Justin.

(208) « Arcadio VI et Probo consulibus, Radagaisus, paganus et scytha, cum ducentibus millibus suorum totam Italiam inundavit. » (Chronique du comte Marcellin.)

(209) D'après la Notice de l'empire, faite sous le règne d'Honorius, les peuples qui s'étaient constitués en confédération, sous le nom d'Armorikes, s'étendaient sur le territoire de cinq provinces, savoir : Première et deuxième Aquitaines ; deuxième, troisième et quatrième Lyonnaises : c'est-à-dire, sur les provinces dont Bourges, Bordeaux, Rouen, Sens et Tours étaient les capitales. La dénomination d'Armorikes resta ensuite plus particulièrement aux territoires qui s'étendent de l'embouchure de la Seine à celle de la Loire, c'est-à-dire à la Bretagne et à la Normandie.

(210) Bouche et Papon, dans leurs Histoires de Provence, nous ont conservé tous deux l'épitaphe de ce Dardanus, qu'il fit graver lui-même, de son vivant, sur le rocher de Chardavon (territoire de Vienne en Dauphiné.) Cette épitaphe ne nous apprend rien, si ce n'est que Dardanus s'y qualifie de patrice, ex-consulaire de la Province viennoise, ex-questeur, ex-préfet du prétoire des Gaules. Saint Jérôme le nomme le plus noble des chrétiens et le plus chrétien des nobles; Olympiodore et Sidoine Apollinaire en font un portrait tout différent; le dernier surtout le représente comme un monstre qui réunit tous les vices.

(211) Paul Orose, liv. VII, c. 43. — Augustin Thierry, Lettres sur l'histoire de France.

(212) Probablement contre les Vandales, qui avaient peut-être attaqué le Languedoc. Spon cite l'inscription suivante, dédiée à Ataulphe et Placidie par trois peuples du Languedoc, en reconnaissance de ce qu'ils avaient choisi Héraclée (Saint-Gilles) pour une de leurs résidences. Cette inscription nous apprend en même temps qu'Ataulphe avait *repoussé les Vandales*.

ATAVLPHO FLAVIO
POTENTISSIMO REGI REGVM RECTISSIMO
VICTORI VICTORVM INVICTISSIMO VANDALICAE
BARBARIEI DEPVLSORI ET CAESAREAE PLACIDIAE
ANIMAE SUAE DOMINIS SVIS CLEMENTISSIMIS
ANATILII NARBONNENSES ARECOMICI
OPTIMIS PRINCIPIBVS IN PALATIO POSVERVNT
OB ELECTAM A SE HERACLEAM IN REGIAE
MAIESTATIS SEDEM.

(213) Il paraît que la Gaule avait été divisée depuis peu en sept provinces, puisque dans la Notice de l'empire, faite sous ce même empereur Honorius, les Gaules sont désignées sous le nom des *sept Provinces :* «Hispaniæ, septem Provinciæ, Britanniæ, sub dispositione præfecti prætorio Galliarum;» c'est-à-dire, l'Espagne, les Gaules et la Grande-Bretagne, qui formaient en effet le département du préfet du prétoire des Gaules.

(214) Théodose n'avait pas des droits à l'empire d'Occident, comme plus proche parent d'Honorius, mais comme empereur d'Orient. Nous serions embarrassés pour bien établir les droits que les empereurs d'Orient avaient sur les provinces d'Occident, mais il est certain qu'ils usèrent constamment de leur droit de suzeraineté; elle fut même reconnue au sixième siècle par Sigismond, roi des Burgundes, et par Clovis, roi des Franks. Celui-ci sembla vouloir légitimer ses conquêtes en Occident, lorsqu'en 510 il accepta d'Anastase, empereur d'Orient, la pourpre consulaire (voyez Grégoire de Tours). Nous trouvons dans le Recueil des lettres d'Avit, évêque de Vienne, une lettre de Sigismond au même empereur, dans laquelle il dit que ses ancêtres, les rois burgundes, ont toujours fait plus de cas des dignités romaines qu'ils tenaient de la libéralité des empereurs, que de la royauté qu'ils acquéraient par leur droit de naissance. Dans les autres lettres de ce roi au même empereur, il se nomme souvent son soldat (*miles vester*).

(215) Il existe au Musée de Lyon une inscription relative à un duumvir lyonnais : elle paraît appartenir au siècle d'Auguste; elle a été traduite ainsi par Millin, de l'Institut :

« Sextus Ligurius Marinus, fils de Sextus, de la tribu Galéria, premier curateur des citoyens romains de la Province lyonnaise, questeur, honoré des ornements du duumvirat par le suffrage du saint ordre (ordre des décurions), duumvir désigné à la demande du peuple, donne ce cippe, à cause de l'honneur du souverain pontificat qui lui a été décerné. Pour la dédicace de ce don, il a donné aux décurions quinze deniers; à l'ordre équestre, aux sévirs augustaux, aux marchands de vin, treize deniers; à toutes les corporations de Lyon légalement assemblées, douze deniers; il a aussi donné les jeux du Cirque. L'emplacement a été cédé par un décret des décurions. »

(216) Salvien, Livre de la Providence et du gouvernement de Dieu (traduction de MM. Grégoire et Collombet, de Lyon).

(217) Prosper Tyron. — Cassiodore.

(218) Voyez aussi la Chronique d'Idace.

(219) Fauriel (Histoire de la Gaule méridionale) prétend que les paroles de l'évêque Eucher paraissent avoir trait à l'occupation

de Lyon par les Burgundes ; mais Eucher mourut en 451, et l'occupation de Lyon par les Burgundes est postérieure de plusieurs années. Elle eut lieu du consentement volontaire des Lyonnais, qui reçurent les Burgundes dans leurs murs pour les opposer à Majorien ; elle ne peut donc justifier la supposition de Fauriel. D'ailleurs, ce que dit l'évêque de Lyon, *des Barbares au service des Romains, de la paix offerte par le vainqueur et insolemment rejetée*, ne peut s'appliquer qu'aux Huns, au roi des Visigoths, et à Litorius. L'épithète de vainqueur que l'évêque de Lyon donne à Théodoric prouve que ce roi des Visigoths avait déjà remporté quelque avantage sur Litorius, lorsqu'il lui offrit la paix. Nous ferons remarquer aussi que Sidoine (Panégyrique d'Avitus), en parlant de la défaite de Litorius, emploie presque les mêmes expressions que l'évêque Eucher : « La Gaule, dit-il, tremblait devant la colère des Goths (Visigoths). Litorius une fois captif, nos contrées étaient ouvertes aux invasions. »

(220) « Sabaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda. (Prosper Tyron.)

Il serait difficile de donner l'étendue exacte du pays que Prosper Tyron, et Ammien-Marcellin avant lui, nomment *Sabaudia ;* mais il est certain que ce pays avait une étendue bien plus grande que la Savoie actuelle, et qu'il comprenait au moins la Savoie et une grande partie de la Suisse et du Dauphiné.

(221) L'essède était un char de combat. Les essieux des roues étaient garnis de faux. On appelait aussi *essèdes*, des chariots destinés au transport des bagages et des marchandises.

(222) Quelques historiens modernes prétendent, contre le témoignage de Sidoine, que les cheveux des Franks retombaient par derrière en queue de cheval. Cependant Agathias, historien grec du sixième siècle, dit que les princes franks avaient seuls le droit de porter la chevelure longue.

(223) Leur visage était entièrement rasé, à l'exception de deux longues moustaches qui leur tombaient de chaque côté de la bouche.

(224) Hache à deux tranchants.

(225) Le *hang*, lance dont la pointe était armée de plusieurs crochets tranchants ou recourbés, et dont les Franks se servaient en guise de harpon, ou comme d'une lance ordinaire.

(226) Sidoine, Panégyrique de Majorien (traduction de MM. Grégoire et Collombet, de Lyon).

(227) Vie de saint Germain, évêque d'Auxerre, par Constance, prêtre lyonnais contemporain.

(228) Honoria, sœur de l'empereur Valentinien, avait eu la faiblesse de s'abandonner à un officier de l'empire; Placidie sa mère avait puni cette faute par des rigueurs excessives et par une captivité de plusieurs années. Honoria invoqua l'appui du roi des Huns, et lui offrit sa main. Attila accepta avec empressement une offre qui lui semblait légitimer ses attaques contre les Romains et ses prétentions sur l'empire, quoique d'après les lois romaines les femmes n'eussent rien à y prétendre.

(229) Théodoric, roi des Visigoths, avait marié une de ses filles avec le fils de Genseric, roi des Vandales. Genseric, la soupçonnant de vouloir l'empoisonner pour placer son fils sur le trône, la fit mutiler horriblement et la renvoya à Théodoric; celui-ci se disposait à venger cette injure, lorsque Genseric détourna l'orage qui le menaçait, en invoquant l'appui d'Attila.

(230) Le jeune prince dont il est ici question est celui que les historiens modernes nomment Mérovée et qu'ils disent père de Childéric, chassé en 457 par les Franks; cependant il ne pouvait être père de Childéric, puisque le rhéteur Priscus dit l'avoir vu à Rome, et qu'il n'avait pas encore de la barbe. Quoique Priscus ne fixe pas l'époque, il est certain que ce ne peut être qu'après la défaite des Franks dans l'Artois, puisque ce ne fut qu'alors, c'est-à-dire l'an 445 au plus tôt, qu'Aétius envoya ce jeune prince en ôtage à Rome, auprès de l'empereur Valentinien : il est donc évident qu'il devait être le frère et non le père de Childéric, qui avait invoqué la protection d'Attila.

(231) Ex Prisci rhetoris *Historiâ de Francis*.

(232) Gibbon, Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain.

(233) Cette expression doit être remarquée; elle prouve, comme nous l'avons dit, que les Visigoths, les Franks et les Burgundes n'avaient point la souveraineté absolue des pays qui leur étaient cédés par les Romains, et qu'ils étaient considérés comme sujets

et alliés au service de l'empire. Ils exerçaient la souveraineté de fait, lorsqu'ils étaient en hostilité avec les Romains; mais tous les documents prouvent que lorsqu'ils étaient en paix avec eux, ils se reconnaissaient vassaux de l'empire.

(234) Paul Diacre, Livre des évêques de Metz.

(235) Jornandès. — Cet historien ajoute que Théodoric, roi des Visigoths, laissait six fils : Théodoric, Thorismond, Frédéric, Eurik, Rothemer et Himméric.

(236) C'est sans doute à cette défaite que Grégoire de Tours fait allusion, lorsqu'il dit que Thorismond dompta les Alains. (Hist. des Franks, liv. II, c. 7.)

(237) Jornandès est le seul historien contemporain qui fasse mention de cette seconde invasion d'Attila; mais elle est tellement circonstanciée, qu'on ne peut la révoquer en doute. Quelques historiens du Lyonnais, en parlant de la première invasion d'Attila, disent que Lyon fut ravagé à cette époque par ses troupes, ce qui est évidemment impossible, puisqu'il est certain qu'Attila, après avoir traversé le Rhin, s'avança sur Orléans, par le territoire de Metz et celui de la Champagne; mais il est probable que le Lyonnais fut ravagé dans la seconde invasion, puisque Jornandès dit qu'Attila entra dans les Gaules par une route opposée à celle qu'il avait suivie l'année précédente. Jornandès ne fixe pas le lieu de cette bataille qui se livra entre Attila et Thorismond; mais elle dut avoir lieu entre Orléans et Lyon, et sur la fin de l'année 452.

(238) Lorsque les Burgundes s'emparaient d'un territoire, ils s'adjugeaient ordinairement la moitié des terres labourables et de tout ce qui en dépendait, c'est-à-dire des bestiaux, des instruments de culture, des serfs et des colons, etc. Ils avaient ensuite assez de crédit ou d'adresse pour se faire confirmer ces conquêtes, à titre d'auxiliaires, par le gouvernement romain.

(239) Ce sont les Burgundes qui ont laissé, comme on le sait, leur nom à la province de Bourgogne.

(240) Sidoine, Panégyrique d'Avitus.

(241) *Romæ sum, te duce, amicus,*
Principe te, miles.
(SIDOINE, Panégyrique d'Avitus.)

(242) La carte de Peutinger marque cette ville à quinze mille pas romains de Nîmes, et huit mille pas d'Arles, ce qui correspond à l'emplacement actuel de Beaucaire.

(243) Avitus était né en Auvergne.

(244) Avitus avait repoussé récemment les Franks d'outre-Rhin qui avaient fait une incursion en Belgique, et les pirates saxons qui pillaient les côtes armorikaines.

(245) Allusion à la mission dont Avitus fut chargé auprès des Visigoths, après la défaite de Litorius (439 de J.-C.).

(246) Chronique de Marius d'Avenches, *ad ann.* 456.

(247) « Theodoricus arma movit in Suevos, Burgundionum quoque Gundiacum et Chilpericum reges auxiliares habens, sibique devotos. » (Jornandès, *de Rebus Geticis.*)

(248) « Joanne et Varanâ consulibus (456 de J.-C.), dejectus est imperator à Majoriano et Ricimere Placentiâ, et factus est episcopus in civitate. » (Chronique de Marius, évêque d'Avenches.)

Nous ferons observer que si Avitus s'était rendu coupable, envers le sénat, des excès dont parle Grégoire de Tours, il est probable qu'on ne lui aurait pas offert la dignité d'évêque, mais qu'on l'aurait fait périr.

(249) Sidoine, Panégyrique de Majorien. — Ce dut être par conséquent en décembre 457, ou en janvier 458.

(250) Ægidius Syagrius était de la famille Syagria, l'une des plus illustres de Lyon. Il était petit-fils d'Afranius Syagrius, préfet du prétoire des Gaules en 381.

(251) « Comperto autem Avitus quod senatus vitâ eum privare vellet, basilicam sancti Juliani Arverni martyris cum multis muneribus expetivit; sed impleto in itinere cursu, obiit, delatusque ad Brivatensem vicum, ad pedes ante dicti martyris est sepultus. Cui Majorianus successit. » (Grégoire de Tours, liv. II, c. 2.)

Tous les historiens modernes ont fort mal interprété ce passage de Grégoire de Tours. Ils en concluent qu'Avitus mourut peu de temps après sa déposition, c'est-à-dire en 456, parce que Grégoire de Tours dit que Majorien lui succéda après sa mort, et parce que Majorien fut élu empereur en 457; mais il est évident que Grégoire de Tours a seulement voulu dire que Majorien ne devint

réellement maître de l'empire qu'après la mort d'Avitus. Quel intérêt les Lyonnais auraient-ils eu à combattre Majorien, si Avitus n'existait plus ? Comment peut-on supposer qu'Avitus se retirait en Auvergne pour y jouir tranquillement de ses richesses, tandis que ses partisans se préparaient à combattre pour lui? Il est donc certain qu'Avitus dut venir à Lyon pour soutenir ses droits; et lorsqu'il se dirigea sur l'Auvergne, c'était sans doute pour aller rejoindre les troupes que les Visigoths amenaient à son secours. La Chronique d'Idace, historien contemporain, ne laisse aucun doute à cet égard. Il dit : « Avitus, tertio anno postquam à Gothis et à Gallis factus fuerat imperator , Gothorum promisso destitutus auxilio , imperio caret et vitâ. » « *Avitus, la troisième année après avoir été proclamé empereur par les Visigoths et les Gaulois, n'ayant pas reçu les secours que les Visigoths lui avaient promis, fut privé de l'empire et de la vie.* » Or, si Avitus ne mourut que trois ans après son avénement à l'empire, c'est-à-dire en 458, il dut prendre part à la défense de Lyon. L'expression *imperio caret et vitâ* indique qu'il mourut de mort violente, soit dans le combat qui eut lieu entre les Visigoths et les troupes de Majorien , soit avant qu'il eût rejoint les Visigoths qui accouraient à la défense de Lyon.

(252) Le défenseur de la cité était chargé de protéger le peuple, et surtout les pauvres , contre l'oppression des officiers romains. Son autorité était presque sans limites; il ne reconnaissait au-dessus de lui que le préfet du prétoire. — Voyez Guizot , Essais sur l'histoire de France.

(253) Coussins pour mettre sur les lits de table.

(254) Le titre de maître de la milice est donné à Gondioc , dans une lettre adressée par Hilaire , pape , ou évêque de Rome , à Léonce , évêque d'Arles. Cette lettre est datée du consulat de Basile (463 de J.-C.). — Voyez Actes des Conciles, t. IX, p. 473.

(255) *Gesta Francorum.*— Chronique de Moissac.

(256) Cassiodore. — Chronique de Marcellin.

(257) Nous avons dit ailleurs que le pays des Arvernes était beaucoup plus étendu que l'Auvergne actuelle. Sous le règne d'Anthémius, l'Auvergne devait comprendre la même étendue de territoire que du temps de César.

(258) Eurik était devenu roi des Visigoths par la mort de son frère Théodoric II, en 466.

(259) Les accusés ne devaient pas se montrer en public vêtus de blanc, qui était la couleur consacrée aux jours de fêtes.

(260) Les décemvirs étaient dix membres du sénat, désignés par le sort pour assister l'accusé, lorsqu'un sénateur était traduit devant ses pairs.

(261) Ile du Tibre, voisine de Rome, où les Romains avaient élevé un temple à Esculape; on la nommait île du serpent d'Epidaure, parce que les Grecs avaient aussi dédié un temple à Esculape dans une île voisine d'Epidaure, ville du Péloponèse. Le serpent était le symbole de la médecine, et d'Apollon qui présidait à cette science.

(262) Sidoine, liv. I, l. 7 (traduction de MM. Grégoire et Collombet).

(263) La Bretagne. Les Bretons avaient quitté la Grande-Bretagne pour fuir la tyrannie des Saxons qui s'y étaient établis.

(264) « Jordane et Severo consulibus (470 de J.-C.), Arelatum et Massilia à Gothis occupata sunt. » (*Chronicon* Victoris Tununensis.)

Jornandès fait aussi mention de la prise de ces deux villes par les Visigoths.

(265) Sidoine succéda en 471 à Eparchius, évêque d'Auvergne: il s'était jeté dans la carrière ecclésiastique, ainsi qu'une foule d'autres dignitaires de l'empire, parce qu'à cette époque ils y trouvaient un pouvoir que la décadence de Rome ne pouvait plus leur offrir.

(266) « Leone Augusto, quintum consule (473 de J.-C.), Gondibado hortante, Glycerius sumpsit imperium. (Chronique de Cassiodore.)

(267) Voyez Mabillon, Annales de l'ordre de Saint-Benoît; — Bollandistes, Vie de saint Romain, 28 février, p. 741, col. 2. — Nous avons dit plus haut que ce monastère prit au sixième siècle le nom d'*Athanacus*, d'où lui est venu le nom d'Ainay, parce qu'on supposait, d'après les pieuses légendes, qu'on avait brûlé sur l'emplacement de ce monastère les corps des martyrs de Lyon, que Grégoire de Tours, dans son latin barbare, nomme *Athanacences*,

c'est-à-dire Athéniens, parce qu'ils étaient presque tous originaires de la Grèce.

(268) Cette église fut probablement dédiée, par l'évêque Patient, à saint Jean-Baptiste : nous avons prouvé qu'elle portait encore le nom d'église de Saint-Jean au neuvième siècle ; il est même très possible que ce fût encore son nom au treizième siècle, et que les conciles généraux de 1245 et de 1274 s'y soient tenus, et non dans l'église de Saint-Jean actuelle. Nous voyons, en effet, que l'église actuelle de Saint-Jean ne fut commencée que sous le pontificat de l'archevêque Guichard (de 1166 à 1180). Plusieurs actes authentiques prouvent que des donations étaient faites encore au treizième et au quatorzième siècle pour la construction de cette église : en 1330 le pape Clément V accorda des indulgences à tous ceux qui contribueraient de leurs deniers à *en achever les constructions somptueuses*. Nous ferons remarquer aussi que ce même pape fut couronné à Lyon, en 1305, dans l'église de Saint-Just, et que cette cérémonie aurait sans doute eu lieu dans l'église de Saint-Jean, si elle eût été achevée. Enfin, il est certain que l'architecture de la grande nef ne peut être antérieure au quatorzième siècle. Comment, alors, les nombreuses assemblées des conciles de 1245 et de 1274 auraient-elles pu se réunir dans cette église?

(269) Cette voie publique était une des quatre grandes voies militaires construites par les ordres d'Auguste et d'Agrippa son gendre ; elle allait de Lyon aux Pyrénées.

(270) Sidoine veut sans doute parler des simples matelots du Rhône et de la Saône, car les nautes étaient des négociants qui se chargeaient du transport par eau des marchandises.

Nous avons, au Musée de Lyon, une inscription relative à ces nautes ; elle a été traduite ainsi par M. Artaud, directeur du Musée :

« Caïus Julius Sabinianus, naute du Rhône, consacre ce mo-
« nument en l'honneur de ses confrères de la même rivière. Pour
« la dédicace de ce don, il distribue à tous ceux qui naviguent
« treize deniers. L'emplacement est accordé par un décret des nautes
« du Rhône. »

Les personnes employées à la navigation des rivières étaient divisées en cinq corporations, comme on le voit par une inscription

rapportée par Muratori (t. I), et dédiée à L. Mussius Æmilianus par les Provinces lyonnaise, narbonnaise et d'Aquitaine : cette inscription fait mention des *caudicarii*, bateliers qui se servaient d'une espèce de canot, et des *navicularii*, pilotes chargés de la direction des barques qui transportaient des marchandises. Maffeï et Muratori rapportent aussi, dans leurs Recueils, une épitaphe trouvée à Fourvières en 1715, et qui fait mention d'un nommé *Catius Driburon*, membre de la corporation des *utriculaires* de Lyon. Les utriculaires étaient ceux qui conduisaient certaines espèces de marchandises sur des radeaux soutenus par des outres gonflées.

(271) Sidoine, liv. II, lettre 10, à Hespérius. — Sidoine nous apprend, dans cette lettre, que le prêtre Constance et Secundin, tous deux poètes lyonnais, avaient aussi composé des vers qui furent gravés sur les deux côtés de l'autel du sanctuaire ; mais il ne les cite pas, dit-il, de peur qu'ils n'éclipsent les siens. Par une lettre que Sidoine adresse à Faust, évêque de Riez, il nous apprend aussi que cet évêque prêcha pendant les huit jours de fêtes célébrées pour la dédicace de cette église. Il dit que son éloquence savait tenir un milieu entre les règles de la tribune sainte et de la tribune profane, qui toutes deux lui étaient familières.

(272) Duchesne nous a transmis l'épitaphe qui était gravée sur le tombeau de saint Just, et qu'on attribue au prêtre lyonnais Constance, auteur de la Vie de saint Germain d'Auxerre, et contemporain de Sidoine. Voyez cet historien (*Script. Franc.*, t. I, p. 513).

(273) La troisième après le lever du soleil. Les Romains divisaient le jour en douze heures, dont la première commençait au lever du soleil ; la nuit était divisée par le même nombre d'heures, qui devenaient par conséquent plus ou moins longues, selon l'inégalité des jours et des nuits : ainsi, leur sixième heure du jour correspondait en tout temps à notre heure de midi.

(274) C'était la nuit du 1er au 2 septembre. Le 2 septembre était l'anniversaire de la fête de saint Just, qui se célébrait tous les ans avec une grande solennité.

(275) Ce Syagrius avait été consul l'an 381 de J.-C. ; son tombeau était placé sur la route de Lyon aux Pyrénées. Les Romains

avaient l'habitude de placer les tombeaux des personnages marquants, sur le bord des grandes routes.

(276) Sidoine adresse cette lettre à son ami Hespérius (liv. V. lettre 17).

(277) L'un des prénoms de Sidoine.

(278) Par Augustin Thierry.

(279) Jornandès, *de Rebus Geticis*, c. 47.

LYON

SOUS LES ROIS BURGUNDES.

(280) Histoire générale d'Allemagne, par le P. Barre, chancelier de l'Université de Paris.

(281) Grégoire de Tours, liv. II, c. 19, Histoire des Franks. — Histoire générale d'Allemagne, par le P. Barre, t. I, p. 553. — Ce prince, que Sidoine nomme Sigismer, est peut-être le même que Sighebert, chef des Franks de Cologne, qui fut assassiné par son fils, en 510 ou 511, à l'instigation de Clovis. Plusieurs historiens prétendent qu'Eurik, roi des Visigoths, n'était pas assez âgé pour avoir une fille à marier, parce que, dans un passage de Sidoine que nous avons cité, cet historien parle *de la vigueur de la jeunesse d'Eurik*. Mais on sait qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expressions exagérées du poète courtisan. Eurik était frère de Thorismond, qui combattit en 451 contre Attila : ainsi, il devait avoir plus de quarante ans en 476.

(282) Ce monastère existait sur la place qui porte encore aujourd'hui le nom de Saint-Michel.

(283) Frédegaire (Vie abrégée de Grégoire de Tours), historien qui n'écrivait que dans le septième siècle, dit que Gondebaud

faisait sa résidence à Genève; mais tous les documents contemporains prouvent que Gondebaud résidait à Lyon.

(284) D'après une charte citée par les auteurs du *Gallia christiana*, t. IV, col. 1, il paraît que ce roi Gondegisèle et la reine Teudelinde son épouse fondèrent ou firent reconstruire le monastère de Saint-Pierre, à Lyon.

(285) Lettres d'Avit, évêque de Vienne. — Histoire critique de la monarchie française, par l'abbé Dubost.

(286) Grégoire de Tours, Histoire des Franks, liv. II, c. 34.

(287) Des Franks-Saliens, selon les historiens modernes. Cependant Remi, évêque de Reims, en baptisant Clovis, lui disait : « Courbe la tête, fier Sicambre. »

(288) Syagrius, après sa défaite, alla chercher un asile auprès d'Alaric II, roi des Visigoths. Celui-ci le livra à Clovis, qui le fit décapiter.

(289) L'anneau servait de lettre de créance à celui auquel on le confiait, pour remplir une mission.

(290) Clerjon, historien de Lyon, dont les récits et les descriptions tiennent souvent du roman plutôt que de l'histoire, prétend, d'après la Biographie universelle (art. Clovis), que le déguisement d'Aurélien, raconté par le moine Aimoin, est une fable qui ne doit pas trouver place dans l'histoire : il n'a pas remarqué que le moine Aimoin, écrivain du dixième siècle, n'est que le copiste de l'auteur anonyme du *Gesta regum Francorum*, qui écrivait dans le septième siècle. C'est à cet auteur que nous empruntons notre récit. L'auteur anonyme de la Vie de Sigismond désigne aussi les Franks de la tribu de Clovis, sous le nom de Sicambres. Le récit de l'auteur anonyme du *Gesta regum Francorum* n'est point en contradiction avec celui de Grégoire de Tours : sa relation est empreinte d'un grand caractère de vérité ; elle est tout-à-fait conforme aux mœurs de la race franke ; elle a été adoptée non-seulement par les grandes Chroniques de Saint-Denis, mais par un grand nombre d'historiens des siècles suivants. Nous ajouterons que M. Augustin Thierry, dont l'autorité en pareille matière ne peut être méconnue, n'a point contesté la véracité du récit de l'historien que nous citons (voyez Thierry, Lettres sur l'histoire de

France), et paraît même admettre ce récit comme très authentique.

(291) *Gesta regum Francorum.* — Les grandes Chroniques de Saint-Denis disent dans leur langage naïf du treizième siècle : « Ains, comme elle li tendoit le denier, il la saisi parmi la main, la manche li reboursa contremont, à sa bouche la trait (la tira), si la baisa tout à nu. Elle commença à rougir de honte que elle en eust, comme sainte pucelle que elle estoit. »

(292) « Ne fortè irruant in terram nostram, quia populus est ferocissimus, sine Deo existens. » (*Gesta regum Francorum.*)

(293) « Vivat rex qui tales habet Leudos. » (*Gesta Francorum.*)

On donnait principalement le nom de *Leudes* aux nobles militaires, qui devaient, en cas de guerre, amener leurs vassaux à l'armée du roi ou chef.

(294) Frédegaire, Vie abrégée de Grégoire de Tours, c. 19.

(295) « Quæ essent astutiæ regis edocuit, ac, ne inopinantem objectionem aut responsionis calliditatem inveniret, certaminum prolesione firmavit. » (Ennodius, Vie de saint Epiphane.)

Nous avons emprunté à cet écrivain tout le récit de l'ambassade d'Épiphane; il en faisait partie. C'est ce même Ennodius qui a fait ce bel éloge des Lyonnais de son temps, en disant d'eux : « Ils sucent en naissant le lait de la probité. » « Sed natos Rhodani lac probitatis habet. »

(296) Le diacre Laurent fut martyrisé l'an 258 de J.-C., sous l'empire de Valérien, et par les ordres de Marcien, préfet de Rome.

(297) Ennodius, Vie de saint Epiphane.

(298) Elle était de la famille de Syagrius, chassé de Soissons par Clovis, et peut-être sa sœur.

(299) Voyez le Martyrologe d'Usuard.

(300) Le nom de ce château est désigné sous le nom de *Sarbiniacum* dans le Spicilége du moine dom Luc d'Achery, auquel nous empruntons le récit de la conférence qui eut lieu à Lyon, en présence de Gondebaud, entre les évêques catholiques et les évêques ariens. Quelques historiens du Lyonnais ont prétendu que le châ-

teau de Sarbiniacum était celui de Savigny près l'Arbresle; mais cela est impossible, puisque l'acte du Spicilége dit que le roi Gondebaud s'embarqua le lendemain sur la Saône pour revenir à Lyon : ce château ne peut être que celui d'Albigny, auquel l'empereur Albin a laissé son nom. L'acte du Spicilége, tel qu'il fut fait en 499, contenait sans doute le nom d'*Albiniacum;* mais à l'époque du moyen-âge, où l'on donnait des noms de saints à tous les villages, le nom d'*Albiniacum* aura été changé en celui de S. Albiniacum, qui aura ensuite été défiguré par les copistes de manuscrits, sous le nom de S. Arbiniacum, et enfin de Sarbiniacum. Nous avons entre les mains une ancienne carte de province, dans laquelle le village d'Albigny est désigné sous le nom de S. Arbigny.

(301) « Non est fides ubi est appetentia alieni, et sitis sanguinis populorum. » (Spicilége de dom Luc d'Achery, t. I, p. 510 et suivantes.)

(302) C'était la coutume superstitieuse du temps, et qui servait presque toujours à des supercheries, d'aller consulter à l'église le verset qu'on récitait à l'entrée de celui qui voulait savoir s'il lui serait favorable ou non. Clovis, allant attaquer les Visigoths en 507, et passant près de l'église de Saint-Martin de Tours, y envoya des gens de sa suite pour consulter le verset qu'on y chantait; ils entendirent le quatrième verset du psaume 17, qui était favorable : tout cela était sans doute concerté d'avance avec les prêtres, afin d'inspirer plus de courage aux soldats. L'acte du Spicilége, que nous citons, ayant été rédigé par un catholique exalté, on ne peut connaître qu'imparfaitement les intrigues des évêques vis-à-vis de Gondebaud; mais il est certain que les prêtres qui faisaient lire le verset de l'Exode, que nous rapportons, devaient être d'accord avec les évêques pour infliger cette espèce de réprimande publique au roi des Burgundes.

(303) Le palais du roi Gondebaud était fort peu éloigné du tombeau de saint Just : c'était celui des empereurs romains, situé sur l'emplacement de l'hospice actuel de l'Antiquaille.

(304) « Adhuc multa locutus est contra Francorum regem, quem dicebat sollicitare fratrem contra se. » (Spicil. d'Ach., t. V.)

(305) « Tanto impetu clamabat ut, pro raucitate vocis, non posset ampliùs loqui et quasi suffocaretur. » (Spicil. d'Ach., t. V.)

(306) Le rédacteur de l'acte de cette conférence, catholique exalté, comme nous l'avons dit, prétend que les Ariens « beuglaient plutôt qu'ils ne criaient (*boantes potiùs quàm vociferantes*). »

(307) Les prêtres avaient la faculté de se marier, dans les premiers siècles de l'Eglise, comme on le voit par l'exemple de plusieurs prélats, par les canons de plusieurs conciles, et par les lettres de saint Jérôme (*ep.* 57). Dans les siècles suivants, quelques conciles publièrent bien des règlements contre les prêtres mariés; mais c'est le fameux Hildebrand, pape en 1073, et connu sous le nom de Grégoire VII, qui le premier les excommunia, afin que le clergé n'eût plus d'autres intérêts que ceux de la cour de Rome. La question du mariage des prêtres fut souvent débattue dans des assemblées ecclésiastiques. Portée devant le concile de Trente (1563), elle fut définitivement rejetée, sous le prétexte que le mariage détacherait les prêtres de l'étroite dépendance du Saint-Siége, par l'attachement qu'ils auraient pour leurs femmes, *leurs* enfants, leur patrie; que, leur permettre le mariage, ce serait réduire le pape à n'être plus que simple évêque de Rome. (Voyez Hist. du concile de Trente, par fra Paolo Sarpi.)

(308) Gestes des Franks, par le moine Roricon.

(309) Voyez Cassiodore, Lettres d'Athalaric, roi d'Italie; lettre *III*, au sénat romain.

(310) « Petro consule (516 de J.-C.), rex Gundobagaudus obiit, et levatus est filius ejus Sigismundus rex. (Chronique de Marius d'Avenches.)

(311) Voyez cette loi dans le Recueil des historiens de France, t. IV, p. 253 à 282.

(312) Environ 600 francs. Le sou d'or était une monnaie romaine qui portait dès son origine le nom d'*aureus*, et qui prit ensuite celui de *solidus*. Dans le principe, l'*aureus* était la quarantième partie d'une livre d'or; mais on y mêla beaucoup d'alliage sous les empereurs. Sous le règne de Néron l'*aureus* n'était plus que la quarantième-cinquième partie de la livre d'or, et la soixante-douzième sous Constantin. A l'époque du règne de Sigismond, roi de Burgundie, le *solidus* ou sou d'or valait un peu plus de 20 fr. de notre monnaie actuelle.

(313) On voit, comme nous l'avons dit, que la loi gombette n'é-

tablissait point de différence entre les Burgundes et les Gallo-Romains. La loi salique chez les Franks établissait, au contraire, une grande différence entre le Frank et le Gallo-Romain : celui-ci était assimilé au Germain de la dernière condition. Le prix du meurtre d'un Frank était le double de celui d'un Gallo-Romain.

(314) On a vu que, dans le cours de cet ouvrage, nous donnons fort peu de détails sur l'administration financière, civile, commerciale et militaire de Lyon pendant la domination romaine. Ces documents spéciaux manquent dans les historiens contemporains. Mais on peut se faire une idée exacte des usages lyonnais en consultant ces historiens ; car dans toutes les villes jouissant des droits de citoyens romains, et à Lyon surtout, les différentes branches d'administration étaient exactement calquées sur celles de Rome. Parmi les historiens modernes qui ont retracé les usages romains, nous croyons devoir citer M. de Savigny pour la jurisprudence, et M. Naudet pour l'administration. — Voyez aussi Guizot, Régime municipal dans l'empire romain.

(315) Voyez l'Histoire du droit romain au moyen-âge, par M. de Savigny.

(316) Voyez tome X des Conciles. Les historiens ne sont pas d'accord sur la situation du lieu appelé Epaone : quelques-uns croient que c'est Ponas en Dauphiné ; d'autres prétendent que c'est la ville de Soleure en Suisse, d'après une inscription trouvée dans cette ville et dédiée à la déesse Epaone : DEAE EPAONAE. (Voyez Recueil des historiens de France, t. I , p. 140.)

(317) Ce monastère existait déjà du temps de Clovis, puisque sous ce roi saint Séverin en était abbé. — Voyez Mabillon, Actes des Bénédictins, t. I[er], p. 457; et Bollandistes, 11 février. Sigismond avait réparé ce monastère en 515. —Voyez, pour plus de détails, Conciles ; Labbe, t. IV., col. 1577.

(318) *Psallentium perpetuum*. C'était un chœur qui chantait les louanges de Dieu la nuit et le jour sans interruption. Ce fut Ambroise, alors abbé de Saint-Maurice, qui fut chargé par Sigismond d'établir cette psalmodie, qui était déjà en usage au monastère de l'Ile-Barbe dont Ambroise avait été abbé. — Voyez Le Laboureur, Masures de l'Ile-Barbe, p. 27.

(319) « Lugduno regressus est, ultione divinâ de vestigio eum prosequente. » (GRÉGOIRE DE TOURS, liv. III, c. 5.)

(320) Chronique de Marius d'Avenches.

(321) Grégoire de Tours prétend que les Franks achevèrent la déroute des Burgundes, et, pour venger la mort de leur roi, mirent tout à feu et à sang dans la Burgundie ; mais le témoignage de cet historien, très partial pour les Franks, peut être suspect dans cette circonstance, puisque Agathias, historien contemporain, dit que les Burgundes dictèrent les conditions du traité qui fut conclu entre les Franks et les Burgundes, immédiatement après la mort de Clodomir.

(322) Voyez Agathias.

(323) Voyez le quatrième concile d'Arles, tenu en 524, où les évêques de ces villes souscrivent au nom de Théodoric, roi d'Italie. Athalaric, successeur de Théodoric, dit dans une lettre adressée au sénat romain (voyez Lettres d'Athalaric, dans Cassiodore) que Tulus obtint ces avantages sans avoir eu même la peine de combattre : *Triumphus sine pugnâ, sine labore palma, sine cœde victoria.*

(324) « Velim Arvernam Lemanem quæ tantæ jucunditatis gratiæ refulgere dicitur oculis cernere. » (Grégoire de Tours, liv. III, c. 9.)

(325) Grégoire de Tours, *de Gloriâ Martyrum*, liv. I.

(326) Recueil des historiens de France, tome III, p. 357 et 407.

(327) Voyez le deuxième concile d'Orléans, tenu en 533 par les évêques de Childebert ; ceux d'Autun et de Vienne y souscrivent.

(328) Lettres de Cassiodore, liv. Ier, lettre XI.

(329) Procope.

(330) Chronique de Marius, évêque d'Avenches.

(331) On voit cependant, par le concile de Clermont (535), que Viviers (Vivarais) et Windisch (Suisse) appartenaient à Théodebert ; et par un autre concile de Clermont, que Théobald son fils possédait Vienne, Châlons-sur-Saône, Besançon, Martigny et leurs territoires.

FIN.



